

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union-Discipline-Travail

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER (MEER)

CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE RENAISSANCE DES INFRASTRUCTURES DE
CÔTE D'IVOIRE

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET
D'INFRASTRUCTURES RURALES EN CÔTE D'IVOIRE
(PCR-CI)

CADRE DE REINSTALLATION (CR)

Annexe 6 : Procès-verbaux des consultations publiques dans la zone d'intervention du projet

Octobre 2022

TABLE DES MATIERES

<i>TABLE DES MATIERES</i>	2
1. REGION DE BOUNKANI DEPARTEMENT DE BOUNA	3
1.1. Procès-verbal de restitution pour la région de Folon, département de Minignan	40
1.2. Photos des consultations publiques réalisées de la région de Folon, département de Minignan	55
2. REGION DE BOUNKANI DEPARTEMENT DE BOUNA	58
2.1. Procès-verbaux des consultations avec les parties prenantes de Bouna.....	58
2.2. Procès-verbal de restitution pour la région de Bounkani, département de Bouna	139
2.3. Liste des personnes rencontrées	150
2.4. Photos des consultations publiques réalisées de la région de Bounkani, département de Bouna	154
3. REGION DE TCHOLOGO DEPARTEMENT DE FERKESSEDOUGOU	156
3.1. Procès-verbaux des consultations avec les parties prenantes de Ferkéssédougou	156
3.2. Procès-verbal de restitution pour la région de Tchologo, département de Ferkéssédougou	221
3.3. Photos des consultations publiques réalisées dans la région de Tchologo.....	232
4. REGION DE BAGOUÉ DEPARTEMENT DE BOUNDIALI	235
4.1. Procès –verbaux des consultations avec les parties prenantes de Boundiali.....	235
4.2. Procès-verbal de restitution pour la région de Bagoué, département de Boundiali	268
4.3. Liste des personnes rencontrées région de Bagoué, département de Boundiali.....	274
5. REGION DE PORO DEPARTEMENT DE KORHOGO	284
5.1. Procès-verbaux des consultations avec les parties prenantes de Korhogo	284
5.2. Procès-verbal de restitution pour la région de Poro, département de Korogho.....	353
5.3. Liste des personnes rencontrées région de Poro, département de Korogho	359
6. REGION DE KABADOUGOU DEPARTEMENT DE ODIENNE	365
6.1. Procès-verbaux des consultations avec les parties prenantes de Odienné.....	365
6.2. Procès-verbal de restitution pour la région de Kabadougou, département de Odienné .	403
6.3. Liste des personnes rencontrées région de Kabadougou, département de Odienné.....	410
6.4. Photos des consultations publiques réalisées de la région de KABADOUGOU	424

1. REGION DE BOUNKANI DEPARTEMENT DE BOUNA

Procès-verbaux des consultations avec les parties prenantes de Minignan

Procès-Verbal

DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES AVEC LES AUTORITÉS COUTUMIÈRES ET RELIGIEUSES

L'an deux mil-vingt-deux et le Quatorze mai à 17 heures 42 minutes, s'est tenue dans les locaux de la chefferie traditionnelle une rencontre d'information et d'échange entre les consultants et les autorités coutumières et religieuses dans le cadre du Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI).

Cette rencontre a été présidée par SANGARE MAMADOU chef de village de Minignan.
Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par SANGARE Souleymane, la parole a été donnée aux experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Cadre Politique de Réinstallation (CPR).

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

❖ BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR TABLEAU DE BORD)

❖ QUESTIONNAIRE

- 1) Quels sont les canaux de communication possibles entre les autorités coutumières et le projet ?
- 2) Quelles sont les conditions d'accès à la terre selon les coutumes locales ?
- 3) Les femmes peuvent-elles être propriétaires de terre ?
- 4) Les femmes ont-elles le même droit à l'héritage que les hommes ?
- 5) Quels sont critères d'accès à l'héritage selon le droit coutumier ?
- 6) Comment se fait la gestion des litiges selon le droit coutumier ?
- 7) Que faut-il éviter pendant les périodes d'initiation ou autres cérémonies coutumières dans la région ?
- 8) Existe-t-il des sites culturels et sacrés dans la localité ?
- 9) Quels sont les us et coutumes des populations de la localité ?
- 10) Quelles sont vos recommandations pour une réussite du projet ?

RÉPONSES

Au titre des canaux de communication, des échanges il ressort que les principaux canaux de communication entre le pays et la chère patrie sont : le téléphone et les rencontres d'échanges.

Au titre des conditions d'accès à la terre.

Selon les coutumes, à Hiniguan, 5 grandes familles sont propriétaires terrières. Elles ne vendent pas la terre, le principal mode d'acquisition de la terre est le don et le prêt avec interdiction de construire des bâtiments et d'y mettre des cultures pérennes.

En cas de lotissement, il est faite une compensation en nature pour celui qui exploite le terrain (don de parcelles).

Les femmes ont les mêmes droits à l'héritage que les hommes. Les filles héritent des biens de la maman et les garçons des biens du papa.

Selon la coutume, les femmes peuvent être propriétaires par héritage.

- Le principal critère d'accès à l'héritage est l'âge. L'aîné de la famille est systématiquement le principal héritier.
- Gestion des litiges selon le droit coutumier
Les principaux litiges rencontrés dans la localité sont les conflits fonciers (Non respect des limites des parcelles); conflits entre Agriculteurs et éleveurs et les conflits de limite des villages.
Le règlement de ces conflits se fait chez le chef du village. Il est fait à l'amiable, en cas de non conciliation des différentes parties.
Le sous-préfet et les services techniques sont impliqués. Pour la gestion des conflits Agriculteurs - Éleveurs, il a été mis en place un comité local de règlement des conflits composé de l'ensemble des couches socio-professionnelles.
- Les sites culturels de Minignan sont :
Le Lac Saïré (Souda Inba); La case de Samouy
TOURÉ et Branfié (Lieu pour prendre les grandes décisions)

RECOMMANDATIONS

- Pendant les périodes de cérémonies coutumières ou d'initiation, il faut éviter de:
 - Commettre l'adultère
 - Porter des vêtements rouges (Pendant la fête traditionnelle / communautaire)
- Recommandations pour la réussite du projet:
 - Utiliser dans la mesure du possible la main d'œuvre locale
 - Informer régulièrement l'ensemble des parties prenantes sur la mise en œuvre du projet
 - Élaborer un plan de renforcement des capacités pour tous les bénéficiaires du projet

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence de ...SANGARE MAMADOU....., qui a par la suite levé la séance à ...19H38..minutes.....
 Fait à Minignan, le 14.05.2022

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
TRAORE Check	Ingénieur des Eaux et Forêts	
Pour les autorités coutumières	Fonction/structure	Signature
SANGARE MAMADOU	Chef de Village de Minignan	

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNEXIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASSTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCRS-CI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 14/05/2022
District : DENGUELE
Région : Folon
Département/ Localité : Minignan

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
1	SANGARE MAMIA DOU		x	M	chefferie	chef de Village	05-56-76-54 33.	
2	NOUMORY SANGARE		x	M	chefferie	SG du chef de village	07-47-50-31 60	
3	Sangare Adama		x	M	chefferie	Notable	0506-57 93-26	
04	Sangare Vassidiki		x	M	Présent du Comité	Notable	07-356-56 28	
15	SANGARE SIKA		x	M	chefferie	Notable	07-47-47-61 64	
06	SANGARE JORO		x	M	chefferie	Notable	07-07-66-71 52	
07	SANGARE SOU LESMIANE		x	M	chefferie	SG du Comité	07-49-81-31 81	
08	SANGARE ISSAKA		x	M	chefferie	Notable	07-47-37 44-32	
09	SANGARE ISSA		x	M	chefferie	Président de Mutuelle	05-04-82 83-77	
10	TRADORE Chack		x	M	consultant	Ingénieur Eau et For	05 8614 97 26	

Procès-Verbal

DE CONSULTATION AVEC LES ORGANISATIONS ASSOCIATIONS DES JEUNES
DE Mimignan

L'an deux mil-vingt-deux et le treize mai 17 heures 40 minutes, s'est tenue dans les locaux de une rencontre d'information et d'échanges entre les consultants et les organisations/association des jeunes dans le cadre du **Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)**.

Cette rencontre a été présidée par DIAKI MOUSSA Vice-président des Jeunes de Mimignan.....

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par la parole a été donnée aux consultants pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du **Cadre Politique de Réinstallation (CPR)**. Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

A. BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR LE TABLEAU DE BORD)

B. QUESTIONNAIRE

1) Au titre des canaux de communication

- Liste des langues parlées dans la localité
- Liste des radios et télévisions les plus écoutées dans la localité
- Liste des réseaux téléphoniques de la localité
- Autres canaux de communication et de sensibilisation des jeunes : moyens de communication entre le projet et les jeunes

2) Au titre des besoins en capacités

- Pour les besoins en formation
 - Quels sont les besoins en formation pour les jeunes de la région (donner les filières de formation prioritaire) ?
 - Existe-t-il des centres de formation dans la région ?
 - Quelles sont les suggestions/recommandations pour faciliter l'accès à la formation des jeunes
- Pour les besoins en infrastructures
 - Quels sont les besoins en infrastructure pour les jeunes ?
- Pour les besoins logistiques
 - Quels sont les besoins en matériels et équipements pour les jeunes ?

3) Au titre de l'accès aux services sociaux de base

o Pour l'accès à la santé

- Que pensez-vous de la prise en charge médicale dans la localité ?
- Le nombre de centres de santé est-il suffisant ?

- Les centres de santé sont-ils bien équipés ?
- o **Pour l'accès à l'éducation**
 - Quelles sont les difficultés du système éducatif (le nombre d'écoles, la capacité des salles de classe, le coût des manuels scolaires, coût de la scolarité) ?
 - Le personnel enseignant est-il suffisant et qualifié ?
- o **Pour l'accès à l'eau et l'assainissement**
 - Quelles sont les difficultés d'accès à l'eau dans la localité ?
 - Quel est l'état du réseau d'assainissement pluvial dans la localité ?
- o **Pour l'accès à l'électricité**
 - Quelles sont les difficultés d'accès à l'électricité dans la localité ?
 - Quelles sont les sources d'énergie utilisées dans la localité (CIE, panneaux solaires, bois de chauffe, lampe torche...).
 - Quelles sont les heures de couverture en électricité (CIE) dans la localité ?
 - L'électricité couvre-t-elle tous les quartiers de la localité ?
 - Quels sont les besoins en éclairage public de la localité ?
- 4) Au titre du cadre organisationnel**
 - Donner la liste des ONG et associations des jeunes
 - Existe-t-il une faïtière des organisations des jeunes ?
 - Existe-t-il un cadre de concertation entre les organisations des jeunes ?
 - Les organisations des jeunes sont-elles reconnues par l'administration ?
 - Quelle est la procédure de mise en place d'une organisation professionnelle ?
- 5) Au titre de la bonne gouvernance**
 - Les jeunes ont-ils une expérience des projets similaires ?
 - Quelles sont les craintes des jeunes vis-à-vis du présent projet
 - Quelles sont les dispositions à prendre pour une gestion transparente du projet
 - Comment organiser un recrutement transparent de la main-d'œuvre locale lors de la mise en œuvre du projet ?
- 6) Au titre de la disponibilité des terres**
 - Les terres sont-elles disponibles dans la localité ?
- 7) Au titre du mode d'acquisition des terres**
 - Quelle est la procédure d'acquisition des terres dans la localité ?
- 8) Au titre de la sécurisation foncière**
 - Quelle est la procédure de sécurisation des terres
- 9) Au titre des conflits récurrents**
 - Quels sont les conflits les plus fréquents dans la localité ?
- 10) Au titre de la gestion ou de la résolution des conflits**
 - Quelles sont les principales causes de conflits dans la localité ?
 - Comment se fait la gestion des conflits dans la localité (procédure et délai de gestion) ?
 - Existe-t-il un comité local de gestion des conflits dans la localité ?
 - Quels sont les acteurs qui interviennent dans la résolution des conflits ?
- 11) Au titre des critères de vulnérabilités**
 - Quels sont les critères qui permettent d'apprécier la vulnérabilité d'un individu ?
- 12) Au titre de la mercuriale des prix fixés pour les arbres**

- Existe-t-il une mercuriale fixant le prix des arbres comme base référentielles pour le dédommagement ?
- 13) Au titre des AGR les plus pratiquées par les jeunes**
 - Quelles sont les activités les plus pratiquées par les jeunes
 - Quelles difficultés rencontrent-ils dans ces activités ?
- 14) Au titre de l'impact de la Covid 19 sur les AGR pratiquées par les jeunes**
Quels sont les impacts de la covid 19 sur les activités des jeunes ?
- 15) Au titre de l'accès à la terre**
 - Les jeunes ont-ils facilement accès à la terre dans la localité ?
 - Quelle est la démarche pour obtenir une terre dans la localité ?
 - Quel est le coût de la terre dans la localité ?
- 16) Au titre des Violences Basées sur le Genre (VBG)**
 - Quels sont les types de violences basées sur le genre dans la localité ?
 - Quel rôle peuvent jouer les jeunes dans la lutte contre les VBG ?
- 17) Au titre des Violences Faites aux Enfants (VFE)**
 - Quels sont les types de VFE dans la localité ?
 - Quel rôle peuvent jouer les jeunes dans la lutte contre les VFE ?
- 18) Au titre des pertes de biens (bâti, arbres, champs...)**
 - Quelles sont les précautions à prendre pour une meilleure identification des biens perdus ?
 - Comment évaluer le coup des biens perdus ?
- 19) Au titre des modes et types de dédommagement**
 - Quels sont les modes et types de dédommagement possible en cas de perte de biens (en nature, en espèce, par chèque ou par transfert électronique) ?
 - Quelle disposition peut-on mettre en place pour sécuriser le paiement ?
 - Quelles sont les recommandations pour une meilleure prise en charge dans le dédommagement
- 20) Au titre des documents d'identification des PAP**
 - Quel type de document exiger pour le dédommagement ?
 - Que faire pour les personnes sans documents d'identité ?
 - Que faire en cas de personnes absente ou inconnue ?
- 21) Au titre de la gestion des biens acquis par don ou par héritage**
 - Quel type de difficultés peuvent survenir lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?
 - Comment éviter les conflits lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?

REPONSES

Au titre des canaux de communication, il ressort des échanges que les principales parlées dans la localité sont : le Malinké, le Sérère, le Peulh et le Mfangba.

La radio la plus écoutée est la radio Dakar. Les réseaux téléphoniques présents dans la localité sont : Orange, Moov et MTN.

Les autres moyens de communication et de sensibilisation des jeunes, sont : les griots, la fanfare et les animations musicales.

Au titre des besoins en capacités on a :

- En ce qui concerne les infrastructures

- besoin en centre de formation

- Unité de transformation des produits agricoles de région ne dispose pas de centre de formation pour faciliter l'accès à la formation des jeunes il a été recommandé de :

- Construire des centres de formation bien équipés

- Subventionner l'accès à la formation des jeunes

- Créer des filières adaptées aux besoins des jeunes et aux activités pratiquées dans la région

Au titre de l'accès aux services sociaux de base, des échanges il ressort qu'il n'y a aucune prise en charge sanitaire/médicale. Le nombre de centre de santé est insuffisant et sous équipé. Les principales difficultés du secteur de la santé sont:

- Absence de groupe électrogène pour palier aux nombreux délestages
- Faiblesse du plateau technique
- Ambulance en nombre insuffisant et en mauvais état

En ce qui concerne l'éducation, les principales difficultés sont:

- Absence des enseignants
- Effectifs pléthoriques dans les salles de classe
- Insuffisance de salles de classes
- Manque du personnel enseignant
- Frais d'inscription élève
- Coût élevé des manuels scolaires

Face à toutes ces difficultés, il a été recommandé de:

créer des cordons périodiques d'échanges entre les enseignants, les parents et le COGES.

Pour l'accès à l'eau et à l'assainissement

les principales difficultés sont:

- L'ensablement du barrage
- la faible capacité du château d'eau.
- le coût élevé du raccordement/branchement

Pour palier à toutes ces difficultés, il a été recommandé de:

- Curer et agrandir le barrage.
- Réaliser au moins 3 forages.
- Subventionner le coût du raccordement.

En ce qui concerne l'énergie on note le vieillissement du réseau de distribution qui date de 1972, l'insuffisance du personnel au niveau de la CIE.

Les principales sources d'énergies utilisées dans la localité sont: la CIE, les panneaux solaires, le bois de chauffe et les lampes torches. Les heures de couvertures en électricité CIE dans la localité est de 24/24. L'électricité couvre 3 quartiers sur 4.

Les besoins en éclairage public sont:

- Éclairer les écoles, les centres de santé et les nouveaux quartiers.

~~...~~
Au titre de l'accès aux crédits, des échanges il ressort que aucune banque n'est présente à Minignan, les taux d'intérêt des banques ne sont pas raisonnables, car ils varient de 10 à 18%.

Au titre du cadre organisationnel des échanges il ressort qu'il existe une fédération des organisations des jeunes, il existe également un cadre de concertation entre les organisations de jeunes.

Les organisations sont reconnues par l'administration.

Au titre des litiges, les échanges ont révélé que les principales causes de conflits dans la localité sont : faucon, conflit autour des ressources naturelles, conflits entre agriculteurs et éleveurs, la gestion de ces conflits est assurée par un comité local au niveau village présidé par le chef du village. Le règlement à l'amiable est toujours préconisé avec l'appui des services techniques.

Les principaux critères de vulnérabilité sont :

- manque de source de revenu permanente,
les personnes en situation de handicap, les
veuves et les orphelins.

Au titre des modes de dédommagement, des échanges
il ressort que les modes de dédommagement
possible sont : en espèce, par chèque et par transfert
et par transfert électronique.

- Pour sécuriser le paiement, il faut la présence
de banque dans la localité.

Pour une meilleure prise en charge dans le
dédommagement, il faut une évaluation
exhaustive des biens impartés.

Au titre des documents d'identification on a :

- photocopie de la pièce de celui qui a donné
la terre

- décharge de celui qui cède le champ

- Pour les personnes absentes, il faut une
procuration.

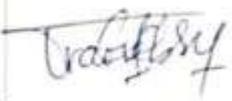
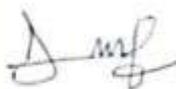
- Au titre des V.B.G., les violences les plus fréquentes
sont : la violence physique et morale. Il a été
recommandé de sensibiliser les hommes sur les
droits de la femme.

Au titre de la gestion des déchets, il ressort des échanges que les jeunes accompagnent la maire dans la précollecte des déchets solides

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence de DIAKITE MOUSSA qui a par la suite levé la séance à 19H 10 minutes

Fait à Miniguano 13.05.2022

Ont signé

Pour les consultants	Fonction structure	Signature
TRAPRÉ Check	Ingénieur des eaux et forés	
Pour les Représentants des jeunes	Fonction structure	Signature
DIAKITE MOUSSA	Vice Président des Jeunes	

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 13/05/2022
District : NENOUËLE
Region : Folon
Departement/ Localité : Minignan

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
1	Sangare/ Souleymane		x	M	chefferie	secrétaire	07-49-81 81-81	
2	Sangare/ Bacouba		x	M	jeunesse	Membre	07-49-00 83-67	
3	Sangare/ Laye		x	M	chefferie	Membre		
4	Sangare/ Sekou		x	M	jeunesse	Membre	05-45-88 96-10	
5	Kone/ Amidou		x	M	jeunesse	Membre	05443132 66	
6	Diabate/ Mory	x		M	jeunesse	Membre	05-75-31 09-35	
7	Sangare/ Malaise	x		M	jeunesse	membre	05-45-37 47-14	
8	Sylla Moussa	x		M	jeunesse	membre	07-48-72 38-03	
9	Diakite/ Moussa		x	M	jeunesse	Membre Président	07-0828 94-44	
10	Kone/ Oumar	x		M	jeunesse	Membre	078779 6665	

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PORNEL)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 13/05/2022
District : DENKOWÉ
Région : Folon
Département : Mignan

N°	Nom et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 25 ans	Plus de 25 ans					
11	IRAORE LAYE	X		M	jeunesse	Membre	054699 7786	[Signature]
12	IRAORE MAMADOU	X		M	jeunesse	Membre	077994 1361	[Signature]
13	CAMHARA LACINE	X		M	jeunesse	Membre	07-09-10 6353	[Signature]
14	SAN GARE SINDOU	X		M	jeunesse	Membre	07-4860 7768	f
15	SAN GARE MAMADOU	X		M	jeunesse	Membre	05-4642 05-82	[Signature]
16	Doumboul DJAKARIOTI	X		M	jeunesse	Membre	05-46-50 22-88	[Signature]
17	Niaklara MACOUSSA	X		M	jeunesse	Membre	0707992 aux Comptes 07	[Signature]
	IRAORE Check	X		M	Consultant	Ingénieur des Travaux	058614 9726	[Signature]

Procès-Verbal

DE CONSULTATION AVEC LES ASSOCIATION/SYNDICAT DES
TRANSPORTEURS OU DES ROUTIERS (USAGERS DE LA ROUTE),
ASSOCIATION/SYNDICATS DES COMMERÇANTS, DES OPERATEURS
ECONOMIQUES

L'an deux mil-vingt-deux et le *deux sept mai*..... à *12* heures *23* minutes, s'est tenue dans les locaux deune rencontre d'information et d'échange entre les consultants et les associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques, dans le cadre du Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)
Cette rencontre a été présidée par *KOUYATE MAMADOU C.C.A. S.C.A.P. Anacorde*
Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par *Mr. KOUYATE MAMADOU*..... la parole a été donnée aux experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Cadre Politique de Réinstallation (CPR).

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

C- BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET

(VOIR LE TABLEAU DE BORD)

D- QUESTIONNAIRE

27) Au titre des canaux de communication

- Liste des langues parlées dans la localité
- Liste des radios et télévisions les plus écoutées dans la localité
- Liste des réseaux téléphoniques de la localité
- Autres canaux de communication et de sensibilisation entre le projet et les associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques :

28) Au titre des besoins en capacités

o Pour les besoins en formation

- Quels sont les besoins en formation des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques
- Quelles sont les recommandations pour faciliter l'accès à la formation pour les associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques

o Pour les besoins en infrastructures

- Quels sont les besoins en infrastructure des associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
 - o **Pour les besoins logistiques**
 - Quels sont les besoins en matériels et équipements pour les associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques
- 29) Au titre de l'accès aux crédits**
- Quelles sont les difficultés d'accès aux microcrédits ?
 - Existe-t-il des institutions de microcrédits dans la localité ?
 - Le taux d'intérêt est-il raisonnable ?
- 30) Au titre du cadre organisationnel**
- Donner la liste des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques
 - Existe-t-il une faïtière des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
 - Existe-t-il un cadre de concertation entre les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
 - Les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques sont-elles reconnues par l'administration ?
 - Quelle est la procédure de mise en place d'une organisation professionnelle ?
- 31) Au titre de la bonne gouvernance**
- Les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ont-elles une expérience des projets similaires ?
 - Quelles sont les craintes des des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques vis-à-vis du présent projet
 - Quelles sont les dispositions à prendre pour une gestion transparente du projet
 - Comment organiser un recrutement transparent de la main-d'œuvre locale lors de la mise en œuvre du projet ?
- 32) Au titre de la gestion des litiges**
- Quelles sont les principales causes de conflits dans la localité ?
 - Comment se fait la gestion des conflits dans la localité (procédure et délai de gestion) ?
 - Existe-t-il un comité local de gestion des conflits dans la localité ?
- 33) Au titre des Violences Basées sur le Genre (VBG)**
- Quels sont les types de violences basées sur le genre au niveau des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route),

association syndicat des commerçants, des opérateurs économiques dans la localité ?

- Quel rôle peuvent jouer les associations syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association syndicat des commerçants, des opérateurs économiques dans la lutte contre les VBG ?

34) Au titre des Violences Faites aux Enfants (VFE)

- Quels sont les types de VFE dans les associations syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association syndicat des commerçants, des opérateurs économiques ?
- Quel rôle peuvent jouer les des associations syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association syndicat des commerçants, des opérateurs économiques dans la lutte contre les VFE ?

35) Au titre des pertes de biens (bâts, arbres, champs...)

- Quelles sont les précautions à prendre pour une meilleure identification des biens perdus ?
- Comment évaluer le coup des biens perdus ?

36) Au titre des modes et types de dédommagement

- Quels sont les modes et types de dédommagement possible en cas de perte de biens (en nature, en espèce, par chèque ou par transfert électronique) ?
- Quelle disposition peut-on mettre en place pour sécuriser le paiement ?
- Quelles sont les recommandations pour une meilleure prise en charge dans le dédommagement

37) Au titre des documents d'identification des PAP

- Quel type de document exiger pour le dédommagement ?
- Que faire pour les personnes sans documents d'identité ?
- Que faire en cas de personnes absente ou inconnue ?

38) Au titre de la gestion des biens acquis par don ou par héritage

- Quel type de difficultés peuvent survenir lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?
- Comment éviter les conflits lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?

39) Au titre des problèmes environnementaux et sociaux majeurs

- Existe-t-il des zones de pollution dans la localité ?
- Comment sont gérés les déchets solides et liquides dans la localité ?
- Quelles sont vos recommandations pour améliorer la salubrité et l'assainissement dans la localité ?

RÉPONSES

- Au titre des Canaux de Communication.....
- Les langues les plus parlées sont : le Malinké,
le Peulh, le Senoufo et le Français.....
 - La radio la plus écoutée est la radio
AaKan.....
 - Les réseaux téléphoniques disponibles dans
la localité sont : Orange, MTN et Moov.....
- Autres Canaux de Communication et de
Sensibilisation : les rencontres d'échanges,
le téléphone et les correspondances.....
- Au titre des besoins en Capacité.....
- Pour ce qui est des infrastructures :
- Un local pour servir de bureau.....
 - Un Entrepôt d'une capacité de 500 à 1000t
avec aire de séchage aménagée.....
- Equipements.....
- Mobiliers de bureau.....
 - Outils informatique.....
 - Moyens de transport.....
 - Unité de transformation.....
 - Intrants agricoles.....

Au titre organisationnel, il ressort des échanges que l'union dispose d'un registre de commerce, d'un récépissé de reconnaissance avec insertion dans le journal officiel et d'une déclaration d'existence fiscale.

L'union est la faitière de 27 sociétés coopératives de la région, elle est affiliée au niveau national à la fédération.

Les instances dirigeantes sont :

- Un conseil d'administration de 12 personnes
- Un conseil de médiation de 5 personnes
- Un conseil de surveillance de 4 personnes

Au titre des besoins en formation, des échanges il ressort que les besoins en formation de la coopérative sont :

- Formation des membres sur les techniques de production d'anacarde
- Formation en techniques de transformation de l'anacarde en produit semi-fini
- Formation sur l'utilisation des pesticides

Au titre de la bonne gouvernance, des échanges il ressort que l'union tient

- les rencontres de ses instances à savoir
 - + la tenue d'AG ordinaire du bureau une fois par an
 - + la tenue d'AG extraordinaire si besoin
 - + Tenue régulière des rencontres du Conseil d'Administration.

Pour un recrutement transparent, il a été recommandé de :

- Faire une large diffusion avec précision de tous les critères de recrutement
- Se référer à la structure régionale la plus compétente.

Au titre de l'accès à la terre, des échanges il ressort que la plupart des membres de l'Union sont propriétaires de leur terre d'autres exploitent des terres qui leur ont été données. Les conflits fonciers sont récurrents entre Agriculteurs et éleveurs. La plupart de ces conflits ont été réglés à l'amiable mais il adient que en

RÉPONSES

cas de non conciliation des différentes parties le dossier est transmis à la police ou à la gendarmerie pour la procédure judiciaire.

Au titre des pertes de biens (bâtis, arbres, Champ) Pour le dédommagement des PAP membres de l'union, il est préférable d'activer la procédure habituelle à savoir le dédommagement en espèces.

Au titre de la gestion des biens acquis par don ou par héritage, selon les valeurs ancestrales qui ont été légués, en l'absence du père l'aîné de la famille ou la personne désignée par les voisins perçoit le dédommagement.

Au titre des problèmes environnementaux, et notamment :

- la mauvaise gestion des emballages de pesticides
- l'utilisation abusive des engrais chimiques.
Il a été recommandé de :

- Encourager l'utilisation d'engrais biologiques

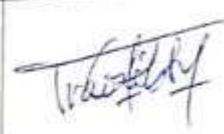
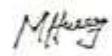
Au titre des recommandations pour la réussite du projet, on a :

- l'implication de l'ensemble des services de l'État dans la mise en œuvre du projet.

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence de KOUYATE MAMADOU qui a par la suite levé la séance à 12 H 54 minutes

Fait à H. Niagara; le 17.1.2022

Ont signé

Pour le consultant	Fonction/structure	Signature
TRADRE Check	Ingénieur des Eaux et Forêts	
Pour les associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques la Représentante des femmes	Fonction/structure	Signature
<u>Kouyate Mamadou</u>	<u>P. CA</u>	<u>07 08 72 99 56</u> 

Producteur

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION DISCIPLINE TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNEXIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE (PCRN-CI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 05/05/2022
District : NENOUËLE
Region : Folon
Département/ Localité : Minguan

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
	Kouyate Amadou	X		M	USOCOPARFO	PCA	070729956	
	Amata Koffi	X		M	USOCOPARFO	SCA	070729172	
	SAVIGRE ISSAKA	X		F	USOCOPARFO	L'ORGANISATEUR	0747576630	
	KOUYATE DJERBY	X		M	USOCOPARFO	CONSEILLER	05-05-40-5392	
	Sylla Kouss	X		M	USOCOPARFO	MEMBRE	0546342443	
	DIAKITE HOUSSIE	X		M	USOCOPARFO	MEMBRE	0702675186	
	KOFFI Paul	X		M	Consultant	Technicien agricole	0707508113	
	MA Gnessi Alass	X		F	consultant	société gus	070302 4080	
	DJERBY Kouss	X		M	Consultant	Spécialiste d'élevage	07122705	
	TRAPPE Check	X		M	Consultant	Ingénieur Eau et Forêt	058614 9726	

Procès-Verbal

DE CONSULTATION AVEC LES ASSOCIATION/SYNDICAT DES TRANSPORTEURS OU DES ROUTIERS (USAGERS DE LA ROUTE), ASSOCIATION/SYNDICATS DES COMMERÇANTS, DES OPERATEURS ECONOMIQUES

L'an deux mil-vingt-deux et le *quatorze mai* à *11* heures *18* minutes, s'est tenue dans les locaux de *la gare routière de Binignan* une rencontre d'information et d'échange entre les consultants et les associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques, dans le cadre du Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI). Cette rencontre a été présidée par *Diabate Djénissa, chef de gare*.
Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par *Mr Diabate Djénissa* la parole a été donnée aux experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Cadre Politique de Réinstallation (CPR).

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

C- BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET

(VOIR LE TABLEAU DE BORD)

D- QUESTIONNAIRE

27) Au titre des canaux de communication

- Liste des langues parlées dans la localité
- Liste des radios et télévisions les plus écoutées dans la localité
- Liste des réseaux téléphoniques de la localité
- Autres canaux de communication et de sensibilisation entre le projet et les associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques :

28) Au titre des besoins en capacités

o Pour les besoins en formation

- Quels sont les besoins en formation des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques
- Quelles sont les recommandations pour faciliter l'accès à la formation pour les associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques

o Pour les besoins en infrastructures

- **Pour les besoins en formation**
 - Quels sont les besoins en formation des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques
 - Quelles sont les recommandations pour faciliter l'accès à la formation pour les associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques
 - o **Pour les besoins en infrastructures**
 - Quels sont les besoins en infrastructure des associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
 - o **Pour les besoins logistiques**
 - Quels sont les besoins en matériels et équipements pour les associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques
- 37) **Au titre de l'accès aux crédits**
- Quelles sont les difficultés d'accès aux microcrédits ?
 - Existe-t-il des institutions de microcrédits dans la localité ?
 - Le taux d'intérêt est-il raisonnable ?
- 38) **Au titre du cadre organisationnel**
- Donner la liste des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques
 - Existe-t-il une fédération des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
 - Existe-t-il un cadre de concertation entre les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
 - Les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques sont-elles reconnues par l'administration ?
 - Quelle est la procédure de mise en place d'une organisation professionnelle ?
- 39) **Au titre de la bonne gouvernance**
- Les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ont-elles une expérience des projets similaires ?
 - Quelles sont les craintes des des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques vis-à-vis du présent projet
 - Quelles sont les dispositions à prendre pour une gestion transparente du projet
 - Comment organiser un recrutement transparent de la main-d'œuvre locale lors de la mise en œuvre du projet ?

40) Au titre de la gestion des litiges

- Quelles sont les principales causes de conflits dans la localité ?
- Comment se fait la gestion des conflits dans la localité (procédure et délai de gestion) ?
- Existe-t-il un comité local de gestion des conflits dans la localité ?

41) Au titre des Violences Basées sur le Genre (VBG)

- Quels sont les types de violences basées sur le genre au niveau des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques dans la localité ?
- Quel rôle peuvent jouer les associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques dans la lutte contre les VBG ?

42) Au titre des Violences Faites aux Enfants (VFE)

- Quels sont les types de VFE dans les associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
- Quel rôle peuvent jouer les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques dans la lutte contre les VFE ?

43) Au titre des pertes de biens (bâties, arbres, champs...)

- Quelles sont les précautions à prendre pour une meilleure identification des biens perdus ?
- Comment évaluer le coup des biens perdus ?

44) Au titre des modes et types de dédommagement

- Quels sont les modes et types de dédommagement possible en cas de perte de biens (en nature, en espèce, par chèque ou par transfert électronique) ?
- Quelle disposition peut-on mettre en place pour sécuriser le paiement ?
- Quelles sont les recommandations pour une meilleure prise en charge dans le dédommagement

45) Au titre des documents d'identification des PAP

- Quel type de document exiger pour le dédommagement ?
- Que faire pour les personnes sans documents d'identité ?
- Que faire en cas de personnes absente ou inconnue ?

46) Au titre de la gestion des biens acquis par don ou par héritage

- Quel type de difficultés peuvent survenir lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?
- Comment éviter les conflits lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?

47) Au titre des problèmes environnementaux et sociaux majeurs

- Existe-t-il des zones de pollution dans la localité ?
- Comment sont gérés les déchets solides et liquides dans la localité ?
- Quelles sont vos recommandations pour améliorer la salubrité et l'assainissement dans la localité ?

RÉPONSES

.....
.....

REPOUSES

Au titre des travaux de communication, les échanges ont révélé que:

- Les langues les plus parlées sont: le Haïnké, le Français, le Peulh, le Nyanga et Senufo
- La radio la plus écoutée est la Radio Dakar. Elle émet sur la fréquence FM 89,6.

En ce qui concerne la télévision, la TNT n'est pas encore disponible dans la localité. La population a accès à la RTI par le biais de la société CANAL+.

Au titre des besoins en Capacité des chauffeurs

- Pour les formations, les besoins exprimés sont:
 - * Formation en tenue d'un carnet de bord.
 - * Bonnes attitudes d'un conducteur.

Pour les responsables et membres du bureau syndical, les besoins en formations sont:

- * Gestion financière
- * Gestion Coopérative
- * Formation à l'utilisation des Outils informatiques

Les besoins en équipements sont:

- Equiper en mobilier de bureau le siège de la fédération des organisations de transporteurs
- Informatiser les guichets

Au titre de l'accès aux crédits, des échanges il ressort que aucune banque / Institutions financière n'est présente à Hinignan. Les garanties / cautions exigées par les banques situées à Odienne sont trop élevées. Le taux d'intérêt excellent entre 10% et 13%.

Il a été recommandé de :

- Ouvrir au moins une banque à Hinignan.
- Réduire le taux d'intérêt sur les crédits à 8%

Au titre du Cadre Organisationnel, les échanges ont révélé qu'il existe une fédération regroupant l'ensemble des associations des transporteurs de la région du Folon. Il existe également un cadre de concertation formel entre les différents acteurs.

Au titre de la Gestion des litiges dans le secteur du transport.

Les échanges ont révélé que les principales causes de litige dans ce secteur sont :

- la perte des bagages
- les accidents de circulation

Au niveau de la communauté, les conflits les plus récurrents sont :

- des conflits agriculteurs - éleveurs.

La gestion de ces conflits se fait de l'amiable auprès des autorités coutumières et religieuses

Au titre des violences basées sur le genre (VBG) des échanges il ressort que les formes de violences rencontrées dans le secteur du transport sont :

- les violences physiques
- les violences morales.

Il a été recommandé de sensibiliser les acteurs du secteur du transport sur les droits de la femme et les conséquences des VBG.

Au titre des Violences Faites aux Enfants, il ressort des échanges que depuis que le Conseil National des Droits de l'homme est présent dans la localité aucun enfant ne

travail dans le secteur du transport.

Au titre des pertes de biens (Batis, arbres, champs) les précautions à prendre pour une meilleure identification des populations sur l'activité d'identification des biens perdus est :

- la communication et sensibilisation des populations sur l'intérêt du projet pour la Communauté.

L'implication des services techniques et des autorités coutumières dans le processus d'identification et d'évaluation des biens.

L'évaluation du coût des biens perdus est faite par la direction régionale de l'agriculture.

Au titre des documents d'identification des PAP les documents exigés pour le dédommagement sont : la photocopie de la pièce d'identité ou l'attestation d'identité. En cas d'absence, il faudrait exiger une procurator. Pour les personnes décédées, les biens impactés ~~sont~~ appartiennent aux ayants droit.

Au titre de la gestion des biens acquis par don ou par héritage, les échanges ont été

que aucune difficulté ne peut survenir si l'héritier est identifié et accepté par la famille. Pour éviter les conflits lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage, il faut impliquer les autorités coutumières, spirituelles et religieuses.

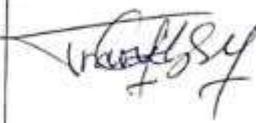
Au titre des problèmes environnementaux, les échanges ont révélé l'existence d'un système de gestion des déchets dans la localité, coordonné par la mairie. Pour ce qui est des déchets liquides et excrétaux, la principale difficulté est l'absence de camion vidangeur dans la région. Il a été recommandé de :

- Voter les syndicats de transporteurs en camion vidangeur.
- Sensibiliser la population sur les bons réflexes en matière d'hygiène et assainissement.

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence de DIABATE Djemissa qui a par la suite levé la séance à 12h26 minutes

Fait à Mningana; le 14.12.2022

Ont signé

Pour le consultant	Fonction/structure	Signature
TRAORE Cheick	Ingenieur des Eaux et Forêt	
Pour les associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques la Représentante des femmes	Fonction/structure	Signature
Diabate Djemissa	Syndicat des Transport	

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION DÉMOCRATIQUE TRAVAIL

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCRN-C)

ÉLABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRÉSENCE

Date : 11/05/2022
District : DENGUELE
Région : FOLON
Département/Localité : Mraignan.

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
1	Diabate Jjanissa	X		M	Syndicat chef Tendoussie de gear		0744146 69.67	
2	Sinley Koumba	X		M	gerant de la coopérative	gerant	07072968 54	
3	Koumou Koumba	X		M	Syndicat	secrétaire	07493710 47	
4	Koumou Sergane	X		M	Syndicat	Membre	074710 3140	
5	Bekouyoko Harissa	X		F	Syndicat	membre	05052577 86	
6	Diabate SINWARI	X		M	syndicat	Membre	05052203 32	
7	MAHABOU	X		M	Syndicat	Membre	074461140 70	
8	Toure Vannoussa	X		M	Biclatise syndicat	Bibliothécaire	07075680 07567260	
9	TRAORE Check	X		M	Consultant	Ingénieur des eaux et forêts	058614 7226	
10								

1.1. Procès-verbal de restitution pour la région de Folon, département de Minignan

Procès-Verbal

DE RESTITUTION DE LA MISSION DE COLLECTE DE DONNEES AVEC LES PARTIES
PRENANTES DE.....MINIGNAN.....

L'an deux mil-vingt-deux et le dix-sept mai à 15 heures 19 minutes, s'est
tenue dansles locaux de la préfecture.....une
rencontre d'information et d'échanges entre les consultants et les acteurs et les parties prenantes
dans le cadre du Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord
de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI).

Cette rencontre a été présidée par AKERD Bilié Secr de la
Préfecture de Minignan.

Etaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par M. AKERD Bilié
..... la parole a été donnée aux consultants pour situer le contexte de la
mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission
s'inscrit dans le cadre de l'élaboration des documents :

- **Cadre Politique de Réinstallation (CPR)**

Les échanges ont porté sur les points suivants :

- A. Synthèse des préoccupations et suggestion ressorties lors des échanges avec les parties prenantes
- B. Réaction/contributions des participants
- C. suggestions et recommandations formulées par les participants

A) Au titre de la synthèse des préoccupations et
suggestion lors des échanges avec les parties
prenantes il ressort que :
- Les conditions de travail ne sont pas bonnes
Les services techniques manquent de :
- Matériel de travail (Ordinateur, imprimante
et mobiliers de bureau)
- Matériel roulant

- de budget de fonctionnement.
- Pour la lutte contre les V.B.G. il a été recommandé de poursuivre la sensibilisation auprès de la population.
- En ce qui concerne l'employabilité des jeunes il a été recommandé de
- Créer des centres de formation dans la localité
 - Accompagner financièrement les jeunes dans la réalisation des A.G.R.

Au titre de l'accès aux crédits, l'ensemble des acteurs ont relevé l'absence de banque à Hinignan. Il ressort également de échanges que les taux d'intérêt sur les prêts sont trop élevés. Les acteurs ont souhaité une réduction du taux d'intérêt de (10% - 8%)

Au titre de l'accès aux services sociaux de base, des échanges il ressort que :

Pour la santé ; les centres de santé doivent être équipés (Ambulance, amélioration du plateau technique, création de service spécialisés)

- Pour l'accès à l'eau potable, il a été recommandé de :
- Subventionner le coût du branchement.
 - Curer le barrage.
 - Accroître la capacité de rétention du barrage.
 - Réaliser 15 Km de raccordement.
 - Réaliser au moins 3 forages.

Pour l'accès à l'éducation, il a été recommandé de :

- Normaliser les écoles.
- Construire des cantines scolaires.
- Recruter plus de personnel enseignant.

Pour l'accès à l'énergie, la principale difficulté relevée est le manque de personnel à la CIE de Minignan, à cela s'ajoute le vieillissement du réseau électrique et les coupures intempestives d'électricité.

Au titre de l'accès à la terre agricole, des échanges il ressort que les modes d'accès

Résultats

à la terre sont: le don et le prêt. Les femmes ne sont pas propriétaires terriennes mais par les liens du mariage elles ont accès à la terre. Il a été recommandé:

- Mettre en place des coopératives féminines de production agricole afin d'améliorer l'accès à la terre pour les femmes.
- Améliorer les bas-fonds afin d'accroître la disponibilité des terres agricoles.

Au titre de la Gestion des conflits, les échanges ont relevé que les conflits entre Agriculteurs et éleveurs sont les plus courants.

- Il a été recommandé de renforcer les capacités des Comités locaux de Gestion des Conflits.
- Aménager des aires de pâturages.

Au niveau du secteur agricole, les principales difficultés relevées sont:

- La fluctuation du calendrier agricole.
- La forte dégradation des sols.
- Coût élevé des intrants.

- ~~11/11/2014~~
- Le taux d'alphabétisme très faible des producteurs
 - Le faible niveau d'organisation des producteurs
 - La mauvaise utilisation des pesticides.
 - Faible effectif du personnel des structures d'encadrement.

Il a été recommandé de :

- Vulgariser les revenus améliorés de cycle court
 - Aménager les bus fonds.
 - Créer des points de vente des intrants dans la localité
 - Créer des centres d'alphabétisation au profit des producteurs
 - Sensibiliser les producteurs sur les normes d'utilisation des pesticides.
 - Accroître les effectifs du personnel des structures d'encadrement.
 - Former les agents sur les contrôles phytosanitaires
- Au titre du dédommagement des biens impactés des échanges, il ressort que ce la faveur.

RECOMMANDATIONS

du projet de construction du CHR de Minignan
une commission spécifique se sera mise en
place. Toutefois, il a été recommandé de :

- Impliquer les services techniques et les
autorités coutumières dans le processus
d'identification et de dédommagement
des PAP.

B. Réactions / Contributions des participants

En guise de contributions des participants :

- Augmenter des bâtiments et/ou réhabiliter les
bâtiments pour abriter les directions Régionales
des Résidences des Complexes Socio-éducatifs.

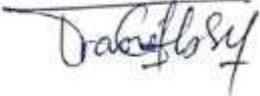
C. Suggestions et Recommandations formulées par les participants.

- Envoyer les correspondances au moins une
semaine avant la collecte des données.
- Envoyer les questions aux secteurs avant
les Entretiens.
- doter l'hôpital Général d'un incinérateur

Ces recommandations ont été validées en présence de A.K.E. BO Bile'
 qui par la suite a levé la séance à 17...heures 15 minutes.

Fait à Miingnan 17.1.2022

Ont signé

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
TRAORE Check	Ingenieur des Eaux et Forets	
Pour les Représentants des participants	Fonction/structure	Signature
AKE BO Bile'	SG 1 Préfecture Miingnan	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
 L'ANCIENNE CÔTE D'IVOIRE

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
 LA CÔTE D'IVOIRE (PERNCE)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 17.05.2022
 District : KENOUOU
 Region : FOLON
 Departement : Localite : Minignan

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		SEXE	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
01	AKEBO BIE	X		M	Prefecture MINIGNAN	SG-1	0709916110	[Signature]
02	TRAORE Ched	X		M	Consultant	-	0586169776	
03	DAHANI HOSBO	X		M	Consultant		0748921609	[Signature]
04	Mme Gressi Akozo	X		F	consultante		0703024080	[Signature]
05	KONE KIDOU	X		M	Prefecture de Minignan	chef Cab.	070003756	[Signature]
06	KANERKOFF A	+		M	DE MINANDE (Agriculture)	DR-Folon	01 01 60 30-30	[Signature]
07	CISE SOUMBA	+		M	MIFFE D.R.	DR-Folon	07074732 30	[Signature]
08	KONE DARLA	+		M	Prefecture Minignan	attaché de Finances	0205945415	[Signature]
09	TEFLAN ERIC DANIEL	+		M	Commissariat de Police	Procédurier officier	070908710	[Signature]
10	KANE KOFFI Paul	+		M	Consultant	-	07992813	[Signature]

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

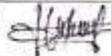
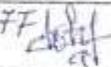
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNEXIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 17/05/2022
District : BÉNGUÉ
Région : Ivoire
Département/ Localité : Minignan

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
11	Dialate romastu		X	M	CNDH	officier	070779162	
12	DOSSO ARBOUAYE		X	M	DRENA	SG	0707710187	
13	Doh Clement Ferdinad		X	M	Préfecture	Garde des Sceaux Préfecture	0700633377	

Photos des consultations publiques réalisées de la région de Folon, département de Minignan

<p><i>Photo1 : entretien avec le Secrétaire Général de la préfecture de Minignan (région du Folon)</i></p>	<p><i>Photo 2: entretien avec le Secrétaire Général de la mairie de Minignan</i></p>
	
<p>Source : N'DRI KOFFI PAUL</p>	<p>Source : N'DRI KOFFI PAUL</p>
<p>Photos des entretiens avec les ONGs et Associations des Femmes de Minignan</p>	
<p><i>Photo 3 et 4:Entretien avec le groupe des femmes de Minignan</i></p>	
	
<p>Source : N'DRI KOFFI PAUL</p>	

Photos des consultations publiques réalisées de la région de Bounkani, département de Bouna

<p>Photo 7 : Consultation avec les autorités religieuses de Bouna. L'imam de Bouna, personnalité debout au milieu.</p>	<p>Photo 8: Consultation avec les ONG et associations de femmes de Bouna</p>
	
<p>Source : BASSOLE Jules, 15/05/2022</p>	<p>Source : BASSOLE Jules, 15/05/2022</p>
<p>Photo 7: Consultation avec les ONG et associations de jeunes de Bouna</p>	<p>Photo 8: Consultation avec les personnes vulnérables de Bouna.</p>
	
<p>Source : SEONI Lota, 13/05/2022</p>	<p>Source : SEONI Lota, 13/05/2022</p>

Photos des consultations publiques réalisées dans la région de Tchologo, département de Ferkessedougou

<p>Photo 1 : Prise de contact avec Mr le Prefet de Ferkessedougou</p>	<p>Photo 2 : Entretien avec le secrétaire general de Ferkessedougou</p>
	
<p>Source : OUALI Yendou 13/05/2022</p>	<p>Source : OUALI Yendou 13/05/2022</p>
<p>Photo 3 :Entretien avec Mr le secretaire general de la mairie de Ferkessedougou</p>	<p>Photo 4: Rencontre avec le representant de l'ANADER</p>
	
<p>Source : OUALI Yendou 13/05/2022</p>	<p>Source OUALI Yendou 13/05/2022</p>

Photos des consultations publiques réalisées de la région de Bagoué, département de Boundiali

<p>Photo 1 : Entretien avec Mme la SG de la Préfecture de Boundiali (Personnalité assises habillée en tenue militaire kaki)</p>	<p>Photo 2 : Entretien avec le conseil municipal de la mairie de Boundiali en présence du Secrétaire Général de la mairie (Personnalité située au milieu en veste)</p>
	
<p>Source : BAKO David, 13/05/2022</p>	<p>Source : BAKO David, 13/05/2022</p>
<p>Photo 3 : Séance d’entretien le Coordonnateur technique de la Direction régionale de l’agriculture et du développement rural de Boundiali (Deuxième personne à droite de la photo)</p>	<p>Photo 4 : Photo de groupe avec le Directeur régional de l’agriculture et du développement rural de Boundiali (Troisième personne à gauche de la photo)</p>
	
<p>Source : BAKO David, 13/05/2022</p>	<p>Source : BAKO David, 13/05/2022</p>

Photos des consultations publiques réalisées de la région de Poro, département de Korhogo

<p>Photo 1 : Entretien avec SYNTHÈSE DES CONSULTATIONS DES PARTIES PRENANTES AVEC LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER de KORHOGO</p>	<p>Photo 2 : Entretien avec Le Directeur Régionale DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE, DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DU SERVICE CIVIQUE de KORHOGO</p>
	
<p>Source : APPAGNI N'DA</p>	<p>Source : APPAGNI N'DA</p>
<p>Photo 3 : Entretien avec la presse la Radio Pelefero Gon de KORHOGO</p>	<p>Photo 4 : Entretien avec le Secrétaire Général de la Préfecture de KRHOGO</p>
	
<p>Source : APPAGNI N'DA</p>	<p>Source : APPAGNI N'DA</p>
<p>Photo 5 : Entretien avec le CHEF CANTON de KORHOGO</p>	<p>Photo 6 : Entretien avec les Associations des Jeunes de KORHOGO</p>

Photos des consultations publiques réalisées de la région de KABADOUGOU, département de Odienné

<p>Photo 2: Entretien avec le Préfet d'Odienné, personnalité habillée en tenue militaire (kaki) à gauche</p>	<p>Photo 3 : Entretien avec les responsables de la mairie</p>
	
<p>Source : GBA Jean-Eudes, 13/05/2022</p> <p>Photo 3 : Consultation avec les autorités coutumières d'Odienné. Le chef canton, quatrième personnalité de la gauche vers la droite</p>	<p>Source : GBA Jean-Eudes, 15/05/2022</p> <p>Photo 4 : Consultation avec les associations et syndicat des agriculteurs et éleveurs</p>
	
<p>Source : GBA Jean-Eudes, 14/05/2022</p>	<p>Source : GBA Jean-Eude ; 15/05/2022</p>

1.2. Photos des consultations publiques réalisées de la région de Folon, département de Minignan

<p><i>Photo1 : entretien avec le Secrétaire Général de la préfecture de Minignan (région du Folon)</i></p>	<p><i>Photo 2: entretien avec le Secrétaire Général de la mairie de Minignan</i></p>
	
<p>Source : N'DRI KOFFI PAUL</p>	<p>Source : N'DRI KOFFI PAUL</p>

Photos des entretiens avec les ONGs et Associations des Femmes de Minignan

Photo 3 et 4:Entretien avec le groupe des femmes de Minignan

	
<p>Source : N'DRI KOFFI PAUL</p>	

<p><i>Photo 5: Une vue du groupe jeunes de Minignan</i></p>	<p><i>Photo 6: photo de famille avec le Directeur de la SODECI de Minignan (2ème personnalité de la droite vers la gauche)</i></p>
---	--



Source : N'DRI KOFFI PAUL

Photo 7 : photo de famille avec le Directeur de la femme de la famille et de l'enfant de Minignan (personnalité en costume au milieu)



Source : N'DRI KOFFI PAUL

Photo 8 : photo de famille avec le Directeur de régional de l'Agriculture de Minignan (personnalité au milieu)



Source : N'DRI KOFFI PAUL

Photo 8 : photo de famille avec le Directeur de l'Emploi de Minignan (personnalité au milieu)



Source : N'DRI KOFFI PAUL

Photo 9 : photo de famille avec le Docteur de l'Hôpital General de Minignan (personnalité en Blouse blanche)



Source : N'DRI KOFFI PAUL



Source : N'DRI KOFFI PAUL

Entretien avec les autorités coutumières de Minignan

Photo 10-11: Entretien avec les autorités coutumières de Minignan



Source : N'DRI KOFFI PAUL

Photo 12 : photo de famille avec le Commandant en second de la Gendarmerie de Minignan (personnalité en tenue militaire)

Photo 13 : photo de famille avec le groupement des Syndicats des Transporteurs de Minignan



Source : N'DRI KOFFI PAUL

Source : N'DRI KOFFI PAUL

Photo 16 : photo de famille avec les producteurs d'anacardes de Minignan

Photo 18 : photo de famille avec Un groupement de Coopératives d'agriculteurs d'anacardes de Minignan



Source : N'DRI KOFFI PAUL

Source : N'DRI KOFFI PAUL

2. REGION DE BOUNKANI DEPARTEMENT DE BOUNA

2.1. Procès-verbaux des consultations avec les parties prenantes de Bouna

Procès-Verbal

DE CONSULTATION AVEC LES ORGANISATIONS/ASSOCIATIONS DES JEUNES

DEBOUNA.....

L'an deux mil-vingt-deux et le vendredi 13 mai à 14 heures 12 minutes, s'est tenue dans les locaux de la salle de réunion de la mairie de Bouna une rencontre d'information et d'échanges entre les consultants et les organisations/association des jeunes dans le cadre du **Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)**.

Cette rencontre a été présidée par Monsieur Cisse Ibrahim
président des jeunes de Bouna

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par M. Cisse Ibrahim, la parole a été donnée aux consultants pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du **Cadre Politique de Réinstallation (CPR)**

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

A. BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR LE TABLEAU DE BORD)

B. QUESTIONNAIRE

1) Au titre des canaux de communication

- Liste des langues parlées dans la localité
- Liste des radios et télévisions les plus écoutées dans la localité
- Liste des réseaux téléphoniques de la localité
- Autres canaux de communication et de sensibilisation des jeunes : moyens de communication entre le projet et les jeunes

2) Au titre des besoins en capacités

• Pour les besoins en formation

- Quels sont les besoins en formation pour les jeunes de la région (donner les filières de formation prioritaire) ?
- Existe-t-il des centres de formation dans la région ?
- Quelles sont les suggestions/recommandations pour faciliter l'accès à la formation des jeunes

• Pour les besoins en infrastructures

- Quels sont les besoins en infrastructure pour les jeunes ?

• Pour les besoins logistiques

- Quels sont les besoins en matériels et équipements pour les jeunes ?

3) Au titre de l'accès aux services sociaux de base

o Pour l'accès à la santé

- Que pensez-vous de la prise en charge médicale dans la localité ?
- Le nombre de centres de santé est-il suffisant ?

Procès-Verbal

DE CONSULTATION AVEC LES ORGANISATIONS/ASSOCIATIONS DES JEUNES

DE BOUNA

L'an deux mil-vingt-deux et le Vendredi 23 mai à 14 heures 12 minutes, s'est tenue dans les locaux de la salle de réunion de la maison de jeunes une rencontre d'information et d'échanges entre les consultants et les organisations/association des jeunes dans le cadre du **Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)**.

Cette rencontre a été présidée par Monsieur Cisse Ibrahim
président des jeunes de Bouna

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par M. Cisse Ibrahim, la parole a été donnée aux consultants pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du **Cadre Politique de Réinstallation (CPR)**

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

A. BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR LE TABLEAU DE BORD)

B. QUESTIONNAIRE

1) Au titre des canaux de communication

- Liste des langues parlées dans la localité
- Liste des radios et télévisions les plus écoutées dans la localité
- Liste des réseaux téléphoniques de la localité
- Autres canaux de communication et de sensibilisation des jeunes : moyens de communication entre le projet et les jeunes

2) Au titre des besoins en capacités

• Pour les besoins en formation

- Quels sont les besoins en formation pour les jeunes de la région (donner les filières de formation prioritaire) ?
- Existe-t-il des centres de formation dans la région ?
- Quelles sont les suggestions/recommandations pour faciliter l'accès à la formation des jeunes

• Pour les besoins en infrastructures

- Quels sont les besoins en infrastructure pour les jeunes ?

• Pour les besoins logistiques

- Quels sont les besoins en matériels et équipements pour les jeunes ?

3) Au titre de l'accès aux services sociaux de base

○ Pour l'accès à la santé

- Que pensez-vous de la prise en charge médicale dans la localité ?
- Le nombre de centres de santé est-il suffisant ?

- Les centres de santé sont-ils bien équipés ?
- o **Pour l'accès à l'éducation**
 - Quelles sont les difficultés du système éducatif (le nombre d'écoles, la capacité des salles de classe, le cout des manuels scolaires, cout de la scolarité) ?
 - Le personnel enseignant est-il suffisant et qualifié ?
- o **Pour l'accès à l'eau et l'assainissement**
 - Quelles sont les difficultés d'accès à l'eau dans la localité ?
 - Quel est l'état du réseau d'assainissement pluvial dans la localité
- o **Pour l'accès à l'électricité**
 - Quelles sont les difficultés d'accès à l'électricité dans la localité ?
 - Quelles sont les sources d'énergie utilisées dans la localité (CIE, panneaux solaires, bois de chauffe, lampe torche...).
 - Quelles sont les heures de couverture en électricité (CIE) dans la localité ?
 - L'électricité couvre-t-elle tous les quartiers de la localité ?
 - Quels sont les besoins en éclairage public de la localité ?
- 4) **Au titre du cadre organisationnel**
 - Donner la liste des ONG et associations des jeunes
 - Existe-t-il une faitière des organisations des jeunes ?
 - Existe-t-il un cadre de concertation entre les organisations des jeunes ?
 - Les organisations des jeunes sont-elles reconnues par l'administration ?
 - Quelle est la procédure de mise en place d'une organisation professionnelle ?
- 5) **Au titre de la bonne gouvernance**
 - Les jeunes ont-ils une expérience des projets similaires ?
 - Quelles sont les craintes des jeunes vis-à-vis du présent projet
 - Quelles sont les dispositions à prendre pour une gestion transparente du projet
 - Comment organiser un recrutement transparent de la main-d'œuvre locale lors de la mise en œuvre du projet ?
- 6) **Au titre de la disponibilité des terres**
 - Les terres sont-elles disponibles dans la localité ?
- 7) **Au titre du mode d'acquisition des terres**
Quelle est la procédure d'acquisition des terres dans la localité ?
- 8) **Au titre de la sécurisation foncière**
Quelle est la procédure de sécurisation des terres
- 9) **Au titre des conflits récurrents**
Quels sont les conflits les plus fréquents dans la localité ?
- 10) **Au titre de la gestion ou de la résolution des conflits**
 - Quelles sont les principales causes de conflits dans la localité ?
 - Comment se fait la gestion des conflits dans la localité (procédure et délai de gestion) ?
 - Existe-t-il un comité local de gestion des conflits dans la localité ?
 - Quels sont les acteurs qui interviennent dans la résolution des conflits ?
- 11) **Au titre des critères de vulnérabilités**
Quels sont les critères qui permettent d'apprécier la vulnérabilité d'un individu ?
- 12) **Au titre de la mercuriale des prix fixés pour les arbres**

- Existe-t-il une mercuriale fixant le prix des arbres comme base référentielles pour le dédommagement ?
- 13) Au titre des AGR les plus pratiquées par les jeunes**
- Quelles sont les activités les plus pratiquées par les jeunes
 - Quelles difficultés rencontrent-ils dans ces activités ?
- 14) Au titre de l'impact de la Covid 19 sur les AGR pratiquées par les jeunes**
Quels sont les impacts de la covid 19 sur les activités des jeunes ?
- 15) Au titre de l'accès à la terre**
- Les jeunes ont-ils facilement accès à la terre dans la localité ?
 - Quelle est la démarche pour obtenir une terre dans la localité ?
 - Quel est le coût de la terre dans la localité ?
- 16) Au titre des Violences Basées sur le Genre (VBG)**
- Quels sont les types de violences basées sur le genre dans la localité ?
 - Quel rôle peuvent jouer les jeunes dans la lutte contre les VBG ?
- 17) Au titre des Violences Faites aux Enfants (VFE)**
- Quels sont les types de VFE dans la localité ?
 - Quel rôle peuvent jouer les jeunes dans la lutte contre les VFE ?
- 18) Au titre des pertes de biens (bâti, arbres, champs...)**
- Quelles sont les précautions à prendre pour une meilleure identification des biens perdus ?
 - Comment évaluer le coup des biens perdus ?
- 19) Au titre des modes et types de dédommagement**
- Quels sont les modes et types de dédommagement possible en cas de perte de biens (en nature, en espèce, par chèque ou par transfert électronique) ?
 - Quelle disposition peut-on mettre en place pour sécuriser le paiement ?
 - Quelles sont les recommandations pour une meilleure prise en charge dans le dédommagement
- 20) Au titre des documents d'identification des PAP**
- Quel type de document exiger pour le dédommagement ?
 - Que faire pour les personnes sans documents d'identité ?
 - Que faire en cas de personnes absente ou inconnue ?
- 21) Au titre de la gestion des biens acquis par don ou par héritage**
- Quel type de difficultés peuvent survenir lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?
 - Comment éviter les conflits lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?

RÉPONSES

Au titre des canaux et moyens de communication les participants ont recommandé d'échanger et d'utiliser le canal de l'administration publique pour échanger avec leur structure. Ils ont également souligné d'échanger avec eux à travers la radio :

La voix de la Savane fréquence (101.8 FM)
la radio AL-Bayane (96.0) et la radio Boukani FM (106.1 FM) pour les besoins d'échanges, de communication et de sensibilisation.

Ils ont aussi recommandé le canal des réseaux sociaux pour passer les informations.

Au titre des langues les plus utilisées dans la localité les participants ont énuméré les langues suivantes : Koulango, malinké et lobari. Il recommande que ces langues soit utilisées pour les communiqués, les informations et les sensibilisations.

Au titre des téléphonies mobiles disponibles dans la localité, les jeunes

ont cités les réseaux MTN, Orange CI et Moov qui sont fonctionnels dans la région.

Il recommande non seulement des canaux pour les besoins de communication avec les jeunes

- Améliorer la qualité du service offert (appel, connexion internet...)

- Réduire le coût de la communication (Appel et connexion internet)

Au titre des besoins en ^{renforcement des} capacité
Les participants ont évoqués les besoins en formation en entrepreneuriat (élevage, agriculture, commerce, maraîchage et en informatique). Il recommande un renforcement en capacité dans les villes (formation et accompagnement technique, financement)

- * pour les infrastructure il recommande la ~~coût~~ réhabilitation du foyer des jeunes la construction d'un centre de formation en AGR

Au titre de l'accès aux services sociaux

de base,

* Pour l'accès à l'eau les jeunes jugent l'offre insuffisante du fait de l'augmentation de la population. Il souligne également la cherté du branchement au réseau d'eau potable. Il recommande l'extension du réseau de distribution pour les ménages en besoin, subventionner le coût du branchement au réseau de distribution d'eau potable.

* Pour l'accès à l'électricité, les jeunes trouvent également le coût élevé et aussi une extension du réseau électrique. Il recommande :

- Réduire le prix au kilo-watt à un coût social.

- Étendre le réseau électrique pour les ménages sans le besoin.

* Pour l'école ils jugent les infrastructures insuffisantes et la cherté de l'école (prix de scolarité, fourniture, frais autres)

Il recommande :

- La construction de plus d'infrastructure
 - Instaurer la cantine scolaire
 - La réduction des frais de scolarité
 - Améliorer les conditions de réceptions dans les écoles (Kappatame, Hall d'attente)
- S'agissant de la santé, les participants ont évoqué le manque de personnel, d'infrastructure sanitaire, le coût élevé des soins. La lenteur dans la réalisation des infrastructure sanitaire (CHR Bouna)
- 2) L'insuffisance d'équipement dans les hôpitaux
- Pour cela ils recommandent de
- Le recrutement de personnel de santé et spécialisés
 - La construction d'infrastructure de santé répondant au norme
 - Réduire le coût de l'accès aux soins de santé
 - Doter les hôpitaux d'équipement sanitaire et matériels de soins
 - Faire un plaidoyer au ministère de la

Construction et de l'urbanisation pour accélérer la construction des infrastructures
- rendre disponibles les produits à un coût abordable.

Au titre de la disponibilité des terres, les participants ont souligné pour la réalisation des infrastructures communautaires les terres peuvent être disponibles à la recommandation meannais de toujours négocier avec les propriétaires terriens tout en les proposant un dédommagement à la hauteur du bien cédé.

Au titre de l'accès à la terre, les jeunes ont accès à la terre dans la zone du projet pour la mise en œuvre de leur activité génératrice de revenus.

Ils peuvent être propriétaires de ses terres (même en héritage). Il a été recommandé de :

- faciliter aider les jeunes à sécuriser leur terre.

- Encourager les jeunes à l'exploitation judicieuse des terres à leur disposition (rentabilité économique)

Au titre du mode d'acquisition des terres les jeunes ont cités les possibilités ci-après

- Acquisition par héritage

- Acquisition par don

- Acquisition par achat

Au titre de la reconnaissance

Il a été recommandé pour tout mode d'occupation des terres s'adresser aux chefs coutumiers pour la validation de la requête après avoir obtenu l'accord des lignages qui détiennent la terre. Après cette étape suit la voie administrative (Mairie et Service technique).

Au titre des conflits les participants ont cités les conflits les plus fréquents qui sont les conflits agriculteurs et éleveurs. Donc la principale cause est la destruction des cultures par les animaux sauvages (cheptel)

c'est la non blésage des couloirs de transhumance,
la non délimitation des espaces de pâtures,
l'élevage intensif, les conflits agriculteurs-agriculteurs
qui ont pour principale cause les désaccords
sur les limites des terres cultivables et cultivées

Il a été recommandé :

- définir et baliser les couloirs de transhumance
- définir et délimiter les couloirs de pâturage
- sédentariser les éleveurs (élevage intensif)
- Encourager les agriculteurs à avoir un
titre foncier (sécurisation de leur terre)
- privilégier le règlement à la miabbe.

Au titre des critères de vulnérabilité
il est ressorti des échanges que les
orphelins, les femmes seules, femmes
sans emplois, les personnes en situation
d'handicap, les jeunes sans emploi
les personnes âgées sont considérés comme les
personnes vulnérables.

Il a été recommandé au cas où ses
personnes sont impactées par ce projet

par il serait judicieux de proposer une indemnisation plus avantageuse pour ces personnes.

Au titre de l'impact du COVID 19 sur les activités économique menées par les jeunes, il est ressorti des échanges que l'on enregistre une forte baisse des échanges entre Bona et les pays voisins l'augmentation du prix des marchandises et produits agricoles (intrants agricole)

Il est recommandé pour minimiser l'impact du COVID 19 :

- Continuer les efforts de lutte contre la COVID en mettant en application des mesures barrière, l'utilisation du gel alcoolique pour le lavage des mains et des caches ~~des~~ pour un port régulier de masques

- Encourager les populations à se faire vacciner en mettant en place une communication efficace à ce effet

Au titre des activités génératrice

de revenus les plus pratiques les participants ont cités l'élevage, l'artisanat, l'agriculture maraîchage, le transport et le commerce.

Pour booster ces activités il est recommandé :-

- la formation dans les nouvelles techniques agricoles

- faciliter l'accès aux crédits

- disponibiliser les intrants

- Construction et aménagement des retenues d'eau pour faciliter l'activité de maraîchage

Au titre des violences basées sur le genre, les échanges ont fait ressortir l'existence des cas suivants :-

- Violence verbale

- Mariages forcés ou précoces

- Orsation

- Violence physique

- partage inégal en défaveur de la gente féminine

- choix préférentiel pour l'éducation des garçons

- partage inégal de l'héritage

- La faible implication des femmes dans la prise de décision (coutumières, religieuses et sociales)

Il a été recommandé de :

- Sensibiliser les populations sur les mauvais cas
font de ces VBG pour une prise de conscience

- Encourager la dénonciation des cas
et punir les auteurs.

- programme de prise en charge des victimes
et dénonciateurs de cas de VBG

Le titre des VFE il ressort des
échanges qu'il y a des cas de :

- la maltraitance des enfants

- Déscolarisation des filles pour des raisons
liées à la pauvreté

- Les mariages forcés ou précoces

- Les grossesses précoces

- Les enfants orphelins

- Les enfants talibés

- Enfants travailleurs (garagiste)

Il a été recommandé de sensibiliser
les populations les VFE

Création de centre d'accueil pour les
Victime des VCE dans le but de faciliter
leur réinsertion dans la vie sociale.

Au titre des pertes de biens
(bâtisse, arbre, champ) les participants
de la réunion ont au projet d'indemniser
~~les indemnités~~ proposées de revenir
à la hausse les indemnités proposées.
Pour les personnes vulnérables proposées
une indemnité spécifique.

Au titre du mode et type de dédommagement
les échanges ont fait ressortir que pour la
perte terre, la compensation souhaitée soit
en nature (terre contre terre).

Pour les pertes de bâtisse et d'arbre, la
compensation souhaitée est celle en espèce.
La formule, la plus ^{recommandée} courante est la procédure
main à main.

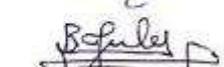
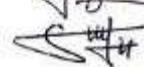
Au titre des documents d'identification
les jeunes ont souhaités l'utilisation
des documents tel que CNI, extraits de

naissance, carte d'électeur, carte cadastrale
pour le recensement des personnes impactées et
qui doivent recevoir une invitation.
Au titre des biens acquis par
héritage ou par don, il a été recommandé :
a d'associer les personnes ressources telle
que les autorités coutumières et religieuses
et les représentants de la famille concernée
pour la désignation d'un seul mandataire

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence de Cissé Ibrahim, qui a par la suite levé la séance à 15 h 45

Fait à BOUAKRA le 13/05/2022

Ont signé

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
THIOMBIANO Abdoumane	Consultant	
BASSOLE Jules	consultant	
SEONI LETA	consultant	
Pour les Représentants des jeunes	Fonction/structure	Signature
<u>Cissé Ibrahim</u>	Président des Jeunes	
<u>Cissé Soukito</u>	Délégué en SCI	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA COTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 13/05/2022
District : ZANZAN
Région : BOU NKANI
Département/ Localité : BOUNA

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
1	Cissé Ibrahim		X	M	Jeunesse Communale	Président	07-4952 80-00	
2	Cissé Soufiane		X	M	CNJCI	Délégué	07-0926 15-25	
3	Bamba Moumouni		X	M	CNJCI	S.G	05-05-3517 70	
4	VIMBOU ABEL MAURICE		X	M	CNJCI	AR	05-45-65 03-08	14PM
5	DAH EY ANALYSA	X		F	JN	Membre	07-2233 12-87	
6	BAMBA ABDOURAMANE	X		M	Jeunesse	membre	05-0478 94-46	
7	BAMBA BAHARI	X		M	Jeunesse	membre	05-8504 49-47	BB
8	DIABAGATE ISSOUF	X		M	JEUNESSE	MEMBRE	05-75-4 90-93	
9	QUATTARA ORAHANE		X	M	ATA.MOB	Délégué	07-77-35 65-56	
10	Quattara M. Aminata	X		F	INHAMBON	MEMBRE	07-5866 36-70	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : ..13.../05/2022
District : ZANZAN
Région : BOUNDI KANI
Département/ Localité : BOUNA

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
11	Quatara Lindoube Adjé Prémier		X	F	TROPICANA	MEMBRE	05 05 18 19 49	XG
12	Quatara Gnon LEHEGO		X	F	Emergence	Présidente	07 58 10 80 77	
13	Bamba Adidoula ye		X	M	Jeunesse	membre	05.06.2489 59	
14	Barréoulama	X		M	TAMANI	Secrétaire	05052421 97	
15	FALL Dounda	X		M	TAMANI	Président ADS	070348 78575	
16	Quatara Ali	X		M	Jeunesse	Membre	07.73.46 50.53	
17	CAMARA Alidou		X	M	Jeunesse	membre	05.46.76 73-22	
18	CAMARA MAMOUROU	X		M	Jeunesse		0594-22 46.07	
19	Diabagafé ISSOUF		X	M	Jeunesse	membre	05.06.92 41.35	
20	Bamba Djakalia	X		M	Jeunesse	membre	0782.35 53.80	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUITILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 13/05/2022
District : ZANZAN
Région : BOUNKANI
Département/ Localité : BOUNA

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
21	Bamba ANZOU MANA		X	M	Jeunesse	membre	07.07.67 67.78	
22	CAMARA MDOMOUNI		X	M	CNJCI	Vice DELEGUE	05423 8838	
23	CAMARA LADSI SEYADOU	X		F	CNJCI	Vice DELEGUE D	077885 6388	
24	BARRIS VIE	X		M	TAMANI	PRESIDENT	070974 0470	
25	DIAFO ISSIARA	X		M	TAMANI	MEMBRE	054562 8454	
26	Ouatara YAHAYA	X		M	TAMANI	MEMBRE	05-08- 07-82-27	
27	CAMARA ALIMATA	X		F	CNJCI	CHARGE DE COMMUNICA TION ASSOCIÉE	070859 1663	
28	Ouatara SOULEYMANE		X	M	TAMANI		05053406 88	
29	Bamba SIAMOU	X		M	Jeunesse	membre	057590 37.98	
30	Kouassi Kouassi Francis	X		M	L'ETOILE DU BOUKONI	Coordinateur Adjoint	070851 6645	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 13/05/2022
District : ZANZAN
Région : BOUNKANI
Département/Localité : BOUNA

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
31	CISSE IMAEEL	X	M	M	jeunesse	membre	05.54.77- 28-03	
32	CISSE SEYDOU	X		M	jeunesse	membre	05-6562 7913	
33	Kombine Jacqueline		X	F	jeunesse	membre	05.4541 76.35	
34	Ouattara Ahmed Boris		X	M	SG syndicats Transporteurs	S-G	07.09.874546	
35	BAMBA ADAMA		X	M	jeunesse	membre	05.45.04 06.54	
36	RONÉ ABDOULAYÉ		X	M	JEUNESSE	MEMBRE	05055143 92	
37	THIOMBIANO Abdoumane		X	M		consultant	077781 2878	
38	BASSOLE Julien		X	M	-	consultant	0789882088	
39	SEONE LOTA	y				consultant	070153 7586	

Procès-Verbal

DE CONSULTATION AVEC LES ONGs ET ASSOCIATIONS DES FEMMES

L'an deux mil-vingt-deux et le 13 Mai.....à 16 heures 00 minutes, s'est tenue dans les locaux de Salle de la mairie de BOUNA.....une rencontre d'information et d'échange entre les consultants et les ONGs et les associations des femmes dans le cadre du **Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)**

Cette rencontre a été présidée par Y.A.O. SIATA OUARTARA.....

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par Y.A.O. SIATA OUARTARA..... la parole a été donnée aux experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du **Cadre Politique de Réinstallation (CPR)**.

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

A- BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET

(VOIR LE TABLEAU DE BORD)

B- QUESTIONNAIRE

1) Au titre des canaux de communication

- Liste des langues parlées dans la localité
- Liste des radios et télévisions les plus écoutées dans la localité
- Liste des réseaux téléphoniques de la localité
- Autres canaux de communication et de sensibilisation des femmes : moyens de communication entre le projet et les femmes

2) Au titre de l'accès à l'emploi

- Quelles sont les difficultés d'accès à l'emploi des femmes
- Existe-t-il des filières permettant aux femmes d'accéder facilement à l'emploi ?
- Quelles sont les AGR pratiquées par les femmes dans la localité ?

3) Au titre des besoins en capacités

o Pour les besoins en formation

- Quels sont les besoins en formation des femmes de la localité (donner les filières de formation prioritaire) ?
- Existe-t-il des centres de formation dans la localité ?
- Quelles sont les recommandations pour faciliter l'accès à la formation des femmes

o Pour les besoins en infrastructures

- Quels sont les besoins en infrastructure des femmes?
- **Pour les besoins logistiques**
 - Quels sont les besoins en matériels et équipements pour les femmes?
- 4) **Au titre de l'accès aux services sociaux de base**
 - **Pour l'accès à la santé**
 - Que pensez-vous de la prise en charge médicale dans la localité ?
 - Le nombre de centres de santé est-il suffisant ?
 - Les centres de santé sont-ils bien équipés ?
 - **Pour l'accès à l'éducation**
 - Quelles sont les difficultés du système éducatif (le nombre d'écoles, la capacité des salles de classe, le cout des manuels scolaires, cout de la scolarité) ?
 - Le personnel enseignant est-il suffisant et qualifié ?
 - **Pour l'accès à l'eau et l'assainissement**
 - Quelles sont les difficultés d'accès à l'eau dans la localité ?
 - Quel est l'état du réseau d'assainissement pluvial dans la localité ?
 - **Pour l'accès à l'électricité**
 - Quelles sont les difficultés d'accès à l'électricité dans la localité ?
 - Quelles sont les sources d'énergie utilisées dans la localité (CIE, panneaux solaires, bois de chauffe, lampe torche...).
 - Quelles sont les heures de couverture en électricité (CIE) dans la localité ?
 - L'électricité couvre-t-elle tous les quartiers de la localité ?
 - Quels sont les besoins en éclairage public de la localité ?
- 5) **Au titre de l'accès aux crédits**
 - Quelles sont les difficultés d'accès aux microcrédits ?
 - Existe-t-il des institutions de microcrédits dans la localité ?
 - Le taux d'intérêt est-il raisonnable ?
- 6) **Au titre du cadre organisationnel**
 - Donner la liste des ONG et associations des femmes
 - Existe-t-il une faïtière des organisations des femmes?
 - Existe-t-il un cadre de concertation entre les organisations des femmes?
 - Les organisations des femmes sont-elles reconnues par l'administration ?
 - Quelle est la procédure de mise en place d'une organisation professionnelle ?
- 7) **Au titre de la bonne gouvernance**
 - Les femmes ont-elles une expérience des projets similaires ?
 - Quelles sont les craintes des femmes vis-à-vis du présent projet
 - Quelles sont les dispositions à prendre pour une gestion transparente du projet
 - Comment organiser un recrutement transparent de la main-d'œuvre locale lors de la mise en œuvre du projet ?
- 8) **Au titre de la gestion des litiges**
 - Quelles sont les principales causes de conflits dans la localité ?
 - Comment se fait la gestion des conflits dans la localité (procédure et délai de gestion) ?
 - Existe-t-il un comité local de gestion des conflits dans la localité ?
- 9) **Au titre de l'accès à la terre**
 - Les femmes ont-elles facilement accès à la terre dans la localité ?
 - Quelle est la démarche pour obtenir une terre dans la localité ?

- Quel est le coût de la terre dans la localité ?
- 10) Au titre des Violences Basées sur le Genre (VBG)**
 - Quels sont les types de violences basées sur le genre dans la localité ?
 - Quel rôle peuvent jouer les femmes dans la lutte contre les VBG ?
- 11) Au titre des Violences Faites aux Enfants (VFE)**
 - Quels sont les types de VFE dans la localité ?
 - Quel rôle peuvent jouer les femmes dans la lutte contre les VFE ?
- 12) Au titre des pertes de biens (bâti, arbres, champs...)**
 - Quelles sont les précautions à prendre pour une meilleure identification des biens perdus ?
 - Comment évaluer le coût des biens perdus ?
- 13) Au titre des modes et types de dédommagement**
 - Quels sont les modes et types de dédommagement possible en cas de perte de biens (en nature, en espèce, par chèque ou par transfert électronique) ?
 - Quelle disposition peut-on mettre en place pour sécuriser le paiement ?
 - Quelles sont les recommandations pour une meilleure prise en charge dans le dédommagement
- 14) Au titre des documents d'identification des PAP**
 - Quel type de document exiger pour le dédommagement ?
 - Que faire pour les personnes sans documents d'identité ?
 - Que faire en cas de personnes absente ou inconnue ?
- 15) Au titre de la gestion des biens acquis par don ou par héritage**
 - Quel type de difficultés peuvent survenir lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?
 - Comment éviter les conflits lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?
- 16) Au titre des problèmes environnementaux et sociaux majeurs**
 - Existe-t-il des zones de pollution dans la localité ?
 - Comment sont gérés les déchets solides et liquides dans la localité ?
 - Quelles sont vos recommandations pour améliorer la salubrité et l'assainissement dans la localité ?
- 17) Au titre de la gestion des déchets**
 - Existe-t-il une décharge publique dans la localité ?
 - Comment se fait la gestion des déchets solides et liquides dans la localité (collecte et élimination des déchets) ?
 - Quel est le niveau d'implication des femmes dans la gestion des déchets ?
 - Existe-t-il un système de recyclage des déchets dans la localité ?
- 18) Au titre de la disponibilité des terres**
 - Les terres sont-elles disponibles dans la localité ?
- 19) Au titre du mode d'acquisition des terres**

Quelle est la procédure d'acquisition des terres dans la localité ?
- 20) Au titre de la sécurisation foncière**

Quelle est la procédure de sécurisation des terres
- 21) Au titre des conflits récurrents**

Quels sont les conflits les plus fréquents dans la localité ?
- 22) Au titre de la gestion ou de la résolution des conflits**
 - Quelles sont les principales causes de conflits dans la localité ?

- Comment se fait la gestion des conflits dans la localité (procédure et délai de gestion) ?
 - Existe-t-il un comité local de gestion des conflits dans la localité ?
 - Quels sont les acteurs qui interviennent dans la résolution des conflits ?
- 23) Au titre des critères de vulnérabilités**
Quels sont les critères qui permettent d'apprécier la vulnérabilité d'un individu ?
- 24) Au titre de la mercuriale des prix fixés pour les arbres**
- Existe-t-il une mercuriale fixant le prix des arbres comme base référentielles pour le dédommagement ?
- 25) Au titre des AGR les plus pratiquées par les femmes**
- Quelles sont les activités les plus pratiquées par les femmes
 - Quelles difficultés rencontrent-ils dans ces activités ?
- 26) Au titre de l'impact de la Covid 19 sur les AGR pratiquées par les femmes**
Quels sont les impacts de la covid 19 sur les activités des des femmes ?

RÉPONSES

Au titre des canaux de communication et moyens de communication, les participantes ont recommandé d'utiliser le canal des radios dont le voir des savane (101.8), radio Ab Bayane (96.0) et la radio BOUNKANE (106.1) pour les besoins d'échanges de communication et de sensibilisation. Elles ont également recommandé le canal de l'administration et aussi le canal des réseaux sociaux.

Au titre des téléphonies mobiles dans la localité, les femmes ont énumérées trois réseaux de téléphonie telle que Orange, MTN et Moov africa qui couvrent la région.

Elle recommande ses canaux pour :

- les besoins de communication avec les femmes
- Améliorer la qualité du service offert (Internet - Appel - SMS)

- réduire le coût de la communication
Au titre des langues parlées,
dans la localité, l'ensemble des femmes
ont souligné que les langues parlées
sont le Koulango, Malinké et le biori.
Elle recommande que les langues
soit utilisées pour la communication,
les informations et également pour la
sensibilisation.

Au titre de besoins au renforcement
des capacités, les participantes ont
évoqués les besoins de formation
en entrepreneuriat (agriculture,
commerce, maraîchage, nouvelle technique
agricole et le e-commerce).

Les femmes recommandent :
- un renforcement en capacités dans
l'ensemble des formations citées (formation
et accompagnement technique, financement)
* pour les infrastructures, elles recommandent
la construction et équipement de la maison

de la femme, formation en gestion de déchets
* la construction d'un centre de formation
en 'Activité' génératrice de Revenus.
* l'aménagement du barrage pour le
maraichage.

Au titre de l'accès aux services
sociaux de base, les femmes jugent l'offre
l'accès difficile du fait de l'augmentation
de la population. Elles ont évoqués
également le coût élevé du branchement
au réseau d'eau potable. Elles recommandent:
* l'extension du réseau de distribution
d'eau à plus de ménage

- Subventionner le coût du branchement
* Pour l'accès à l'électricité, elles
trouvent le coût élevé et aussi une
distribution insuffisante dans la ville.

• Elles recommandent de:
- de réduire le Kwatt à un coût social
- Étendre le réseau de distribution
à plus de ménages.

Pour l'école, les femmes évoquent une insuffisance d'infrastructure et charge trop importante du coût de la scolarité fourniture et frais C.O.B.E.S.

Les participantes recommandent

- la construction de plus d'école
- Réduire le curricula et sous prendre en compte le volet agricole
- Installation de cantine

- Améliorer les conditions de réception

s'agissant du domaine de la santé, les associations de femme parlent d'un manque de personnel, d'infrastructure, le coût élevé des soins, l'insuffisance des équipements et du personnel spécialisé et qualifié elles évoquent également la lenteur dans l'exécution de certains travaux publics notamment le C.H.R. de BOUAKA

Au regard de cela, elles recommandent

- le recrutement de personnel qualifié et spécialisé
- réduire le coût de l'accès au soins
- Doter les hôpitaux d'équipement sanitaire

et matériels de bois

- Accélérer l'exécution de travaux publics.

- Disponibiliser les produits à un prix abordable.

Au titre de la ^{disponibilité} ~~accès~~ de la terre, les femmes soulignent l'accès pour la réalisation d'infrastructure communautaire mais elles recommandent de négocier avec les propriétaires des terres en les proposant un dédommagement à la hauteur du bien cédé.

Au titre de l'accès à la terre, les femmes agricoles qui utilisent la terre ne sont pas propriétaires. Elles peuvent tout de même en hériter ou par don. Elles recommandent un accès plus facile des femmes à la terre et les aides à la sécurisation de leur terre.

Au titre du mode acquisition ont évoqués par héritage, par don ou par achat.

Il est recommandé pour tout mode d'acquisition de terre s'adresser au chef coutumier pour la validation de la requête après avoir obtenu l'accord des lignages qui détiennent la terre. Après cette étape suit la voie administrative.

Au titre de conflit, les participantes ont cités les conflits les plus fréquents qui sont celle agricoles et élevés. donc la cause est la destruction des champs par les animaux, la non balisage d'un couloir de transhumance, la non délimitation des espaces de pâtures, l'élevage intensif, les conflits agricoles agricoles causés généralement par un débordement de limite des terres cultivables et cultivées.

Les femmes recommandent :

- une délimitation des terres cultivables
- un balisage pour délimiter le couloir
- s'identifier les élevés

- Encourager l'agriculteur à avoir un titre foncier.

- privilégier le règlement à la médiation des conflits.

Au titre des critères de vulnérabilité il est ressorti des échanges que les orphelins, les femmes veuves, femmes sans emploi, les personnes en situation d'handicap les personnes âgées sont considérées comme les personnes vulnérables.

Il a été recommandé que dans ces personnes sont impactées par ce projet il serait judicieux de proposer une indemnisation plus avantageuse pour ces personnes.

Au titre de l'impact du COVID-19, les participantes ont enregistré une forte baisse des activités dans la zone l'augmentation du prix des marchandises et produits agricole (intrants agricole).
Pour minimiser l'impact du COVID

- Continuer les efforts de lutte contre la COVID 19 en mettant en application des mesures barrière, l'utilisation du gel alcoolique pour lavage des mains et de ~~de~~ ~~partir~~ régulier des masques.

- Encourager les populations à se faire vacciner en mettant en place une communication efficace.

Au titre des activités génératrices de revenus, les femmes ont fait cas de l'élevage, l'agriculture, le commerce du maraîchage le transport. Pour booster ces activités elles recommandent :

- des formations dans de nouvelles techniques agricoles

- construction et aménagement de terres de cultures et maraîchères

- faciliter l'accès au crédit

Au titre des violences basées sur le genre l'on a évoqué des cas suivants :
Violence verbale, violence physique

l'existence ; mariage forcé ou précoces, le partage inégal des biens, le choix préférentiel pour l'éducation des garçons, partage inégal de l'héritage et faible implication des femmes dans la prise de décision (coutumières, religieuses et sociale). Elles recommandent de :

- Sensibiliser les populations sur les cas de VBG pour une prise de conscience.
- Encourager la dénonciation des cas et sanctionner les acteurs.
- programme de prise en charge de victimes et les dénonciateurs de cas de VBG.

Au titre de VFE il ressort des échanges qu'il y a des cas de :

- la maltraitance des enfants
- Dévalorisation des filles pour des raisons liées à la pauvreté.
- les mariages ou précoces
- les enfants orphelins
- les enfants talibés.

- Il a été recommandé de sensibiliser les populations sur les VFE
- Création de centres d'accueil pour les victimes des VFE dans le but de faciliter leur réinsertion dans la vie sociale.

Au titre des pertes de biens, les participantes recommandent au projet de revoir à la hausse les indemnités octroyées aux personnes impactées.

Au titre du mode et type de dédommagement les échanges ont fait ressortir que pour la perte terre, la compensation souhaitée soit en nature. Pour les pertes de bâtisse et d'arbre la compensation souhaitée est celle en espèce. La formule la plus recommandée est la procédure main à main.

Au titre des documents d'identification les femmes souhaitent l'utilisation des documents tels que CNI, extraits de naissance, carte d'électeur, carte consulaire pour le recensement des personnes impactées.

qui doivent recevoir une indemnité :

Au titre des biens acquis par héritage
ou par don, il a été recommandé :

de associer les personnes ressources telle
que les autorités coutumières et religieuses
et les représentants de la famille concernée
pour la désignation d'un seul mandataire.

Au titre de la bonne gouvernance, les
participantes ont recommandé au projet
de mettre de la transparence dans le choix
des bénéficiaires des appuis financiers et de
formation.

- Faire des bilans a mis parcours

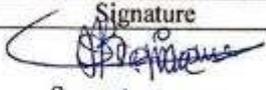
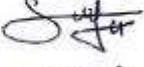
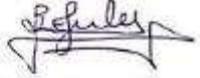
Concernants les activités du projet.

- former les femmes en leadership, et en
gestion de projet pour les permettre
d'assurer une bonne gouvernance et un
management de qualité dans leur
association.

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence deYAO.....SIATO.....QUATARA....., qui a par la suite levé la séance à17 h 05 mn.....

Fait à ; le/...../2022

Ont signé

Pour le consultant	Fonction/structure	Signature
THIOMBIANO Abdramane	consultant	
SEONE LOTA	consultant	
BASSOLE Jules	consultant	
Pour la Représentante des ONGs et les associations des femmes	Fonction/structure	Signature
Teuré ASSANA	Présidente	
SOMBO FATOU	Présidente	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 13/05/2022
District : ZANZAN
Région : BOUNKANE
Département/ Localité : BOUNA

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
01	YAO SIATA QUANTARA		X	F	scoop-Ca PROCOKAB	PCA	0505737143	
02	CANARA BALAKISSOU		X	F	Association AKADEMIN	Présidente	0707 16 70 05	
03	Marianne KAMASSA		X	F	AKADEMIN	membre	055661 73 92	
04	Traoré Bjamilé		X	F	AKADEMIN	membre	078238 92 67	
05	Touré ASERA		X	F	Bemkadi BOUNA	Présidente	070760 1161	
06	Cisse DSENEBA		X	F	BOUNA NANDIO	membre	078857 66 29	
07	Cisse KOROTOURE		X	F	NANDIO BOUNA	membre	052188730	
08	Cisse AFFISSATA		X	F	NANDIO BOUNA	membre	05 45275734	
09	MARIANE CISSE		X	F	NANDIO BOUNA	membre	0546385348	
10	Cisse BIRATA		X	F	NANDIO BOUNA	membre	0526050447	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUITILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 13/05/2022
District : ZANZAN
Région : BOUKRANI
Département/ Localité : BOUNA

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
11	PATOURAÏA Cissé		X	F	Mandio membre	membre	05 55 58 79 30	
12	Cisse KOROTOUAT		X	F	MANDIO	membre	0544786534	
13	Kambine Jacqueline		X	F	Association sinieninkha	membre	07.09.92.21.06	
14	ouathoua Gnanlehega		X	F	Association emergence	Présidente	07.58.10.50.11	
15	ouathoua Lindaube adja Kouiam		X	F	Association Tropicana	membre	05.05.18 19.69	
16	Toassé Djenebou		X	F	Association Emergence	membre	05.05.30 02.05	
17	FATOU BOMBO		X	F	Association Zonbo	Présidente	07.48.44.00 40	
18	ABOUBAKA OUSSEIWA		X	F	membre	membre	07-76-87 57-58	
19	AMINA SAMBO		X	F		membre	050458 0860	
20	CAMARA MARIAMA	✓	X	F		membre	05-44-44 22-40	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 13.../05/2022
District : ZANZAN
Région : BOUNKANI
Département/ Localité : BOUNA

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
21	OUATTARA AVYA		X	F		membre	05-74-44 45-53	
22	KAMARA Adjana		X	F		membre		
23	HOLEBOLIGUI OUATTARA		X	F	ETOILE BRILLANTE	membre	05-05-36 66-17	
24	Mme Sidiane YOUSSEFO		X	F	Vice président de l'association AS d'SB	V. Pasate	0506 010023	
25	CAMARA ARAMATA		X	F	ETOILE BRILLANTE	PRESIDENTE	05-05- 62 04 05	
26	Aissata Cissé		X	F	Haridjo	membre	050611 4757	
27	Cissé Moussa		X	F	MADIA	vice présidente	0506 887932	
28	Nangouite Moussa		X	F	Toucoula	membre	05-06- 33-63-70	
29	Brouardjan KAMARA	X		F	ETOILE BRILLANTE	MEMBRE	01-42-35 44-48	
30	KAMARA A SSEFOU		X	F	SI NI KAI NAI YA	MEMBRE	01 70 00 18 18 21	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

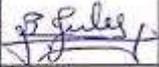
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUITILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : ...13.../05/2022
District : Zan Zan
Région : BOUNKANI
Département/ Localité : BOUNA

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
31	THIOMBIANO Abdramane		X	M		consultant	07 77 81 28 78	
32	BASSOLE Jules		X	M	-	consultant	0799982098	
33	SEONI LOTA	X				consultant	070153 75 86	

Procès-Verbal

DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES AVEC LES ONGS ET ASSOCIATION INTERVENANTE EN FAVEUR DES PERSONNES VULNÉRABLES (PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP, PERSONNES TRÈS ÂGÉES SANS ASSISTANCE, VEUVES ET ORPHELIN, VICTIMES DE VBG ET VFE, etc.).

L'an deux mil-vingt-deux, et le vendredi 13 mai.....à 17 heures 10 minutes, s'est tenue dans les locaux de la Mairie de Boua.....une rencontre d'information et d'échange entre les consultants et les ONGs et association intervenante en faveur des personnes vulnérables (personnes vivant avec un handicap, personnes très âgées sans assistance, veuves et orphelin, victimes de vbg et vfe, etc.) dans le cadre du **Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)**.

Cette rencontre a été présidée par Monsieur CISSE Moustapha,
Président de l'Association des Handicapés de Boua.....
Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par Monsieur CISSE Moustapha..... la parole a été donnée aux experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du **Cadre Politique de Réinstallation (CPR)**

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

A- BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR LE TABLEAU DE BORD)

B- QUESTIONNAIRE

B.1. PERSONNES VULNÉRABLES

- Quels sont les critères définissant les personnes vulnérables ?
- Quels sont les types d'handicap les plus répandus dans la localité ?
- Comment lutter contre la pauvreté chez les personnes vulnérables
- Quels sont les besoins en capacité des personnes vulnérables
- Comment faciliter l'accès à l'emploi des personnes vulnérables
- Quelles sont les mesures à prendre pour faciliter la mobilité des personnes vulnérables pendant les travaux
- Comment faciliter l'accès aux services sociaux base des personnes vulnérables
- Quelles sont les principales recommandations pour une meilleure participation des personnes vulnérables dans les activités du projet ?

B.2. Questionnaires pour les VBG

1. Quels sont les principaux canaux de signalement/référencement des VBG et VFE dans la commune.
2. Quelles sont les procédures de signalement des VBG dans la commune ?
3. Les acteurs de la lutte contre les VBG, sont-ils formés dans la prise en charge des VBG?
4. **Quels sont les types de prise en charge des cas de violence sexuelle ?**
 - Comment se fait la prise en charge médicale ?

- Comment se fait l'assistance psychosociale ?
 - Comment se fait l'assistance pour une protection physique (sécurité) ?
 - Comment se fait l'assistance juridique dans les cas de VBG ?
5. Existe-t-il un réseau de lutte contre les VBG et VFE dans la commune ?
 6. Quels sont les membres de ce réseau ?
 7. Existe-t-il dans la commune des enfants talibés, des enfants bouviers, des enfants utiliser comme ouvrier agricole, des enfants utiliser comme ouvrier sur les chantiers ?
 8. Quels sont les moyens mis en place pour lutter contre le travail des enfants ?
 9. Quelles sont les principales difficultés dans la lutte contre les VBG ?
 10. Quel est le rôle des autorités coutumière et religieuse dans la lutte contre les VBG et les VFE ?
 11. Existe-t-il un mécanisme local de gestion des plaintes liées aux VBG et aux VFE ?
 12. Liste des textes et lois sur la protection de la femme et de l'enfant.

RÉPONSES

et moyens
Au titre des canaux de communication, les participants ont recommandé pour tout besoin de communication avec leur structure de bien vouloir passer par la voie administrative (Mairie, action sociale), par courrier administratif (lettre physique).

Au titre du cadre organisationnel, les participants ont relevé que les personnes vulnérables (handicapés moteurs) ont réussi à obtenir un récépissé au nom de leur association. Celle-ci mène des activités commerciales mais éprouve des difficultés à obtenir des financements.
Par conséquent ils recommandent
- l'installation d'une institution financière dédiée à leur cause;
- faciliter l'accès au crédit aux personnes vulnérables en allégeant les conditions d'octroi,

Au titre de l'accès à la terre, les participants ont souligné que hors mis les veuves et veufs, les handicapés physiques exploitent rarement la terre à cause leur condition physique. Les personnes occupent généralement des emplois autres que ceux du domaine agricole. Il existe à Bouna une association de handicapés qui transforme l'anacarde dans une petite unité industrielle créée avec des moyens modestes.
L'association est enregistrée sous le nom de : Association des handicapés de Bouna (A.H.B.)

Il a été recommandé de
- Accompagner la petite unité de transformation, en les facilitant l'accès au crédit;
- Promouvoir les produits issus de cette unité de transformation;
- Former les membres de cette structure dans le commerce en ligne;

Au titre des renforcements de capacité des personnes vulnérables, les participants ont recommandé de :

- Créer des centres de formation professionnelle à leur profit ;
- Former les personnes vulnérables dans les métiers suivants : couture, artisanat, cordonnerie, calligraphie, informatique, commerce (élevage) aviculture, mécanique dans le but de favoriser leur autonomisation financière.
- Améliorer la mobilité des handicapés moteurs en les dotant de moyens roulants à moteurs.

Au titre de l'inclusion des personnes vulnérables dans les questions de développement, les participants estiment qu'ils sont moins associés aux décisions en témoignent la construction des édifices publics sans rampes d'accès. Alors ils recommandent :

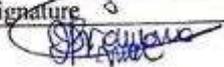
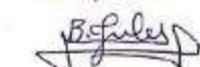
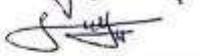
- D'impliquer les personnes vulnérables sur les questions de développement de la localité de Bouna et au plan national.
- Construire les infrastructures publiques en réalisant des rampes d'accès (centres de santé, infrastructures scolaires, bâtiments de l'administration publique) en réalisant des rampes d'accès.
- Construire des parkings publics pour les handicapés physiques dans les espaces publics (marchés, stade, jardins publics, supermarchés...) et des toilettes. Prévoir des couloirs sur les trottoirs pour faciliter la mobilité des personnes moteur utilisant de moyens roulant.
- Construire des toilettes adaptées et dédiées aux handicapés dans les bâtiments publics.

Au titre des dédommagements en cas d'impact des personnes vulnérables, ceux-ci recommandent l'adoption d'une mesure spécifique favorable aux personnes vulnérables.

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence de Cisse Moustapha qui a par la suite levé la séance à 18h03 min

Fait à ..Bouaké... ; le 13...1...2022

Ont signé

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
THIOMBIANO Abdoumane BASSOLE Jules SEONE ZOTA	consultant consultant consultant	  
Pour la Représentante des ONGs et association intervenante en faveur des personnes vulnérables (personnes vivant avec un handicap, personnes très âgées sans assistance, veuves et orphelin, victimes de vbg et vfc, etc.)	Fonction/structure	Signature
Cisse Moustapha KONE LACINA	président secrétaire général	 

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 13/05/2022
District : ZANZAN
Région : BOUNKANI
Département/Localité : BOUNA

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
01	CISSE Noussoupha		X	M	Association des Handicapés de Bouna	Président	075781 4965	
02	KONE LACINA		X	M	AHB	Secrétaire général	075781388 0751286301	
03	Kouamé Koffi		X	M	AHB	Treasurer Adjoint	0505182747	
04	Djako Ate Francis		X	M	AHB	chargé de communication	0143363237	
05	DAH JUSMINIE JEANNE	X		F	AHB	2ème vice présidente	0544308153	
06	THOMBIANO Abdoumane		X	M		consultant	097781 2898	
07	BASSOLE Jules		X	M		consultant	0799582038	
08	SEONI LOTA	X				Consultant	09015375 36	

Procès-Verbal

DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES AVEC LES AUTORITÉS ~~coutumières~~ RELIGIEUSES

L'an deux mil-vingt-deux et le 14 Mai..... à 14 heures 17 minutes, s'est tenue dans les locaux de la cour de la mosquée..... une rencontre d'information et d'échange entre les consultants et les autorités coutumières et religieuses dans le cadre du **Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)**.

Cette rencontre a été présidée par Mr. G. M. Goustaoua.....
Secrétaire de l'Iman.....

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par Mr. G. M. Goustaoua..... la parole a été donnée aux experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du **Cadre Politique de Réinstallation (CPR)**.

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

❖ BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR TABLEAU DE BORD)

❖ QUESTIONNAIRE

- 1) Quels sont les canaux de communication possibles entre les autorités coutumières et le projet ?
- 2) Quelles sont les conditions d'accès à la terre selon les coutumes locales ?
- 3) Les femmes peuvent-elles être propriétaires de terre ?
- 4) Les femmes ont-elles le même droit à l'héritage que les hommes ?
- 5) Quels sont critères d'accès à l'héritage selon le droit coutumier ?
- 6) Comment se fait la gestion des litiges selon le droit coutumier ? religieux
- 7) Que faut-il éviter pendant les périodes d'initiation ou autres cérémonies coutumières dans la région ?
- 8) Existe-t-il des sites culturels et sacrés dans la localité ?
- 9) Quels sont les us et coutumes des populations de la localité ?
- 10) Quelles sont vos recommandations pour une réussite du projet ?

RÉPONSES

.....
.....
.....
.....
.....

RÉPONSES

Au titre des types de conflits il ressort de l'échange l'existence des conflits entre éleveurs et agriculteurs dans la région; les scènes de ménage. Ces différents types de conflits sont réglés à l'amiable par les autorités religieuses.

Au titre de la résolution des conflits, les échanges ont révélé que les autorités coutumières ou religieuses sont au premier rang de régler les conflits à l'amiable. Les autorités administrative ou judiciaire sont saisies dans le cas d'insatisfaction des personnes en conflit.

Au titre d'enjeux environnementaux majeurs, les échanges ont révélés l'existence d'activités d'orpaillage dans la région. Ces activités présentent des risques dans la région.

- dégradation de l'environnement (la pollution des points d'eau, de dégradation de la terre)

Il recommande de :

- sensibiliser sur le risque environnemental liés à l'activité de l'orpillage.
- formaliser ce secteur par l'application des textes réglementaire
- limiter l'utilisation et les impacts de l'orpillage sur l'environnement.

Au titre des violences basés sur le genre, ressort des échanges qu'il existe quelque cas de violence, mais les campagnes de sensibilisation sont menés dans ce sens.

Il est recommandé de :

- poursuivre les campagnes de sensibilisation sur la violence basée sur le genre dans la région de Boukama.
- Encourager la dénonciation de ces violences basés sur le genre.

Au titre des attentes vis-à-vis du projet les participants ont recommandés :

- Améliorer le réseau routier de la ville et à l'extérieur de la ville de Bonna
- Améliorer et assurer l'entretien du réseau d'approvisionnement en eau potable
- Mettre en place des unités industrielles pour favoriser la transformation, la conservation et la commercialisation des produits agricoles (riz, l'anacarde, le pois)
- Au titre des biens acquis par dons ou par héritage il a été recommandé d'attribuer les personnes ressources telles que les autorités coutumières et religieuses et les représentants de la famille concernée pour la désignation d'un seul mandataire
- Au titre des documents d'identification les participants ont souligné l'utilisation de la CNI, le certificat de naissance, la carte d'électeur, les cartes scolaires pour les recensément des personnes impactées qui doivent recevoir des indemnités.

Au titre de la mercuriale des arbres, bûches, terre cultivables, il est ressorti des échanges qu'il existe une mercuriale servant de référence en cas de dommage pour évaluer le coût des arbres. Il a été recommandé de s'appuyer sur ce référentiel en cas de dommage arbres, bûches, terre impactés par le projet.

Au titre des mode et type de dommage les échanges ont fait ressortir que pour la perte de bûches et d'arbres la compensation souhaitée est celle en espèce.

Pour la perte de terre la compensation et souhaitée en nature la formule la plus recommandée est la procédure main à main.

Au titre des violences basés sur le genre, les participants ont cités des cas de mariage forcé, d'excision, de violence physique. Il a été recommandé de faire une sensibilisation auprès des population contre ces violences.

Au titre des violences faites aux enfants,
on remarque des cas de maltraitance
des enfants, d'enfants talibés, d'enfants
travailleurs. Il recommande pour lutter
contre la VFE une sensibilisation des
population pour une prise de conscience

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence de IBORAIMA CISSÉ....., qui a par la suite levé la séance à15h 25 mn.....

Fait à BONNABA le 14.05.2022

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
THIOMBIANO Abdrmane	consultant	Signature
BASSOLE Jules	consultant	Signature
SEONI LOTA	consultant	Signature
Pour les autorités coutumières et religieuses	Fonction/structure	Signature
IBORAIMA CISSÉ	Tiham	Signature
CISSÉ Noustapha	secrétaire	Signature

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUITILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 24/05/2022
District : ZANZAN
Région : BOUKANI
Département/Localité : BOUNA

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
1	IBoumain Cisse		X	M	Communauté Musulmane	Président	076904 0500	
2	Cisse Noussapha		X	M	"	Secrétaire I.Nam	075981 4565	
3	Cisse Adama		X	M	"	Adjoint I.Nam	090945 4273	
4	Amadou Cisse		X	M	"	Membre	050458 6529	
5	Boumacou Aïbabate		X	M	"	Membre	050429 8857	
6	Bassiriki Aïbabate		X	M	"	Membre	050673 8296	
7	THIOMBIANO Abdoumane		X	M		Consultant	077781 2878	
8	BASSOLE Jules		X	M		Consultant	079988088	
9	SEONI LOTA	X				Consultant	070153 7586	

Procès-Verbal

DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES AVEC LES AUTORITÉS COUTUMIÈRES

~~ET RELIGIEUSES~~

L'an deux mil-vingt-deux et le 15 MAI.....à 15 heures 25 minutes, s'est tenue dans les locaux de la cour royale.....une rencontre d'information et d'échange entre les consultants et les autorités coutumières et religieuses dans le cadre du **Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)**.

Cette rencontre a été présidée par SINA DUATIARA.....
Responsable administratif à la cour royale.....
Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par SINA DUATIARA..... la parole a été donnée aux experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du **Cadre Politique de Réinstallation (CPR)**.

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

❖ **BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR TABLEAU DE BORD)**

❖ **QUESTIONNAIRE**

- 1) Quels sont les canaux de communication possibles entre les autorités coutumières et le projet ?
- 2) Quelles sont les conditions d'accès à la terre selon les coutumes locales ?
- 3) Les femmes peuvent-elles être propriétaires de terre ?
- 4) Les femmes ont-elles le même droit à l'héritage que les hommes ?
- 5) Quels sont critères d'accès à l'héritage selon le droit coutumier ?
- 6) Comment se fait la gestion des litiges selon le droit coutumier ?
- 7) Que faut-il éviter pendant les périodes d'initiation ou autres cérémonies coutumières dans la région ?
- 8) Existe-t-il des sites culturels et sacrés dans la localité ?
- 9) Quels sont les us et coutumes des populations de la localité ?
- 10) Quelles sont vos recommandations pour une réussite du projet ?

RÉPONSES

.....
.....
.....
.....
.....

Au titre des Canaux de Communication, il est recommandé d'utiliser pour communiquer avec les autorités coutumières de passer par le secrétaire du roi en lui adressant une lettre (courrier en format papier). Il est également possible d'utiliser le téléphone pour échanger avec les autorités coutumières.

Au titre des modes d'occupation des terres les échanges ont révélés qu'il existe deux modes d'occupation des terres :

- Il ya des cas où l'occupant exerce son droit suite à un prêt de terre
- Le deuxième cas est celui où l'occupant accède à la terre par achat avec une partie consentante (famille ou individu).

Cependant il a été recommandé pour tout mode d'occupation de s'adresser aux chefs coutumiers pour validation de la requête après avoir obtenu l'accord des lignages qui détiennent la terre

RÉPONSES

Après cette étape suit la voie administrative (Mairie et service technique).

D'abord les autorités coutumières puis les autorités administratives pour suivre les procédures en vigueur.

Au titre des us et coutumes, il ressort des échanges qu'il existe des sites culturels et sacrés dans la localité dont les coordonnées de ne nous ont pas été communiquées. Il a été recommandé au cas où des travaux impacteront ces lieux de prendre attache avec la chefferie coutumière pour définir la conduite à tenir.

Au titre des violences basées sur le genre, les échanges ont révélé que le phénomène est assez rare dans la localité. Au vue des efforts de sensibilisation menés auprès des populations, Néanmoins, elles recommandent de :

- Continuer la sensibilisation des populations sur les violences basées sur le genre
- Sanctionner les auteurs de violence basé sur le genre

- Encourager la dénonciation

- Mettre en place un programme de prise en charge et de protection des victimes ou des dénonciateurs

Au titre des violences contre des enfants
Il ressort des échanges que les cas VCE sont
généralisés. Il recommande néanmoins
de renforcer la protection des enfants à travers
des séances de sensibilisation sur les VCE.

Au titre des critères de vulnérabilité, les
échanges ont montré que les personnes
vulnérables sont les personnes handicapées
(physiques ou mentales), les veuves et les
orphelins, les personnes chroniquement malade.

Il est recommandé de leur porter une plus
grande attention par la mise en place d'une
prise en charge spécifique dans le cadre du
projet.

Au titre de l'accès aux services sociaux
de base, les échanges ont révélés l'existence
d'infrastructure de base (santé et enseignement)
mais en nombre insuffisant.

Il est recommandé de :

- Améliorer l'offre éducative
- Améliorer l'offre sanitaire.
- Améliorer l'accès à l'eau
- Améliorer l'accès et l'extension du réseau électrique.

Au titre de la gestion des conflits, les échanges ont relevé que les principaux types de conflits dans la localité.

Conflits agriculteurs éleveurs

Conflits foncier.

Il est recommandé de :

- sensibiliser les populations sur les questions foncières
 - privilégier le règlement à l'amiable des conflits en impliquant les autorités coutumières
- Les besoins en capacité, les recommandations suivantes ont été faites :
- former les autorités coutumières dans la gestion du foncier
 - former les autorités coutumières dans la gestion des plaintes.
 - former les autorités coutumières sur la prise en charge des VBG.

Au titre de la métrique des arbres, batis, terre cultivables, il est ressorti des échanges qu'il existe un métrique servant de référence en cas de dommage pour évaluer le coût des arbres. Il a été recommandé de s'appuyer sur ce référentiel en cas de dommage arbres, batis, terre impactées par le projet.

Au titre des mode et type de dommage les échanges ont fait ressortir que pour la perte de batis et d'arbres la compensation souhaitée est celle en espèce.

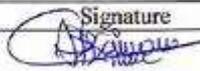
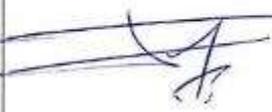
Pour la perte de terre la compensation est souhaitée en nature.

La formule la plus recommandée est la procédure main à main.

Au titre des violences basés sur le genre, les participants ont cités des cas de mariage forcé, d'exil, de violence physique. Il a été recommandé de faire une sensibilisation auprès des population contre ces violences.

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence deSINA OUARTARA....., qui a par la suite levé la séance à17h12 mn.....

Fait à BOUNA... le 15.05.2022

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
THIDMBIANO Abdramane	consultant	
BASSOLE Jules	consultant	
SEONI LOTA	consultant	
Pour les autorités coutumières	Fonction/structure	Signature
SINA OUARTARA P	Responsable Administration Cm. Royal Banc	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUITLS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : ...15.../05/2022
District : ZANZAN
Région : BOUKRANI
Département/ Localité :

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
01	SA MAJESIE NIGUÉ GBUMAN		X	M	COUR ROYALE BOUNA	ROI	-	-
02	OUIIARA DIAKARIA		X	M	"	Notable	050575 6888	GA
03	OUIIARA LELIE		X	M	"	"	050563 5131	<i>[Signature]</i>
04	ABDRAMANE OUIIARA		X	M	"	"	070781 1503	<i>[Signature]</i>
05	OUIIARA ABANA K.		X	M	"	"	070880 94.12	<i>[Signature]</i>
06	Ouallara Logmina		X	M	Cour Royale	Porte Parle	054458 4434	<i>[Signature]</i>
07	BASSOLÉ Jules		X	M	-	consultant	079998 2038	<i>[Signature]</i>
08	THIOMBIANO Abdramane		X	M		consultant	097781 2878	<i>[Signature]</i>
09	SEONI LOTA	X		M		Consultant	070153 7586	<i>[Signature]</i>

Procès-Verbal

DE CONSULTATION AVEC LES ORGANES DE LA PRESSE

L'an deux mil-vingt-deux et le *dimanche 15 mai*, s'est tenue dans les locaux de *la radio la voix de la savane* une rencontre d'information et d'échange avec les organes de presse dans le cadre du **Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)**

Cette rencontre a été présidée par *Monsieur SANSAN DAH*

Alfred, Directeur de la radio "la voix de la savane"
Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par la parole a été donnée aux consultants pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration des documents suivants :

- **Cadre Politique de Réinstallation (CPR)**
- **Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES)**
- **Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP)**
- **Plan de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO)**
- **Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES)**

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

A. BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR LE TABLEAU DE BORD)

B. QUESTIONNAIRE

1) Au titre des canaux de communication

- Liste des langues parlées dans la localité
- Liste des radios et télévisions les plus écoutées dans la localité
- Liste des réseaux téléphoniques de la localité
- Autres canaux de communication et de sensibilisation des jeunes : moyens de communication entre le projet et les jeunes

2) Au titre de l'accès à l'emploi de jeunes et des femmes

- Quelles sont les difficultés d'accès à l'emploi des jeunes et femmes
- Existe-t-il des filières permettant aux jeunes d'accéder facilement à l'emploi ?
- Quelles sont les AGR pratiquées par les jeunes dans la localité ?

3) Au titre des besoins en capacités des organes de presse

• Pour les besoins en formation

- Quels sont les besoins en formation pour la presse (donner les filières de formation prioritaire) ?

4) Au titre de l'accès aux services sociaux de base

o Pour l'accès à la santé

- Que pensez-vous de la prise en charge médicale dans la localité ?
- Le nombre de centres de santé est-il suffisant ?

Auteur Au titre de la mobilisation
des populations et d'autres participants
autour du projet, les participants
ont recommandé
- la mise en place d'un plan de
communications entre le projet et
les organes de presse et le projet
et la population à travers les médias
- formaliser des conventions de
partenariats entre le projet et les
organes de presse.

Au titre des émissions de sensibilisations
développées par les organes de presse,
les participants ont cité:
- les émissions "table ronde" (débats)
- les émissions de sensibilisation des VBS et (VET)
- les émissions de sensibilisation des VBS et (VET)
Pour améliorer les campagnes de
sensibilisation menées par les organes
de presse, il a été recommandé
de

- Organisation des ateliers de communication
avec les organes de presse autour des
objectifs et des activités du projet
- améliorer la couverture (le rayon
de couverture des émetteurs des radios
locales en leur dotant d'émetteurs
performants 500 watt)
- Equiper l'appareil Térienne de presse
en tablette Samsung de type SAM S46.

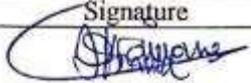
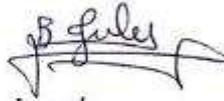
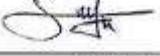
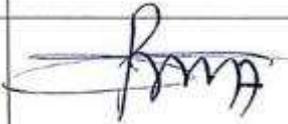
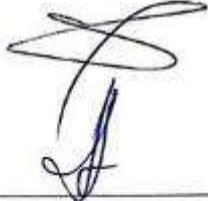
Au titre de la cohésion sociale,
les participants ont relevé le fait que
les questions politiques divisent les
populations. Pour cela, ils recommandent
de sensibiliser les populations sur l'importance
de vivre ensemble
- sensibiliser les leaders politiques à cultiver la
cohésion sociale
- Encourager le professionnalisme des journalistes à ne point
- être le relai des discours haineux.

Au titre des attentes vis-à-vis
du projet = les participants
ont recommandé
la construction de barrage
pour encourager la production
maraichères et agricole
La reconstruction de l'usine de
SOPACRI moderne
construction des routes de qualité
améliorer le réseau de distribution
d'eau dans la région de Baccu
améliorer le réseau de district
distribution d'électricité
Installation de une usine
de transformation de manioc
Au titre des documents d'identification
les participants ont souhaités l'utilisation
des documents tels que la carte d'identité
(C.N.I.) l'extrait de naissance la carte
d'électeur, les cartes scolaires par le
recensement des personnes importées qui
doivent recevoir une identification
Au titre des biens acquis par son ou par
héritage, il a été recommandé d'associer les
personnes religieuses telles que les autorités coutumières
et religieuses et les représentants de la famille
concernés pour la désignation d'un seul mandataire
Au titre des activités génératrices de revenus
les plus pratiques les participants ont cités
l'élevage, l'agriculture, le transport, les
cultures maraichères. Pour booster ces
activités, il est recommandé de
former la population dans les nouvelles
techniques de production agricole
faciliter l'accès aux crédits
Au titre des pertes de biens les
participants recommandent au projet
de revoir le langage des indemnisation
(en prenant en compte la charte de la vie)

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence deSANSAN ALFRED....., qui a par la suite levé la séance à ... 10 h 45 mn

Fait à ...BOUNA... le 25/05/2022

Ont signé

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
THIOMBIANO Abdoumoukoko	consultant	
BASSOLE Jules	consultant	
SEONI LOTA	consultant	
Pour les Représentants des organes de presse	Fonction/structure	Signature
SANSAN ALFRED	Directeur RADIO LA VOIX de la savane	
OULAI KOATEHI NATEM Bamba Amadou	AIP BOUNA RADIO Boumkan	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 15/05/2022
District : ZANZAN
Région : BOUKANI
Département/Localité : BOUNA

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
1	SANISAN KAM Alfred		X	M	Radio la Voix de la sav	Directeur	0747- 4551-40	
2	Bamba Amadou		X	M	RADIO BOUKANI	ANIMATEUR en Langue	070885 0143	
3	Dah SIE HERNANI		X	M	Radio la voix de LA SAVANE	PROFESSEUR	074747 0039	
4	OULAI KDATEHI NATEM		X	M	AIP	Journaliste	077733235	
5	THIOMBIANO Abdramane		X	M		consultant	077781 2878	
6	BASSOLE Jules		X	M	-	consultant	079998 2098	
7	SEONI LOTA	X				consultant	070153 7588	

Scanné avec CamScanner

Procès-Verbal

DE CONSULTATION AVEC LES ASSOCIATION/SYNDICAT DES
TRANSPORTEURS OU DES ROUTIERS (USAGERS DE LA ROUTE),
ASSOCIATION/SYNDICATS DES COMMERÇANTS, DES OPERATEURS
ECONOMIQUES

L'an deux mil-vingt-deux et le Mercredi à 15 heures 15 minutes, s'est tenue dans les locaux de la mairie de Boua une rencontre d'information et d'échange entre les consultants et les associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques, dans le cadre du Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)

Cette rencontre a été présidée par Mamadou Gbelle Diallo

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par Nongoua Gbelle Diallo la parole a été donnée aux experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Cadre Politique de Réinstallation (CPR).

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

C- BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET

(VOIR LE TABLEAU DE BORD)

D- QUESTIONNAIRE

27) Au titre des canaux de communication

- Liste des langues parlées dans la localité
- Liste des radios et télévisions les plus écoutées dans la localité
- Liste des réseaux téléphoniques de la localité
- Autres canaux de communication et de sensibilisation entre le projet et les associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques :

28) Au titre des besoins en capacités

o Pour les besoins en formation

- Quels sont les besoins en formation des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques
- Quelles sont les recommandations pour faciliter l'accès à la formation pour les associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques

o Pour les besoins en infrastructures

- Quels sont les besoins en infrastructure des associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
 - o **Pour les besoins logistiques**
 - Quels sont les besoins en matériels et équipements pour les associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques
- 29) Au titre de l'accès aux crédits**
- Quelles sont les difficultés d'accès aux microcrédits ?
 - Existe-t-il des institutions de microcrédits dans la localité ?
 - Le taux d'intérêt est-il raisonnable ?
- 30) Au titre du cadre organisationnel**
- Donner la liste des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques
 - Existe-t-il une faitière des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
 - Existe-t-il un cadre de concertation entre les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
 - Les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques sont-elles reconnues par l'administration ?
 - Quelle est la procédure de mise en place d'une organisation professionnelle ?
- 31) Au titre de la bonne gouvernance**
- Les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ont-elles une expérience des projets similaires ?
 - Quelles sont les craintes des des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques vis-à-vis du présent projet
 - Quelles sont les dispositions à prendre pour une gestion transparente du projet
 - Comment organiser un recrutement transparent de la main-d'œuvre locale lors de la mise en œuvre du projet ?
- 32) Au titre de la gestion des litiges**
- Quelles sont les principales causes de conflits dans la localité ?
 - Comment se fait la gestion des conflits dans la localité (procédure et délai de gestion) ?
 - Existe-t-il un comité local de gestion des conflits dans la localité ?
- 33) Au titre des Violences Basées sur le Genre (VBG)**
- Quels sont les types de violences basées sur le genre au niveau des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route),

association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques dans la localité ?

- Quel rôle peuvent jouer les associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques dans la lutte contre les VBG ?

34) Au titre des Violences Faites aux Enfants (VFE)

- Quels sont les types de VFE dans les associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
- Quel rôle peuvent jouer les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques dans la lutte contre les VFE ?

35) Au titre des pertes de biens (bâties, arbres, champs...)

- Quelles sont les précautions à prendre pour une meilleure identification des biens perdus ?
- Comment évaluer le coup des biens perdus ?

36) Au titre des modes et types de dédommagement

- Quels sont les modes et types de dédommagement possible en cas de perte de biens (en nature, en espèce, par chèque ou par transfert électronique) ?
- Quelle disposition peut-on mettre en place pour sécuriser le paiement ?
- Quelles sont les recommandations pour une meilleure prise en charge dans le dédommagement

37) Au titre des documents d'identification des PAP

- Quel type de document exiger pour le dédommagement ?
- Que faire pour les personnes sans documents d'identité ?
- Que faire en cas de personnes absente ou inconnue ?

38) Au titre de la gestion des biens acquis par don ou par héritage

- Quel type de difficultés peuvent survenir lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?
- Comment éviter les conflits lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?

39) Au titre des problèmes environnementaux et sociaux majeurs

- Existe-t-il des zones de pollution dans la localité ?
- Comment sont gérés les déchets solides et liquides dans la localité ?
- Quelles sont vos recommandations pour améliorer la salubrité et l'assainissement dans la localité ?

Au titre des principaux problèmes rencontrés, les participants ont cité

- la dégradation des routes (le nationale)
- la fermeture des frontières dû à la maladie du COVID 19
- les tracasseries routières
- la menace sécuritaire (braquage)
- l'absence d'une aire de repos
- l'absence d'une gare aménagée
- l'absence de parking
- l'absence des stations de péage
- Il a été recommandé de construire des routes modernes de qualité
- Faire un plaidoyer pour la réouverture des frontières
- Améliorer le niveau de sécurité sur les routes
- Lutter contre les tracasseries routières sur les routes
- construction des aires de repos
- construction de gares aménagées à l'entrée des villes
- construction des parkings dans la ville et sur les routes nationale
- construire des aires de péage sur les routes nationales

Au titre du plan organisationnel, les participants ont fait ressortir les difficultés ci-après

- l'absence d'un siège pour la tenue des réunions
- l'absence des chambres de voyageurs pour les passages arrivant tard la nuit

Il a été recommandé de aider les organisations syndicales à

acquiescer un siège (construction d'un
siège)

Au titre des principaux problèmes

des conflits récurrents dans le domaine
le secteur du transport sont généralement
du aux tracasseries routières (police gendarmerie)
La fermeture des frontières a accentué le
phénomène des racketts sur les routes.
Pour remédier à ces difficultés, il a été
recommandé de :

- Sanctionner les mauvais comportements observés (police gendarmerie) pour lutter contre la corruption.
- lever les restrictions routières adoptées contre le COVID 19

Au titre de la prévoyance sociale,
les participants ont mentionné
que beaucoup de transporteurs ne

sont pas affiliés à la C.N.P.S
la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
(C.N.P.S) du fait de l'irrégularité
des salaires et les faibles entrées
économiques enregistrées par les employeurs
Il a été recommandé de :

- sensibiliser les employeurs sur les bienfaits de la déclaration des points à la C.N.P.S.
- faciliter l'activité des transports par des mesures telles que l'ouverture des frontières et l'octroi de supports financiers aux promoteurs.

Au titre des produits exportés
les participants ont cité le saut
l'igname, mais le pé-monié,
la banane, mais avec la fermeture
des frontières due à la maladie de la covid 19, les
activités ont connu un ralentissement. Mais il a été
recommandé de rouvrir les frontières.

Au titre des produits importés,
les participants ont cité les produits
agricoles tels que le maïs, le riz,
et venant de pays voisins comme le Burkina
Faso. Mais le flux de importations en régression
par le fait de la crise sécuritaire et la crise alimentaire
qui connaît le pays. En plus les mesures appliquées aux
frontières pour lutter contre la covid 19, a ralentie
fortement les importations et accentué les racketts sur les routes
et la corruption. Il a été recommandé de rouvrir les frontières.

Au titre des principales préoccupations
de la localité, les participants
ont cité :

l'igname, sorgho, maïs, mil.
Il a été recommandé d'encourager les producteurs en les dotant
des moyens matériels et financiers tout en leur faisant
acquiescer les producteurs en moyens
matériels de produire dans le but
de moderniser la production agricole
à accompagner les producteurs par
l'organisation de formations dans les
nouvelles techniques agricoles.

Au titre des conflits observés dans le
monde agricole, les participants ont
énuméré les conflits entre agriculteurs
et les conflits agriculteurs-éleveurs.

Au titre des principales taxes
les participants ont cité :
la patente, la maison, la taxe
de stationnement que les transporteur
payent élevés.
Il a été recommandé de
faire un plaidoyer pour la réduction
des taxes.

Pour les commerçants

Au titre des principaux problèmes
rencontrés par les commerçants, les
participants ont énumérés :
le coût élevé des transport imputable
à l'augmentation sans cesse des produits pétroliers
la cherté des taxes et des douanes.
La hausse des produits douaniers. Pour cela,
il a été recommandé de veiller à la baisse le prix des
produits pétroliers, revoir à la baisse les taxes et impôts, faciliter
les procédures douaniers.

Au titre des types d'organisations
rencontrés chez les commerçants,
les syndicats ont cité :
les associations syndicales qui
éprouvent des difficultés qu'functionnent à peine.

Il a été recommandé d'appuyer
les structures syndicales par la
formation (formation droit du commerce,
marketing)
dynamiser la structure syndicales
des commerçants.

Au titre des attentes visées dans
des projets des participants
est programmée la construction de barrage
pour encourager la production
maraîchères et agricole
La reconstruction de l'usine de
SOPAGRI
construction des routes de qualité
modernes
améliorer le réseau de distribution
d'eau dans la région de Baoua
améliorer le réseau de distribution
d'électricité
Installation de une usine
de transformation de l'amarande
Au titre des documents d'identification
les participants ont souhaités l'élaboration
des documents tels que la carte d'identité
(C.I.T), l'extraît de naissance, la carte
d'électeur, les cartes consulaires pour le
recensement des personnes impactées qui
doivent recevoir une indemnisation
Au titre des biens acquis par don ou par
héritage, il a été recommandé d'associer les
personnes vulnérables telles que les autorités coutumières
et religieuses et les représentants de la famille
concernée pour la distribution d'un seul mandat
Au titre des activités génératrices de revenus
les plus pratiques les participants ont listés
l'élevage, l'agriculture, le transport, les
activités artisanales, le commerce des
activités, il est recommandé de
former les populations dans les nouvelles
techniques de production agricole
faciliter l'accès aux crédits
Au titre des pertes de biens les
participants recommandent au projet
de prévoir un plan de sauvegarde
en prenant en compte la cherté de la vie

Autre de la revivance des arbres, il
est de l'ordre des champs qui se trouve sur les parcelles
servant de refuge en cas de dédommagement
pour évaluer le coût des arbres.

Il a été recommandé de s'appuyer sur ce
facteur en cas de dédommagement des
arbres impactés par la réalisation des
activités du projet.

En outre, un barème d'évaluation des
bâtis et de culture, il est ressorti également
qu'il existe un barème d'évaluation
des cas de perte de bâtis et de terre
cultivable.

Il a été recommandé de s'y référer
pour tous dédommagement de bâtis
et terre cultivable impactés.

Le type de mode de type de dédommagement
les échanges ont fait de sorte que pour
la perte de bâtis et arbres, la compensation
souhaitée est celle en espèce.

Pour la perte de terre, la compensation
souhaitée est celle en nature (terre contre terre)
la formule la plus recommandée est la
proportionnelle dans le même

Autre des critères de vulnérabilité
les participants ont cités les orphelins
les femmes âgées, les femmes sans emploi,
les personnes en situation d'handicap
(problème mental), les jeunes sans emploi, les
personnes âgées en incapacité de mener
les activités de production considérées comme
des personnes vulnérables.

Il a été recommandé dans ces cas en
présence de ces critères de proposer une
compensation spécifique et plus avantageuse
à l'égard des V.B.B. les participants
ont cités les cas suivants :

- les personnes physiquement
- les personnes âgées
- les personnes âgées en présence
- les personnes

Il a été recommandé de faire de la sensibilisation des populations sur ces cas de V.F.E. pour une prise en charge des victimes, une prise de conscience des populations et le bon usage de la dénonciation des cas et des sanctions pour les auteurs.

Au titre des violences faites aux enfants on relève les cas suivants :

- Maltraitance des enfants
- Travail des enfants
- Grossesses précoces
- Mariages forcés ou précoces

Il est recommandé de sensibiliser les populations contre les V.F.E., créer des centres d'accueil pour les victimes des V.F.E. dans le but de favoriser leur réinsertion sociale.

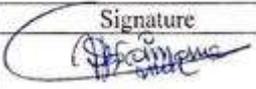
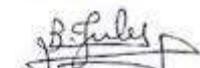
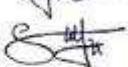
Au titre du renforcement de capacité les participants ont souligné les besoins en formations dans les domaines suivants :

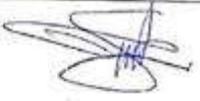
- Formation en entreprenariat
- Formation dans le e-commerce et management
- Réhabilitation et construction de nouvelles routes
- Formation en gestion de projet
- Formation au métier d'artisan (menuiserie, plomberie, mécanique)

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence de *Cisse Morifi* qui a par la suite levé la séance à *17h02*

Fait à *Bouaia* ; le *14.05.2022*

Ont signé

Pour le consultant	Fonction/structure	Signature
<i>THIDMBIANO Abdoumane</i>	<i>Consultant</i>	
<i>BASSOLE Jules</i>	<i>Consultant</i>	
<i>SEONI LOTA</i>	<i>Consultant</i>	
Pour les associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques la Représentante des femmes	Fonction/structure	Signature
<i>Cisse MORIFI</i>	<i>président transporteur</i>	

ouattara Bakerys agriculteur 
Kamboa Sansan commerçant 

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES Outils DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 14/05/2022
District : ZANZAN
Région : BOUAKRA
Département/ Localité : BOUNA

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
1	CISSE MOÏSE	X		M	président transport	transport	050506 4523	
2	ouattara Bakary		X	M	Membre président	transport	050511 9036	
3	OUATTARA LAMINE		X	M	CHEF DE LIGNE	TRANSPORT COMMERCE	05.04.79 87.03	
4	BAMBA LARISSA		X	M	TRANSPORT CHAUFFEUR	TRANSPORT	050524 2745	
5	BAMBA ALI		X	M	TRANSPORT CHAUFFEUR	TRANSPORT	054511 1443	
6	OUATTARA DRISSA		X	M	CHEF DE LIGNE DE POIRI LAROU	TRANSPORT	070817 08-79	
7	AMORO OUATTARA		X	M	chef de ligne ADJOINDU LOCAL	transporteur Commerçant	05.06.53 28-30	
8	OUATTARA ISSOUF		X	M	TRANSPORT	TRANSPORT COMMERCE	05.06.43 23-88	
9	CISSE ALLASSAN		X	M	CHAUFFEUR TRANSPORT	TRANSPORT	070925 06-74	
10	BESSEKON MIRPOME A		X	M	CONTRÔLEUR CHEF DE LIGNE P. LOURD	TRANSPORT	054696 83.67	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 14/05/2022
District : ZANZAN
Région : BONNIKANT
Département/ Localité : BOUNA

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
11	CISSE ANISSOU MAMA		X	M	TRANSPORT DE PERIWA	CHANGFEU	070291 5870	
12	HABIBIE LUCIEN		X	H	TRANSPORT COMMERCE	TRANSPER	05-04 53-68-69	
13	HAMBEL DIERTE		X	M	TRANSPORT TEINR	COMMERCE PRINP	05-04 59-85-79	
14	THOMBIANO Abdramane		X	M		consultant	077781 2878	
15	BASSOLE Jules		X	M		consultant	0799882098	
16	SEONI LOTA	X				consultant	070153 7586	

2.2. Procès-verbal de restitution pour la région de Bounkani, département de Bouna

Procès-Verbal

DE RESTITUTION DE LA MISSION DE COLLECTE DE DONNEES AVEC LES PARTIES PRENANTES DE BOUAKA.....

L'an deux mil-vingt-deux et le lundi 16 Mai.....à 15 heures 02 minutes, s'est tenue dans la salle de réunion de la préfecture une rencontre d'information et d'échanges entre les consultants et les acteurs et les parties prenantes dans le cadre du Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI).

Cette rencontre a été présidée par A.G.B.A. JEAN MICHEL STEPHANE sous préfet amurant l'interim.....

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par la parole a été donnée aux consultants pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Cadre Politique de Réinstallation (CPR). Les échanges ont porté sur les points suivants :

- D. La synthèse des préoccupations et suggestions ressorties lors des échanges avec les parties prenantes
- E. Les réactions et les contributions des participants
- F. Les suggestions et recommandations formulées par les participants

Les échanges avec les jeunes, les femmes et les OML ont fait ressortir les recommandations suivantes :

- former les jeunes et les femmes en entrepreneuriat (élevage agriculture, informatique et sur le commerce, en gestion de crédits menagers) ;
- Réhabilitation Au foyer des jeunes et la construction de celui des femmes ;
- aider les jeunes agriculteurs à sécuriser leur terre ;
- Encourager les jeunes à une exploitation judicieuse des terres ;

- Réduire le coût de la télécommunication
- Améliorer la qualité des services de télécommunication en ligne
- Étendre le réseau de distribution en laupole
- Subventionner le coût de branchement au réseau de distribution d'eau potable
- Réduction du prix Kilowattheure
- Améliorer et étendre le réseau électrique
- Construire un centre de formation en AGK
- Faciliter l'accès des femmes à la terre
- Mettre la transparence dans le choix des bénéficiaires des aides financières et des formations
- Former les responsables des associations et CDR en leadership pour une bonne gouvernance et un management de qualité pour leurs associations
- Former les acteurs économique dans le e-commerce
- Réhabilitation du marché
- Création d'une brigade de salubrité
- Construire des infrastructures scolaires dans tous les établissements
- Recruter du personnel de santé des spécialistes de santé et la construction d'infrastructure de santé correspondant aux besoins
- Doter les centres en équipement sanitaires et matériels de soins
- Réviser à la baisse le coût d'accès aux soins de santé
- Faire des playstayer pour l'achèvement général du CHR de bonza
- Définir un contour de transhumance
- Définir et baliser les espaces de pâturages
- Former et sensibiliser les éleveurs à pratiquer l'élevage intensif
- Prioriser les règlements à l'amiable des litiges
- Faciliter l'accès aux crédits
- Disponibiliser les intrants à un prix abordable
- Construction et aménagement des retenus d'eau
- Sensibilisation des populations sur les BO et KEE pour les portes de bonza résultant d'une réalisation proposée
- Travaux à la hausse la indemnisation
- Construction et équipement de la maison de la femme

- Réduire le coût de la télécommunication
- Améliorer la qualité des services de télécommunication
- Extension du réseau de distribution en laide
- Subventionner le coût de branchement au point de distribution à la propriété
- Réduction du prix Kilowattheure
- Améliorer et étendre le réseau électrique
- Construire un centre de formation en AGH
- Faciliter l'accès des femmes à la terre
- Mettre la transparence dans le choix des bénéficiaires des aides financières et des formations
- Former les responsables des associations et ONG en leadership pour une bonne gouvernance et un management de qualité pour leur association
- Former les acteurs économiques dans le commerce
- Réhabilitation du marché
- Création d'une brigade de salubrité
- Construire des infrastructures scolaires dans tous les établissements
- Recruter du personnel de santé des spécialistes de santé et la construction d'infrastructure de santé correspondant aux besoins
- Doter les centres en équipement sanitaires et matériels de soins
- Prévoir à la baisse le coût d'accès aux soins de santé
- Faire des play days pour l'achèvement rapide du CTR de bonnes de finir un cycle de transformation
- Définir et baliser les espaces de pâturages
- Former et sensibiliser les vendeurs à pratiquer l'élevage intensif
- Appliquer les règlements à l'amiable des litiges
- Faciliter l'accès aux crédits
- Disponibiliser les intrants à un prix abordable
- Construction et aménagement des réseaux d'eau
- Sensibilisation des populations sur les BGE et CE
- Réduire les pertes de blé résultant d'une récolte mal gérée
- Faciliter l'accès à la banque et indemnités
- Proposer la construction et équipement de la maison de la femme

- Disperser des formations professionnelles au profit des femmes et des jeunes.
- Organiser des formations au profit des femmes et des jeunes de la ville.
- Développer des activités génératrices de revenus au profit de la jeunesse de la ville et des femmes.
- Faciliter l'accès aux crédits aux jeunes et aux femmes afin d'assumer leur autonomie.
- Sensibiliser les jeunes sur les effets néfastes et les dangers de la consommation de drogues et stupéfiants.
- Sensibiliser la population sur les risques liés à l'exposition (injection, etc.)
- Sensibiliser les populations sur les VCB et VCS.
- Encourager la dénonciation des cas et sanctionner les auteurs.
- Mettre en place un programme de prise en charge des victimes et des dénonciateurs.
- Au titre des terres, les participants ont recommandé :
 - De dominer la zone de terre contre l'octroi d'une nouvelle terre.
 - De dominer les pertes de batis et arbres en espèces selon la formule de main à main.
 - Accepter pendant le dédommagement les documents tels que la carte nationale d'identité (CNI), l'extract de naissance, la carte d'électeur, carte consulaire.
 - Associer les autorités coutumières et religieuses et les représentants de la famille concernée pour désigner un seul mandataire.
 - Encourager les jeunes et femmes pour la réconciliation foncière.
 - Réconcilier avec les propriétaires tout en leur proposant un dédommagement à la hauteur du bien cédé.

- Aménager les bords et installer des producteurs de riz
- Rendre l'usine de decorticage de riz (SAPARI)
- Aménager ou réhabiliter les réseaux d'eau pour les marchés
- Disponibiliser les semences améliorées au profit des agriculteurs
- Améliorer la mobilité des agents des services de l'agriculture et de l'ANADER en les dotant de moyens roulant pour les permettre d'assurer l'encadrement technique et le suivi répétés des producteurs
- Assurer une formation continue des agents de l'agriculture et de l'ANADER sur les bonnes pratiques culturales
- Sensibiliser les agriculteurs sur la gestion des achats, les emballages des pesticides
- Rater les structures sanitaires de bonna d'incinérateur
- Utiliser le mercure des autres pour l'évaluation des cultures en cas de dommage constaté
- Mettre en place un plan de gestion ménagers promouvant l'utilisation de pesticides biologiques
- Interdire l'entrée de pesticide non homologues
- Sensibiliser les populations sur les effets néfastes des incinérateurs en plein air sur l'environnement et sur la santé des populations
- Prendre des mesures contre les déchets dont les émissions de gaz sont élevés
- Sensibiliser les populations sur l'intérêt de la préservation de la faune flore
- Prélever les matériaux de substitution (fer, plastique pour meubles)
- Surtout et surtout le prélever des ressources forestières
- Organiser des campagnes de nettoyage

- En impliquant fortement les populations et les services techniques.
- Vulgariser le Code forestier.
- Sanctionner les mauvaises pratiques (tracassage, coupe abusive des arbres).
- Proposer des schémas d'urbanisation d'une ville écologique.
- Pour les personnes vulnérables les recommandations ci-après ont été formulées :
- Installer une institution financière de prêt à leur cause.
- Faciliter leur accès aux crédits.
- Aller chercher les contributions d'autres aux crédits.
- Accompagner l'unité de transformation d'acacia privée par une coopérative dont l'association des handicapés est membre (A.H.B).
- Former les membres de A.H.B pour le Commerce.
- Créer des centres de formation professionnelle.
- Former les personnes vulnérables dans des métiers comme la culture avicole.
- Améliorer la mobilité des handicapés moteurs.
- Impliquer les personnes vulnérables sur les questions de développement de boue.
- Construire les infrastructures publiques en intégrant les constructions de rampes, places.
- Construire des parking pour les handicapés physiques dans les espaces publics.

B) Au titre des amendements
les participants ont souligné
par le biais des recommandations
formulées par les personnes susmentionnées
de préciser que l'unité industrielle
n'est pas pilotée par l'Association
des Bénéficiaires de Boume (A.B.B.)
cette unité industrielle est pilotée
par une personnalité dont le
président de l'Association est membre.
Les participants ont aussi souligné
et insisté les structures centrales
(Services techniques et administratifs)
dans les activités du projet (Suivi)

C) Au titre des suggestions et recommandations
formulées par les participants pour
transmettre à la future
et les documents pré-sentatifs du projet
soient avant pour permettre à
l'administration de mieux organiser
la future mission de collecte de données

Avant de clôturer le volet des
recommandations, l'ensemble des
participants ont salué la démarche
de travail des consultants et ont
souhaité une meilleure mise et
plaine de réussite pour le projet
PCR-NCI

Ces recommandations ont été validées en présence de
AGBA JEAN MICHEL.....STEPHANE..., qui a par la suite levé la séance
à 17 heures 12 minutes.

Fait à le 16/05/2022

Ont signé

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
<u>ABO Ocamane</u> <u>THOMBIANO</u> <u>BASSOLE Jules</u> <u>SEONI LOTA</u>	Consultant consultant consultant	
Pour les Représentants des participants	Fonction/structure	Signature
<u>AGBA JEAN</u> <u>MICHEL STEPHANE</u>		

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA COTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

LABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 10/05/2022
District : Zan Zan
Région : BOUKRANE
Département/ Localité : BOUNA

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
01	<u>APPA Jean Michel</u>		X	M	<u>Préfecture de Bouna</u>	<u>Sous-Préf de Bouna</u>	<u>0707941967</u>	
02	<u>GUEY Sylvain</u>		X	M	<u>Préfecture Bouna</u>	<u>CHIEF DE CABINET</u>	<u>0708700021</u>	
03	<u>KOUAME YAO-BAH ROMEO</u>		X	M	<u>Cantonnement des Eaux et Forêts</u>	<u>Chef de Cantonnement</u>	<u>0709906076</u>	
04	<u>Bamba Mounyane</u>			M	<u>Jeunesse Communale</u>	<u>Représentant des président</u>	<u>0505051210</u>	
05	<u>YAO SIATA</u>		X	F	<u>SCOPE PROCOBA</u>	<u>DCA</u>	<u>0505737143</u>	
06	<u>Yao Patrick</u>	X		M	<u>Préfecture</u>	<u>Agent de Préfecture</u>	<u>0709977725</u>	
07	<u>GBOUA BLE SERGE</u>			M	<u>Municipalité</u>	<u>Agent Local</u>	<u>0707671117</u>	
08	<u>KOUAME GEORGE</u>		X	M	<u>Ministère de la Construction et de l'habitat</u>	<u>DR</u>	<u>070760057</u>	
09	<u>Ethé Kenin</u>		X	M	<u>Ministère Emploi et de la Protection Sociale</u>	<u>Directeur Régional</u>	<u>0707595936</u>	
10	<u>Beaumont Ali</u>		X	M	<u>DR Jeunesse Bounkani</u>	<u>Directeur Régional</u>	<u>0708012421</u>	

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 16/05/2022
District : ZANZAN
Région : BOUKRANE
Département/Localité : BOUAKA

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
11	M'Poro Kwadjo		X	F	DRENA	SG	0708334275	[Signature]
12	DOME SORRO		X	M	KWADER	chef de zone	0707 8672 60	[Signature]
13	Modou TLO		X	M	DSEBAWA	ADSHRANU	0707 801848	[Signature]
14	ABO CALIXTE		X	M	HOPITAL GI BOUAKA	DIRECTEUR	0505024646	[Signature]
15	Bamba Amadou		X	M	RADIO BOUKRANE	Journaliste	07 08 8507 43	[Signature]
16	Aboulaye OUATTARA		X	M	DR Protect Soc	DR	050571 84 80	[Signature]
17	KONE NAMONGO BABENGO		X	M	MEMINADER	DR	070841 7670	[Signature]
18	SIBY SERAPHIN		X	M	DR Famille Femme ENFI	Représentant D.R	070742 6301	[Signature]
19	NZI KOVATIE FREDERIC	X		M	COMMISSARIAT ROUTE BOUAKA	officier de Police	0707141100	[Signature]
20	AHOVA ESTOIN MARTIAL	X		M	DD Transport Bouaka	Chef de Service	07074532 22	[Signature]

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA COTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES Outils DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 16/05/2022
District : ZANZAN
Région : BOUKRANI
Département/ Localité : BOUNA

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
21	KONÉ DANAGA		X	M	Comité Cstun Anoumou	DR	050558 6554	[Signature]
22	BOUAKI ABOU KEVAKOU		X	M	IFER	DS-BOUNA	070732 7177	[Signature]
23	ANBARAMOU ADJE R		X	M	GEURARTEMI	EBA BOUNA	07-08-92 19-77	[Signature]
24	KOUASSI KROU		X	M	Radio la Paix	Journaliste	074910 0940	[Signature]
25	KOSSINDOU ABENAN DOUBIA SYLVIE		X	F	CNDH	Officière des droits de l'homme (CDH)	050476 8283	
26	THIOMBIANO Abdoumanou		X	M	-	consultant	077781 2878	[Signature]
27	BASSOLE Jules		X	M	-	consultant	079998 2098	[Signature]
28	SEONI LITA	X				Consultant	070153 7586	[Signature]

2.3. Liste des personnes rencontrées

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

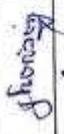
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : **BANIEN**
Région : **BOUKRAN**
Département/ Localité : **BOUVA**

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
1	13/01/2022	GUEI SYLVAIN	PREFECTURE BOUVA	CHEF DE CABINET	07-08-76-00-21	bova.prefecture@gmail.com	
2	13/05/2022	YAO Kouam. Ihenzen -H.	Sous-Préf. Préfecture Bouva	Sous-préfet	0709770632	yao.k4325@gmail.com	
3	13/05/2022	Boulibaly Sylvain	Mairie/Bouva	S & Maire	0788011182	bova.0602@gmail.com	
4	13/07/2022	Cissé Mouti	Mairie/Bouva	1 ^{er} Adjoint Maire	0708136253	-	
5	14/05/2022	KANGOLITE ADAMA	Mairie Bouva	Assistant du D.T.	0759508717	Kangoliteadama1@gmail.com	

Scanné avec CamScanner

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUITILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : ZANZAN
Région : BOMNOLANI
Département/ Localité : BOUNA

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
01	16-05-22	KOUAME YAO-BAH ROMED	CANTONNEMENT EAUX & FORÊTS	chef de Cantonnement	07 09 90 6076	yasbahisme@gmail.com	
02	16-05-2022	BOHKPLI KOUASSI BLANCHARD	COMMISSAIRE POLICE BOUNA	CHEF DE SERVICE CIAT DE BOUNA	0703227891		
03	16-05-2022	NZI KOUAME FREDERIC	COMMISSAIRE POLICE BOUNA	OFFICIER DE POLICE	0707146180	afredzi@gmail.com	
04	16-05-2022	Krako Jacques Kabeman	ONG Flamboyant	Directeur ONG Flamboyant	0769 99 61 28	jackkrako@gmail.com	
05	16-05-22	OUATTARA Melamed	ONG Afric Grenier	SG	0749787772	moamattara@gmail.com	
06	16-05-2022	KOSSOU ABENAV BOUBA SYLVIE	CNDH	Officier des droits de l'homme (ODH)	05-04-76-8283	kossonyfo@gmail.com	
07	16-05-22	BOHO Patrick Fernin	Préfecture	Ag. de Préfecture	09-89877-29		
08	16-05-22	Aboulaye OUATTARA	DR Protect soc	DR	05 05 71 84 80	-	

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : ZANZAN
Région : BOMNKANI
Département/ Localité : BOUNA

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
09	16.05.2022	DAH LIEROU	CAJOU	SCOPERS-GRATICA	0506027819		
10	16.05.22	Bouba amadou	RADIO	ANIMATEUR	0709850143		
11	16.05.2022	ABD CALIXTE	HG BOUNA	DIRECTEUR	05054646	calixte.abo72@gmail.com	
12	16/05/2022	Madou TIO	DS BOUNA	Medecin BDSHPCHUS	0707801848	madou.tio@gmail.com	
13	16/05/2022	Done SORHO	ANADER	chef de zone	0707867560	hopregnane@yahoo.fr	
14	16/05/2022	MIRBA Konadio Jean Pierre	DRENA	SG	078934275	gouvargo@gmail.com	
15	16/05/22	Quattana Ali	DR Travail du Boumkani	Directeur Regional	07080124 11	quattanaali2002@gmail.com	
16	16/05/22	Ettie Konin Urban	DR Travail Boumkani	Directeur Regional	0707595936	ehomininbein@gmail.com	

Système sans Confidentialité

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : ZANZAN
Région : BOUNDIARI
Département/ Localité : BOUNA

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
17	16/05/22	Kamsiro Koko Alex stonidos	ONG La Planbougats	superviseurs VIHIVBO	07887826 60	alexstonidos100@gmail.com	
18	16/05/22	Cissé Doustaptha	Association	Président	07578 6565	cesteph@gmail.com	
19	16/05/22	Bamba Mounoumi	jeunesse	Représentant du président	0505957770	mounoumi.bamba50@gmail.com	
20	16/05/2022	YAO SIATA OUAÏSSA	SCOOP-CA PROCOHAB	PCA	0505937143	scoopparite2018@gmail.com	
21	16/05/2022	Athoua Essou Mouhoul	Direction des transports et routes	Chef de Service	07045322	mouhoul.athoua@gmail.com	
22	16/05/22	ACBA Jean Tichel S.	Sous-Prefet de Boua	Sous-Prefet	07094186	ajeanssteph@gmail.com	
23	16/05/22	Guet Sylvain	Préfecture Boua	chef de cabinet	078760021	louisa.prefecture@gmail.com	
24	16/05/22	THIOMBIANO Abdoumane		consultant	0777812978	-	

2.4. Photos des consultations publiques réalisées de la région de Bounkani, département de Bouna

<p>Photo 7 : Consultation avec les autorités religieuses de Bouna. L'imam de Bouna, personnalité debout au milieu.</p>	<p>Photo 8: Consultation avec les ONG et associations de femmes de Bouna</p>
	
<p>Source : BASSOLE Jules, 15/05/2022</p>	<p>Source : BASSOLE Jules, 15/05/2022</p>
<p>Photo 7: Consultation avec les ONG et associations de jeunes de Bouna</p>	<p>Photo 8: Consultation avec les personnes vulnérables de Bouna.</p>
	
<p>Source : SEONI Lota, 13/05/2022</p>	<p>Source : SEONI Lota, 13/05/2022</p>
<p>Photo 9: Consultation avec les services administratifs et techniques de Bouna.</p>	<p>Photo 10: Consultation avec les syndicats des transporteurs, les syndicats de commerçants et les représentants des producteurs agricoles..</p>
	
<p>Source : SEONI Lota, 16/05/2022</p>	<p>Source : SEONI Lota, 14/05/2022</p>

Photo 11: Consultation avec les organes de presses..



Source : SEONI Lota, 15/05/2022

Photo 12: Restitution de la mission de collectes avec toutes les parties prenantes de Bouna.



Source : SEONI Lota, 16/05/2022

3. REGION DE TCHOLOGO DEPARTEMENT DE FERKESSEDOUGOU

3.1. Procès-verbaux des consultations avec les parties prenantes de Ferkessedougou

Procès-Verbal

DE CONSULTATION AVEC LES ORGANISATIONS/ASSOCIATIONS DES JEUNES

DE TCHOLOGO / FERKESSEDOUGOU

L'an deux mil-vingt-deux et le quatorze Mai à 10 heures 15 minutes, s'est tenue dans les locaux de la Préfecture de Ferkessedougou une rencontre d'information et d'échanges entre les consultants et les organisations/association des jeunes dans le cadre du **Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)**.

Cette rencontre a été présidée par SILVE Stéphane, Président
de l'ASJG

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par SILVE Stéphane la parole a été donnée aux consultants pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du **Cadre Politique de Réinstallation (CPR)**

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

A. BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR LE TABLEAU DE BORD)

B. QUESTIONNAIRE

1) Au titre des canaux de communication

- Liste des langues parlées dans la localité
- Liste des radios et télévisions les plus écoutées dans la localité
- Liste des réseaux téléphoniques de la localité
- Autres canaux de communication et de sensibilisation des jeunes : moyens de communication entre le projet et les jeunes

2) Au titre des besoins en capacités

• Pour les besoins en formation

- Quels sont les besoins en formation pour les jeunes de la région (donner les filières de formation prioritaire) ?
- Existe-t-il des centres de formation dans la région ?
- Quelles sont les suggestions/recommandations pour faciliter l'accès à la formation des jeunes

• Pour les besoins en infrastructures

- Quels sont les besoins en infrastructure pour les jeunes ?

• Pour les besoins logistiques

- Quels sont les besoins en matériels et équipements pour les jeunes ?

3) Au titre de l'accès aux services sociaux de base

○ Pour l'accès à la santé

- Que pensez-vous de la prise en charge médicale dans la localité ?
- Le nombre de centres de santé est-il suffisant ?

- Les centres de santé sont-ils bien équipés ?
- o **Pour l'accès à l'éducation**
 - Quelles sont les difficultés du système éducatif (le nombre d'écoles, la capacité des salles de classe, le coût des manuels scolaires, coût de la scolarité) ?
 - Le personnel enseignant est-il suffisant et qualifié ?
- o **Pour l'accès à l'eau et l'assainissement**
 - Quelles sont les difficultés d'accès à l'eau dans la localité ?
 - Quel est l'état du réseau d'assainissement pluvial dans la localité ?
- o **Pour l'accès à l'électricité**
 - Quelles sont les difficultés d'accès à l'électricité dans la localité ?
 - Quelles sont les sources d'énergie utilisées dans la localité (CE, panneaux solaires, bois de chauffage, lampe torche...)?
 - Quelles sont les heures de couverture en électricité (CE) dans la localité ?
 - L'électricité couvre-t-elle tous les quartiers de la localité ?
 - Quels sont les besoins en éclairage public de la localité ?
- 4) **Au titre du cadre organisationnel**
 - Donner la liste des ONG et associations des jeunes
 - Existe-t-il une fédération des organisations des jeunes ?
 - Existe-t-il un cadre de concertation entre les organisations des jeunes ?
 - Les organisations des jeunes sont-elles reconnues par l'administration ?
 - Quelle est la procédure de mise en place d'une organisation professionnelle ?
- 5) **Au titre de la bonne gouvernance**
 - Les jeunes ont-ils une expérience des projets similaires ?
 - Quelles sont les craintes des jeunes vis-à-vis du présent projet
 - Quelles sont les dispositions à prendre pour une gestion transparente du projet
 - Comment organiser un recrutement transparent de la main-d'œuvre locale lors de la mise en œuvre du projet ?
- 6) **Au titre de la disponibilité des terres**
 - Les terres sont-elles disponibles dans la localité ?
- 7) **Au titre du mode d'acquisition des terres**
 - Quelle est la procédure d'acquisition des terres dans la localité ?
- 8) **Au titre de la sécurisation foncière**
 - Quelle est la procédure de sécurisation des terres
- 9) **Au titre des conflits récurrents**
 - Quels sont les conflits les plus fréquents dans la localité ?
- 10) **Au titre de la gestion ou de la résolution des conflits**
 - Quelles sont les principales causes de conflits dans la localité ?
 - Comment se fait la gestion des conflits dans la localité (procédure et délai de gestion) ?
 - Existe-t-il un comité local de gestion des conflits dans la localité ?
 - Quels sont les acteurs qui interviennent dans la résolution des conflits ?
- 11) **Au titre des critères de vulnérabilités**
 - Quels sont les critères qui permettent d'apprécier la vulnérabilité d'un individu ?
- 12) **Au titre de la mercuriale des prix fixés pour les arbres**

- Existe-t-il une mercuriale fixant le prix des arbres comme base référentielles pour le dédommagement ?
- 13) Au titre des AGR les plus pratiquées par les jeunes**
 - Quelles sont les activités les plus pratiquées par les jeunes
 - Quelles difficultés rencontrent-ils dans ces activités ?
- 14) Au titre de l'impact de la Covid 19 sur les AGR pratiquées par les jeunes**
Quels sont les impacts de la covid 19 sur les activités des jeunes ?
- 15) Au titre de l'accès à la terre**
 - Les jeunes ont-ils facilement accès à la terre dans la localité ?
 - Quelle est la démarche pour obtenir une terre dans la localité ?
 - Quel est le coût de la terre dans la localité ?
- 16) Au titre des Violences Basées sur le Genre (VBG)**
 - Quels sont les types de violences basées sur le genre dans la localité ?
 - Quel rôle peuvent jouer les jeunes dans la lutte contre les VBG ?
- 17) Au titre des Violences Faites aux Enfants (VFE)**
 - Quels sont les types de VFE dans la localité ?
 - Quel rôle peuvent jouer les jeunes dans la lutte contre les VFE ?
- 18) Au titre des pertes de biens (bâti, arbres, champs...)**
 - Quelles sont les précautions à prendre pour une meilleure identification des biens perdus ?
 - Comment évaluer le coup des biens perdus ?
- 19) Au titre des modes et types de dédommagement**
 - Quels sont les modes et types de dédommagement possible en cas de perte de biens (en nature, en espèce, par chèque ou par transfert électronique) ?
 - Quelle disposition peut-on mettre en place pour sécuriser le paiement ?
 - Quelles sont les recommandations pour une meilleure prise en charge dans le dédommagement
- 20) Au titre des documents d'identification des PAP**
 - Quel type de document exiger pour le dédommagement ?
 - Que faire pour les personnes sans documents d'identité ?
 - Que faire en cas de personnes absente ou inconnue ?
- 21) Au titre de la gestion des biens acquis par don ou par héritage**
 - Quel type de difficultés peuvent survenir lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?
 - Comment éviter les conflits lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?

RÉPONSES

Au titre des Canaux de Communication :

- Les langues les plus parlées dans la localité sont : Le Niara-Jolo; le Malinké et le Français.
- Les radios les plus écoutées sont : Birbaadi FM, Pav. Jare FM Radio Côte d'Ivoire.

La seule télé-sauvée et la RTI.

- Les réseaux de téléphone mobile de la localité sont : MTN, Moov, Orange.

Les autres canaux de communication et de sensibilisation des jeunes que le projet pourrait utiliser sont : les réseaux sociaux (Whatsapp; Facebook) et à travers les contacts téléphoniques des président d'association des jeunes.

Au titre des besoins en capacités

- Pour les besoins en formation

Les jeunes souhaitent être formés en techniques culturelles, techniques d'élevage en TIC et en soudure.

- Pour ce qui est des Centres de formation : Il n'existe aucun centre.

- Pour ce qui est des suggestions et recommandations des jeunes pour faciliter leur accès à la formation : Ils suggèrent la création d'unités de transformation des

RÉPONSES

produits locaux, la création d'un centre de formation, l'ouverture de salles multi-médias, la construction de centres dédiés aux jeunes.

- Les besoins en infrastructures : construction de complexes sportifs, construction de routes.

Au titre de l'accès aux services sociaux de base :

- La prise en charge médicale dans la localité est insuffisante car il y a moins de centres de santé et les derniers sont mal équipés et manquent de personnels soignants qualifiés.

- Au niveau de l'éducation, il y a insuffisance d'établissements scolaires et les salles de classe connaissent des nombres pléthoriques d'élèves. Selon eux (jeunes), le personnel enseignant est jugé qualifié mais il existe une inadéquation entre la formation reçue et les cours dispensés en classe.

- Pour ce qui est de l'accès à l'eau et à l'électricité, il ressort que le réseau d'eau et d'électricité ne couvre pas toute la localité. Ils déclarent le prix élevé des factures d'eau et le prix élevé du branchement pour le com

Pour l'accès à l'électricité : la difficulté principale est le coût jugé élevé du branchement et des panneaux solaires.

Les sources d'énergie utilisées dans la localité sont : la CIE, les panneaux solaires et les lampes torches. Les heures de couverture de la CIE sont jugées satisfaisantes car disponible 24/24, mais il ressort que tous les quartiers ne sont pas couverts par la CIE. Les besoins d'éclairage sont : les marchés, les voies publiques dans les quartiers.

Au titre de l'accès aux crédits

- Les difficultés d'accès aux crédits sont : le manque de garantie et le taux trop élevé.

- Les microcrédits (Les institutions) : BAQBAB, PAMTCI

Au titre du cadre organisationnel

- Il existe plusieurs d'associations de jeunes qui sont fédérées par la C.H.T.C.I. Il n'existe pas de cadre de concertation des jeunes fonctionnel. La majorité des associations de jeunes sont reconnues par l'administration.

Au titre de la bonne gouvernance

- Les jeunes ont ne pas avoir une expérience d'un projet similaire et craignent d'être mis à l'écart lors de l'exécution du projet.

- Comme disposition à prendre pour une meilleure gestion du projet : Les jeunes souhaitent être associés et impliqués dans la mise en œuvre du projet. Pour un recrutement transparent de la main d'œuvre locale, ils suggèrent que le projet rentre directement en contact avec les jeunes pour donner la chance au plus grand nombre.

Au titre de la gestion des litiges

Il ressort que la principale cause des conflits dans la localité, c'est les conflits agriculteurs - éleveurs et le mode de résolution se fait à l'amiable et au cas échéant chez les autorités compétentes.

Au titre de l'accès à la terre

Les jeunes héritent de leurs parents. Les modes d'accès à la terre sont : l'héritage, le legs ou le don.

Au titre des V.B.G. et des V.F.E.

Il existe des cas éloignés de viol, des enfants talibés. Les jeunes peuvent aider à la sensibilisation.

Au titre des Perte de biens

A travers le recensement de personnes qui ont été impactées par le projet. Pour ce qui est du dédommagement en cas de perte de biens, le dédommagement en espèce est le mode de paiement souhaité.

Au titre des personnes affectées par le projet, les documents d'identification sont: la CNI, l'attestation d'identité ou l'extrait d'acte de naissance.

Au titre de la sécurisation foncière

L'établissement de titre foncier est la procédure de sécurisation des terres.

Au titre de l'impact de la Covid-19 sur les AGR

La cherté de la vie et des produits de première nécessité.

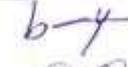
Au titre des Suggestions et recommandations

Les jeunes souhaitent être impliqués dans la mise en œuvre du projet. Ils recommandent également que le projet priorise la main d'œuvre locale.

Les participants ont suivi favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Les recommandations ont été validées en présence de SILVE Stéphane, Président de l'ASJA, qui a par la suite levé la séance à 11h 20mn.

Fait à Ferké..... le 14/05/2022

Ont signé

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
DIALI YEMOU OUEBRAOGO FERDINAND Ibrahima	Consultant Consultant	
Pour les Représentants des jeunes	Fonction/structure	Signature
- Silio Yefaya Jombou S - Yéoué Kifou Brakima - SANOGO NOMNONSIGUE	Président (P.S.J.G.) Président ASERH V - secteur b-y Président WEPLIN	  

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE - jeunes

Date : ...14.../05/2022
District : Sassandra
Région : Tchologo
Département/ Localité : Ferké

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
1	SILVE Stephane	X		M	AS des jeunes Gbambelello	Président	0703-52 74-49	
2	Yedoué Kipou Brahima	X		M	ASERHU - Lakpikpougou	Président	014324 6421	
3	SANOGO NOMNONSIGUE			M	AS des jeunes	Président	49-34 45-36	
4	SILVE P. DRISSA	X		M	AS des jeunes Gbambelello	Secrétaire	05-06-19 55 50	
5	COLLIBALY ZIE YACOUBIT	X		M	Président des jeunes de Biomakouti	PRESIDENT	07-53-47 32-66	
6	Quattara Kouguéssifa	X		M	Association des Jeunes	Cultivateur	0501073007	
07	OUALI YENBOU		X	M	CONSULTANT	Sociologue	0702850227	
08	Batière cristalle	X		F	Consultante	écologiste	0753407964	
	TAM ELVIS	X		M	Consultant	Sociologue	0708097426	

Procès-Verbal

DE CONSULTATION AVEC LES ONGs ET ASSOCIATIONS DES FEMMES

L'an deux mil-vingt-deux et le quatorze Mai à 11 heures 50 minutes, s'est tenue dans les locaux de la préfecture de Ferkessedougou une rencontre d'information et d'échange entre les consultants et les ONGs et les associations des femmes dans le cadre du **Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)**

Cette rencontre a été présidée par OUATTARA Karidja Présidente de KIGNONFOL

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par OUATTARA Karidja Présidente / KIGNONFOL la parole a été donnée aux experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du **Cadre Politique de Réinstallation (CPR)**.

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

A- BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET

(VOIR LE TABLEAU DE BORD),

B- QUESTIONNAIRE

1) Au titre des canaux de communication

- Liste des langues parlées dans la localité
- Liste des radios et télévisions les plus écoutées dans la localité
- Liste des réseaux téléphoniques de la localité
- Autres canaux de communication et de sensibilisation des femmes : moyens de communication entre le projet et les femmes

2) Au titre de l'accès à l'emploi

- Quelles sont les difficultés d'accès à l'emploi des femmes
- Existe-t-il des filières permettant aux femmes d'accéder facilement à l'emploi ?
- Quelles sont les AGR pratiquées par les femmes dans la localité ?

3) Au titre des besoins en capacités

o Pour les besoins en formation

- Quels sont les besoins en formation des femmes de la localité (donner les filières de formation prioritaire) ?
- Existe-t-il des centres de formation dans la localité ?
- Quelles sont les recommandations pour faciliter l'accès à la formation des femmes

o Pour les besoins en infrastructures

- Quels sont les besoins en infrastructure des femmes?
- **Pour les besoins logistiques**
 - Quels sont les besoins en matériels et équipements pour les femmes?
- 4) Au titre de l'accès aux services sociaux de base**
 - **Pour l'accès à la santé**
 - Que pensez-vous de la prise en charge médicale dans la localité ?
 - Le nombre de centres de santé est-il suffisant ?
 - Les centres de santé sont-ils bien équipés ?
 - **Pour l'accès à l'éducation**
 - Quelles sont les difficultés du système éducatif (le nombre d'écoles, la capacité des salles de classe, le coût des manuels scolaires, cout de la scolarité) ?
 - Le personnel enseignant est-il suffisant et qualifié ?
 - **Pour l'accès à l'eau et l'assainissement**
 - Quelles sont les difficultés d'accès à l'eau dans la localité ?
 - Quel est l'état du réseau d'assainissement pluvial dans la localité ?
 - **Pour l'accès à l'électricité**
 - Quelles sont les difficultés d'accès à l'électricité dans la localité ?
 - Quelles sont les sources d'énergie utilisées dans la localité (CIE, panneaux solaires, bois de chauffe, lampe torche...).
 - Quelles sont les heures de couverture en électricité (CIE) dans la localité ?
 - L'électricité couvre-t-elle tous les quartiers de la localité ?
 - Quels sont les besoins en éclairage public de la localité ?
- 5) Au titre de l'accès aux crédits**
 - Quelles sont les difficultés d'accès aux microcrédits ?
 - Existe-t-il des institutions de microcrédits dans la localité ?
 - Le taux d'intérêt est-il raisonnable ?
- 6) Au titre du cadre organisationnel**
 - Donner la liste des ONG et associations des femmes
 - Existe-t-il une faîtière des organisations des femmes?
 - Existe-t-il un cadre de concertation entre les organisations des femmes?
 - Les organisations des femmes sont-elles reconnues par l'administration ?
 - Quelle est la procédure de mise en place d'une organisation professionnelle ?
- 7) Au titre de la bonne gouvernance**
 - Les femmes ont-elles une expérience des projets similaires ?
 - Quelles sont les craintes des femmes vis-à-vis du présent projet
 - Quelles sont les dispositions à prendre pour une gestion transparente du projet
 - Comment organiser un recrutement transparent de la main-d'œuvre locale lors de la mise en œuvre du projet ?
- 8) Au titre de la gestion des litiges**
 - Quelles sont les principales causes de conflits dans la localité ?
 - Comment se fait la gestion des conflits dans la localité (procédure et délai de gestion) ?
 - Existe-t-il un comité local de gestion des conflits dans la localité ?
- 9) Au titre de l'accès à la terre**
 - Les femmes ont-elles facilement accès à la terre dans la localité ?
 - Quelle est la démarche pour obtenir une terre dans la localité ?

- Quel est le coût de la terre dans la localité ?
- 10) Au titre des Violences Basées sur le Genre (VBG)**
 - Quels sont les types de violences basées sur le genre dans la localité ?
 - Quel rôle peuvent jouer les femmes dans la lutte contre les VBG ?
- 11) Au titre des Violences Faites aux Enfants (VFE)**
 - Quels sont les types de VFE dans la localité ?
 - Quel rôle peuvent jouer les femmes dans la lutte contre les VFE ?
- 12) Au titre des pertes de biens (bâti, arbres, champs...)**
 - Quelles sont les précautions à prendre pour une meilleure identification des biens perdus ?
 - Comment évaluer le coup des biens perdus ?
- 13) Au titre des modes et types de dédommagement**
 - Quels sont les modes et types de dédommagement possible en cas de perte de biens (en nature, en espèce, par chèque ou par transfert électronique) ?
 - Quelle disposition peut-on mettre en place pour sécuriser le paiement ?
 - Quelles sont les recommandations pour une meilleure prise en charge dans le dédommagement
- 14) Au titre des documents d'identification des PAP**
 - Quel type de document exiger pour le dédommagement ?
 - Que faire pour les personnes sans documents d'identité ?
 - Que faire en cas de personnes absente ou inconnue ?
- 15) Au titre de la gestion des biens acquis par don ou par héritage**
 - Quel type de difficultés peuvent survenir lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?
 - Comment éviter les conflits lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?
- 16) Au titre des problèmes environnementaux et sociaux majeurs**
 - Existe-t-il des zones de pollution dans la localité ?
 - Comment sont gérés les déchets solides et liquides dans la localité ?
 - Quelles sont vos recommandations pour améliorer la salubrité et l'assainissement dans la localité ?
- 17) Au titre de la gestion des déchets**
 - Existe-t-il une décharge publique dans la localité ?
 - Comment se fait la gestion des déchets solides et liquides dans la localité (collecte et élimination des déchets) ?
 - Quel est le niveau d'implication des femmes dans la gestion des déchets ?
 - Existe-t-il un système de recyclage des déchets dans la localité ?
- 18) Au titre de la disponibilité des terres**
 - Les terres sont-elles disponibles dans la localité ?
- 19) Au titre du mode d'acquisition des terres**
 - Quelle est la procédure d'acquisition des terres dans la localité ?
- 20) Au titre de la sécurisation foncière**
 - Quelle est la procédure de sécurisation des terres
- 21) Au titre des conflits récurrents**
 - Quels sont les conflits les plus fréquents dans la localité ?
- 22) Au titre de la gestion ou de la résolution des conflits**
 - Quelles sont les principales causes de conflits dans la localité ?

- Comment se fait la gestion des conflits dans la localité (procédure et délai de gestion) ?
 - Existe-t-il un comité local de gestion des conflits dans la localité ?
 - Quels sont les acteurs qui interviennent dans la résolution des conflits ?
- 23) Au titre des critères de vulnérabilités**
Quels sont les critères qui permettent d'apprécier la vulnérabilité d'un individu ?
- 24) Au titre de la mercuriale des prix fixés pour les arbres**
- Existe-t-il une mercuriale fixant le prix des arbres comme base référentielles pour le dédommagement ?
- 25) Au titre des AGR les plus pratiquées par les femmes**
- Quelles sont les activités les plus pratiquées par les femmes
 - Quelles difficultés rencontrent-ils dans ces activités ?
- 26) Au titre de l'impact de la Covid 19 sur les AGR pratiquées par les femmes**
Quels sont les impacts de la covid 19 sur les activités des des femmes ?

RÉPONSES

Au titre des Canaux de Communication:

- Les langues les plus parlées dans la localité sont: le Niarafole, le Malinke' et le Français.

- Les radios les plus écoutées sont: Binkadi Fm, Boufè Fm et Radio Côte d'Ivoire. La seule Télé qu'on voit est la RTI.

- Les réseaux de téléphonie mobile de la localité sont: MTN, Moov, Orange.

- Les autres Canaux de Communication et de Joubilisation des femmes que le projet pourrait utiliser sont: Les Réseaux sociaux (whatsapp, Facebook) et à travers les contacts téléphoniques des présidentes d'associations de femmes.

Au titre de l'accès à l'emploi, les difficultés de l'accès sont les difficultés financières, le taux élevé de l'intérêt des crédits, le délai de remboursement, le manque de financement.

- Les filières permettant aux femmes d'accéder facilement à l'emploi sont: les filières agricoles, les filières d'élevage et les petits commerces.

- Les AGR pratiquées par les femmes dans la localité sont le maraîchage et les petits commerces.

Au titre des besoins en Capacité

RÉPONSES

Les femmes souhaitent être formées en techniques agricoles (culturales), en techniques d'élevage, en gestion financière en métiers comme la couture, la coiffure, en tissage et en alphabétisation.

- Pour ce qui est des besoins en infrastructures, elles souhaitent avoir des ^{infra-}structures de formation pour les femmes et jeunes filles. Elles souhaitent aussi bénéficier d'accompagnement en intrants agricoles.

Au titre de l'accès aux services de base :
Pour les femmes, l'accès aux services de prise en charge médicaux dans la localité s'avère difficile car les infrastructures de santé sont insuffisantes et faiblement équipées. Elles déplorent également le manque de personnel soignant spécialisé et l'absence de service d'ophtalmologie.
- Pour ce qui est de l'accès à l'éducation, les infrastructures sont en nombre insuffisantes. Le niveau des enseignants est jugé mauvais.

Au titre de l'accès à l'eau et à l'électricité.

Il ressort que l'accès à l'eau est difficile car il n'y a pas assez de forage et les services de la SOPECI ainsi que

RÉPONSES

La CIE ne couvre pas tous les quartiers où le prix du m³ de l'eau est élevé, il existe également une disparité entre l'indice de compteur d'eau et le prix attribué à payer. Les factures ne parviennent parfois pas aux abonnés qui doivent se rendre dans les locaux de la DDECI et de la CIE. Le coût du raccordement à l'électricité et à l'eau potable est élevé. Le coût d'achat des panneaux solaires est également élevé.

Au titre de l'accès aux crédits

Comme cela a été dit plus haut, les difficultés d'accès aux crédits sont entre autres : le taux d'intérêt jugé trop élevé, les délais de remboursement trop courts allant de 4 à 12 mois et la faible représentativité des institutions de micro-crédit (BAOBAB, PARF.CI). Le manque de garantie constitue un obstacle à l'accès aux crédits par les femmes.

Au titre organisationnel

Il y a plusieurs organisations et associations de femmes (DFACI, VPEE, Gneplegnedjou, Association Grinninsigue, ONG femme épanouie, Association de femmes d'Instituteurs).

Il existe également une faiblesse des organisations de femmes

RÉPONSES

mais il n'y a pas de cadre concertation.

- Pour ce qui est de la reconnaissance, la plupart des associations sont reconnues par l'administration.

- La procédure de création d'une association consiste à la déclaration à la préfecture avec ^{deposé} des documents.

(PV de l'AG Constitutive, Statuts et règlement Intérieur.)

Au titre de la bonne gouvernance

Non les femmes n'ont pas une expérience des projets similaires
les femmes craignent de ne pas être suffisamment associées
ou impliquées dans le projet.

- Pour ce qui est des dispositions à prendre pour une gestion transparente du projet, elles ont souhaités que toutes les parties ou couches concernées par le projet soient au même niveau d'information.

- Pour un recrutement transparent, il faudrait éviter les discriminations politiques et religieuses et ethniques dans la sélection des candidatures.

Au titre de la gestion des litiges

Les principales causes de conflits sont les conflits entre élus et agriculteurs.

RÉPONSES

Le mode gestion de les conflits se fait au niveau local et dans le cas échéant au niveau de la sous-préfecture. Le Comité local de gestion de conflits dans la localité est celui de la chefferie coutumière.

Au titre d'accès à la terre

Les démarches pour obtenir une terre sont à l'héritage, l'achat, le don ou le ligue. Elles se font à travers les familles propriétaires terriennes et l'approuvé par la chefferie ou le Comité de gestion foncière de la localité. Les coûts quant à eux varient.

Au titre des VBG

Les VBG rencontrés dans la localité sont : les vols, les violences physiques, les mutilations génitales féminines, et la prostitution des mineurs.

Les femmes peuvent aider à sensibiliser sur les VBG.

Au titre des VFE

Dans la localité, il y a le trafic d'enfant, la prostitution des mineurs, la maltraitance, le travail des enfants dans les sites d'orpaillage clandestins.

Les femmes se disent disponibles pour aider à la sensibilisation.

RÉPONSES

Au titre des pertes de biens

Pour elle, comme précaution à prendre pour une meilleure identification des biens perdus, il faudrait réellement vérifier l'identité du détenteur du bien perdu à travers des documents ou les témoins. Pour l'évaluation, les femmes souhaitent que le bien perdu soit évalué à sa juste valeur.

Au titre des modes et types de dédommagement

Le mode en espèce et le type de paiement main à main

Il faut aussi recenser les personnes qui sont réellement impactées par le projet. Pour ce qui est des pièces à présenter pour le paiement, elles suggèrent la présentation des pièces justificatives suivantes : la CNI, l'attestation d'identité et l'extrait d'acte de naissance. Pour ceux qui ne répondent à aucun de ces critères, ils peuvent être payés en présence d'un témoin.

Au titre de la gestion des biens acquis par don ou par héritage

Le paiement se fait à l'aide d'un pr. de famille pour éviter les conflits familiaux autour de l'argent reçu.

RÉPONSES

Au titre de problèmes environnementaux et sociaux

Il ressort des échanges qu'il existe effectivement des zones de pollution dans la localité. Les déchets solides et liquides sont déposés dans la nature.

Pour ce qui concerne les déchets ménagers, il existe un système de gestion des déchets mis en place par la mairie mais qui n'arrive pas à répondre aux besoins de salubrité de la localité. Pour cela, les femmes recommandent d'équiper les rues de bac à ordures mais aussi de poubelles dans les domiciles et en impliquant les associations privées dans la gestion des ordures ménagères.

Au titre de la disponibilité de terres

Les terres sont disponibles dans la localité

Au titre du mode d'acquisition des terres

Les familles sont detentrices des terres. L'acquisition se fait par achat, don, legs ou par héritage.

Au titre de la sécurisation foncière

Pour la sécurisation des terres il faut établir un

Certificat foncier ou un titre de propriété

Au titre des conflits récurrents

RÉPONSES

Les principales causes de conflits sont les conflits éleveurs-
agriculteurs. Le règlement de ces conflits se fait à travers
les Comités de gestion de crise local dans les villages et
au cas échéant auprès des autorités administratives.

Les conflits se règlent très souvent à l'amiable

Au titre des critères de vulnérabilité

Les critères qui permettent d'apprécier la vulnérabilité
d'un individu sont le handicap, l'âge (personne âgée)

Au titre de la mercantile des prix fixés pour les arbres

Les femmes disent n'avoir aucune connaissance sur le sujet

Au titre des AGR les plus pratiquées par les femmes

Les activités les plus pratiquées par les femmes sont

les maraîchages et les petits commerces

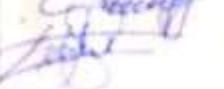
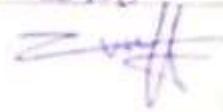
Les difficultés rencontrées par les femmes sont d'ordre financière
et surtout liées au manque d'accès au financement
et au crédit auprès des micro-crédits

Au titre de l'impact de la Covid 19 sur les AGR

La Covid-19 a entraîné un ralentissement et des
perte de profit au niveau des AGR pratiquées par les femmes

Fait à FÉRKE..... ; le 14/05/2022

Ont signé

Pour le consultant	Fonction/structure	Signature
TAN ELVIS OUALI YENDOU Prestation d'assistance technique	Consultant Conseiller Consultante	  
Pour la Représentante des ONGs et les associations des femmes	Fonction/structure	Signature
OUATTARA KARIOJA	Présidente / KISSISSO FOL	
COULIBALY GUISSONGUI	Présidente / UFEF	
SERONGO MAMANI		
ZOH M. ESTELLE	Représentante de la Pêche OFACI	
YEO SALIMATA	TRESORIERE GNANMAUKIYE	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA COTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE - Associations des Femmes

Date : ...14.../05/2022
District : Salongo
Région : Tchologo
Département/Localité : Ferké

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
1	SORO SALAMOUÉDÉ		X	F	Gnèplegnedjou	Membre	055502 6270	
2	SANIDÉO GNEKEA- MATIEN		X	F	Gnèplegnedjou	membre	05065074 63	
3	LOULICABÉ COUSSONZUI		X	F	UFEEF	1 ^{ère} vice pdte	07576330 78	
4	Kone Almadia		X	F	UFEEF	Secrétaire des affaires Culturelles et sportives	05-76-73 49-33	
5	OUATIARA KARIKA		X	F	Coopérative KICWONFOL	Présidente	07771523 19	
6	YEO GINTIEMAKI SALIMATA	X		F	Association Gnimrinsigné'	Membre	015179 8484	+
7	BERONGO MAMAN		X	F	Association des Coiffeuses de Ferké	Présidente	050517 6510	
8	ZOH MABRIYA ESTELLE	X	/	F	DFACI-Ferké Org. de Femmes Actives de CI	Membre	050664 5154	
9	OUALI YEMBOU		X	M	CONSULTANT SOCIOLOGUE		070285 6327	
10	OUALIBO ZORRÉ	X		F	Consultant électrotechnicien		050030 8223	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
 UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUITILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 14.../05/2022
 District : Bouaké
 Région : Montagnes
 Département/ Localité : Yerbe

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
1A	TAH Elvis	X		M	Consultant	Sociologue	27 07 09 74 26	
2	Bobiano Christine	X		F	Consultante	Sociologue	07 59 60 75 66	

Procès-Verbal

DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES AVEC LES ONGS ET ASSOCIATION INTERVENANT EN FAVEUR DES PERSONNES VULNERABLES (PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP, PERSONNES TRÈS ÂGÉES SANS ASSISTANCE, VEUVES ET ORPHELIN, VICTIMES DE VBG ET VFE, etc.).

L'an deux mil-vingt-deux et le quatorze Mai 2022 heures 10 minutes, s'est tenue dans les locaux de la prefecture de Parkesedougo une rencontre d'information et d'échange entre les consultants et les ONGs et association intervenante en faveur des personnes vulnérables (personnes vivant avec un handicap, personnes très âgées sans assistance, veuves et orphelin, victimes de vbg et vfe, etc.) dans le cadre du Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCB).

Cette rencontre a été présidée par Coulibaly Zakpoko Siaka.....
.....Président O.P.H.....

Etaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par Coulibaly Zakpoko Siaka Président O.P.H la parole a été donnée aux experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Cadre Politique de Réinstallation (CPR)

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

A- BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR LE TABLEAU DE BORD)

B- QUESTIONNAIRE

B.1. PERSONNES VULNÉRABLES

- Quels sont les critères définissant les personnes vulnérables ?
- Quels sont les types d'handicape les plus répandus dans la localité ?
- Comment lutter contre la pauvreté chez les personnes vulnérables
- Quels sont les besoins en capacité des personnes vulnérables
- Comment faciliter l'accès à l'emploi des personnes vulnérables
- Quelles sont les mesures à prendre pour faciliter la mobilité des personnes vulnérables pendant les travaux
- Comment faciliter l'accès aux services sociaux base des personnes vulnérables
- Quelles sont les principales recommandations pour une meilleure participation des personnes vulnérables dans les activités du projet ?

B.2. Questionnaires pour les VBG

1. Quels sont les principaux canaux de signalement/référencement des VBG et VFE dans la commune.
2. Quelles sont les procédures de signalement des VBG dans la commune ?
3. Les acteurs de la lutte contre les VBG, sont-ils formés dans la prise en charge des VBG?

4. **Quels sont les types de prise en charge des cas de violence sexuelle ?**
 - Comment se fait la prise en charge médicale ?
 - Comment se fait l'assistance psychosociale ?
 - Comment se fait l'assistance pour une protection physique (sécurité) ?
 - Comment se fait l'assistance juridique dans les cas de VBG ?
5. Existe-t-il un réseau de lutte contre les VBG et VFE dans la commune ?
6. Quels sont les membres de ce réseau ?
7. Existe-t-il dans la commune des enfants talibés, des enfants bouviers, des enfants utiliser comme ouvrier agricole, des enfants utiliser comme ouvrier sur les chantiers ?
8. Quels sont les moyens mis en place pour lutter contre le travail des enfants ?
9. Quelles sont les principales difficultés dans la lutte contre les VBG ?
10. Quel est le rôle des autorités coutumière et religieuse dans la lutte contre les VBG et les VFE ?
11. Existe-t-il un mécanisme local de gestion des plaintes liées aux VBG et aux VFE ?
12. Liste des textes et lois sur la protection de la femme et de l'enfant.

Thématiques	Cocher les types de VBG qui existe dans la commune	Commentaire ou Recommandation pour lutter contre ce type de VBG
Au titre des pratiques traditionnelles nuisibles	<input checked="" type="checkbox"/> Mariage forcé / précoce ; <input type="checkbox"/> Mutilations Génitales Féminines / Excision ; <input checked="" type="checkbox"/> Discrimination dans l'accès à l'héritage entre hommes et femmes ; <input checked="" type="checkbox"/> Sororat (épouser la sœur de sa femme après le décès de cette dernière) ; <input checked="" type="checkbox"/> Le lévirat (épouser la femme de son frère après le décès de celui-ci) ; <input checked="" type="checkbox"/> Mariages consanguins ; <input type="checkbox"/> Bruler le sexe de la femme pour soigner l'infertilité ; <input checked="" type="checkbox"/> Le mariage par rapt (enlever la femme pour l'obliger à se marier) ; <input checked="" type="checkbox"/> Empêcher les filles et les femmes d'aller à l'école, au travail ou à accéder à d'autres espaces en dehors de la maison ; <input type="checkbox"/> Cavage (donner des aliments nutritifs à une fille pour accélérer sa croissance) ; <input checked="" type="checkbox"/> Rites de veuvages dégradants ; <input type="checkbox"/> Interdits alimentaires qui affectent négativement la santé de la mère, du fœtus ou du nourrisson ; <input type="checkbox"/> Pratiques nuptiales néfastes pour la santé ; <input type="checkbox"/> Autres à préciser :	<p>Récurent</p> <p>Cas de</p> <p>Mette en place des Comités de Veillées dans les villages et alertent les services nationaux concernés via Communauté</p>
Au titre des violences physiques	<input checked="" type="checkbox"/> Les coups et blessures ; <input type="checkbox"/> Mutilation génitale ; <input checked="" type="checkbox"/> Bâtonner les enfants ; <input type="checkbox"/> Brûler les organes génitaux ; <input checked="" type="checkbox"/> Refuser un traitement médical ; <input type="checkbox"/> Meurtre ; <input type="checkbox"/> Poignarder ; <input type="checkbox"/> Autres à préciser :	
Au titre des violences institutionnelles	<input type="checkbox"/> Inégalité par rapport à l'accès et le contrôle sur les ressources et bénéfices, notamment : les revenus, la terre, l'éducation, la santé et autres services sociaux ;	

Source: voir l'annexe

	<input type="checkbox"/> Lois discriminatoires dans le pays ; <input type="checkbox"/> Non-respect des instruments juridiques ratifiés par le pays ; <input type="checkbox"/> Violence à l'égard des détenues ; <input type="checkbox"/> L'humiliation des victimes de violence ; <input type="checkbox"/> La résistance ou négligence accordée des services aux personnes en fonction de leur genre ou de leur condition ; <input type="checkbox"/> Autres à préciser :	
Au titre des violences économiques	<input checked="" type="checkbox"/> Contrôle de l'ensemble des ressources par les hommes au sein du ménage ; <input type="checkbox"/> Opposition des hommes à l'exercice des activités salariées par leurs femmes ; <input type="checkbox"/> Refus d'inscrire les enfants, notamment les filles à l'école ; <input type="checkbox"/> Refus de reconnaître à une femme veuve tous ses droits ; <input checked="" type="checkbox"/> Refus des hommes de faire participer les femmes aux prises de décisions familiales ou publiques ; <input type="checkbox"/> Négliger les besoins de la famille ; <input checked="" type="checkbox"/> Refus de donner de l'argent à la femme pour pouvoir satisfaire ses propres besoins et ceux des personnes à sa charge (enfants, parents âgés, etc.) ; <input checked="" type="checkbox"/> La fuite de responsabilité de la part du chef de ménage ou chef de famille ; <input type="checkbox"/> Réputation ; <input type="checkbox"/> Abandon des corvées champêtres aux femmes ; <input type="checkbox"/> Abandon des charges du ménage à la femme ; <input type="checkbox"/> Restriction de l'accès au mariage en raison du montant élevé de la dote ; <input type="checkbox"/> Autres à préciser :	<p>Situation récurrente dans le pays</p> <p>Mette en place des Comités de Veillées dans les villages</p> <p>Certains hommes refusent de dépendre aux besoins de leur famille par négligence financière et opportuniste. Ils se retirent de la vie communautaire et les hommes ont leurs responsabilités au sein des familles pour le bien-être de tous</p>
Au titre des violences émotionnelles et	<input checked="" type="checkbox"/> Injures ; dénigrement ; espionnage ; humiliation ; manipulation ; attaques verbales ; scènes de jalousie ; <input checked="" type="checkbox"/> Contrôle des activités ; <input type="checkbox"/> Tentatives d'isolement des proches et des amis pouvant aller jusqu'à la	<p>Dans certains couples le manque de communication et le refus de communication conduisent à des disputes fréquentes</p>

Source: voir l'annexe

psychologiques	séquestration ; <input type="checkbox"/> Paroles insultantes et aboussantes ; <input type="checkbox"/> Faire circuler des rumeurs dénigrantes ; <input type="checkbox"/> Sabotage ; <input type="checkbox"/> Attouchements sexuels forcés ; <input type="checkbox"/> Grossesse forcée ; <input type="checkbox"/> Ne pas parler ni répondre à l'autre ; <input type="checkbox"/> Hurler sur l'autre ; <input type="checkbox"/> Infidélités ; <input type="checkbox"/> Refuser les visites de la famille ; <input type="checkbox"/> Insulter les parents de l'autre ; <input type="checkbox"/> Associer sa femme au manque de chance ; <input type="checkbox"/> Ne pas écouter l'autre ; <input type="checkbox"/> Se désintéresser de la grossesse et du futur de l'enfant ; <input checked="" type="checkbox"/> Refuser une paternité ; <input type="checkbox"/> Refus d'avoir des rapports sexuels avec sa femme sur une longue période ; <input type="checkbox"/> Autres à préciser ;	et des hommes très souvent ne communiquent que par la violence - sensibiliser les communautés pour le bien-être de la communication dans le couple pour prévenir les crimes domestiques
Au titre des violences sexuelles	<input checked="" type="checkbox"/> Viol / Viol conjugal ; <input checked="" type="checkbox"/> Exploitation sexuelle ; <input type="checkbox"/> Abus sexuels ; <input type="checkbox"/> Harcèlement sexuel ; <input type="checkbox"/> Traite des personnes ; <input type="checkbox"/> Esclavage sexuel ; <input type="checkbox"/> Prostitution forcée ; <input type="checkbox"/> Procréisme ; <input checked="" type="checkbox"/> Mutilations génitales féminines ; <input type="checkbox"/> Abus de rapport sexuel ; <input type="checkbox"/> Attouchements sexuels forcés ;	Le viol est répandu dans certaines communautés et les mariages par peur de la gent, sensibiliser et punir les auteurs des viols Des pratiques qui se font sous différents noms, femmes, enfants au lieu d'être (bebe) etc par une violation des frontières peut exister et vice versa

Source: voir l'annexe

<input type="checkbox"/> Communauté <input type="checkbox"/> Autres à préciser	sensibiliser les communautés pour le bien-être de la communication dans le couple pour prévenir les crimes domestiques
---	--

Source: voir l'annexe

Tableau : Liste des ONGs et Associations intervenants dans la lutte contre les VBG et VFE, en fonction de la prise en charge

NOM ET PRENOM DU RESPONSABLE	CONTACT DU RESPONSABLE	NOM DE L'ONG OU DE L'ASSOCIATION	ZONE D'INTERVENTION	PRATIQUÉ DANS LA RÉGION DE VIRI ET VUT	ACTIVITÉS OU PROJETS RÉALISÉS		SIGNATURE
					DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN	
PRISE EN CHARGE MÉDICALE							
		NEA NT					
PRISE EN CHARGE PSYCSOCIALE							

NEANT						ASSISTANCE JURIDIQUE/JUDICIAIRE						NEANT.					

RÉPONSES

À la suite de la vulnérabilité :

• Les critères qui définissent les personnes vulnérables sont : le manque de moyens de déplacement, le handicap physique, mental, auditif, l'albinisme, le morisme.

• Les types de handicaps les plus répandus sont principalement les handicaps physiques.

Pour lutter contre la pauvreté chez les personnes vulnérables, il est recommandé

la création d'activités génératrices de revenus qui demande moins de forces

physiques. Il faut également développer les capacités des personnes vulnérables

particulièrement dans le domaine de l'élevage.

Pour faciliter l'accès à l'emploi des personnes vulnérables nous recommandons

que l'état fasse un effort dans ce sens car au jour d'aujourd'hui il y a des concours réservés exclusivement pour personnes

visant avec un handicap ce qui n'était

pas le cas dans le passé.

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont

RÉPONSES

Appuyer l'état pour le recrutement ou l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap pour faciliter la mobilité des personnes vulnérables pendant les travaux, il faudra prévoir des infrastructures qui répondent au besoins pressant de ces derniers. Pour une meilleure participation des personnes vivant avec un handicap dans les activités du projet, leur attribuer des postes adaptés au type de leur handicap.

- Au titre des VBG

- Les principaux canaux de signalement et de référencement des VBG / VFE dans la Commune sont le ministère de l'emploi et la protection sociale, l'ONG children of Africa, le Commissariat de police, la gendarmerie et le Centre d'accueil pour enfant.
- La procédure de signalement des VBG dans la Commune: A travers la plateforme.

RÉPONSES

Plate forme qui regroupent tout les acteurs.
C'est plus haut le problème est signalé, au
niveau local à la police ou à la penitencier
maire qui prennent attaché avec des
services technique de la direction régionale
de la femme de la famille et de l'enfant qui
ensuite à travers son service de la protection
social prend à bras le Corps le problème par
la prise en charge de la les victimes avant
de passer la Justice pour les dotés toujours
avec l'appui de la police ou la gendarmerie.
Pour ce qui est de la formation des acteurs
en prise en charge des VBG/VF, ils résent
que les derniers sont de temps en temps formé
sur les questions des VBG/VF mais tout perfor-
mement de Capacité, allant dans ce sens
peuvent la bienvenue.

- Au titre de la prise en charge des Cas
de viol. sexuel.
- La victime est conduite dans un Centre de

RÉPONSES

partir pour l'antitortion et les premiers soins.
La prise en charge psychosocial est assurée
par le service de la direction de la femme,
de la famille et de l'enfant, mais aussi
par le service de la protection sociale.

L'assistance juridique se fait via le service
Judiciaire Judiciaire des enfants.

Le réseau de lutte contre les VBG/VFC dans la
Commune existe et est composé des ONG, du
Centre social, du Centre d'accueil, du Comité
de protection enfant plus le groupement des
femmes.

Oui il existe dans la localité : les enfants
fatigués, des enfants utilisés par les pères
primiers.

Les moyens mis en place pour lutter
contre le travail des enfants sont entre
autres les points relais au niveau village
qui signalent les cas au Centre social qui a
son tour passe les forces de sécurité.

RÉPONSES

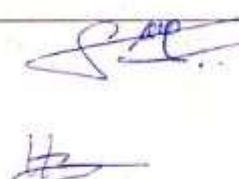
- des difficultés dans la lutte contre les VBG/VFC sont : l'insuffisance d'information, l'absence de structure, de compétences sociales éducatives, le manque de moyens financiers et matériels.
- Pour ce qui est des recommandations formulées nous avons entre autres, le financement des activités génératrices de revenus pour les personnes vivant avec un handicap, plusieurs des rampes d'accès au niveau des services sociaux de base comme les écoles et les centres de santé pour les personnes vivant avec un handicap, implique les personnes vivant avec un handicap dans la mise en œuvre du projet.
- Pour ce qui est de la lutte contre les VBG/VFC prévoir un volet dans la mise en œuvre du projet qui s'occupe de ces aspects.

Les participants ont soigneusement suivi le déroulement du projet consultant toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations

été validées en présence de ...Mme... COULIBALY... PAKO... SIAKA, Président
 qui a par la suite levé la séance à 10 h 00 mn

Fait à ..FELKE... ; le 14.1.2022

Ont signé

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
OVALI yendon Ouédraogo Ismaël F.C Bationo Christelle Leslie TAH ELVIA	CONSULTANT Consultant Com. de Planète Consultant	
Pour la Représentante des ONGs et association intervenante en faveur des personnes vulnérables (personnes vivant avec un handicap, personnes très âgées sans assistance, veuves et orphelin, victimes de vbg et vfe, etc.)	Fonction/structure	Signature
Coulibaly Zelfoko siaka YEO HABIBA	Président Présidente des Femmes Handicapées	

Quattara Ngannanga
 chef du service de prise en charge psychosocial centre d'accueil pour enfant en détresse



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE - Personnes / enfants avec
un handicap / ONG -
ASSOCIATION

Date : 14/05/2022
District : Badiassés
Région : Icholoba
Département/ Localité : Foré

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
1	Goulibaly Zekoko Siaka		X	M	organi Association des handicapés	Sans emploi	0102875144	[Signature]
2	Sekongo Nonkoua		X	M	Travaux routier	Sans emploi	0575 728144	[Signature]
3	Ouatara plafanga		X	M	charge à l'informat	Sans emploi	050533 1374	[Signature]
4	Traore Issiaka		X	M	Secrétaire G.	Sans emploi	05-04-83 71-31 01-41-83-30 23	[Signature]
5	Yéa Abiba		X	F	La présidente	Sans Emploi	07-77-90-837	[Signature]
6	Ouatara bacary		X	M	conseiller	Sans emploi	01-02-11-1784 01-41-90-34 23	[Signature]
7	Goulibaly Aïka	X		F	Membre	Sans emploi	056621 4009	[Signature]
8	Ouatara N'Gannouka		X	M	Centre d'accueil pour enfant en détresse	Educateur spécialisé	01400086 25	[Signature]
09	DUALI YENBOU		X	M	CONSULTANT	Sociologue	0702856377	[Signature]
10	Ouatara Ismaël I.	X		M	consultant	Electricien	050030 078283	[Signature]

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 14/05/2022
District : Souyans
Région : Ichoua
Département/Localité : Fekro

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
11	TAH Eboio	X		M	Consultant	Sociologue	870809 7426	
12	Balima doukoko	X		F	Consultante	Sociologue	075940 7464	

Procès-Verbal

DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES AVEC LES AUTORITÉS COUTUMIÈRES ET RELIGIEUSES

L'an deux mil-vingt-deux et le quinze Mai à 13 heures 00 minutes,
s'est tenue dans les locaux de
du chef Canton de Ferkessedougou une rencontre d'information et
d'échange entre les consultants et les autorités coutumières et religieuses dans le cadre du
Projet de Connectivité Inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte
d'Ivoire (PCR-NCI).

Cette rencontre a été présidée par OUATTARA KIALI Chef Canton
de Ferkessedougou.

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par OUATTARA KIALI Chef Canton,
la parole a été donnée aux experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait
une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de
l'élaboration du Cadre Politique de Réinstallation (CPR).

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

❖ BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR TABLEAU DE BORD)

❖ QUESTIONNAIRE

- 1) Quels sont les canaux de communication possibles entre les autorités coutumières et le projet ?
- 2) Quelles sont les conditions d'accès à la terre selon les coutumes locales ?
- 3) Les femmes peuvent-elles être propriétaires de terre ?
- 4) Les femmes ont-elles le même droit à l'héritage que les hommes ?
- 5) Quels sont critères d'accès à l'héritage selon le droit coutumier ?
- 6) Comment se fait la gestion des litiges selon le droit coutumier ?
- 7) Que faut-il éviter pendant les périodes d'initiation ou autres cérémonies coutumières dans la région ?
- 8) Existe-t-il des sites culturels et sacrés dans la localité ?
- 9) Quels sont les us et coutumes des populations de la localité ?
- 10) Quelles sont vos recommandations pour une réussite du projet ?

RÉPONSES

.....
.....
.....
.....

- Au titre des Canaux de Communication:
 - Par appel téléphonique et la prise de contact physique.
 - Pour savoir plus sur la terre il faut se rapprocher des détenteurs coutumier.
- Au titre des PAP
 - Pour les personnes affecté par le projet les coutumier suggère que le gestionnaire à faire prudence un recensement adéquat des véritable personnes impacté par le projet. Mettre toutes les dispositions en place pour faciliter les paiements.
 - Pour ce qui est des sites sacrés ou des Cimetières les écarter au maximum.
 - Pour ce qui est des biens immobiliers impacté prévoir un autre site de réinstallation des personnes qui seront impacté.

RÉPONSES

Au titre des suggestions et recommandations
les Coutumier et les religieuses recommandent
l'implication des chefs Coutumier et reli-
gieux à recommander également de
prioriser la main d'œuvre locale.
Créer également des activités génératrices
de revenus pour les femmes et jeunes.
Prendre en compte également les personnes
très âgées ou personnes vulnérables.

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet.

été validées en présence de QUATIARA KIALI chefs Canton
 qui a par la suite levé la séance à 13 h - 40 mn
 Fait à TEBKE le 15/05/2022

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
<u>Quebrado Ismael F.L</u> <u>OUALI YENBOU</u> <u>TAH Elino</u> <u>Baticone Christelle Lorde</u>	<u>consultant</u> <u>CONSULTANT</u> <u>consultant</u> <u>Consultante</u>	
Pour les autorités coutumières	Fonction/structure	Signature
<u>QUATIARA ABOUBACAR</u> <u>QUATIARA KIALI</u>	<u>COSIM /IMAM</u> <u>CENTRAL</u> <u>CHEF CANTON</u>	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUITILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 14/05/2022
District : Savagno
Région : Tchologo
Département/Localité : Foké

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
1	KONE LARINE		X	M	COSIM	Imam Central Vice Pdt	07 48 40 28 07	
2	SOJNGALO TRAORE		X	M	COSIM	Imam/ Secrétaire	07 07 89 43 07	
3	OULTARA ABDUBACAR		X	M	CODISS	Imam/ Président	05 05 87 99 49	
4	DIAKITE MOHAMED		X	M	COSIM	Imam/ Adjt Trésorier	05 05 66 75 49	
5	SANOGO ALASSANE		X	M	secrétaire de COSIM	Imam	07 08 22 98 51	
6	DOUKOURE MOHAMED		X	M	COSIM / CODISS	Imam / Commissaire aux Comptes	07 57 27 19 31	
7	Ouatara KIALI		X	M	Tchologo	chef Canton	07 07 18 94 23	
8	Ouatara Koubetchirigou		X	M	Tchologo	chef Centre militaire	01 40 26 89 04	
09	DUALI YENAPU		X	M	CONSULTANT	sociologue	07 02 85 63 97	
10	Ouedraogo Fasmael F.L			M	Consultant	electro mécanique	05 00 30 82 23	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION – DISCIPLINE – TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 14/05/2022
District : Souboules
Région : Ichouan
Département/ Localité : Ferkou

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
M	TAH Elvros	X		M	Consultant	Sociologue	070809 7426	
R	Batienne cristelle	X		F	Consultante	Sociologue	075910 7564	

Procès-Verbal

DE CONSULTATION AVEC LES ASSOCIATION/SYNDICAT DES TRANSPORTEURS OU DES ROUTIERS (USAGERS DE LA ROUTE), ASSOCIATION/SYNDICATS DES COMMERÇANTS, DES OPERATEURS ECONOMIQUES

L'an deux mil-vingt-deux et le quatorze Mai à 14 heures 10 minutes, s'est tenue dans les locaux de la Préfecture de Fohessouhou une rencontre d'information et d'échange entre les consultants et les associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques, dans le cadre du Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)

Cette rencontre a été présidée par Sylla Namadou SG Bureau Commerçant
Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par Sylla Namadou SG Bureau Commerçant la parole a été donnée aux experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Cadre Politique de Réinstallation (CPR).

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

C- BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET

(VOIR LE TABLEAU DE BORD)

D- QUESTIONNAIRE

27) Au titre des canaux de communication

- Liste des langues parlées dans la localité
- Liste des radios et télévisions les plus écoutées dans la localité
- Liste des réseaux téléphoniques de la localité
- Autres canaux de communication et de sensibilisation entre le projet et les associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ;

28) Au titre des besoins en capacités

o Pour les besoins en formation

- Quels sont les besoins en formation des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques
- Quelles sont les recommandations pour faciliter l'accès à la formation pour les associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques

o Pour les besoins en infrastructures

- Quels sont les besoins en infrastructure des associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?

○ **Pour les besoins logistiques**

- Quels sont les besoins en matériels et équipements pour les associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques

29) Au titre de l'accès aux crédits

- Quelles sont les difficultés d'accès aux microcrédits ?
- Existe-t-il des institutions de microcrédits dans la localité ?
- Le taux d'intérêt est-il raisonnable ?

30) Au titre du cadre organisationnel

- Donner la liste des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques
- Existe-t-il une faitière des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
- Existe-t-il un cadre de concertation entre les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
- Les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques sont-elles reconnues par l'administration ?
- Quelle est la procédure de mise en place d'une organisation professionnelle ?

31) Au titre de la bonne gouvernance

- Les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ont-elles une expérience des projets similaires ?
- Quelles sont les craintes des des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques vis-à-vis du présent projet
- Quelles sont les dispositions à prendre pour une gestion transparente du projet
- Comment organiser un recrutement transparent de la main-d'œuvre locale lors de la mise en œuvre du projet ?

32) Au titre de la gestion des litiges

- Quelles sont les principales causes de conflits dans la localité ?
- Comment se fait la gestion des conflits dans la localité (procédure et délai de gestion) ?
- Existe-t-il un comité local de gestion des conflits dans la localité ?

33) Au titre des Violences Basées sur le Genre (VBG)

- Quels sont les types de violences basées sur le genre au niveau des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route),

association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques dans la localité ?

- Quel rôle peuvent jouer les associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques dans la lutte contre les VBG ?

34) Au titre des Violences Faites aux Enfants (VFE)

- Quels sont les types de VFE dans les associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
- Quel rôle peuvent jouer les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques dans la lutte contre les VFE ?

35) Au titre des pertes de biens (bâti, arbres, champs...)

- Quelles sont les précautions à prendre pour une meilleure identification des biens perdus ?
- Comment évaluer le coup des biens perdus ?

36) Au titre des modes et types de dédommagement

- Quels sont les modes et types de dédommagement possible en cas de perte de biens (en nature, en espèce, par chèque ou par transfert électronique) ?
- Quelle disposition peut-on mettre en place pour sécuriser le paiement ?
- Quelles sont les recommandations pour une meilleure prise en charge dans le dédommagement

37) Au titre des documents d'identification des PAP

- Quel type de document exiger pour le dédommagement ?
- Que faire pour les personnes sans documents d'identité ?
- Que faire en cas de personnes absente ou inconnue ?

38) Au titre de la gestion des biens acquis par don ou par héritage

- Quel type de difficultés peuvent survenir lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?
- Comment éviter les conflits lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?

39) Au titre des problèmes environnementaux et sociaux majeurs

- Existe-t-il des zones de pollution dans la localité ?
- Comment sont gérés les déchets solides et liquides dans la localité ?
- Quelles sont vos recommandations pour améliorer la salubrité et l'assainissement dans la localité ?

RÉPONSES

- Au titre des Canaux de Communication :
 - les langues les plus parlées dans la localité :
 - Le Niangala, le Malinké et le Français.
 - Les radios les plus écoutées sont : Binkodi FM, Peufire FM, Radio Côte d'Ivoire.
 - La seule télé privée est la RTI.
 - Les réseaux de téléphonie mobile de la localité sont : MTN, MOOV, ORANGE.
 - Les autres Canaux de Communication et de sensibilisation des Associations / Syndicats des transporteurs ou des routiers que le projet pourrait utiliser sont : les réseaux sociaux (whatsapp, Facebook) et à travers les contacts téléphoniques des présidents associations / Syndicat des transporteurs ou des routiers.
- Au titre des besoins ou capacités :
 - formation en gestion financière et accès au financement pour ce qui est des commerçants, artisans et des opérateurs économiques car ces derniers éprouvent beaucoup de difficultés pour avoir accès aux crédits.
- Au titre des types de biens (bâtis, arbrés et champs) la meilleure précaution à prendre peut être

meilleure identification des biens perdus
demeure de ce concernant et l'émulation
des personnes affectées par le
projet.

L'application des biens perdus doit être
fait avec le consentement du propriétaire
du bien. Le mode de dédommement
souhaité en cas de perte de biens
est le dédommement en espèces
mais le paiement en espèces
est selon mandat que le projet
fasse le dédommement qui même
pour ce qui est du document d'identification
exige la CNZ est le meilleur
document; pour ceux ne possédant
pas la CNZ peuvent se dédomma-
ger avec l'attestation d'identité
ou l'extrait de naissance.

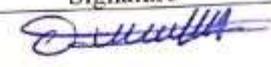
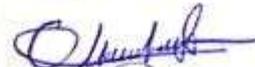
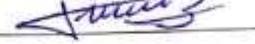
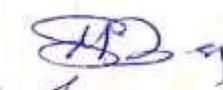
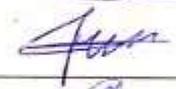
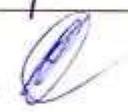
- Au titre des VBG et les VIE c'est
les lois de trafic d'enfants,
la prostitution des enfants et la
mutilation des femmes.
Pour lutter efficacement contre ces
violences, il faut impliquer
les acteurs.

Au titre des suggestions et recommandations
les acteurs suggèrent être impliqués
lors de la mise en œuvre du projet.
Ils souhaitent également qu'on prenne
en compte leurs préoccupations en
facilitant leur accès au crédit.
Accompagner la mairie en
matériel pour la gestion des déchets
produit par le marché.

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter
toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont
été validées en présence de Sylla Mamadou SG Transporteurs
qui a par la suite levé la séance à 15h-00 mn.

Fait à Ferké..... ; le 14/05..2022

Ont signé

Pour le consultant	Fonction/structure	Signature
OUALI YENBOU	CONSULTANT	
OUEDRAOGO Ismaël.FL	CONSULTANT	
BATIONO christelle Leslie	CONSULTANTE	
TAH Elvis	CONSULTANT	
Pour les associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques la Représentante des femmes	Fonction/structure	Signature
SYLLA MANADOU	SG FENACCI -	
DJAMBISSI BRAHIMA	Ferké Membre	
BIAOU MOISE	Syndic de Transporteur (SFC) Vice président	

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE - Commerçants

Date : ... 04/05/2022
 District : Sables
 Région : Tchologo
 Département/Localité : Ferké

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
1	KONÉ KPAVERIGUÉ ALHASSANE		X	M	Membre du bureau des Commerçants	Commerçant	0506367874	
2	SORO DUSTANIÉ	X		M	Membre du bureau	Commerçant	0707533418	
3	Coulibaly Sienzelefora	X		M	Commerçant	Commerçant	0556815622	
4	Konaté Bimbaly	X		M	Commerçant	Commerçant	017080606	
5	oukétara ARDJOURA	X		M	Commerçant	Commerçant	0708016376	
6	Quedracop ABATTA		X	M	Commerçant	Commerçant	0546238348	
7	Sylla Mamadou		X	M	BG Bureau des Commerçants	Commerçant	0505846817	
8	ISSA ALI		X	M	Membre du bureau	Commerçant	0546817135	
9	Koné Ibrahima		X	M	Membre du bureau	Commerçant	077739086	
10	DJAMBISSI BRAHIMA		X	M	charge de Commu- nication de l' Associat° des Commerçants	charge de communication	050642 2212	

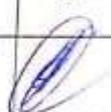
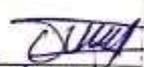
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 14/05/2022
District : Sapoanes
Région : Icholoko
Département/Localité : Ferké

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
01	BIADU MOISE		X	M	SFC / Transport	Transporteur	070819 8411	
02	OUALI YENBOU Ouedraogo		X	M	CONSULTANT	Sociologue	0702856377	
03	Esmeriel AL	X		M	Consultant	Electro-Mecan	0500808223	
04	TAH ELVIS	X		M	Consultant	Sociologue	0708097426	
05	Odilone Anstille	X		F	Consultante	sociologue	075960 7264	

Procès-Verbal

DE RESTITUTION DE LA COLLECTE DE DONNEES AVEC LES PARTIES
PRENANTES DE FERKESSEDOUGOU

L'an deux mil-vingt-deux et le 16 mai à 15 heures 33 minutes, s'est
tenue la Prefecture de FERKESSEDOUGOU une rencontre de
restitution entre les consultants, les autorités administratives, coutumières et les
organisations/association des jeunes du département de Ferkessedougou dans le cadre du **Projet
de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire
(PCR-NCI)**.

Cette rencontre a été présidée par Mr. le Prefet de
..... FERKESSEDOUGOU

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après Mr. le Prefet l'ouverture de la rencontre par
consultants pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait un rappel succinct des
objectifs du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du **Cadre
Politique de Réinstallation(CPR)**

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

- A. Synthèse des préoccupations et suggestions ressorties lors des échanges avec les parties prenantes ;
- B. Les réactions et contributions des participants
- C. Les suggestions et recommandations formulées par les participants

RÉPONSES

Au titre de la synthèse des préoccupations ressorties lors des échanges avec les parties prenantes. Ces derniers ont tout d'abord salué la démarche des consultants visant à recueillir leurs points de vue. Ils ont ensuite déploré le fait que les Couvriers ne les ont pas été parvenus à temps, chose qui allaient les permettre de se préparer pour attendre la mission. Ils ont dans l'ensemble souhaité que dorénavant l'information soit véhiculée le plus tôt possible avec des Couvriers pour faciliter les échanges. Ils ont également déploré le bref temps dont ils ont pu bénéficier pour pouvoir faire le tour de toutes les parties prenantes.

Au titre des réactions et contributions des participants.

Ils ont souhaité voir le projet se réaliser au grand bonheur des populations. Car les derniers reconnaissent que la région fait partie des régions.

RÉPONSES

Les plus pauvre du pays. Mais ils se plaignent le fait qu'ils soient chaque fois contacté et consulté pendant les phases préparatoires des projets mais sont mis à l'écart lors de l'exécution du projet. Pour eux c'est ce qui explique l'échec de certains projets. Ils ont également déploré le fait que souvent les consultations pour la mise en œuvre du projet sont faites, mais après les consultations, il n'y a plus de retour et ils n'entendent plus parlé du projet.

Pour ce qui est de l'accès aux crédits ou aux micro-crédits, il est ressorti des échanges que les femmes et les jeunes rencontrent beaucoup de difficultés pour avoir des crédits. D'abord ils citent le nombre insuffisant de micro-crédits dans la localité (deux (02) au maximum). Ils évoquent également le taux d'intérêt qui est jugé élevé mais aussi le délai trop court pour le remboursement.

Pour ce qui est de l'accès aux services sociaux

RÉPONSES

De base, il est ressorti que les écoles sont insuffisantes, les centres de santé également sont insuffisants et mal équipés. L'accès à l'eau potable est un véritable calvaire pour les populations car le manque d'eau est un problème récurrent et la SABÉCI n'arrive pas à couvrir tous les quartiers. Pour ceux qui ont le branchement de la SABÉCI à domicile, ils jugent souvent les factures trop élevées et ils trouvent qu'il y a une inadéquation entre la consommation d'eau et le prix à payer. Selon eux il faut revoir cet aspect car souvent les agents chargés de prélever l'index de consommation ne prélevent pas et la facture est faite en fonction de la facture précédente ou de façon arbitraire. En ce qui concerne l'électricité, il ressort des échanges que l'électricité ne couvre pas tous les quartiers et le prix du branchement du compteur pour les domiciles est trop cher ce qui constitue une difficulté pour les populations.

RÉPONSES

Au titre des suggestions et recommandations...
Les participants ont souhaité une fois de plus
l'implication effective de toutes les couches sociales.
Ils ont souhaité également la priorisation de la
main d'œuvre locale, chose qui permettra l'emploi
des jeunes de la localité, la facilitation de l'accès
aux microcredits pour les femmes, la création
d'usines de transformation des produits locaux
ce qui facilitera l'emploi de la main d'œuvre
local. Appui en matériel agricole, formation
en technique d'élevage, construction de rampes
pour faciliter l'accès dans les services à toutes
les personnes vivant avec un handicap. Former
les commerçants en gestion financière, subventions
et accompagnement des femmes et des jeunes dans
l'achat des intrants, construction des centres de
formation dans les localités et équiper le foyer
des jeunes. Pour les besoins en infrastructure, les
jeunes souhaiteraient avoir une salle multi-usage
et un complexe sportif autre que le football.

RÉPONSES

Pour ce qui est des services sociaux de base, améliorer la couverture éducative et sanitaire et traiter la construction des centres de santé mais aussi disposer le matériel adéquat et la ressource humaine qualifiée. Faire en sorte que dans chaque centre de santé qu'il ait un service d'échographie et d'ophtalmologie fonctionnel, et faut également améliorer le niveau technique des centres de santé existants au niveau du secteur de l'environnement les recommandations formulées ont été entre autres l'association des services techniques dans le suivi et la mise en œuvre du PGE S des projets. Faire l'intermédiation par rapport au PAP, renforcer la capacité des petites structures chargées de la collecte des déchets.

Pour ce qui est des VBG et VFC, les parties parties ont recommandées que le projet prévienne les cadres de sensibilisation allant dans ce sens pour ce faire ils suggèrent que le projet travaille en étroite

RÉPONSES

Collaboration avec les Pastors, les jeunes, les femmes, les coutumiers et les religieux et aussi les services du ministère de la femme de la famille et de l'enfant. Travail des rampes pour personne vivant avec un handicap dans les services pour faciliter leur accessibilité.

Pour ce qui est du dédommagement des personnes qui seraient affectées par le projet, les participants souhaitent que les personnes dédommagées soient les véritables impactés. Le mode de règlement souhaité est celui en espèce avec présentation de la CNI, ou cas où la personne ne posséderait pas de CNI, qu'on autorise le dédommagement via l'attestation d'identité ou l'extrait de naissance. Pour le dédommagement des biens acquis par héritage, les parties prenantes suggèrent que le dédommagement se fasse avec l'appui d'un P.V. de famille qui délègue la personne à recevoir le dédommagement.

RÉPONSES

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Les recommandations ont été validées en présence de M. SORY-Jean-Pierre préfet de la région qui par la suite a lancé le plan A.



Fait à F.E.R.K.E.... le 16.10.2022

Ont signé

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
OUALI YEMDOU	CONSULTANT	
TAH ELVIS	Consultant	
Baliene Christelle	Consultante	
Quedraogo Ismael.F.L	Consultant	
Pour les participants	Fonction/structure	Signature
SORY Jean-René	Préfet de Région	
TAPÉ Laba	SGP	
MEOUÉ KIFORI Bréhima	Président	
KONE KPAY ORI QUE ALHASSANE	AJERHV COMMERÇANT	

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 16/05/2022
District : Soubou
Région : Tchologo
Département/Localité : Ferke

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
01	SORY Jean-Pierre		X	M	Préfecture Ferke	Préfet Région	0709714729	[Signature]
02	TAPE LABA		X	M	II	Secrétaire Général de Préfecture	0709114675	[Signature]
03	ZIBOU BI ZIBOU		X	M	II	Chf d-	0707488372	[Signature]
04	Sekondof Alexandre			M		Commerçant	05-5569 57-57	[Signature]
05	KONE KARYEAGNE ALHASSANE			M		COMMERÇANT	05-06967874	[Signature]
06	SORO OUSOU MANE			M		COMMERÇANT	07 07533478	[Signature]
07	SEONE KIFONI ZOUIMOU	X		M	Président d'association	Président Association	01432464 21	[Signature]
08	Ouedraogo Ismael F.L.	X		M	GBRF Consultant	Consultant	0500 30 82 2/3	[Signature]
09	Prithone Christelle	X		F	GBRF	Consultante	0759407964	[Signature]
10	TAH ELVIS	X		M		Consultant	0708037426	[Signature]

3.2. Procès-verbal de restitution pour la région de Tchologo, département de Ferkessedougou

Procès-Verbal

DE RESTITUTION DE LA COLLECTE DE DONNEES AVEC LES PARTIES
PRENANTES DE FERKESSEDOUGOU

L'an deux mil-vingt-deux et le 16 mai à 15 heures 33 minutes, s'est
tenue la dans les locaux une rencontre de
Préfecture de FERKESSEDOUGOU
restitution entre les consultants, les autorités administratives, coutumières et les
organisations/association des jeunes du département de Ferkessedougou dans le cadre du **Projet**
de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire
(PCR-NCI).

Cette rencontre a été présidée par Mr. le Préfet de
FERKESSEDOUGOU

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après Mr. le Préfet de la rencontre par
l'ouverture la parole a été donnée aux
consultants pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait un rappel succinct des
objectifs du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du **Cadre**
Politique de Réinstallation(CPR)

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

- A. Synthèse des préoccupations et suggestions ressorties lors des échanges avec les parties prenantes ;
- B. Les réactions et contributions des participants
- C. Les suggestions et recommandations formulées par les participants

RÉPONSES

Au titre de la synthèse des préoccupations ressorties lors des échanges avec les parties prenantes. Ces derniers ont tout d'abord salué la démarche des consultants visant à recueillir leurs points de vue. Ils ont ensuite déploré le fait que les Courriers ne les ont pas été parvenus à temps, chose qui allaient les permettre de se préparer pour attendre la mission. Ils ont dans l'ensemble souhaité que dorénavant l'information soit véhiculée le plus tôt possible avec des Courriers pour faciliter les échanges. Ils ont également déploré le bref temps dont ils ont pu bénéficier pour pouvoir faire le tour de toutes les parties prenantes.

Au titre des réactions et contributions des participants.

Ils ont souhaité voir le projet se réaliser au grand bonheur des populations. Car les derniers reconnaissent que la région fait partie des régions

RÉPONSES

Les plus pauvre du pays. Mais ils se plaignent le fait qu'ils soient chaque fois contacté et consulté pendant les phases préparatoires des projets mais sont mis à l'écart lors de l'exécution du projet. Pour eux c'est ce qui explique l'échec de certains projets. Ils ont également déploré le fait que souvent les consultations pour la mise en œuvre du projet sont faites, mais après les consultations, il n'y a plus de retour et ils n'entendent plus parlé du projet.

Pour ce qui est de l'accès aux crédits ou aux micro-crédits, il est ressorti des échanges que les femmes et les jeunes rencontrent beaucoup de difficultés pour avoir des crédits. D'abord ils citent le nombre insuffisant de micro-crédits dans la localité (deux (02) au maximum). Ils évoquent également le taux d'intérêt qui est jugé élevé mais aussi le délai trop court pour le remboursement.

Pour ce qui est de l'accès aux services sociaux

RÉPONSES

De base, il est ressorti que les écoles sont insuffisantes, les centres de santé également sont insuffisants et mal équipés. L'accès à l'eau potable est un véritable calvaire pour les populations car la manque d'eau est un problème récurrent et la SABÉCI n'arrive pas à couvrir tous les quartiers. Pour ceux qui ont le branchement de la SABÉCI à domicile, ils jugent souvent les factures trop élevées et ils trouvent qu'il y a une inadéquation entre la consommation d'eau et le prix à payer. Selon eux il faut revoir cet aspect car souvent les agents chargés de prélever l'index de consommation ne prélevent pas et la facture est faite en fonction de la facture précédente ou de façon arbitraire. En ce qui concerne l'électricité, il ressort des échanges que l'électricité ne couvre pas tous les quartiers et le prix du branchement du compteur pour les domiciles est trop cher ce qui constitue une difficulté pour les populations.

RÉPONSES

Au titre des suggestions et recommandations... Les participants ont souhaité une fois de plus l'implication effective de toutes les couches sociales. Ils ont souhaité également la priorisation de la main d'œuvre locale, chose qui permettra l'emploi des jeunes de la localité, la facilitation de l'accès aux microcrédits pour les femmes, la création d'usines de transformation des produits locaux qui facilitera l'emploi de la main d'œuvre local. Appui en matériel agricole, formation en technique d'élevage, construction de rampes pour faciliter l'accès dans les services à toutes les personnes vivant avec un handicap. Former les commerçants en gestion financière, subventions et accompagnement des femmes et des jeunes dans l'achat des intrants, construction des centres de formation dans les localités et équiper le foyer des jeunes. Pour les besoins en infrastructure, les jeunes souhaiteraient avoir une salle multi-usage et un complexe sportif autre que le football.

RÉPONSES

Pour ce qui est des services sociaux de base, améliorer la couverture éducative et sanitaire et traiter la construction des centres de santé mais aussi disposer le matériel adéquat et la ressource humaine qualifiée. Faire en sorte que dans chaque centre de santé qu'il ait un service d'échographie et d'ophtalmologie fonctionnel, et faut également améliorer le niveau technique des centres de santé existants au niveau du secteur de l'environnement les recommandations formulées ont été entre autres l'association des services techniques dans le suivi et la mise en œuvre du PGE S des projets. Faire l'intermédiation par rapport au PAP, renforcer la capacité des petites structures chargées de la collecte des déchets.

Pour ce qui est des VBG et VFC, les parties parties ont recommandées que le projet prévise des cadres de sensibilisation allant dans ce sens pour ce faire ils suggèrent que le projet travaille en étroite

RÉPONSES

Collaboration avec les Pastors, les jeunes, les femmes, les coutumiers et les religieux et aussi les services du ministère de la femme de la famille et de l'enfant. Travail des rampes pour personne vivant avec un handicap dans les services pour faciliter leur accessibilité.

Pour ce qui est du dédommagement des personnes qui seraient affectées par le projet, les participants souhaitent que les personnes dédommagées soient les véritables impactés. Le mode de règlement souhaité est celui en espèce avec présentation de la CNI, ou cas où la personne ne posséderait pas de CNI, qu'on autorise le dédommagement via l'attestation d'identité ou l'extrait de naissance. Pour le dédommagement des biens acquis par héritage, les parties prenantes suggèrent que le dédommagement se fasse avec l'appui d'un P.V. de famille qui délègue la personne à recevoir le dédommagement.

RÉPONSES

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Les recommandations ont été validées en présence de M. SORY-Jean-Pierre préfet de la région qui par la suite a lancé le plan A.



Fait à .FERKE.... le 16.10.2022

Ont signé

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
OUALI YEMDOU	CONSULTANT	
TAH ELVIS	Consultant	
Baliene Christelle	Consultante	
Quedraogo Ismael.F.L	Consultant	
Pour les participants	Fonction/structure	Signature
SORY Jean-René	Préfet de Région	
TAPE Laba	SGP	
MEOUKE KIFORI Bréhima	Président	
KONE KPAY ORI QUE ALHASSANE	ASERH V COMMERÇANT	

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 16/05/2022
District : Soubanes
Région : Tchologo
Département/Localité : Ferke

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
01	SORY Jean-Pierre		X	M	Préfecture Ferke	Préfet Région	0709714729	
02	TAPE LABA		X	M	II	Secrétaire Général de Préfecture	0709114675	
03	ZIBOU BI ZIBOU		X	M	II	Chf d-	0707488372	
04	Sekondof Alexandre			M		Commerçant	05-5569 57-57	
05	KONE KARYAGBONE ALHASSANE			M		COMMERCANT	05-06967874	
06	SORO OUSOU MANE			M		COMMERCANT	07 07533478	
07	SEONE KIFONI ZOUZOU	X		M	Président d'association	Président Association	01432464 21	
08	Ouednago Ismael F.L.	X		M	GBEF Consultant	Consultant	0500 30 82 2/3	
09	Prithone Christelle	X		F	GBEF	Consultante	0759407964	
10	TAH ELVIS	X		M		Consultant	0708037426	

3.3. Photos des consultations publiques réalisées dans la région de Tchologo

<p>Photo 1 : Prise de contact avec Mr le Prefet de Ferkessedougou</p>	<p>Photo 2 : Entretien avec le secrétaire general de Ferkessedougou</p>
	
<p>Source : OUALI Yendou 13/05/2022</p>	<p>Source : OUALI Yendou 13/05/2022</p>
<p>Photo 3 :Entretien avec Mr le secretaire general de la mairie de Ferkessedougou</p>	<p>Photo 4: Rencontre avec le representant de l'ANADER</p>
	
<p>Source : OUALI Yendou 13/05/2022</p>	<p>Source OUALI Yendou 13/05/2022</p>
<p>Photo 5 :Rencontre avec le representant de la direction regionale de l'agriculture</p>	<p>Photo 6 : Rencontre avec les représentants de la direction regionale de l'education</p>
	
<p>Source : OUALI Yendou 13/05/2022</p>	<p>Source : OUALI Yendou 13/05/2022</p>

Photo 7 : Entretien avec le responsable du service de la protection sociale



Source : OUALI Yendou 13/05/2022

Photo 8 : Entretien avec les représentants de la direction Régionale de l'entretien routier



Source : OUALI Yendou 13/05/2022

Photo 9 : Entretien avec les représentants de la direction Régionale de l'entretien routier



Source : OUALI Yendou 13/05/2022

Photo 10 : Entretien avec Mr le Directeur régional de l'urbanisme, de la construction et du logement



Source : OUALI Yendou 13/05/2022

Photo 1 : consultation publique avec les personnes vivant avec un handicap	Photo 2 : consultation publique avec les leaders des associations des jeunes
	
Source : OUALI Yendou 14/05/2022	Source : OUALI Yendou 14/05/2022
Photo 3 : Consultation publique avec les leaders des associations des jeunes	Photo 4 : Consultation publique avec les leaders des associations et syndicats des commerçants/ transporteurs
	
Source : OUALI Yendou 14/05/2022	Source : OUALI Yendou 14/05/2022
Photo 5 : Consultation publique avec les leaders religieux	Photo 6 : Consultation publique avec le chef de canton
	
Source : OUALI Yendou 14/05/2022	Source : OUALI Yendou 15/05/2022

Photos de l'atelier de synthèse

Photo 7 : Restitution des travaux avec les parties prenantes	
	
Source photo : OUALI Yendou	16/05/2022

4. REGION DE BAGOUE DEPARTEMENT DE BOUNDIALI

4.1. Procès-verbaux des consultations avec les parties prenantes de Boundiali

Procès-Verbal

DE CONSULTATION AVEC LES ASSOCIATION/SYNDICAT DES TRANSPORTEURS OU DES ROUTIERS (USAGERS DE LA ROUTE), ASSOCIATION/SYNDICATS DES COMMERÇANTS, DES OPERATEURS ECONOMIQUES

L'an deux mil-vingt-deux et le 15 Mai 2022 à heures minutes, s'est Gare Routière de Boundiali tenue dans les locaux de une rencontre d'information et d'échange entre les consultants et les associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques, dans le cadre du Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI). Cette rencontre a été présidée par DIAKITE SALI HOU.....

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par DIAKITE SALI HOU..... la parole a été donnée aux experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Cadre Politique de Réinstallation (CPR).

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

C- BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET

(VOIR LE TABLEAU DE BORD)

D- QUESTIONNAIRE

27) Au titre des canaux de communication

- Liste des langues parlées dans la localité
- Liste des radios et télévisions les plus écoutées dans la localité
- Liste des réseaux téléphoniques de la localité
- Autres canaux de communication et de sensibilisation entre le projet et les associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques :

28) Au titre des besoins en capacités

o Pour les besoins en formation

Quels sont les besoins en formation des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques

- Quelles sont les recommandations pour faciliter l'accès à la formation pour les associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques

o Pour les besoins en infrastructures

- Quels sont les besoins en infrastructure des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?

c) Pour les besoins logistiques

- Quels sont les besoins en matériels et équipements pour les associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques

29) Au titre de l'accès aux crédits

- Quelles sont les difficultés d'accès aux microcrédits ?
- Existe-t-il des institutions de microcrédits dans la localité ?
- Le taux d'intérêt est-il raisonnable ?

30) Au titre du cadre organisationnel

- Donner la liste des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économique.
- Existe-t-il une fédération des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
- Existe-t-il un cadre de concertation entre les des association/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
- Les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques sont-elles reconnues par l'administration ?
- Quelle est la procédure de mise en place d'une organisation professionnelle ?

31) Au titre de la bonne gouvernance

- Les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ont-elles une expérience des projets similaires ?
- Quelles sont les craintes des ces associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques vis-à-vis du présent projet
- Quelles sont les dispositions à prendre pour une gestion transparente du projet
- Comment organiser un recrutement transparent de la main-d'œuvre locale lors de la mise en œuvre du projet ?

32) Au titre de la gestion des litiges

- Quelles sont les principales causes de conflits dans la localité ?
- Comment se fait la gestion des conflits dans la localité (procédure et délai de gestion) ?
- Existe-t-il un comité local de gestion des conflits dans la localité ?

33) Au titre des Violences Basées sur le Genre (VBG)

- Quels sont les types de violences basées sur le genre au niveau des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route),

association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques dans la localité ?

- Quel rôle peuvent jouer les associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques dans la lutte contre les VBG ?

34) Au titre des Violences Faites aux Enfants (VFE)

- Quels sont les types de VFE dans les associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
- Quel rôle peuvent jouer les associations/syndicats des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques dans la lutte contre les VFE ?

35) Au titre des pertes de biens (bâti, arbres, champs...)

- Quelles sont les précautions à prendre pour une meilleure identification des biens perdus ?
- Comment évaluer le coup des biens perdus ?

36) Au titre des modes et types de dédommagement

- Quels sont les modes et types de dédommagement possible en cas de perte de biens (en nature, en espèces, par chèque ou par transfert électronique) ?
- Quelle disposition peut-on mettre en place pour sécuriser le paiement ?
- Quelles sont les recommandations pour une meilleure prise en charge dans le dédommagement

37) Au titre des documents d'identification des PAP

- Quel type de document exiger pour le dédommagement ?
- Que faire pour les personnes sans documents d'identité ?
- Que faire en cas de personnes absente ou inconnue ?

38) Au titre de la gestion des biens acquis par don ou par héritage

- Quel type de difficultés peuvent survenir lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?
- Comment éviter les conflits lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?

39) Au titre des problèmes environnementaux et sociaux majeurs

- Existe-t-il des zones de pollution dans la localité ?
- Comment sont gérés les déchets solides et liquides dans la localité ?
- Quelles sont vos recommandations pour améliorer la salubrité et l'assainissement dans la localité ?

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

- Les canaux de communication

- L'accès aux crédits

- Cadre organisationnel

- La Bonne gouvernance

- Des pertes de biens

- Modes et types de déclassement

- Des documents d'identification des PAP

- Gestion des biens acquis par don ou par héritage

I - Au titre des canaux de communication,

les échanges ont lieu en de hors du toungara

qui est la langue officielle, le Malinké, Senoufo

sont plus cités. Les autres moyens de communication

restent la radio Bague et islamique. Les

réseaux téléphoniques opérationnels sont : MTN,

MOOV et Orange.

II - Au titre de l'accès aux crédits, il ressort

des échanges qu'il existe aucune institution

RÉPONSES ... de micro-crédits dans la région

Il est recommandé de :

- Octroyer des micro-crédits à un taux d'intérêt nul pour permettre aux bénéficiaires de mener des activités lucratives.

III. Au titre du cadre institutionnel, il ressort des échanges que les différentes actions et réalisations des transporteurs ne sont regroupées au sein de la coopérative des transporteurs de Boudoua (C.T.B.) qui est reconnue. Il est recommandé de :

- Créer un cadre de concertation et d'échanges pour le bon fonctionnement de la coopérative.

IV. Au titre de la bonne gouvernance, il ressort des échanges que la laxisme, le nepotisme, et le favoritisme sont des maux qui nuisent la plupart des projets de la région. Il est recommandé de :

- Prendre des dispositions pour éviter les genres de pratiques.

- Recruter la main d'œuvre locale.

RÉPONSES (Suite réponse N°4.)

- Recourir à la compétence locale lors des passations des marchés.

V. Au titre des pertes de biens (bâtis, arbres, champs), il ressort des échanges que les biens sont les propriétés d'une personne. Par conséquent il faut identifier les bénéficiaires ou les ayant droit pour le dédommagement. Pour le dédommagement s'en tenir au taux fixé par l'État. Il est recommandé de :

- Identifier le (les) bénéficiaires pour le dédommagement
- Identifier les ayant droit et les dédommager.

VI. Au titre des modes et types de dédommagements, il ressort des échanges que pour les modes et types de dédommagements des personnes affectées par le projet, il est souhaitable de procéder au paiement en espèce auprès des autorités traditionnelles de la place.

RÉPONSES

VII Au Titre des documents d'identification des P.A.P., il ressort des échanges que la carte d'identité nationale, le passe port jouent un rôle de documents d'identification.

Il est recommandé de :

- Procéder au dédommagement au vu de la carte d'identité nationale, le passe port, l'acte de naissance et le permis de conduire. Au cas contraire, procéder au dédommagement devant le CHEF de VILLAGE du quartier pour attester.

VIII Au Titre de la gestion des Biens acquis par don ou par Héritage, il ressort que les dédommagements sont destinés aux ayant droit. Pour ce faire, un représentant des ayant droit désigné de commun accord est habilité à représenter les autres.

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistent à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence de MR. ...DIAKITE...SALIHOU..... qui a par la suite levé la séance à

Fait à BOUNDIARI le 15/05/2022

Ont signé

Pour le consultant	Fonction/structure	Signature
BAKO. DAVID 0701219778	Consultant	
OUASSA Saogo Tel: 0769975733	Consultant	
Pour les associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques la Représentante des femmes	Fonction/structure	Signature
DIAKITE SALIHOU	transporteur	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION, DROIT, TRAVAIL

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNEXIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA COTE D'IVOIRE (P/RUCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 15/05/2022
District : Savane
Region : Bagooué
Departement/ Localite : BOUNDIALI

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
	DIAKITE SALIMOU	x		M	Membre CTB	Membre	07.08.43 02.98	
	Konate SALIMOU	x		M	CTB	Membre	05 06 13 68 42	
	TRAORE BRAHIMA	x		M	CTB	Membre	05 44 73 36 77	
	TRAORE BAKARI MIDE	x		M	CTB	Membre	07 09 72 10 09	
	Kone sr. Amadou	x		M	CTB	Membre	05-06-22/11/18	
	EBOIS KOUKASS Jean-Paul	x		M	-	Consultant	07 58 02 32 56	
	EUCOBA Dacpo		x	M	-	Consultant	706502 49	
	BAKO DAVID	x		M	-	Consultant	07 01 21 97 78	

Procès-Verbal

DE CONSULTATION AVEC LES ASSOCIATIONS DES PRODUCTEURS MARAÎCHERS DANS LES
BAS-FONDS DE Département de Bouaéré

L'an deux mil-vingt-deux et le 14 mai 2022 à 16 heures 40 minutes, s'est
tenue dans le site de production maraîchère à Bouaéré une
rencontre d'information et d'échanges entre les consultants et les organisations/association des
maraîchers dans le cadre du **Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales
dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)**.

Cette rencontre a été présidée par Monsieur TRAORÉ Bakary,
Secrétaire/membre du Groupement "le château".

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par Monsieur TRAORÉ Bakary
Secrétaire, la parole a été donnée aux consultants pour situer le contexte de la
mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission
s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du **Cadre Politique de Réinstallation (CPR)**.

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

A. BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR LE TABLEAU DE BORD)

B. QUESTIONNAIRE

1) Au titre des canaux de communication

- Liste des langues parlées dans la localité
- Liste des radios et télévisions les plus écoutées dans la localité
- Liste des réseaux téléphoniques de la localité
- Autres canaux de communication et de sensibilisation des producteurs :
moyens de communication entre le projet et les producteurs

2) Au titre des besoins en capacités

- **Pour les besoins en formation**
 - Quels sont les besoins en formation pour les producteurs de la
région (donner les filières de formation prioritaire) ?
 - Existe-t-il des centres de formation dans la région ?
 - Quelles sont les suggestions/recommandations pour faciliter l'accès à la
formation des maraîchers
- **Pour les besoins en infrastructures**
 - Quels sont les besoins en infrastructure pour les producteurs ?
- **Pour les besoins logistiques**
 - Quels sont les besoins en matériels et équipements pour les producteurs ?

3) Au titre de l'accès aux services sociaux de base

- **Pour l'accès à la santé**
 - Que pensez-vous de la prise en charge médicale dans la localité ?
 - Le nombre de centres de santé est-il suffisant ?
 - Les centres de santé sont-ils bien équipés ?
- **Pour l'accès à l'éducation**

- Quelles sont les difficultés du système éducatif (le nombre d'écoles, la capacité des salles de classe, le cout des manuels scolaires, cout de la scolarité) ?
- Le personnel enseignant est-il suffisant et qualifié ?
- o **Pour l'accès à l'eau et l'assainissement**
 - Quelles sont les difficultés d'accès à l'eau dans la localité ?
 - Quel est l'état du réseau d'assainissement pluvial dans la localité
- o **Pour l'accès à l'électricité**
 - Quelles sont les difficultés d'accès à l'électricité dans la localité
 - Quelles sont les sources d'énergie utilisées dans la localité (CIE, panneaux solaires, bois de chauffe, lampe torche...).
 - Quelles sont les heures de couverture en électricité (CIE) dans la localité ?
 - L'électricité couvre-t-elle tous les quartiers de la localité ?
 - Quels sont les besoins en éclairage public de la localité ?
- 4) **Au titre du cadre organisationnel**
 - Donner la liste des ONG et associations des producteurs
 - Existe-t-il une faitière des organisations des producteurs ?
 - Existe-t-il un cadre de concertation entre les organisations des maraîchers ?
 - Les organisations des maraîchers sont-elles reconnues par l'administration ?
 - Quelle est la procédure de mise en place d'une organisation professionnelle ?
- 5) **Au titre de la bonne gouvernance**
 - Les maraîchers ont-ils une expérience des projets similaires ?
 - Quelles sont les craintes des maraîchers vis-à-vis du présent projet
 - Quelles sont les dispositions à prendre pour une gestion transparente du projet
 - Comment organiser un recrutement transparent de la main-d'œuvre locale lors de la mise en œuvre du projet ?
- 6) **Au titre de la disponibilité des terres**
 - Les terres sont-elles disponibles dans la localité ?
- 7) **Au titre du mode d'acquisition des terres**
Quelle est la procédure d'acquisition des terres dans la localité ?
- 8) **Au titre de la sécurisation foncière**
Quelle est la procédure de sécurisation des terres
- 9) **Au titre des conflits récurrents**
Quels sont les conflits les plus fréquents dans la localité ?
- 10) **Au titre de la gestion ou de la résolution des conflits**
 - Quelles sont les principales causes de conflits dans la localité ?
 - Comment se fait la gestion des conflits dans la localité (procédure et délai de gestion) ?
 - Existe-t-il un comité local de gestion des conflits dans la localité ?
 - Quels sont les acteurs qui interviennent dans la résolution des conflits ?
- 11) **Au titre des critères de vulnérabilités**
Quels sont les critères qui permettent d'apprécier la vulnérabilité d'un individu ?
- 12) **Au titre de la mercuriale des prix fixés pour les arbres**
 - Existe-t-il une mercuriale fixant le prix des arbres comme base référentielles pour le dédommagement ?
- 13) **Au titre des AGR les plus pratiquées par les producteurs**
 - Quelles sont les activités les plus pratiquées par les producteurs ?

- Quelles difficultés rencontrent-ils dans ces activités ?
- 14) Au titre de l'impact de la Covid 19 sur les AGR pratiquées par les producteurs**
Quels sont les impacts de la covid 19 sur les activités des producteurs ?
- 15) Au titre de l'accès à la terre**
 - Les maraichers ont-ils facilement accès à la terre dans la localité ?
 - Quelle est la démarche pour obtenir une terre dans la localité ?
 - Quel est le coût de la terre dans la localité ?
- 16) Au titre des Violences Basées sur le Genre (VBG)**
 - Quels sont les types de violences basées sur le genre dans la localité ?
 - Quel rôle peuvent jouer les maraichers dans la lutte contre les VBG ?
- 17) Au titre des Violences Faites aux Enfants (VFE)**
 - Quels sont les types de VFE dans la localité ?
 - Quel rôle peuvent jouer les maraichers dans la lutte contre les VFE ?
- 18) Au titre des pertes de biens (bâti, arbres, champs...)**
 - Quelles sont les précautions à prendre pour une meilleure identification des biens perdus ?
 - Comment évaluer le coup des biens perdus ?
- 19) Au titre des modes et types de dédommagement**
 - Quels sont les modes et types de dédommagement possible en cas de perte de biens (en nature, en espèce, par chèque ou par transfert électronique) ?
 - Quelle disposition peut-on mettre en place pour sécuriser le paiement ?
 - Quelles sont les recommandations pour une meilleure prise en charge dans le dédommagement
- 20) Au titre des documents d'identification des PAP**
 - Quel type de document exiger pour le dédommagement ?
 - Que faire pour les personnes sans documents d'identité ?
 - Que faire en cas de personnes absente ou inconnue ?
- 21) Au titre de la gestion des biens acquis par don ou par héritage**
 - Quel type de difficultés peuvent survenir lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?
 - Comment éviter les conflits lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?

RÉPONSES

Au titre des canaux de communication, les langues parlées sont le Senoufo, le malinké / Dioula et le français. Les radios écoutées sont la radio Baguere et la radio islamique. La communication et les sensibilisations des producteurs peuvent se faire aussi à travers les réseaux sociaux et surtout les présidents des Associations et du Groupement qui seront chargés à leur tour de passer les informations à leurs membres. Il est à été alors recommandé de privilégier ce dernier canal vu la méfiance des producteurs du fait de l'escroquerie qu'ils sont victimes.

1.
1.
Au titre de l'accès à la terre pour leurs activités génératrices des revenus. Au terme des échanges sur ce point, les producteurs ont tous souligné qu'il éprouvent des difficultés pour accéder/acquérir des terres, du fait de la ruée des terres et de la spéculation foncière. Souvent leur terre est retirée par la mairie pour les lotissements ou par les propriétaires fonciers. Ils ont recommandé au projet de les aider à sécuriser les terres dont ils disposent actuellement et à acquérir de nouvelles terres.

Autres titres d'autres difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs activités, les producteurs ont cité :

- les difficultés d'approvisionnement de leur production;
- la cherté des intrants et de l'emploi;
- le manque d'énergie;
- la manque de technique;
- l'inaccessibilité des sites de production par manque de pistes et de voies d'accès;
- la dégradation des animaux d'élevage;

A ces préoccupations, ils ont recommandé au projet de les accompagner dans l'organisation des producteurs, la recherche du marché extérieur, la transformation des matières premières (unités de transformation, la formation des producteurs, l'équipement des sites en pompes solaires et l'ouverture des pistes d'accès aux sites.

Au titre des besoins en renforcement des capacités. Pour ce point particulier, les producteurs ont insisté sur la nécessité de renforcer leurs capacités sur les thèmes suivants :

- la comptabilité;
- la gestion des stocks;
- la gestion des pesticides et des insecticides;
- les fiches techniques des cultures qu'ils produisent;

Ils ont aussi publié, dans les principales matières, les matériels de terminal, du système Fugato à gauche, compte tenu du manque d'eau, de pièces salissées, et unités de transformation des produits.

Au titre des C.A.D.S. expérimentaux, à ce niveau les producteurs ont, personnellement, qu'ils sont organisés en associations mais c'est pour le moment seulement car beaucoup de producteurs ne l'ont pas adhéré et pour cela les associations ne fonctionnent pas bien. Toutefois le groupe "Le Château" fonctionne un peu. Il est reconnu par l'administration à travers son registre de libre par la mairie et le ministère de l'administration territoriale. La procédure de reconnaissance a consisté à organiser les producteurs, former un bureau et à produire un dossier dont la composition est donnée par l'administration. Les producteurs ont recommandé au projet de les aider à tenir les sessions du Groupement en vue de leur permettre de décoller et réaliser les producteurs qui sont retissants dans l'adhésion.

Au titre des violences basées sur le genre et les violences sur les enfants. Pour ce qui concerne le premier phénomène, les producteurs ont reconnu qu'ils sont victimes, surtout les femmes, du fait de la nature de leur travail. Toutefois, ils affirment que le phénomène a nettement régressé du fait de la sensibilisation faite par les services concernés de l'état et les O.N.G.s qui accompagnent l'état dans la lutte. Quant aux violences contre les enfants, ils disent qu'elles sont presque inexistantes car chaque ^{famille} comprend que l'avenir de la famille passe par l'éducation des enfants et de leur réussite.

Eependant, les producteurs ont appelé l'état et ses partenaires à rester vigilants et à poursuivre les sensibilisations, la formation et la sanction des auteurs et la prise en charge sanitaire, juridique, judiciaires psychologiques des victimes.

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence de ...Monsieur TRAORE Bakary... qui a par la suite levé la séance à ...17h 45mn.....

Fait à Boundiali; le 14.05.2022

Ont signé

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
<u>OUSSA Dao</u> Tel : 07 699 75 733 <u>EDOUKOU KASSI Jean-Paul</u> 07 58 01 32 56	Consultant Consultant	 
Pour la Représentante des ONGs et association intervenante en faveur des personnes vulnérables (personnes vivant avec un handicap, personnes très âgées sans assistance, veuves et orphelin, victimes de vbg et vfe, etc.)	Fonction/structure	Signature
<u>TRAORE</u> <u>Bakary</u>	Secrétaire (Membre)	

REPUBLICQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION DISCIPLINE TRAVAIL

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNEXIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA COTE D'IVOIRE (PCR-SCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : ... 14/05/2022
 District : Savane,
 Région : Bagoue
 Département/ Localité : Boundiali

°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
	Traore Baky		X	M	Groupeement "Chatare"	Secrétaire (nombre)	054544 0042	X
	Traore Memadeu		X	M	U	Membre	U	
	Traore Salimata		X	F	U	Membre	U	
	Traore Adama	X		M	U	Membre	U	
	Conlibaly Arroun	X		M	U	Membre	U	
	Tano Naman		X	F	U	Membre	U	
	Diana Yama		X	F	U	Membre	U	
	Quoba Sapo		X	M	-	Consultant	076997 5733	
	EDOUARD MASSI Jean-Paul	X		M		Consultant	075801 3256	

Procès-Verbal

DE CONSULTATION AVEC LES ONGs ET ASSOCIATIONS DES FEMMES

L'an deux mil-vingt-neuf et le 16 mai 2022 à heures minutes, s'est tenue dans les locaux de Conseil Régional de Boundiali une rencontre d'information et d'échange entre les consultants et les ONGs et les associations des femmes dans le cadre du Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)

Cette rencontre a été présidée par Nadame COULEBALLY Natogoma, Présidente de l'Association des femmes
Etaient présents, voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par Nadame COULEBALLY Natogoma la parole a été donnée aux experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Cadre Politique de Réinstallation (CPR).
Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

A- BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET

(VOIR LE TABLEAU DE BORD)

B- QUESTIONNAIRE

1) Au titre des canaux de communication

- Liste des langues parlées dans la localité
- Liste des radios et télévisions les plus écoutées dans la localité
- Liste des réseaux téléphoniques de la localité
- Autres canaux de communication et de sensibilisation des femmes ; moyens de communication entre le projet et les femmes

2) Au titre de l'accès à l'emploi

- Quelles sont les difficultés d'accès à l'emploi des femmes
- Existe-t-il des filières permettant aux femmes d'accéder facilement à l'emploi ?
- Quelles sont les AGR pratiquées par les femmes dans la localité ?

3) Au titre des besoins en capacités

○ Pour les besoins en formation

- Quelles sont les besoins en formation des femmes de la localité (donner les filières de formation prioritaires) ?
- Existe-t-il des centres de formation dans la localité ?
- Quelles sont les recommandations pour faciliter l'accès à la formation des femmes

○ Pour les besoins en infrastructures

RÉPONSES

Au titre des Canaux de Communication, il a été retenu que les langues Wolof (Pénoufa et Halinké) sont les plus utilisées dans la région. La ville est dotée de deux radios à voir la radio Bagone et la radio islamique. Orange, Moov et MTN sont les réseaux téléphoniques qui couvrent la localité.

Comme besoins en localités, les femmes souhaiteraient avoir dans la région :

- Des fonds de financement pour leurs activités
- besoins de matériels roulants (tricycles) pour faciliter le transport des récoltes.
- besoins des forages approximatifs pour les cultures maraîchères.

Elles recommandent :

- l'installation d'une usine de transformation du manioc
- créer un marché d'écoulement des produits pour faciliter l'écoulement de leurs produits agricoles, maraîchers etc.
- Former les femmes de la localité sur les différentes techniques d'entrepreneuriat pour leur faciliter d'entreprendre dans plusieurs activités.
- Aménager les voiries de la région pour relier la zone.
- doter la localité d'une unité de recyclage des ordures ménagères et des déchets solides.

Au titre des AGR, les femmes de la région font le commerce, l'élevage et les cultures maraîchères.

Elles recommandent

Former les femmes dans d'autres domaines d'activité

RÉPONSES

Au titre de l'accès aux crédits, il faut noter que la Coopéc et les Microfinances sont les microcrédits de la ville. Ces microcrédits ont un taux d'intérêt de 10% qu'elles souhaiteraient qu'on diminue voire même supprimer pour permettre aux femmes d'en bénéficier plus.

Au titre du foncier, il faut noter que en pays Sénoufo la terre ne se vend et la femme ne peut pas être propriétaire terrien mais on peut prêter les parcelles aux femmes pour leurs activités (élevages, agricultures et maraichers).

Au titre des litiges, il ressort des échanges que les litiges qui existent dans la localité sont les litiges éleveurs - Agriculteurs.
Elles recommandent

- de faire respecter les couloirs de transhumance
- de sensibiliser les éleveurs afin qu'ils respectent les couloirs de transhumance

Au titre des VBG et VFE, elles recommandent l'implication de tous les leaders de la localité afin de lutter contre ce phénomène,

sensibiliser les parents à bien éduquer leurs enfants dès le bas âge.

mettre en place une structure de lutte contre les VBG et VFE.

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence de Madame C. OULI & A. Y. Natorama, qui a par la suite levé la séance à

Fait à Boudiali; le 14/05/2022

Ont signé

Pour le consultant	Fonction/structure	Signature
<p>ENOUKOU KAST SEAN-PAUL 0758013256</p>	Consultant	
<p>OUOUBA Daogo Tel: 0769975733</p>	Consultant	
Pour la Représentante des ONGs et les associations des femmes	Fonction/structure	Signature
<p>Coclibali Botogence</p>	secrétaire	

Forme

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION DISCIPLINE TRAVAIL

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNEXIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCRN-D)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 14.05.2022

District : SAVANE

Région : BAGOUÉ

Département/Localité : ~~Bonriah~~ BOUNDIALI

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
	Kome Kozotsem Coulibaly Ntogoma		<input checked="" type="checkbox"/>	F	Association Secrétaire		0778- 74-55-93	
	Coulibaly Aminata	<input checked="" type="checkbox"/>		F	Association Secrétaire		07-47- 74-55-73	
	Kome Tenindja		<input checked="" type="checkbox"/>	F	Association Présidente		07-05- 25-20-34	
	EDOUKOU HASSI JEAN-PAUL	<input checked="" type="checkbox"/>		M	-	Consultant	075801 3256	
	Daniel NGASSI BOUH		<input checked="" type="checkbox"/>	M	-	Consultant	0501 175872	
	SAKO DAVID	<input checked="" type="checkbox"/>		M	-	Consultant	07060197 78	
	OUOBAH DAOPE		<input checked="" type="checkbox"/>	M	-	Consultant	7065 0249	

Procès-Verbal

DE CONSULTATION AVEC LES ORGANISATIONS/ASSOCIATIONS DES JEUNES

DE Département / localité de Boundiali

L'an deux mil-vingt-et-un et le 24 mai 2022 à heures minutes, s'est tenue dans les locaux de Conseil régional une rencontre d'information et d'échanges entre les consultants et les organisations/association des jeunes dans le cadre du **Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)**.

Cette rencontre a été présidée par Monsieur Ganon SOUNGALO, Président du conseil National des Jeunes de la Côte d'Ivoire

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par Monsieur Ganon SOUNGALO, la parole a été donnée aux consultants pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du **Cadre Politique de Réinstallation (CPR)**
Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

A. BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR LE TABLEAU DE BORD)

B. QUESTIONNAIRE

1) Au titre des canaux de communication

- Liste des langues parlées dans la localité
- Liste des radios et télévisions les plus écoutées dans la localité
- Liste des réseaux téléphoniques de la localité
- Autres canaux de communication et de sensibilisation des jeunes : moyens de communication entre le projet et les jeunes

2) Au titre des besoins en capacités

• Pour les besoins en formation

- Quels sont les besoins en formation pour les jeunes de la région (donner les filières de formation prioritaire) ?
- Existe-t-il des centres de formation dans la région ?
- Quelles sont les suggestions/recommandations pour faciliter l'accès à la formation des jeunes

• Pour les besoins en infrastructures

- Quels sont les besoins en infrastructure pour les jeunes ?

• Pour les besoins logistiques

- Quels sont les besoins en matériels et équipements pour les jeunes ?

3) Au titre de l'accès aux services sociaux de base

o Pour l'accès à la santé

- Que pensez-vous de la prise en charge médicale dans la localité ?
- Le nombre de centres de santé est-il suffisant ?

- Existe-t-il des centres de formation dans la région ?
- Quelles sont les suggestions/recommandations pour faciliter l'accès à la formation des jeunes.
- **Pour les besoins en infrastructures**
 - Quels sont les besoins en infrastructure pour les jeunes ?
- **Pour les besoins logistiques**
 - Quels sont les besoins en matériels et équipements pour les jeunes ?
- 4) Au titre de l'accès aux services sociaux de base**
 - **Pour l'accès à la santé**
 - Que pensez-vous de la prise en charge médicale dans la localité ?
 - Le nombre de centres de santé est-il suffisant ?
 - Les centres de santé sont-ils bien équipés ?
 - **Pour l'accès à l'éducation**
 - Quelles sont les difficultés du système éducatif (le nombre d'écoles, la capacité des salles de classe, le cout des manuels scolaires, cout de la scolarité) ?
 - Le personnel enseignant est-il suffisant et qualifié ?
 - **Pour l'accès à l'eau et l'assainissement**
 - Quelles sont les difficultés d'accès à l'eau dans la localité ?
 - Quel est l'état du réseau d'assainissement pluvial dans la localité ?
 - **Pour l'accès à l'électricité**
 - Quelles sont les difficultés d'accès à l'électricité dans la localité ?
 - Quelles sont les sources d'énergie utilisées dans la localité (CIE, panneaux solaires, bois de chauffe, lampe torche...).
 - Quelles sont les heures de couverture en électricité (CIE) dans la localité ?
 - L'électricité couvre-t-elle tous les quartiers de la localité ?
 - Quels sont les besoins en éclairage public de la localité ?
- 5) Au titre de l'accès aux crédits**
 - Quelles sont les difficultés d'accès aux microcrédits ?
 - Existe-t-il des institutions de microcrédits dans la localité ?
 - Le taux d'intérêt est-il raisonnable ?
- 6) Au titre du cadre organisationnel**
 - Donner la liste des ONG et associations des jeunes
 - Existe-t-il une faîtière des organisations des jeunes ?
 - Existe-t-il un cadre de concertation entre les organisations des jeunes ?
 - Les organisations des jeunes sont-elles reconnues par l'administration ?
 - Quelle est la procédure de mise en place d'une organisation professionnelle ?
- 7) Au titre de la bonne gouvernance**
 - Les jeunes ont-ils une expérience des projets similaires ?
 - Quelles sont les craintes des jeunes vis-à-vis du présent projet
 - Quelles sont les dispositions à prendre pour une gestion transparente du projet
 - Comment organiser un recrutement transparent de la main-d'œuvre locale lors de la mise en œuvre du projet ?
- 8) Au titre de la gestion des litiges**
 - Quelles sont les principales causes de conflits dans la localité ?
 - Comment se fait la gestion des conflits dans la localité (procédure et délai de gestion) ?

- Existe-t-il un comité local de gestion des conflits dans la localité ?
- 9) Au titre de l'accès à la terre**
- Les jeunes ont-ils facilement accès à la terre dans la localité ?
 - Quelle est la démarche pour obtenir une terre dans la localité ?
 - Quel est le coût de la terre dans la localité ?
- 10) Au titre des Violences Basées sur le Genre (VBG)**
- Quels sont les types de violences basées sur le genre dans la localité ?
 - Quel rôle peuvent jouer les jeunes dans la lutte contre les VBG ?
- 11) Au titre des Violences Faites aux Enfants (VFE)**
- Quels sont les types de VFE dans la localité ?
 - Quel rôle peuvent jouer les jeunes dans la lutte contre les VFE ?
- 12) Au titre des pertes de biens (bâti, arbres, champs...)**
- Quelles sont les précautions à prendre pour une meilleure identification des biens perdus ?
 - Comment évaluer le coup des biens perdus ?
- 13) Au titre des modes et types de dédommagement**
- Quels sont les modes et types de dédommagement possible en cas de perte de biens (en nature, en espèce, par chèque ou par transfert électronique) ?
 - Quelle disposition peut-on mettre en place pour sécuriser le paiement ?
 - Quelles sont les recommandations pour une meilleure prise en charge dans le dédommagement
- 14) Au titre des documents d'identification des PAP**
- Quel type de document exiger pour le dédommagement ?
 - Que faire pour les personnes sans documents d'identité ?
 - Que faire en cas de personnes absente ou inconnue ?
- 15) Au titre de la gestion des biens acquis par don ou par héritage**
- Quel type de difficultés peuvent survenir lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?
 - Comment éviter les conflits lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?
- 16) Au titre des problèmes environnementaux majeurs**
- Existe-t-il des zones de pollution dans la localité ?
 - Comment sont gérés les déchets solides et liquides dans la localité ?
 - Quelles sont vos recommandations pour améliorer la salubrité et l'assainissement dans la localité ?
- 17) Au titre de la gestion des déchets**
- Existe-t-il une décharge publique dans la localité ?
 - Comment se fait la gestion des déchets solides et liquides dans la localité (collecte et élimination des déchets) ?
 - Quel est le niveau d'implication des jeunes dans la gestion des déchets ?
 - Existe-t-il un système de recyclage des déchets dans la localité ?

RÉPONSES

.....

.....

* Comme Canaux de Communication, les jeunes nous ont fait savoir que:

- la radio en langue Sénoufo, malinké et Français.
- les appels téléphoniques, les messages, les réseaux sociaux.
- les réunions publiques (quels sont les canaux les plus utilisés pour faciliter la communication).

* Au titre des besoins en Capacités, la jeunesse de Boudiadi a besoins de:

- Formation en gestion de projet
- Formation en entrepreneuriat
- Formation dans les domaines de l'élevage, agriculture et Commerce.
- les infrastructures sportives
- des infrastructures agricoles
- Infrastructures sanitaires
- Infrastructures scolaires.

Ils recommandent de:

- Construire des centres de formations pour les jeunes dans tous les domaines d'activité.
- Construire des infrastructures sportives pour les jeunes
- Equiper les hôpitaux en matériels sanitaires de première soins
- Reprofiliser les voiries qui mènent dans les collèges de proximité
- Construire des nouveaux bâtiment d'au moins 4 salles de classe par bâtiment.

Au titre d'accès aux crédits il ressort des échanges que la COOPEC, PALMCI, PAMF, et ADVANS sont les micro crédits qui existent dans la localité mais les conditions d'accès sont très difficiles, le taux d'intérêt un peu trop élevé constitue un véritable problème.

Ils recommandent de rendre l'accès aux micro crédits plus facile ~~par~~ tout, permettre aux jeunes de financer leurs projets et d'arrêter de poursuivre le taux d'intérêt.

Au titre des litiges il ressort les litiges les plus

les plus fréquents ce sont les litiges fonciers et les litiges élevages-agriculteurs, mais tous les litiges sont réglés chez le chef ou à la préfecture. néanmoins en cas de forte violence humaine le conflit se règle à la justice

Au titre de l'accès à la terre par les jeunes, il ressort des échanges que les jeunes peuvent accéder à la terre ici à Boudialli mais pas vraiment le cas dans certaines localités de la région.

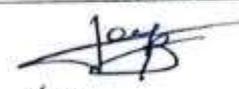
Au titre des VBG et VFE, les jeunes ont fait savoir qu'avant ces phénomènes existaient à Boudialli mais ces dernières années ces phénomènes ont disparu car il y a eu l'emprisonnement de certains IM dans ainsi que certains parents qui maltraitaient leurs femmes leurs enfants en les donnant en mariage forcé. Il y a eu aussi l'emprisonnement de certains mitra coraniques qui battaient les enfants sous prétexte qu'ils leur faisaient.

ils recommandent de toujours sensibiliser les populations urbaines et rurales sur les dangers qui sont liés aux VBG et VFE

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence de ...Monsieur GANON SOUNGALO, qui a par la suite levé la séance à

Fait à BOUNDIARI le 14.05.2022

Ont signé

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
DUOBA Daogo Tel: 0769975733 EDOUKOU KISSA Jean-Paul	Consultant Consultant	 
Pour les Représentants des jeunes	Fonction/structure	Signature
GANON YARDJOUA A SOUNGALO	président régional des jeunes	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
ENRIEN - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA COTE D'IVOIRE (PCRNCD)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 14/05/2022

District : SAVANE

Région : BAGOUÉ

Département/ Localité : BONDIALI BOUNDIALI

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
	GALON YARAJOU SOUNGOU		X	M	CNICE	Délegué responsable	0705616703 0905461292	
	COULIBALY N'GNANDZO	X		M	CNICE	VICE PRES CNICE BLI	076795408 0555002342	
	Konateum Kouateum Kouateum		X	F	Associa- tion	Secré- taire	07-78- 74-53-93	
	Fofana Sibili		X	M	CNICE	Membre	0757118183	
	Konateum EDOUKOU JEAN-PAUL	X		M	CNICE	MEMBRE	05-04-41-81-01	
	Daniel NGASSOUN		X	M	-	Consultant	050117 5272	
	BAKO DAVID	X		M	-	CONSULTANT	0701219778	
	OUOBA Dacfo		X	M	-	Consultant	706502 49	

Procès-Verbal

DE CONSULTATION DES PARTIES PRIENANTES AVEC LES AUTORITÉS COUTUMIÈRES ET RELIGIEUSES

L'an deux mil-vingt-deux et le 13 mai 2022 à heures minutes,
s'est tenue dans les locaux de
Palais royal de Boundiali une rencontre d'information et
d'échange entre les consultants et les autorités coutumières et religieuses dans le cadre du
Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte
d'Ivoire (PCR-NCI).

Cette rencontre a été présidée par la majesté Dognouma TRAORE
Chef du Village/Ville de Boundiali
Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par Dognouma TRAORE,
la parole a été donnée aux experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait
une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de
l'élaboration du Cadre Politique de Réinstallation (CPR).

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

❖ BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR TABLEAU DE BORD)

❖ QUESTIONNAIRE

- 1) Quels sont les canaux de communication possibles entre les autorités coutumières et le projet ?
- 2) Quelles sont les conditions d'accès à la terre selon les coutumes locales ?
- 3) Les femmes peuvent-elles être propriétaires de terre ?
- 4) Les femmes ont-elles le même droit à l'héritage que les hommes ?
- 5) Quels sont les critères d'accès à l'héritage selon le droit coutumier ?
- 6) Comment se fait la gestion des litiges selon le droit coutumier ?
- 7) Que faut-il éviter pendant les périodes d'initiation ou autres cérémonies coutumières dans la région ?
- 8) Existe-t-il des sites culturels et sacrés dans la localité ?
- 9) Quels sont les us et coutumes des populations de la localité ?
- 10) Quelles sont vos recommandations pour une réussite du projet ?

RÉPONSES

Au titre des canaux de communication possibles entre les autorités coutumières et le projet, les coutumiers ont cité les transmissions de l'information par un notable, par le parole du chef du village et le téléphone. Ils disent qu'ils font recours de plus en plus à la radio et la télévision. Pour une meilleure communication, les autorités coutumières recommandent :

- la dotations de tous les chefs, sous-chefs et les notables en téléphones portables et de scieles périodique en matière de recherches ;
- la formation des autorités en techniques de communication ;
- renforcer l'accessibilité des autorités et des populations aux médias (implantation de radios, télévisions, antennes des téléphones mobiles) -

Au titre des conditions d'accès à la terre selon les coutumes locales, les participants ont indiqué qu'il faut soit être un fils du village, ou passer par un tuteur ou le père pour en bénéficier. Selon eux toujours, la femme hérite de la terre de son mari ou de sa maman. En toute état de cause l'accès à la terre se fait par prêt et en contre partie, le demandeur donne de la cola et de la biisson. En guise de recommandations, ils suggèrent l'accompagnement de l'Etat et de ses partenaires pour sécuriser les terres à travers des certificats fonciers par exemple. Ils demandent à l'Etat d'agir pour limiter la spéculation foncière, sans cesse en flits recurrents.

Au titre de l'existence des sites sacrés et culturels, les coutumiers ont cité un marché sacré et des bois sacrés localisés dans la ville de Bayndiali et aussi disséminés dans les villages autour de la ville. Ils recommandent que les sites ne soient pas détruits ou perturbés par des activités négatives, ils demandent au projet de les aider à protéger et conserver la biodiversité de ses lieux.

Au titre des conflits, les participants ont reconnu l'existence des conflits fonciers, conflits agricoles-éleveur.

RÉPONSE

Le mécanisme de gestion de ces conflits est surtout la voie coutumière, c'est le chef du village. Tout conflit est porté devant le chef du village qui rendit ses verdicts. Les médiateurs sont proposés entre les protagonistes et des solutions proposées pour une résolution du conflit. Les ames, les lois, les règlements et de la gestion de ce conflit, les procédures, les principes sont conseillés par les partenaires. En terme de ressources humaines, les autorités coutumières appuient à l'état et les partenaires au développement.

- Former le comité local de gestion des conflits constitué du chef et ses notables sur des thématiques en lien avec la gestion des conflits fonciers;
- Sensibiliser davantage les populations sur les conséquences des conflits fonciers;
- Délimiter des zones pastorales et de préhabilitier la zone pastorale affectée "la pallin" pour stabiliser les éleveurs dans celles-ci.

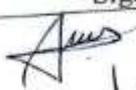
En l'absence des terres liées aux activités du projet, les coutumiers recourent à l'ancien système de gestion des terres en espèces de bœufs que les arbres. Ils mentionnent que cela est couramment dans le Département de la Côte d'Ivoire.

Autant des violences basées sur le genre (V.B.G), les autorités coutumières ont reconnu que le phénomène persiste malgré les efforts consentis par l'état et ses partenaires. Pour éradiquer le phénomène elles recommandent:

- la poursuite de la sensibilisation;
- la sanction des auteurs;
- la sensibilisation et l'appel à la dénonciation des auteurs et la prise en charge des victimes.

En l'absence des violences contre les enfants (V.C.E), les participants sont clairs sur le fait que le phénomène persiste malgré les services de la sensibilisation accordés. Toutefois, ils demandent à l'état et les ONG partenaires cet état et d'encourager la scolarisation des enfants.

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence de Dognonma TRAORE.....
 qui a par la suite levé la séance à 16 heures 30 minutes.....
 Fait à Bamako le 13/05/2022

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
El Boukouy Kassi Jean-Paul 0758013256 Ouoba Daogo +22670650249	Consultant Consultant	 
Pour les autorités coutumières	Fonction/structure	Signature
Dognonma TRAORE	Chefferie traditionnelle	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION DISCIPLINE TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA COTE D'IVOIRE (PCRN-CI)

ELABORATION DES Outils DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 13/05/2022

District :

Région : Bas-cote

Département/Localité : Boundiali

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
01	TRAORE Djogouma		X	M	Boundiali	Chief Village	07 07 53 09 24	
02	BAMBA Yassoungo		X	M		Notable et secrétaire chef	07 53 52 52 48	
03	Sitikonon Yassoungo		X	M		Notable	07 48 10 25 04	
04	KONE Songuifolo		X	M		Notable	05-84 88 43-27	
05	KONE Nehangéin		X	M		Notable	01 03 08 25 54	
06	KONE Léveni		X	M		Notable	05-05-22 46-80	
07	OUOBA Dagpo		X	M	Boundiali	consultant	706502 49	
08	SORP Namogo		X	M	Council Regional Boundiali	DDP	07 07 91 09-07	
09	EBOUSKOLAS JEAN-PAUL	X		M	-	Consultant	07 58 03 36 56	

4.2. Procès-verbal de restitution pour la région de Bagoué, département de Boundiali

Procès-Verbal

DE RESTITUTION DE LA MISSION DE COLLECTE DE DONNEES AVEC LES ACTEURS ET PARTIES PRENANTES (AUTORITES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES, COUTUMIERES, RELIGIEUSES, ASSOCIATIONS, ONGs) DE.....BOUNDIALI.....

L'an deux mil-vingt-deux et le 16 Mai 2022 à 11 heures 03 minutes, s'est tenue dans la salle de Conférence de la préfecture..... une rencontre de restitution des informations collectées par les consultants et les acteurs et les parties prenantes dans le cadre du **Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)**.

Cette rencontre a été présidée par MR. ALAIN DJEDJE S.G. DE LA PREFECTURE DE BOUNDIALI.....

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par MR. ALAIN DJEDJE....., la parole a été donnée aux consultants pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte des résultats obtenus de la mission et qui s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du **Cadre Politique de Réinstallation (CPR)**.

Les échanges ont porté sur les points suivants :

- A. la synthèse des préoccupations et suggestions ressorties lors des échanges avec les parties prenantes ;
- B. les réactions/ contributions des participants ;
- C. les suggestions et recommandations formulées par les participants.

..... Comme synthèse des préoccupations, il a été retenu les préoccupations suivantes :.....

- Enclavement et inaccessibilité de beaucoup de villages
- Difficultés d'écoulement des produits agricoles
- Gestion des déchets et ordure de la ville
- Assainissement dans la ville
- Difficultés liées à l'accès à l'eau potable

- Gestion des pesticides et insecticides dans la localité
- Manque de terre cultivable
- Manque d'emplois pour les jeunes et les femmes
- Persistance des VBG et VFE
- Conflits fonciers (Éleveurs - Agriculteurs)

Au titre des réactions et contributions des participants, ils ont dit que le projet épouse presque le programme du gouvernement donc ils soutiennent le projet. Néanmoins, ils sont revenus sur la gestion des déchets qui constitue une problématique majeure de la région. Ils soutiennent pour l'aboutissement du projet vu qu'il touche tous les secteurs. Ils proposent que le projet cible certains secteurs pour pouvoir les contrôler.

- Au titre des recommandations, il ressort des échanges les recommandations suivantes:
- Aménager les voiries pour désenclaver les villages de la région.
 - Doter la région d'une unité de transformation de mangue.
 - Doter la région d'une unité de recyclage des déchets ménagers et solides.
 - Mettre en place un réseau d'assainissement
 - Création des forages et des retenus d'eau dans les quartiers de la ville ainsi que les villages.
 - Doter la région d'une unité de collecte et d'emballage des pesticides et insecticides.
 - Aménager les bas fonds afin de rendre disponible les terres pour les cultures agricoles.
 - Renforcer les capacités techniques des autorités sur la gestion des conflits dans la région.
 - Impliquer les leaders de la région dans la lutte contre les VBG et VFE
 - Equiper les hôpitaux en matériels médicaux

Les recommandations ont été validées en présence de Mr. DJEDJE
ALAIN S.G.1....., qui a par la suite levé la séance à 12 heures 20 minutes.

Fait à Bouaké..... le 16.12.2022

Ont signé

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
EDOUKOU KASSI JEAN-PAUL	Consultant	
OUBA Saogo	Consultant	
Pour le Président de l'atelier de restitution	Fonction/structure	Signature
 ALAIN DJEDJE Secrétaire Général de Préfecture	Préfecture S.G.1	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : ... 16/05/2022
District : Savane,
Région : Bagoue
Département/ Localité : Boundiali

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
1	ALAIN STEVE		X	M	Prefecture de Boundiali	Secrétaire Général 1	0708 391412	
2	BEMBELE ADAMA		X	M	Le adjoint au Maire Boundiali	adjoint au Maire	0708591556	
3	Bidou Z. ZAKEI		X	M	Maire de Boundiali	Secrétaire Général	0708 15 05 78	
4	Solo Namogo		X	M	Conseil Regional	Sous-dir. de Planification Programmatique	0707 97 09 07	
5	Goly ROGER		X	M	Ministère de Construction	Agent	077947 4957	
6	Konan Konakou Junior		X	M	Ministère de la Jeunesse	chef de Service	094762 9605	
7	OTARANT ARTHUR A.		X	M	Ministère de l'Énergie et des Ressources Minérales	DR	0505 8731 67	
8	Ygnouwa Poamba		X	M	Représentant chef de village	Notable	075952 5248	
9	Coulibaly Matozoma		X	F	COFAB	S/G	074774 5579	
10	Ble H. Besson		X	M	Collectif des Pasteurs	S/G	070701 9776	

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : ... 16/05/2022
District : Savane,
Région : Bagoé
Département/ Localité : Boundiali

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
11	M'BLA Koua		+	M	Ministère des Eaux & Forêts	D. D. Eaux et Forêts	07 07 60 08 94	
12	ADEGOUKI CERRIK		X	M	Ministère de la femme, famille et de l'enfant	AGENT	07 89 08 63 93	
13	KANGAH Koffi	X		M	MFFE	AGENT	07 48 87 21 15	
14	GIBROS BOO Kando		X	F	Ministère Agriculture	DR Agri culture	07 57 04 10 54	
15	Fofana Sibirin		X	M	CNJCIF	Membre	07 57 11 81 83	
16	KONAN Y. Raymond		X	F	Préfecture	chef de division	07 58 20 00 36	
17	OUOBA Daofo		X	F	-	Consultant	07 69 97 57 33	
18	GAION YAR DJERIMA Sengalo		X	M	CNJCIF	Président	07 07 57 67 09	
19	Daniel NGATAJABOUN		X	M	Consultant	Consultant	(002135) 65 08 69 08	
20	BAKO. DAVID	X		M	Consultant	consultant	07 01 21 97 78	
21	EBOUKOU KASSI Jean-PAUL	X		M		Consultant	07 58 92 32 56	

4.3. Liste des personnes rencontrées région de Bagoue, département de Boundiali

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES ROUTALES DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE (PCRN-ND)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : Souboué
Région : Bagoue
Département/Localité : Boundiali

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre/Fonction	Téléphone	Email	Signature
	13/05/2022	Clara Aducci STPD	Préfecture Boundiali	Sec	0707306724	clara.aducci@stpd.gov.ci	
	13/05/2022	Kouassi Emmanuel BEIAGO	DR Commissariat Boundiali	DR	0707792274	koassimmanuel@gmail.com	
	13/05/2022	Ateko BDAO	Commissariat Boundiali	DD	0707201515	a.teko.kiff@gmail.com	
	13/05/2022	Akwate Ambo Nana KRENA	KRENA	SG	0707757774	akwateam@gmail.com	
	13/05/2022	Yago Kouidiatig DZEM	DZEM	SG	0707059968	yagokouidiatig@gmail.com	
	13/05/2022	KAN GBAH KOFF ANFE	ANFE	AGENT	0748442095	offoukanoukoff@gmail.com	
	13/05/2022	MOROU OUBIK DRPE	DRPE	AGENT	07073016993	mouroeubik@gmail.com	
	13/05/2022	N'GUESSAN ACHAS AENEZ	MIRAH	AGENT	0789045486	amuelkoffoua@gmail.com	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

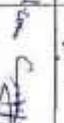
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE (PCIR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : Savane
Region : Sapeue
Departement/Localite : Bouadiadi

N°	Date	Noms et prenomms	Structure	Titre /Fonction	Telephone	Email	Signature
13/05 2022		Dembéle Adamo	Maire	M. adjoint au Maire	0708 541556	demselamoni@protonmail.com	
13/05 2022		BIARRASSORWA M. DOUAYE	Mairie	Conseiller Municipal	0707994771	directeur@barrassorwa.gov.ci	
13/05 2022		M ^{me} Zolomon	Mairie	Conseiller Municipal	0707984059		
13/05 2022		DAOUA KEMARA	Mairie	Président N. G	0708380036	standkema@protonmail.com	
13/05 2022		Didier Z. ZAKET	Mairie	SG	0709150578	didierzaketa@protonmail.com	
14/05 2022		Kyellan Mathias	Eglise Assemblée de Dieu	Pasteur	0709551147	kyellanmathias@gmail.com	
14/05 2022		Quattissa Haborou Togogbe	Eglise Assemblée de Dieu	Pasteur	0709016570	haborouquattissa@gmail.com	
		T. KABRE Bakony	Gouvernement Châteaun	Ministère	0545440042		

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : Savane
Région : Basse-cote
Département/Localité : Boudiala

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre/Fonction	Téléphone	Email	Signature
13/05 2022		ABER. BO Koude	MEMINTEL	DR	0757 941084	abergribo@minatel.ci @gmeil.com	
13/05 2022		KI21A SYLVIA NI AEGA	MERINATEL	Coordination technique	07203400	ki21a.sylvia@merinatel.ci	
13/05 2022		FLORENT	MEMINTEL	SPACQ	0759346319	flora.florence@gmeil.com	
13/05 2022		BAKO. DAVID	-	CONSEILLANT	07942878	david.bakot@gmail.com	
13/05 2022		Eboukolo Kassi Jean-Paul	-	Consultant	0758015828	eboukolo.kassi@gmail.com	
13/05 2022		Hui Amani SOU SYLVA	MRTDSC	DR	0758941544	huiamani18@gmail.com	
13/05 2022		GMALOU YAKOUBA SOUHARBO	CUJCS	Président	0707596769	gmalou.yakouba@koulouci.ci	
14/05 2022		MIBLA Koua	D. Département Eau & Forêt	Directeur Département metsal	0707600894	mblakoua@gmail.com	

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : Savane /
Région : Baopoué
Département/Localité : Boudiadié

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
14/05/2022		MEITE ABASS	RAD.D AL FORQUANE	TECHISIEN	05.46.29.17.04	-	
14/05/2022		GABRIEL FOUSSENI	RABO BTSOUE	PRECIEN PROCEUR	0709153489	gabriel.foussenif@orange.ci	
14/05/2022		SEBO NAMEYO	Conseil Régional	Secrétaire Administratif	07 07 91 09	nameyosebo75@gmail.com	
16/05/2022		SEKONBO YALENGA	HECIE/ANAE	Directeur Départemental	077751813	sekonbo.yalenga@r	

Photos des consultations publiques réalisées de la région de Bagoué

Photo 4: Entretien avec Mme la SG de la Préfecture de Boundiali (Personnalité assises habillée en tenue militaire kaki)



Source : BAKO David, 13/05/2022

Photo 2 : Entretien avec le conseil municipal de la mairie de Boundiali en présence du Secrétaire Général de la mairie (Personnalité située au milieu en veste)



Source : BAKO David, 13/05/2022

Photo 3 : Séance d'entretien le Coordonnateur technique de la Direction régionale de l'agriculture et du développement rural de Boundiali (Deuxième personne à droite de la photo)



Photo 4 : Photo de groupe avec le Directeur régional de l'agriculture et du développement rural de Boundiali (Troisième personne à gauche de la photo)



Source : SY Moussa, 13/05/2022

Photo 5 : Entretien avec le la Direction Régionale de la construction de Boundiali



Source : Edoukou Jean-Paul, 13/05/2022

Photo 6 : Entretien avec Madame la Directrice régionale de de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique de Boundiali en présence d'un de ses agents en tee-shirt vert



Source : Edoukou Jean-Paul, 13/05/2022

Photo 7 : Séance d'entretien avec le Directeur régional de l'éducation nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (DRENET-FP) de Boundiali (Personnalité en veste)



Source : OUOBA Daogo, 13/05/2022

Photo 8 : Entretien avec le Directeur régional de la femme, de la famille et de l'enfant de Boundiali



Source : BAKO David, 13/05/2022

Photo 9 : Séance d'entretien avec le Directeur Régional des Ressources Animales et Halieutiques



Source : OUOBA Daogo, 13/05/2022

Photo 10 : Entretien avec la Directrice régionale des eaux et forêts de Boundiali



Source : BAKO David, 14/05/2022

Photo 11 : Entretien avec deux représentants des responsables des deux radios de Boundiali



Source : SY Moussa, 14/05/2022

Photo 12 : Entretien le point focal de l'ONG Action Sans Limites (ASAL) œuvrant dans les domaines de VBG et VCE dans la ville de Boundiali



Source : Daniel NGADJADOUM, 15/05/2022

Photo 13 : Entretien le Directeur régional de l'Équipement et de l'Entretien Routier de la Région de Boundiali (Personnalité assise en face de deux enquêteurs assis côte à côte)



Source : Daniel NGADJADOUM, 16/05/2022

Photo 14 : Consultation publique avec les autorités coutumières de Boundiali (Le chef de Boundiali en bonnet rouge à la 1^{ère} photo et le pasteur au milieu à la 2^{ème} photo)



Source : BAKO David, 13/05/2022

Photo 15 : Consultation publique avec des représentantes des ONG et associations de femmes de Boundiali



Source : SY Moussa, 14/05/2022

Source : Daniel NGADJADOUM, 14/05/2022

Photo 16 : Consultation publique avec des représentantes des ONG et associations de jeunes de Bouna



Source : SY Moussa, 14/05/2022

Photo 17 : Consultation publiques avec les membres du Groupement « Le château de Boundiali



Source : Daniel NGADJADOUM, 14/05/2022

Photo 18 : Consultation publiques avec le syndicat des transporteurs de Boundiali



Source : OUOBA Daogo, 15/05/2022

Photo 19 : Travaux de l'atelier de restitution de la mission de collecte des données dans la région de Boundiali

Photo 20 : Photo de groupe avec quelques participants de l'atelier de restitution de la mission de collecte des données dans la région de Boundiali



Source : SY Moussa, 16/05/2022

5. REGION DE PORO DEPARTEMENT DE KORHOGO

5.1. Procès-verbaux des consultations avec les parties prenantes de Korhogo

Procès-Verbal

DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES AVEC LES AUTORITÉS COUTUMIÈRES ET RELIGIEUSES

L'an deux mil-vingt-deux et le 15 mai.....à 11 heures 10 minutes, s'est tenue dans les locaux de du bureau du BC Avesse.....une rencontre d'information et d'échange entre les consultants et les autorités coutumières et religieuses dans le cadre du **Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)**.

Cette rencontre a été présidée par Ibbo Coulibaly.....

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par Ibbo Coulibaly..... la parole a été donnée aux experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration des documents suivants :

- Cadre Politique de Réinstallation (CPR)
- Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES)
- Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP)
- Plan de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO)
- Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES)

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

❖ BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR TABLEAU DE BORD)

❖ QUESTIONNAIRE

- 1) Quels sont les canaux de communication possibles entre les autorités coutumières et le projet ?
- 2) Quelles sont les conditions d'accès à la terre selon les coutumes locales ?
- 3) Les femmes peuvent-elles être propriétaires de terre ?
- 4) Les femmes ont-elles le même droit à l'héritage que les hommes ?
- 5) Quels sont critères d'accès à l'héritage selon le droit coutumier ?
- 6) Comment se fait la gestion des litiges selon le droit coutumier ?
- 7) Que faut-il éviter pendant les périodes d'initiation ou autres cérémonies coutumières dans la région ?
- 8) Existe-t-il des sites culturels et sacrés dans la localité ?
- 9) Quels sont les us et coutumes des populations de la localité ?
- 10) Quelles sont vos recommandations pour une réussite du projet ?

RÉPONSES

Au titre des concepts de communication nous aurons en premier lieu une personne ou une entité en termes qui sont localisés - l'association, nous aurons les traditions locales. C'est à dire les usages, coutumes, traditions, etc.

- Au titre des conditions d'accès à la terre il accède à terre de fait en quatre modes : la donation est dérivée mais les autres ne c'est pas.

- le prêt de fait est de manière traditionnelle en donnant au propriétaire un mouleau de terre.

- la transmission de la terre de fait d'un père au neveu.

- Les femmes ont seulement accès à terre de leurs parents et leurs conjoints. mais au titre de la gestion des conflits selon la tradition, il se règle avec la recherche de conciliation entre les parties en conflit, au prêt des chefs traditionnels les autorités coutumières envoient le procès verbal au prêt des jugements traditionnels.

RÉPONSES

des autorités administratives après avoir
trouvé un terrain d'enterrain pas pour
un seul des dossiers.

Pendant les cérémonies, il faut
respecter les droits coutumiers c'est
à dire surtout les femmes ne doivent
regarder des manifestations les gens
ne doit pas sortir pendant des
moment de cérémonies.

- Au titre des rites culturels et sacrés
nous avons : les forêts sacrés, les lieux
sacrés, les cimetières sacrés.
- Au titre des us et coutumes
nous avons les initiations, les eaux sacrés
- Au titre des recommandations pour une
réussite du projet. Les autorités coutumières
recommande de consulter et chaque
étape du projet. Donner du travail
aux jeunes de la région.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 15/05/2022
District : SAVANE
Région : ORO
Département/ Localité : KARHOGO

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
	NIBE Coulbaly		/	M		NOTASSG	07092441 41	[Signature]
	SORO NAGUENE		/	M		/	05225411	[Signature]
	Coulbaly Fatoouma		/	M		/	05225346	[Signature]
	Carlibaly Ibrahima		/	M		/	05054544 6577	[Signature]
	YEO MITANHATHE		/	M		/	010887522	[Signature]
	Yeo Lazeni		/	M		/	01-21-36 41-90	[Signature]
	Carlibaly Smo Moussa		/	M		LIBRTOUR	05092001	[Signature]
	Smo Mamadou		/	M		/	0544-10 8146	[Signature]
	Carlibaly Zacharia		/	M		/	070723 6550	[Signature]
	Smo Foungou ESAIÉ		/	M		/	078853 0469	[Signature]
	Soro ADAMA Coulbaly Abama		/	M		/	040107 6282 0556-08 5815	[Signature]

Procès-Verbal

DE CONSULTATION AVEC LES ASSOCIATION/SYNDICAT DES TRANSPORTEURS OU DES ROUTIERS (USAGERS DE LA ROUTE), ASSOCIATION/SYNDICATS DES COMMERÇANTS, DES OPERATEURS ECONOMIQUES

L'an deux mil-vingt-deux et le 16 mai à 16 heures 15 minutes s'est tenue dans les locaux de Président du SCK (Kouffou) une rencontre d'information et d'échange entre les consultants et les associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques, dans le cadre du Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI). Cette rencontre a été présidée par BORO DIEU DONNE.

Étaient présents voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par BORO DIEU DONNE, la parole a été donnée aux experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration des documents suivants :

- Cadre Politique de Réinstallation (CPR)
- Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES)
- Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP)
- Plan de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO)
- Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES)

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

C- BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR LE TABLEAU DE BORD)

D- QUESTIONNAIRE

35) Au titre des canaux de communication

- Liste des langues parlées dans la localité
- Liste des radios et teles les plus écoutées dans la localité
- Liste des réseaux téléphoniques de la localité
- Autres canaux de communication et de sensibilisation entre le projet et les associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques :

36) Au titre des besoins en capacités

- o Pour les besoins en formation

- Quels sont les besoins en formation des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), associations/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques
 - Quelles sont les recommandations pour faciliter l'accès à la formation pour les associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), associations/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques
- o **Pour les besoins en infrastructures**
- Quels sont les besoins en infrastructure des associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
- o **Pour les besoins logistiques**
- Quels sont les besoins en matériels et équipements pour les associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques
- 37) Au titre de l'accès aux crédits**
- Quelles sont les difficultés d'accès aux microcrédits ?
 - Existe-t-il des institutions de microcrédits dans la localité ?
 - Le taux d'intérêt est-il raisonnable ?
- 38) Au titre du cadre organisationnel**
- Donner la liste des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques
 - Existe-t-il une forme des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
 - Existe-t-il un cadre de concertation entre les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
 - Les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques sont-elles reconnues par l'administration ?
 - Quelle est la procédure de mise en place d'une organisation professionnelle ?
- 39) Au titre de la bonne gouvernance**
- Les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ont-elles une expérience des projets similaires ?
 - Quelles sont les craintes des des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques vis-à-vis du présent projet
 - Quelles sont les dispositions à prendre pour une gestion transparente du projet
 - Comment organiser un recrutement transparent de la main-d'œuvre locale lors de la mise en œuvre du projet ?

40) Au titre de la gestion des litiges

- Quelles sont les principales causes de conflits dans la localité ?
 - Comment se fait le gestion des conflits dans la localité (procédure et rôle de gestion) ?
 - Existe-t-il un comité local de gestion des conflits dans la localité ?
- 40) Au titre des Violences Basées sur le Genre (VBG)
- Quels sont les types de violences basées sur le genre au niveau des associations syndicales des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), associations syndicales des commerçants, des opérateurs économiques dans la localité ?
 - Que rôle peuvent jouer les associations syndicales des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), associations syndicales des commerçants, des opérateurs économiques dans la lutte contre les VBG ?
- 41) Au titre des Violences Faites aux Enfants (VFE)
- Quels sont les types de VFE dans les associations syndicales des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), associations syndicales des commerçants, des opérateurs économiques ?
 - Que rôle peuvent jouer les associations syndicales des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), associations syndicales des commerçants, des opérateurs économiques dans la lutte contre les VFE ?
- 42) Au titre des pertes de biens (bâts, arbores, champs...)
- Quelles sont les précautions à prendre pour une meilleure identification des biens perdus ?
 - Comment évaluer le coup des biens perdus ?
- 43) Au titre des modes et types de dédommagement
- Quels sont les modes et types de dédommagement possible et cas de perte de biens et nature et espèce par cheque ou par transfert électronique ?
 - Quelle disposition peut-on mettre en place pour sécuriser le paiement ?
 - Quelles sont les recommandations pour une meilleure prise en charge dans le dédommagement ?
- 44) Au titre des documents d'identification des PAP
- Quel type de document exigé pour le dédommagement ?
 - Que faire pour les personnes sans documents d'identité ?
 - Que faire en cas de personnes absente ou inconnue ?
- 45) Au titre de la gestion des biens acquis par don ou par héritage
- Que type de difficultés peuvent survenir lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?
 - Comment éviter les conflits lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?
- 46) Au titre des problèmes environnementaux et sociaux majeurs
- Existe-t-il des zones de pollution dans la localité ?
 - Comment sont gérés les déchets solides et liquides dans la localité ?
 - Quelles sont vos recommandations pour améliorer la salubrité et l'assainissement dans la localité ?

RÉPONSES

Il y a des principaux problèmes de conflits sur la route nous allons

l'insécurité, le braquage,
l'assassinat des conducteurs,
il y a aussi le phénomène des enfants
en conflit avec la loi qui crée
beaucoup d'insécurité.

- les problèmes rencontrés sur le plan
organisationnel et professionnel,
c'est que le secteur du transport
n'est pas professionnel, il n'y a pas
d'accompagnement de la part de l'état
et de nos autorités administratives

- Les problèmes les plus récurrents entre
nous même transporteurs est qu'il
n'y a pas de leaders hier, avec
l'administration nous ne sommes
pas soutenus et accompagnés et il
y a des exercices forcés qui nous
évitent. Le mode de gestion est la
désobéissance et à la suite, de là
nous trouvons un terrain d'entente

- nous avons ici des femmes transporteurs
les femmes syndicalistes
- il n'y a pas d'enfant travaillant

dans notre secteur.

- nous n'avons pas d'accès à une protection sociale en cas d'accident nous nous prenons en charge nous-même.

- les différents types d'emploi qu'on retrouve dans notre secteur sont: le transport, l'apprentissage, les changements

- les recommandations pour l'amélioration du transport sont:

- Faciliter de grande voie, appui financier au secteur du transport

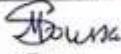
- les taxes impôts qu'on retrouve sont la patente, et les frais de route quand il y a des pages.

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence de ... BARO Dieu Donne qui a par la suite levé la séance à ... 16h45 minutes

Fait à Niamey ; le 16.05.2022

Ont signé

Scanné avec CamScanner

Pour le consultant	Fonction/structure	Signature
SANGARE Mawo Ayagna ni da TRE Gisele GANSORE YACUBA	consultant consultante consultante consultant	   
Pour les associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques la Représentante des femmes	Fonction/structure	Signature
<u>SRO Koulolo</u> <u>Dieu Donne</u>	Président des conducteurs S.C.R.	

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION DISCIPLINE TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DES ENTREPRISES ROUTIERES

PROJET DE CONNECTIVITE EN CLUIVE ET DESERTEMENT TUBES RURALES DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE (PCRN 1)

LABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 16/05/2022
District : SIVILLI
Région : S.R.C.
Département/Localité : KOROUSSO

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 15 ans	Plus de 15 ans					
1	IACP. ABU		X	M	Direction Régionale des Travaux Publics	D.R	07052025	[Signature]
2	FAYAMA LACINA		X	M	Bureau Régional de la construction	chef bureau de la construction et des habitations	07582422 06	[Signature]
3	Gracie Per Yousse		X	F	ANRS Koroussou	Manager appui	07052025 07021627	[Signature]
4	Kouame Kouame		X	M	ANRS Koroussou	Manager site	07991246	[Signature]
5	Soro Kouakouata.		X	M.	S.C.K. Construction	Préf. bureau	050575228	[Signature]
6	Cal. Guen Tacké		X	M	Direction Régionale Construction, Travaux Publics	Conseiller du BR	0728261156 070221601	[Signature]
7	Combakou H. Jilla		X	M	Haut Commissariat Régional Travaux Publics	S.G. Adm	07488719	[Signature]
8	SANGRÉ DIOUSSA		X	M		Conseiller	07052025 09	[Signature]
9	APPAGNE NDA	X		F		Consultante	077733 1625	[Signature]
	IRE GISELE	X		F		Consultante	0710201 7749	[Signature]

Procès-Verbal

DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES AVEC LES ONG ET ASSOCIATION INTERVENANTE EN FAVEUR DES PERSONNES VULNÉRABLES (PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP, PERSONNES TRÈS ÂGÉES SANS ASSISTANCE, VEUVES ET ORPHELIN, VICTIMES DE VBG ET VFE, etc.).

L'an deux mil-vingt-deux et le 25.11.2022 à 16 heures LD...minutes, s'est tenue dans les locaux de ...Société... CLASSEMENT... une rencontre d'information et d'échange entre les consultants et les ONG et association intervenante en faveur des personnes vulnérables (personnes vivant avec un handicap, personnes très âgées sans assistance, veuves et orphelin, victimes de vbg et vfe, etc.) dans le cadre du **Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)**.

Cette rencontre a été présidée par Silvan Joseph

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par Silvan Joseph, la parole a été donnée aux experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration des documents suivants :

- Cadre Politique de Réinstallation (CPR)
- Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES)
- Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP)
- Plan de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO)
- Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES)

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

A- BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR LE TABLEAU DE BORD)

B- QUESTIONNAIRE

B.1. PERSONNES VULNÉRABLES

- Quels sont les critères définissant les personnes vulnérables ?
- Quels sont les types d'handicap les plus répandus dans la localité ?
- Comment lutter contre la pauvreté chez les personnes vulnérables
- Quels sont les besoins en capacité des personnes vulnérables
- Comment faciliter l'accès à l'emploi des personnes vulnérables
- Quelles sont les mesures à prendre pour faciliter la mobilité des personnes vulnérables pendant les travaux
- Comment faciliter l'accès aux services sociaux base des personnes vulnérables

- Quelles sont les principales recommandations pour une meilleure participation des personnes vulnérables dans les activités du projet ?

B.2. Questionnaires pour les VBG

1. Quels sont les principaux canaux de signalement/référencement des VBG et VFE dans la commune.
2. Quelles sont les procédures de signalement des VBG dans la commune ?
3. Les acteurs de la lutte contre les VBG, sont-ils formés dans la prise en charge des VBG?
4. **Quels sont les types de prise en charge des cas de violence sexuelle ?**
 - Comment se fait la prise en charge médicale ?
 - Comment se fait l'assistance psychosociale ?
 - Comment se fait l'assistance pour une protection physique (sécurité) ?
 - Comment se fait l'assistance juridique dans les cas de VBG ?
5. Existe-t-il un réseau de lutte contre les VBG et VFE dans la commune ?
6. Quels sont les membres de ce réseau ?
7. Existe-t-il dans la commune des enfants talibés, des enfants bouviers, des enfants utiliser comme ouvrier agricole, des enfants utiliser comme ouvrier sur les chantiers ?
8. Quels sont les moyens mis en place pour lutter contre le travail des enfants ?
9. Quelles sont les principales difficultés dans la lutte contre les VBG ?
10. Quel est le rôle des autorités coutumière et religieuse dans la lutte contre les VBG et les VFE ?
11. Existe-t-il un mécanisme local de gestion des plaintes liées aux VBG et aux VFE ?
12. Liste des textes et lois sur la protection de la femme et de l'enfant.

- Quelles sont les principales recommandations pour une meilleure participation des personnes vulnérables dans les activités du projet ?

B.2. Questionnaires pour les VBG

1. Quels sont les principaux canaux de signalement/référencement des VBG et VFE dans la commune.
2. Quelles sont les procédures de signalement des VBG dans la commune ?
3. Les acteurs de la lutte contre les VBG, sont-ils formés dans la prise en charge des VBG?
4. **Quels sont les types de prise en charge des cas de violence sexuelle ?**
 - Comment se fait la prise en charge médicale ?
 - Comment se fait l'assistance psychosociale ?
 - Comment se fait l'assistance pour une protection physique (sécurité) ?
 - Comment se fait l'assistance juridique dans les cas de VBG ?
5. Existe-t-il un réseau de lutte contre les VBG et VFE dans la commune ?
6. Quels sont les membres de ce réseau ?
7. Existe-t-il dans la commune des enfants talibés, des enfants bouviers, des enfants utiliser comme ouvrier agricole, des enfants utiliser comme ouvrier sur les chantiers ?
8. Quels sont les moyens mis en place pour lutter contre le travail des enfants ?
9. Quelles sont les principales difficultés dans la lutte contre les VBG ?
10. Quel est le rôle des autorités coutumière et religieuse dans la lutte contre les VBG et les VFE ?
11. Existe-t-il un mécanisme local de gestion des plaintes liées aux VBG et aux VFE ?
12. Liste des textes et lois sur la protection de la femme et de l'enfant.

Thématiques	Cocher les types de VBG qui existe dans la commune	Commentaire ou recommandation pour lutter contre ce type de VBG
Au titre des pratiques traditionnelles nuisibles	<input checked="" type="checkbox"/> Mariage forcé / précocé ; <input checked="" type="checkbox"/> Mutilations Génitales Féminines / Excision ; <input checked="" type="checkbox"/> Discrimination dans l'accès à l'héritage entre hommes et femmes ; <input type="checkbox"/> Sororat (épouser la sœur de sa femme après le décès de cette dernière) ; <input type="checkbox"/> Le lévirat (Epouser la femme de son frère après le décès de celui-ci) ; <input type="checkbox"/> Mariages consanguins ; <input type="checkbox"/> Brûler le sexe de la femme pour soigner l'infertilité ; <input type="checkbox"/> Le mariage par rapt (enlever la femme pour l'obliger à se marier) ; <input type="checkbox"/> Empêcher les filles et les femmes d'aller à l'école, au travail ou à accéder à d'autres espaces en dehors de la maison ; <input type="checkbox"/> Gavage (donner des aliments nutritifs à une fille pour accélérer sa croissance) ; <input type="checkbox"/> Rites de veuvages dégradants <input type="checkbox"/> Interdits alimentaires qui affectent négativement la santé de la mère, du fœtus ou du nourrisson ; <input type="checkbox"/> Pratiques nuptiales néfastes pour la santé ; <input type="checkbox"/> Autres à préciser ;	<p>Les jeunes filles sont mariées contre leur gré par leur parents</p> <p>Excision de pratique même si c'est difficile d'enlever pendant elle fait partie de la tradition</p> <p>Il y a des héritages de femmes et très rare de l'homme sont les principaux héritiers,</p>
Au titre des violences physiques	<input type="checkbox"/> Les coups et blessures ; <input checked="" type="checkbox"/> Mutilation génitale ; <input checked="" type="checkbox"/> Batta les enfants ; <input type="checkbox"/> Brûler les organes génitaux ; <input type="checkbox"/> Refuser un traitement médical ; <input type="checkbox"/> Meurtre ; <input type="checkbox"/> Poignarde ; <input type="checkbox"/> Autres à préciser ;	<p>Excision existe car elle est considérée comme une culture.</p> <p>de méthode de conception et de l'accouchement en refusé beaucoup de couples d'accéder</p>
Au titre des violences institutionnelles	<input type="checkbox"/> Inégalités par rapport à l'accès et le contrôle sur les ressources et bénéfices, notamment : les revenus, la terre, l'éducation, la santé et autres services sociaux ; <input type="checkbox"/> Lois discriminatoires dans le pays ;	

Thématiques	Cocher les types de VBG qui existe dans la commune	Commentaire ou Recommandation pour lutter contre ce type de VBG
	<ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Non-respect des instruments juridiques ratifiés par le pays ; <input type="radio"/> Violence à l'égard des détenues ; <input type="radio"/> L'humiliation des victimes de violence ; <input type="radio"/> La résistance ou négligence a donné des services aux personnes en fonction de leur genre ou de leur condition. <input type="radio"/> Autres à préciser : 	
<p>Au titre des violences économiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="radio"/> Contrôle de l'ensemble des ressources par les hommes au sein du ménage ; <input type="radio"/> Opposition des hommes à l'exercice des activités salariée par leurs femmes ; <input type="radio"/> Refus d'inscrire les enfants, notamment les filles à l'école ; <input type="radio"/> Refus de reconnaître à une femme veuve tous ses droits ; <input type="radio"/> Refus des hommes de faire participer les femmes aux prises de décisions familiales ou publiques ; <input type="radio"/> Négliger les besoins de la famille ; <input type="radio"/> Refus de donner de l'argent à la femme pour pouvoir satisfaire ses propres besoins et ceux des personnes à sa charge (enfants, parents âgés, etc.) ; <input type="radio"/> La fuite de responsabilité de la part du chef de ménage ou chef de famille ; <input type="radio"/> Répudiation ; <input type="radio"/> Abandon des corvées champêtres aux femmes <input type="radio"/> Abandon des charges du ménage à la femme <input type="radio"/> Restriction de l'accès au mariage en raison du montant élevé de la dote <input type="radio"/> Autres à préciser : 	<p><i>- L'homme considéré comme le chef de famille donc tout ce que la femme ou enfants dépendent est pour le chef de famille.</i></p>
<p>Au titre des violences émotionnelles et psychologiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Injures ; dénigrement ; espionnage ; humiliation ; manipulation ; attaques verbales ; scènes de jalousie ; <input type="radio"/> Contrôle des activités ; <input type="radio"/> Tentatives d'isolement des proches et des amis pouvant aller jusqu'à la séquestration ; <input type="radio"/> Paroles insultantes et abaissantes ; 	

Thématiques	Cocher les types de VBG qui existe dans la commune	Commentaire ou Recommandation pour lutter contre ce type de VBG
	<p>Faire circuler des rumeurs dénigrantes ;</p> <p><input type="radio"/> Sabotage ;</p> <p><input type="radio"/> Attouchements sexuels forcés ;</p> <p><input type="radio"/> Grossesse forcée ;</p> <p><input type="radio"/> Ne pas parler ni répondre à l'autre ;</p> <p><input type="radio"/> Hurler sur l'autre ;</p> <p><input checked="" type="radio"/> Infidélités ;</p> <p><input type="radio"/> Refuser les visites de la famille ;</p> <p><input type="radio"/> Insulter les parents de l'autre ;</p> <p><input checked="" type="radio"/> Associer sa femme au manque de chance ;</p> <p><input type="radio"/> Ne pas écouter l'autre ;</p> <p><input type="radio"/> Se désintéresser de la grossesse et du futur de l'enfant ;</p> <p><input type="radio"/> Refuser une paternité ;</p> <p><input type="radio"/> Refus d'avoir des rapports sexuels avec sa femme sur une longue période.</p> <p><input type="radio"/> Autres à préciser :</p>	<p>L'infirmité est généralement constatée chez les jeunes femmes</p> <p>- Certains hommes considèrent que les manques de revenus de leur activité est due au fait que leur femmes sont "malchanceuse"</p>
<p>Au titre des violences sexuelles</p>	<p><input type="radio"/> Viol / Viol conjugal ;</p> <p><input type="radio"/> Exploitation sexuelle ;</p> <p><input type="radio"/> Abus sexuels ;</p> <p><input type="radio"/> Harcèlement sexuel ;</p> <p><input type="radio"/> Traite des personnes ;</p> <p><input type="radio"/> Esclavage sexuel ;</p> <p><input type="radio"/> Prostitution forcée ;</p> <p><input type="radio"/> Proxénétisme ;</p> <p><input type="radio"/> Mutilations génitales féminines ;</p> <p><input type="radio"/> Abus de rapport sexuel ;</p> <p><input type="radio"/> Attouchements sexuels forcés ;</p> <p><input type="radio"/> Grossesse forcée.</p> <p><input type="radio"/> Autres à préciser :</p>	

RÉPONSES

du titre des personnes considérées comme vulnérables
- les personnes vivant avec un handicap, les veuves
seuls, orphelins, et les personnes.

+ les types de handicap les plus répandus dans le zone :
- le handicap physique
- le handicap sensoriel

Pour lutter contre la pauvreté et les sources vulnérables
il faut apporter un appui financier aux
associations et aux ONG qui servent pour leur cause

les besoins en capacité des personnes vulnérables
il faut apporter un soutien financier et matériel
tel que les lunettes, les fauteuils roulants, les
tricycles motorisés.

Pour la facilité d'accès à l'emploi, il faut
sensibiliser les chefs d'entreprises, mise en place
des stratégies d'intégration, sensibiliser les
discrimination, la marginalisation.

Pour faciliter la mobilité de personnes vulnérables
pendant les travaux, il faut adapter les engins
aux personnes en situation de handicap,
créer les rampes pour les fauteuils roulants,
sensibiliser le reste des travailleurs contre la
marginalisation, adapter les heures de travail
et la situation des personnes en situation de handicap

Pour l'accès aux services sociaux de base,
il faut sensibiliser le personnel de santé et les pilers
en charge des personnes vulnérables. Comme
des personnes qui ne sont pas en situation
de handicap.

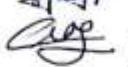
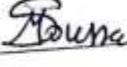
Pour faciliter une participation
des femmes en situation de handicap,
il faut sensibiliser à l'intégration des
personnes en situation de handicap
créer les rampes, adapter les outils pour

... personnes en situation de handicap :
 ... thème au titre des VBG
 ... les différents niveaux de symbolement de VBG :
 ... les ONG et associations des personnes vulnérables
 ... Pour les prises en charges médicales :
 ... difficulté d'accès aux centres de santé, manque
 ... d'impulsions, discrimination de ceux pris en charge
 ... (médicaments, appareils médicaux)
 ... manque de politiques d'accompagnement des
 ... sous la prise en charge médicale
 ... Pour la sécurité : les forces de l'ordre
 ... Pour l'assistance juridique : Nous sommes
 ... d'accès sur le même titre que les personnes qui
 ... ne sont pas en situation de handicap
 ... Pour un réseau de lutte : il n'y a pas
 ... forcément un réseau de lutte car les ONG
 ... les associations et les ONG qui lutte pour la
 ... cause
 ... Pour les lieux de travail : travail d'enfant :
 ... travail des enfants, les parents de la prostitution, protection
 ... de la prostitution
 ... Subvention des la prostitution dans les établissements
 ... privés
 ... mise en place des activités récréatives et culturelles
 ... pour les plus jeunes
 ... le rôle des autorités coutumières et village
 ... la non-consideration de l'État la flexibilité comme
 ... un problème
 ... pratiques non interdites pour les coutumes donc pas
 ... un problème réel
 ... Il existe un comité de gestion de plainte dans l'organ
 ... nisation

Les participants ont accueilli favorablement la démar che du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recom mandations. Ces recommandations ont été validées en présence de ...Silue.....Joseph..... qui a par la suite levé la séance à ...16h.45.....

Fait à ^{Korhogo} 15/03/2022 ; le 15/03/2022

Ont signé

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
TRE GISEP GIANBORYACOU APPAGNI N'DA SANGARE MOWA	consultante Consultant consultante Consultant	   
Pour la Représentante des ONGs et association intervenante en faveur des personnes vulnérables (personnes vivant avec un handicap, personnes très âgées sans assistance, veuves et orphelin, victimes de vbg et vfe, etc.)	Fonction/structure	Signature
Silue JOSEPH	CRAPHP Secrétaire	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA COTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 15/05/2022
District : SAVANET
Région : YORO
Département/ Localité : KOROHGO

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
1	COULIBALY Tenebo		X	M	Plaine Kgo	Chef du Bureau d'étude	0707039181	[Signature]
2	GANSORE SACOU BBA	X		M		consultant	0101219177 +026 7750 607	[Signature]
3	Yéo Nohenton		X	F	ARARHP	S. G	05047306 32	[Signature]
4	yéo Namla'lo'		X	M	CRAPHP	S. G. A	0544-10 76.94	[Signature]
05	Coulibaly Kékété		X	M.	AHPRS-CI	Secrétaire	070777175	[Signature]
06	géro Saffou		X	M	AHPRS-CI	conseiller	070768379	[Signature]
07	Sila' Joseph		X	M	AHPRS-CI	Vice Président	070814994	[Signature]
08	Coulibaly YAYA		X	M	AHPRS-CI	conseiller	070819875	[Signature]
09	SANGARE Moussa		X	M		Consultant	07075264 09	[Signature]

Procès-Verbal

DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES AVEC LES ONG ET ASSOCIATION INTERVENANTE EN FAVEUR DES PERSONNES VULNERABLES (PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP, PERSONNES TRÈS ÂGÉES SANS ASSISTANCE, VEUVES ET ORPHELIN, VICTIMES DE VBG ET VFE, etc.)

L'an deux mil-vingt-deux et le 17 Mai 2022, à 11 heures 03 minutes, s'est tenue dans les locaux de ONG IDEAL une rencontre d'information et d'échange entre les consultants et les ONG et associations intervenant en faveur des personnes vulnérables (personnes vivant avec un handicap, personnes très âgées sans assistance, veuves et orphelin, victimes de vbg et vfe, etc.) dans le cadre du Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCT).

Cette rencontre a été présidée par Ducellara Alouba

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par Ducellara Alouba, la parole a été donnée aux experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration des documents suivants :

- Cadre Politique de Réinstallation (CPR)
- Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES)
- Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP)
- Plan de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO)
- Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES)

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

A- BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR LE TABLEAU DE BORD)

B- QUESTIONNAIRE

B.1. PERSONNES VULNÉRABLES

- Quels sont les critères définissant les personnes vulnérables ?
- Quels sont les types d'handicap les plus répandus dans la localité ?
- Comment lutter contre la pauvreté chez les personnes vulnérables ?
- Quels sont les besoins en capacité des personnes vulnérables ?
- Comment faciliter l'accès à l'emploi des personnes vulnérables ?
- Quelles sont les mesures à prendre pour faciliter la mobilité des personnes vulnérables pendant les travaux ?
- Comment faciliter l'accès aux services sociaux base des personnes vulnérables ?

Procès-Verbal

DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES AVEC LES ONG ET ASSOCIATION INTERVENANTE EN FAVEUR DES PERSONNES VULNÉRABLES (PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP, PERSONNES TRÈS ÂGÉES SANS ASSISTANCE, VEUVES ET ORPHELIN, VICTIMES DE VBG ET VFE, etc.).

L'an deux mil-vingt-deux et le 17 Mai..... à 11 heures 03 minutes, s'est tenue dans les locaux de ONG IDEAL..... une rencontre d'information et d'échange entre les consultants et les ONG et association intervenante en faveur des personnes vulnérables (personnes vivant avec un handicap, personnes très âgées sans assistance, veuves et orphelin, victimes de vbg et vfe, etc.) dans le cadre du **Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI).**

Cette rencontre a été présidée par Quahara Abouba.....

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par Quahara Abouba..... la parole a été donnée aux experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration des documents suivants :

- **Cadre Politique de Réinstallation (CPR)**
- **Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES)**
- **Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP)**
- **Plan de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO)**
- **Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES)**

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

A- BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR LE TABLEAU DE BORD)

B- QUESTIONNAIRE

B.1. PERSONNES VULNÉRABLES

- Quels sont les critères définissant les personnes vulnérables ?
- Quels sont les types d'handicape les plus répandus dans la localité ?
- Comment lutter contre la pauvreté chez les personnes vulnérables
- Quels sont les besoins en capacité des personnes vulnérables
- Comment faciliter l'accès à l'emploi des personnes vulnérables
- Quelles sont les mesures à prendre pour faciliter la mobilité des personnes vulnérables pendant les travaux
- Comment faciliter l'accès aux services sociaux base des personnes vulnérables

- Quelles sont les principales recommandations pour une meilleure participation des personnes vulnérables dans les activités du projet ?

B.2. Questionnaires pour les VBG

1. Quels sont les principaux canaux de signalement/référencement des VBG et VFE dans la commune.
2. Quelles sont les procédures de signalement des VBG dans la commune ?
3. Les acteurs de la lutte contre les VBG, sont-ils formés dans la prise en charge des VBG?
4. **Quels sont les types de prise en charge des cas de violence sexuelle ?**
 - Comment se fait la prise en charge médicale ?
 - Comment se fait l'assistance psychosociale ?
 - Comment se fait l'assistance pour une protection physique (sécurité) ?
 - Comment se fait l'assistance juridique dans les cas de VBG ?
5. Existe-t-il un réseau de lutte contre les VBG et VFE dans la commune ?
6. Quels sont les membres de ce réseau ?
7. Existe-t-il dans la commune des enfants talibés, des enfants bouviers, des enfants utiliser comme ouvrier agricole, des enfants utiliser comme ouvrier sur les chantiers ?
8. Quels sont les moyens mis en place pour lutter contre le travail des enfants ?
9. Quelles sont les principales difficultés dans la lutte contre les VBG ?
10. Quel est le rôle des autorités coutumière et religieuse dans la lutte contre les VBG et les VFE ?
11. Existe-t-il un mécanisme local de gestion des plaintes liées aux VBG et aux VFE ?
12. Liste des textes et lois sur la protection de la femme et de l'enfant.

Thématiques	Cocher les types de VBG qui existe dans la commune	Commentaire ou Recommandations pour lutter contre ce type de VBG
<p>Au titre des pratiques traditionnelles nuisibles</p>	<p>Mariage forcé / précoce ; <input checked="" type="checkbox"/> Mutilations Génitales Féminines / Excision ; <input checked="" type="checkbox"/> Discrimination dans l'accès à l'héritage entre hommes et femmes ; <input type="checkbox"/> Sororat (épouser la sœur de sa femme après le décès de cette dernière) ; <input checked="" type="checkbox"/> Le levirat (épouser la femme de son frère après le décès de celui-ci) ; <input checked="" type="checkbox"/> Mariages consanguins ; <input type="checkbox"/> Bruler le sexe de la femme pour soigner l'infertilité ; <input type="checkbox"/> Le mariage par rapt (enlever la femme pour l'obliger à se marier) ; <input checked="" type="checkbox"/> Empêcher les filles et les femmes d'aller à l'école, au travail ou à d'accéder à d'autres espaces en dehors de la maison ; <input type="checkbox"/> Gavage (donner des aliments nutritifs à une fille pour accélérer sa croissance) ; <input type="checkbox"/> Rites de veuvages dégradants <input type="checkbox"/> Interdits alimentaires qui affectent négativement la santé de la mère, du foetus ou du nourrisson ; <input type="checkbox"/> Pratiques nuptiales néfastes pour la santé ; <input type="checkbox"/> Autres à préciser :</p>	<p>Harassage face / mépris, pour les mutilation génitales féminines, l'absence de dispense relative à l'excision, la présence de mariages précoce qui sont des pratiques néfastes pour la santé et fait subir à la femme.</p>
<p>Au titre des violences physiques</p>	<p>Les coups et blessures ; <input checked="" type="checkbox"/> Mutilation génitale ; <input checked="" type="checkbox"/> Batta les enfants ; <input checked="" type="checkbox"/> Bruler les organes génitaux ; <input type="checkbox"/> Refuser un traitement médical ; <input checked="" type="checkbox"/> Meurtre ; <input checked="" type="checkbox"/> Poignarde ; <input type="checkbox"/> Autres à préciser :</p>	<p>Le titre des mutilations, physiques, les femmes, meurtre. Il faut aussi nommer les femmes qui elles, meurtre, l'excision, brûlure de leurs enfants et des mépris et l'absence de dispense relative à l'excision.</p>
<p>Au titre des violences institutionnelles</p>	<p>Ingérences par rapport à l'accès et le contrôle sur les ressources et bénéfices, notamment : les revenus, la terre, l'éducation, la santé et autres services sociaux ; <input type="checkbox"/> Lois discriminatoires dans le pays ;</p>	<p>Le titre des femmes est contrôlé par les hommes. Il faut sensibiliser et nommer les femmes.</p>

Thématiques	Cocher les types de VBG qui existe dans la commune	Commentaire ou recommandation pour lutter contre ce type de VBG
	<ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Non-respect des instruments juridiques ratifiés par le pays ; <input type="radio"/> Violence à l'égard des détenues ; <input type="radio"/> L'humiliation des victimes de violence ; <input type="radio"/> La résistance ou négligence a donné des services aux personnes en fonction de leur genre ou de leur condition. <input type="radio"/> Autres à préciser : 	
<p>Au titre des violences économiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="radio"/> Contrôle de l'ensemble des ressources par les hommes au sein du ménage ; <input type="radio"/> Opposition des hommes à l'exercice des activités salariées par leurs femmes ; <input checked="" type="radio"/> Refus d'inscrire les enfants, notamment les filles à l'école ; <input checked="" type="radio"/> Refus de reconnaître à une femme veuve tous ses droits ; <input type="radio"/> Refus des hommes de faire participer les femmes aux prises de décisions familiales ou publiques ; <input checked="" type="radio"/> Négliger les besoins de la famille ; <input checked="" type="radio"/> Refus de donner de l'argent à la femme pour pouvoir satisfaire ses propres besoins et ceux des personnes à sa charge (enfants, parents âgés, etc.) ; <input checked="" type="radio"/> La fuite de responsabilité de la part du chef de ménage ou chef de famille ; <input checked="" type="radio"/> Répudiation ; <input checked="" type="radio"/> Abandon des corvées champêtres aux femmes <input checked="" type="radio"/> Abandon des charges du ménage à la femme <input type="radio"/> Restriction de l'accès au mariage en raison du montant élevé de la dote <input type="radio"/> Autres à préciser : 	<p><i>Au titre des violences économiques nous avons : les trois points de contrôle économique - le contrôle des enfants des femmes - le fait que les femmes ne sont autonomes financièrement</i></p>
<p>Au titre des violences émotionnelles et psychologiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="radio"/> Injures ; dénigrement ; espionnage ; humiliation ; manipulation ; attaques verbales ; scènes de jalousie ; <input type="radio"/> Contrôle des activités ; <input type="radio"/> Tentatives d'isolement des proches et des amis pouvant aller jusqu'à la séquestration ; <input checked="" type="radio"/> Paroles insultantes et abaissantes ; 	<p><i>Au titre des violences émotionnelles et émotionnelles en mémoire des injures, dénigrement, séquestration mais pas de séquestration, mais pas de séquestration</i></p>

Thématiques	Cocher les types de VBG qui existe dans la commune	Commentaire ou recommandation pour lutter contre ce type de VBG
<p>Au titre des violences sexuelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Faire circuler des rumeurs dénigrantes ; <input type="checkbox"/> Sabotage ; <input checked="" type="checkbox"/> Atteintes sexuelles forcées ; <input type="checkbox"/> Grossesse forcée ; <input type="checkbox"/> Ne pas parler ni répondre à l'autre ; <input type="checkbox"/> Hurler sur l'autre ; <input checked="" type="checkbox"/> Infidélités ; <input type="checkbox"/> Refuser les visites de la famille ; <input checked="" type="checkbox"/> Insulter les parents de l'autre ; <input checked="" type="checkbox"/> Associer sa femme au manque de chance ; <input type="checkbox"/> Ne pas écouter l'autre ; <input checked="" type="checkbox"/> Se désintéresser de la grossesse et du futur de l'enfant ; <input checked="" type="checkbox"/> Refuser une paternité ; <input type="checkbox"/> Refus d'avoir des rapports sexuels avec sa femme sur une longue période. <input type="checkbox"/> Autres à préciser : 	<p>Commentaire ou recommandation pour lutter contre ce type de VBG</p> <p><i>Au titre des pratiques traditionnelles mariées. Nous avons le mariage forcé, exécuté la discrimination d'accès à l'éducation pour les femmes généralement en mariage forcé. Les femmes sont la main d'œuvre des hommes, elles sont actives, la place de la femme est la main d'œuvre de mariage l'exécuter tend à disparaître grâce à la présence de femmes.</i></p> <p><i>Au titre des violences sexuelles nous avons les violences conjugales, exploitation des jeunes filles, vente d'organes pour des organes à pratiquer la prostitution pour nous avons aussi les harcèlement sexuel, prostitution forcée, les abus des rapports sexuels.</i></p>

RÉPONSES

Au titre de critères indiqués définissant une
personne vulnérable.

- veuves, veufs orphelins, ~~et~~ les vieilles personnes
- les personnes vivant avec un handicap.
- les femmes non autonome financièrement.
- les enfants, les femmes battus dans les foyers.
- les homosexuels.

En tous les types de handicaps, les plus dépendus
sont : handicapés physique, les en handicapés etc.
deus (sourd-muet, aveugle, sourd, aveugles)

Pour lutter contre la pauvreté chez les personnes
vulnérables il faut :

- organiser forum, financer les femmes de la
région. Si elles sont autonomes elles pourront
avoir l'éducation de leurs enfant en charge, et de voir
à la lutte contre les U.B.G. et U.F.

- Avec aussi en tout après les financement
les organiser en association, leur faciliter
accès aux services sociaux de bases, l'éducation
moyenne universelle.

- Créer en plus des entités existantes et d'autres
structures de prise en charge des personnes
vulnérables.

* les besoins en capacités des ~~personnes~~ personnes
vulnérables.

Centres de formation, aux métiers et à la gestion
des réseaux, centres des stockage de marchan-
dises (magasin), chambre froide, un siège pour
les roulants en nombre.

- besoin en mobilité et
des écoles de sourd-muet et forum et sensibilisation.

L'accès à l'emploi des personnes vulnérables
face des emplois adaptés à leur handicap ou
leur situation de vie.

- faire comprendre aux employeurs que les
personnes en situation d'handicap ne doivent pas être
travaillées dans condition de travail à l'emploi
adapter les horaires de travail de nuit que

... Ces personnes peuvent travailler aisément
- sensibiliser l'ensemble des employeurs à les aider pour
la réinsertion des personnes vulnérables (aidés avoir
à ces. ou les de leur travail, dans une atmosphère de
confiance et d'amour.

Pour la mobilité, il faut créer les temps de
parcours pour travailler, créer les voies de la
ville, aux villages pour que ces personnes puissent
avoir accès à d'autres personnes (ceux qui vivent
dans les villages isolés et enclavés).

Faciles aux services sociaux de base, subventionner
leurs frais de soins, de sécurité.

Il faut les exclure au mieux de la partie
de la loi. Il faut qu'ils soient au sein de
la République dans le projet de leur participation avec
un vote important.

Au titre des UBS
locataires ou co-propriétaires : tels places, circuit de
personnes adhérents à la loi.
Personnes portant l'assurance, quelques jours de
la filière de l'emploi, la partie sociale de
leur.

La sécurité, les hôpitaux qui obtiennent les services
sécurité qui par la suite entraînent une planification
judiciaire et médicale (car de UBS, la loi, le mariage
fait).

Si certains sont formés mais une formation approfondie
et en concertation avec la justice. Ce langage, serait
la bienvenue.

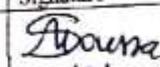
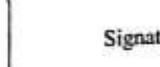
Au titre plus en cours en cas de victimes de violence
de la part de chaque médecin, psychologues et par la suite...
apportés en tant que clinicien pour leur selon le type de violence,
les soins en change psychologique - mais leur accueil
il faut créer un climat de confiance et favorable
aux plaintes. Les autorités concernées sont quelques
fois favorables par plaintes dans certains cas mais pas
toujours d'accord, il préfère régler certains cas à l'amiable
ce qui pourrait se répéter si les décisions judiciaires sont
pas faites

Il y a un réel de l'entre-prise (l'absence, le mariage fait)

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence de ... Ouattara... Aboubacar ... qui a par la suite levé la séance à ... 12h ... 50 ...

Fait à ... le 17/05/2022

Ont signé

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
SANGARE Mouna GASSELE YACOUBA TRE GISELO Agnon n'la	Consultant Consultant consultante Consultante	   
Pour la Représentante des ONGs et association intervenante en faveur des personnes vulnérables (personnes vivant avec un handicap, personnes très âgées sans assistance, veuves et orphelin, victimes de vbg et vfe, etc.)	Fonction/structure	Signature
Ouattara Aboubacar	PCA IDEAL	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA COTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 17/05/2022
District : SIVIANI
Région : FERO
Département/Localité : Korhogo

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
1	Germain FIAN			F	Direction Régionale Environnement & Développement	DIRECTEUR	0708 036869	
2	Gracie' Yvette		X	F	ONG IDEAL INTER	Coordonnatrice	0708 3930 68	
3	OUATTARA ABOU BACHA		X	M	ONG IDEAL INTER	PCA	07 206053	
4	APPAGNE N'DA	X		F		Consultante	07 77 33-16-35	
5	GAUSOZ JACQUES	X		M		Consultant	0708197 77	

Scanné avec CamScanner

Procès-Verbal

DE CONSULTATION AVEC LA PREFECTURE

DE Koumasso

L'an deux mil-vingt-deux et le 13 Mai à 13 heures 10 minutes, s'est tenue dans les locaux de la préfecture de Koumasso une rencontre d'information et d'échanges entre les consultants et les organisations Association des jeunes dans le cadre du Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI).

Cette rencontre a été présidée par DSANDE LORNG

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par DSANDE LORNG la parole a été donnée aux consultants pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration des documents suivants :

- Cadre Politique de Réinstallation (CPR)
 - Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES)
 - Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP)
 - Plan de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO)
 - Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES)
- Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

A. BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR LE TABLEAU DE BORD)

B. QUESTIONNAIRE

1) Au titre des canaux de communication

- Liste des langues parlées dans la localité
- Liste des radios et télévisions les plus écoutées dans la localité
- Liste des réseaux téléphoniques de la localité
- Autres canaux de communication et de sensibilisation des jeunes : moyens de communication entre le projet et les jeunes

2) Au titre de l'accès à l'emploi

- Quelles sont les difficultés d'accès à l'emploi des jeunes
- Existe-t-il des filières permettant aux jeunes d'accéder facilement à l'emploi ?
- Quelles sont les AGR pratiquées par les jeunes dans la localité ?

3) Au titre des besoins en capacités

- Pour les besoins en formation
 - Quels sont les besoins en formation pour les jeunes de la région (donner les filières de formation prioritaire) ?

- Les centres de santé sont-ils bien équipés ?
- o **Pour l'accès à l'éducation**
 - Quelles sont les difficultés du système éducatif (le nombre d'écoles, la capacité des salles de classe, le coût des manuels scolaires, coût de la scolarité) ?
 - Le personnel enseignant est-il suffisant et qualifié ?
- o **Pour l'accès à l'eau et l'assainissement**
 - Quelles sont les difficultés d'accès à l'eau dans la localité ?
 - Quel est l'état du réseau d'assainissement pluvial dans la localité ?
- o **Pour l'accès à l'électricité**
 - Quelles sont les difficultés d'accès à l'électricité dans la localité ?
 - Quelles sont les sources d'énergie utilisées dans la localité (CIE, panneaux solaires, bois de chauffage, lampe torche...)?
 - Quelles sont les heures de couverture en électricité (CIE) dans la localité ?
 - L'électricité couvre-t-elle tous les quartiers de la localité ?
 - Quels sont les besoins en éclairage public de la localité ?
- 4) **Au titre du cadre organisationnel**
 - Donner la liste des ONG et associations des jeunes
 - Existe-t-il une faillière des organisations des jeunes ?
 - Existe-t-il un cadre de concertation entre les organisations des jeunes ?
 - Les organisations des jeunes sont-elles reconnues par l'administration ?
 - Quelle est la procédure de mise en place d'une organisation professionnelle ?
- 5) **Au titre de la bonne gouvernance**
 - Les jeunes ont-ils une expérience des projets similaires ?
 - Quelles sont les attentes des jeunes vis-à-vis du présent projet ?
 - Quelles sont les dispositions à prendre pour une gestion transparente du projet ?
 - Comment organiser un recrutement transparent de la main-d'œuvre locale lors de la mise en œuvre du projet ?
- 6) **Au titre de la disponibilité des terres**
 - Les terres sont-elles disponibles dans la localité ?
- 7) **Au titre du mode d'acquisition des terres**

Quelle est la procédure d'acquisition des terres dans la localité ?
- 8) **Au titre de la sécurisation foncière**

Quelle est la procédure de sécurisation des terres ?
- 9) **Au titre des conflits récurrents**

Quels sont les conflits les plus fréquents dans la localité ?
- 10) **Au titre de la gestion ou de la résolution des conflits**
 - Quelles sont les principales causes de conflits dans la localité ?
 - Comment se fait la gestion des conflits dans la localité (procédure et délai de gestion) ?
 - Existe-t-il un comité local de gestion des conflits dans la localité ?
 - Quels sont les acteurs qui interviennent dans la résolution des conflits ?
- 11) **Au titre des critères de vulnérabilités**

Quels sont les critères qui permettent d'apprécier la vulnérabilité d'un individu ?
- 12) **Au titre de la mercuriale des prix fixés pour les arbres**

- Existe-t-il une incertitude fixant le prix des arbres comme dans référentielles pour le dédommagement ?
- 13) Au titre des AGR les plus pratiquées par les femmes**
 - Quelles sont les activités les plus pratiquées par les femmes
 - Quelles difficultés rencontrent-ils dans ces activités ?
- 14) Au titre de l'impact de la Covid 19 sur les AGR pratiquées par les femmes**
 - Quels sont les impacts de la covid 19 sur les activités des femmes ?
- 15) Au titre de l'accès à la terre**
 - Les femmes ont-ils facilement accès à la terre dans la localité ?
 - Quelle est la démarche pour obtenir une terre dans la localité ?
 - Quel est le coût de la terre dans la localité ?
- 16) Au titre des Violences Basées sur le Genre (VBG)**
 - Quels sont les types de violences basées sur le genre dans la localité ?
 - Quel rôle peuvent jouer les femmes dans la lutte contre les VBG ?
- 17) Au titre des Violences Faites aux Enfants (VFE)**
 - Quels sont les types de VFE dans la localité ?
 - Quel rôle peuvent jouer les femmes dans la lutte contre les VFE ?
- 18) Au titre des pertes de biens (bâti, arbres, champs,...)**
 - Quelles sont les précautions à prendre pour une meilleure identification des biens perdus ?
 - Comment évaluer le coup des biens perdus ?
- 19) Au titre des modes et types de dédommagement**
 - Quels sont les modes et types de dédommagement possible en cas de perte de biens (en nature, en espèce, par chèque ou par transfert électronique) ?
 - Quelle disposition peut-on mettre en place pour sécuriser le paiement ?
 - Quelles sont les recommandations pour une meilleure prise en charge dans le dédommagement
- 20) Au titre des documents d'identification des PAP**
 - Quel type de document exiger pour le dédommagement ?
 - Que faire pour les personnes sans documents d'identité ?
 - Que faire en cas de personnes absente ou inconnue ?
- 21) Au titre de la gestion des biens acquis par don ou par héritage**
 - Quel type de difficultés peuvent survenir lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?
 - Comment éviter les conflits lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?

RÉPONSES

Au titre des langues parlées dans la région Brancas, Sencafo Malinke.

Plusieurs radios : Tropie FM, Radio Selefuo Bon, Al Bayane.

Pour les autres canaux de communication nous avons les mail, les réunions, le forum, les séminaires.

Au titre des besoins en formation besoin en formation dans les métiers, le commerce le transport, toutes les ABR.

Il existe des centres de formation mais insuffisants pour les jeunes. Suggestion créer et équiper les centres de formations avec des matériels adéquates.

- accompagner financièrement.

la jeunesse après les formations
et des outils technique

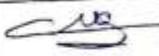
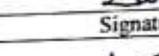
- Au titre des besoins en
infrastructure infrastructures
politiques, culturelles, routière
- Au titre de l'accès aux services
sociaux de base
- Dans la localité les prises
en charges sont faites en fonction
des moyens disponibles tout le
monde a droit à la santé
- Au titre de la gestion et de la
résolution des conflits.

les services de sécurité, par la
sous-préfecture, la gendarmerie
, la justice.

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence de DJANDE LORNG, qui a par la suite levé la séance à 13h 15 minutes.

Fait à Koumasso, le 13/05/2022

Ont signé

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
APPAGNI N'DA	Consultante	
TRE GISELO	Consultante	
GIANSORE JACOUBA	Consultant	
SANGARE MOUMBA	Consultant	
Pour les Représentants de la commune	Fonction/structure	Signature
DJANDE LORNG	SG/Koumasso	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 17/05/2022
District : SAVANE
Région : MOHO
Département/Localité : KORDHO

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
1	ATANGBE LORNG		X	M	Préfecture KORDHO	SG	070794 774 04	
2	APPAGNI N'DA	X		F		Consultante	077733 10-35	
3	GANSORE JACOB	X		M		Consultant	07021977 12071526097	
4	TRE GISELE	X		F		Consultante	07-42077 49	
5	SANGARE NOUNA		X	M		Consultant	070754 5409	

Procès-Verbal

DE CONSULTATION AVEC LES ONG ET ASSOCIATIONS DES FEMMES

L'an deux mil-vingt-deux et le 17 Mai à 10 heures 03 minutes, s'est tenue dans les locaux de la coopérative des femmes et chikala une rencontre d'information et d'échange entre les consultants et les ONG et les associations des femmes dans le cadre du **Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)**

Cette rencontre a été présidée par Ahoua Coulibaly

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par Ahoua Coulibaly, la parole a été donnée aux experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration des documents suivants :

- Cadre Politique de Réinstallation (CPR)
- Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES)
- Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP)
- Plan de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO)
- Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES)

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

A- BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR LE TABLEAU DE BORD)

B- QUESTIONNAIRE

18) Au titre des canaux de communication

- Liste des langues parlées dans la localité
- Liste des radios et télévisions les plus écoutées dans la localité
- Liste des réseaux téléphoniques de la localité
- Autres canaux de communication et de sensibilisation des femmes : moyens de communication entre le projet et les femmes

19) Au titre de l'accès à l'emploi

- Quelles sont les difficultés d'accès à l'emploi des femmes
- Existe-t-il des filières permettant aux femmes d'accéder facilement à l'emploi ?
- Quelles sont les AGR pratiquées par les femmes dans la localité ?

20) Au titre des besoins en capacités

- **Pour les besoins en formation**
 - Quels sont les besoins en formation des femmes de la localité (donner les filières de formation prioritaire) ?
 - Existe-t-il des centres de formation dans la localité ?
 - Quelles sont les recommandations pour faciliter l'accès à la formation des femmes
- **Pour les besoins en infrastructures**
 - Quels sont les besoins en infrastructure des femmes?
- **Pour les besoins logistiques**
 - Quels sont les besoins en matériels et équipements pour les femmes?
- 21) Au titre de l'accès aux services sociaux de base**
 - **Pour l'accès à la santé**
 - Que pensez-vous de la prise en charge médicale dans la localité ?
 - Le nombre de centres de santé est-il suffisant ?
 - Les centres de santé sont-ils bien équipés ?
 - **Pour l'accès à l'éducation**
 - Quelles sont les difficultés du système éducatif (le nombre d'écoles, la capacité des salles de classe, le coût des manuels scolaires, coût de la scolarité) ?
 - Le personnel enseignant est-il suffisant et qualifié ?
 - **Pour l'accès à l'eau et l'assainissement**
 - Quelles sont les difficultés d'accès à l'eau dans la localité ?
 - Quel est l'état du réseau d'assainissement pluvial dans la localité ?
 - **Pour l'accès à l'électricité**
 - Quelles sont les difficultés d'accès à l'électricité dans la localité ?
 - Quelles sont les sources d'énergie utilisées dans la localité (CIE, panneaux solaires, bois de chauffe, lampe torche...).
 - Quelles sont les heures de couverture en électricité (CIE) dans la localité ?
 - L'électricité couvre-t-elle tous les quartiers de la localité ?
 - Quels sont les besoins en éclairage public de la localité ?
- 22) Au titre de l'accès aux crédits**
 - Quelles sont les difficultés d'accès aux microcrédits ?
 - Existe-t-il des institutions de microcrédits dans la localité ?
 - Le taux d'intérêt est-il raisonnable ?
- 23) Au titre du cadre organisationnel**
 - Donner la liste des ONG et associations des femmes
 - Existe-t-il une faîtière des organisations des femmes?
 - Existe-t-il un cadre de concertation entre les organisations des femmes?
 - Les organisations des femmes sont-elles reconnues par l'administration ?
 - Quelle est la procédure de mise en place d'une organisation professionnelle ?
- 24) Au titre de la bonne gouvernance**
 - Les femmes ont-elles une expérience des projets similaires ?
 - Quelles sont les craintes des femmes vis-à-vis du présent projet
 - Quelles sont les dispositions à prendre pour une gestion transparente du projet
 - Comment organiser un recrutement transparent de la main-d'œuvre locale lors de la mise en œuvre du projet ?
- 25) Au titre de la gestion des litiges**

Au titre des Canaux de Communication:
- Les langues parlées: Dioula, Français et
Senufo
- Les réseaux de Com. téléphonique: Orange,
MTN, Moov
- Autre canaux de communication: Réunions,
Canaux traditionnels, les enquêteurs, les
autorités administrative, la Radio, les réseaux
sociaux

Au titre de l'accès à l'emploi:
- les différences de races et l'origine:
- l'alphabétisme est un facteur très important
dans l'obtention de l'emploi
- Manque de formation à adapter au besoin
des employeurs
- les USA qui impliquent que les femmes doivent
rester au foyer
- Il existe plusieurs domaines avec les
quels nous travaillons: l'après la récolte,
le commerce, l'agriculture, l'élevage, l'élevage
- Dans la Coopération, les femmes pratiquent
l'agriculture, l'élevage, le commerce

Au titre des besoins en capacités:
- Pour les besoins en formation
formation en entrepreneuriat, gestion financière,
éducation financière, des besoins en formation
de métier et de l'artisanat, l'agriculture
- Pour faciliter l'accès à l'emploi il faut former
- il faut subventionner les formations
- créer des centres de formation dans le domaine
où elles évoluent
- Besoin en infrastructures:
- machine de transformation des produits
- routes pour exporter les produits
- un magasin pour stocker les produits

Au titre des besoins en logistiques:
- matériels de transport (moto, tricycle, mola)
- zones, machine de transformation des produits
de Riz, Manioc

Au titre de l'accès aux services sociaux de base
- Pour l'accès à la santé : la prise en charge dans la localité est moyen par rapport aux autres villes de la Côte d'Ivoire.
- manque d'équipement dans les centres de santé ;
- centres de santé insuffisants

Au titre de l'accès à l'éducation :
- le manque de bancs dans les salles de classe
- insuffisance de coût, le coût des matériels scolaires sont élevés de la part de la subvention

Pour l'eau et l'assainissement :
- Compromis, système de traitement de l'eau dans les quartiers
- manque d'installation de réseaux hydrauliques
- manque de pompes, en charge

Pour l'accès à l'énergie nous avons :
- manque de réseau électrique
- les sources d'énergie : C.V.E., panneaux solaires, bois, le gaz, charbon

Au titre de l'accès au crédit :
- les difficultés d'accès aux microfinance micro-credit, manque d'installation de micro-crédit
- le coût d'intérêt est élevé
- délai très court
- trop de conditions

Au titre de la cache organisationnelle
- Il existe une faiblesse de l'organisation des femmes
- la participation de femmes sont faibles pour les activités car elles n'ont pas le moyen matériel
- sans les hommes

Subjecte de la bonne gouvernance
- les femmes ont une implication dans le domaine elles participent à la gestion par le biais des comités en matière de volants, etc. et les femmes certaines pour

desels pour leurs cultures, comme pour la de brique
compot, bois, déchets animal
Les activités des femmes vis à vis du projet sont:
- la VSA, VFE, la municipalisation
- l'association du volet féminine

Plus organisé un recrutement il faut qu'on encourage
les capacités féminines, débiter les conditions
d'adhésion

Au titre de l'access à la terre
- les femmes n'ont pas forcément accès à la terre
- la demande de crédit, et le crédit, la
location, le don, l'héritage

Au titre de coût : la terre est très chère ici
à l'origine

Au titre de VSA dans la localité :

- Mariage forcé,
- Bâtir les femmes
- l'impact photographique, l'absence d'activités, genéralité
de violence
- Viol, l'insécurité
- Elle n'est pas autonome financièrement

bonne des violences physiques, émotionnelles,
économiques

les femmes peuvent se mettre au forum pour
donner leurs idées, les propositions, il y a un discernant
autonome et particulièrement elles peuvent
représenter la tendance

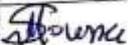
Au titre des VFE

...les violen q. s. fait aux enfant dans la localite
Enfant battu, les enfants non scolarisés

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence de Ahoua Coulibaly, qui a par la suite levé la séance à 10h 03 minutes.

Fait à Kochogo, le 17.05/2022

Ont signé

Pour le consultant	Fonction/structure	Signature
SANGARE Moune	Consultant	
TRE Giséle	consultante	
Appagni n'la	consultante	
GAUSSE JACQUES	Consultant	
Pour la Représentante des ONGs et les associations des femmes	Fonction/structure	Signature
AHOUA Coulibaly	Coopérative CHIKATA présidente des femmes	
05-04-38-82-12		

NATIGO
NATIO

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES Outils DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 17/05/2022
District : SAVANNE
Région : FOFA
Département/Localité : Korhogo

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
1	BOGNAN		X	F	coopérative 120 femmes	membre	07 87 29 19 62	[Signature]
2	Silué DJANA		X	F			05-45-59 91-47	[Signature]
	Coulibaly AHOUA		X	F	Présidente de coopérative des femmes	Présidente des femmes	05-04-88 22-12	[Signature]
	BORO Nakpa		X	F	memb	membre	05-74 37-69	[Signature]
	Yeo Moufongnon		X	F				[Signature]
	Silué Missalaba		X	F			05-04 40-65 19	[Signature]
	Yeo clo		X	F				[Signature]
	BORO Nakpa			F				[Signature]
	BORO Korudjo		X	F			05-54-15 21-54	[Signature]
	Tio Paha		X	F			05-75 21-28 71	[Signature]

SANGARE
Mouma

M

0707547209 [Signature]

Scanné avec CamScanner

Procès-Verbal

DE CONSULTATION AVEC LES ORGANISATIONS/ASSOCIATIONS DES JEUNES

DE ...KORHOGO.....

L'an deux mil-vingt-deux et le 15/05..... à 12 heures 10 minutes, s'est tenue dans les locaux de une rencontre d'information et d'échanges entre les consultants et les organisations/association des jeunes dans le cadre du **Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)**.

Cette rencontre a été présidée par Thomé Inza.....

.....
Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par la parole a été donnée aux consultants pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration des documents suivants :

- Cadre Politique de Réinstallation (CPR)
- Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES)
- Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP)
- Plan de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO)
- Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES)

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

A. BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR LE TABLEAU DE BORD)

B. QUESTIONNAIRE

- 1) **Au titre des canaux de communication**
 - Liste des langues parlées dans la localité
 - Liste des radios et télés les plus écoutées dans la localité
 - Liste des réseaux téléphoniques de la localité
 - Autres canaux de communication et de sensibilisation des jeunes : moyens de communication entre le projet et les jeunes
- 2) **Au titre de l'accès à l'emploi**
 - Quelles sont les difficultés d'accès à l'emploi des jeunes
 - Existe-t-il des filières permettant aux jeunes d'accéder facilement à l'emploi ?
 - Quelles sont les AGR pratiquées par les jeunes dans la localité ?
- 3) **Au titre des besoins en capacités**
 - **Pour les besoins en formation**
 - Quels sont les besoins en formation pour les jeunes de la région (donner les filières de formation prioritaire) ?

- Existe-t-il des centres de formation dans la région ?
- Quelles sont les suggestions/recommandations pour faciliter l'accès à la formation des jeunes
- **Pour les besoins en infrastructures**
 - Quels sont les besoins en infrastructure pour les jeunes ?
- **Pour les besoins logistiques**
 - Quels sont les besoins en matériels et équipements pour les jeunes ?
- 4) **Au titre de l'accès aux services sociaux de base**
 - o **Pour l'accès à la santé**
 - Que pensez-vous de la prise en charge médicale dans la localité ?
 - Le nombre de centres de santé est-il suffisant ?
 - Les centres de santé sont-ils bien équipés ?
 - o **Pour l'accès à l'éducation**
 - Quelles sont les difficultés du système éducatif (le nombre d'écoles, la capacité des salles de classe, le coût des manuels scolaires, coût de la scolarité) ?
 - Le personnel enseignant est-il suffisant et qualifié ?
 - o **Pour l'accès à l'eau et l'assainissement**
 - Quelles sont les difficultés d'accès à l'eau dans la localité ?
 - Quel est l'état du réseau d'assainissement pluvial dans la localité ?
 - o **Pour l'accès à l'électricité**
 - Quelles sont les difficultés d'accès à l'électricité dans la localité ?
 - Quelles sont les sources d'énergie utilisées dans la localité (CIE, panneaux solaires, bois de chauffe, lampe torche...)?
 - Quelles sont les heures de couverture en électricité (CIE) dans la localité ?
 - L'électricité couvre-t-elle tous les quartiers de la localité ?
 - Quels sont les besoins en éclairage public de la localité ?
- 5) **Au titre de l'accès aux crédits**
 - Quelles sont les difficultés d'accès aux microcrédits ?
 - Existe-t-il des institutions de microcrédits dans la localité ?
 - Le taux d'intérêt est-il raisonnable ?
- 6) **Au titre du cadre organisationnel**
 - Donner la liste des ONG et associations des jeunes
 - Existe-t-il une faïtière des organisations des jeunes ?
 - Existe-t-il un cadre de concertation entre les organisations des jeunes ?
 - Les organisations des jeunes sont-elles reconnues par l'administration ?
 - Quelle est la procédure de mise en place d'une organisation professionnelle ?
- 7) **Au titre de la bonne gouvernance**
 - Les jeunes ont-ils une expérience des projets similaires ?
 - Quelles sont les craintes des jeunes vis-à-vis du présent projet
 - Quelles sont les dispositions à prendre pour une gestion transparente du projet
 - Comment organiser un recrutement transparent de la main-d'œuvre locale lors de la mise en œuvre du projet ?
- 8) **Au titre de la gestion des litiges**
 - Quelles sont les principales causes de conflits dans la localité ?
 - Comment se fait la gestion des conflits dans la localité (procédure et délai de gestion) ?

- Existe-t-il un comité local de gestion des conflits dans la localité ?
- ↳ 9) **Au titre de l'accès à la terre**
 - Les jeunes ont-ils facilement accès à la terre dans la localité ?
 - Quelle est la démarche pour obtenir une terre dans la localité ?
 - Quel est le coût de la terre dans la localité ?
- 10) **Au titre des Violences Basées sur le Genre (VBG)**
 - Quels sont les types de violences basées sur le genre dans la localité ?
 - Quel rôle peuvent jouer les jeunes dans la lutte contre les VBG ?
- 11) **Au titre des Violences Faites aux Enfants (VFE)**
 - Quels sont les types de VFE dans la localité ?
 - Quel rôle peuvent jouer les jeunes dans la lutte contre les VFE ?
- ↳ 12) **Au titre des pertes de biens (bâti, arbres, champs...)**
 - Quelles sont les précautions à prendre pour une meilleure identification des biens perdus ?
 - Comment évaluer le coup des biens perdus ?
- ↳ 13) **Au titre des modes et types de dédommagement**
 - Quels sont les modes et types de dédommagement possible en cas de perte de biens (en nature, en espèce, par chèque ou par transfert électronique) ?
 - Quelle disposition peut-on mettre en place pour sécuriser le paiement ?
 - Quelles sont les recommandations pour une meilleure prise en charge dans le dédommagement
- ↳ 14) **Au titre des documents d'identification des PAP**
 - Quel type de document exiger pour le dédommagement ?
 - Que faire pour les personnes sans documents d'identité ?
 - Que faire en cas de personnes absente ou inconnue ?
- ↳ 15) **Au titre de la gestion des biens acquis par don ou par héritage**
 - Quel type de difficultés peuvent survenir lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?
 - Comment éviter les conflits lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?
- ↳ 16) **Au titre des problèmes environnementaux majeurs**
 - Existe-t-il des zones de pollution dans la localité ?
 - Comment sont gérés les déchets solides et liquides dans la localité ?
 - Quelles sont vos recommandations pour améliorer la salubrité et l'assainissement dans la localité ?
- ↳ 17) **Au titre de la gestion des déchets**
 - Existe-t-il une décharge publique dans la localité ?
 - Comment se fait la gestion des déchets solides et liquides dans la localité (collecte et élimination des déchets) ?
 - Quel est le niveau d'implication des jeunes dans la gestion des déchets ?
 - Existe-t-il un système de recyclage des déchets dans la localité ?

RÉPONSES

.....Au titre des canaux de communication.....
 Pour les langues parlées.....
 Français, Serbo-Croate, Hindi

la liste des radios et tels
AP bayane, satellite, R.P.G.L. Tropres - Sinaï FM.

liste des réseaux de télécommunications
orange MTN Mobal

Autres Canaux de communication:

rencontres physiques:

- Internet
- les différents plateformes: GAFI-PORO

Au titre de l'accès à l'emploi

pour les difficultés d'accès à l'emploi on a:

- Manque de formation:

- Manque de financement des projets

- Difficulté de accès au crédit

- Manque d'information sur les offres d'emploi

- Polémisation de information et des occasions

d'accès à l'emploi

Pour les filières permettant d'avoir accès à l'emploi

- Commerce

- l'agriculture

- l'artisanat

- le tourisme

- Pour les AGR

- commerce

- l'agriculture

- l'artisanat

- le Transport

Au titre des besoins en capacité:

Pour les besoins en formation pour les jeunes:

- formation en commerce

- en Transport et logistique

- Entrepreneurial

- Agriculture

- langues

- métiers Technique

Il existe des centres de formation, mais insuffisants

- Pour les suggestions
- Subventionner les frais de formation
- Groupement des détenteurs et coopératives ou associations
- Appui des experts
- Financement des activités par les politiques

Au Patte des besoins en infrastructure

- Pour les besoins d'infrastructure pour les jeunes
- un centre ultra-moderne
- Lycée technique
- Lycée d'excellence jeunes filles
- Centre de formation agriculteurs, aviculture
- Routes bitumées / pont
- Infrastructures sportives

Pour les besoins en logistique

- matériel sportives
- Instrument de musique (Souscription)
- chaises / tables / podium
- matériel informatique, salle multimédia

Au titre de l'accès au services sociaux de base

Placés à la Santé:

- prise en charge très faible
- en manque d'infrastructures sanitaire
- manque d'équipement

e. l'accès à l'éducation

- nombre d'école insuffisants
- insuffisante capacité
- Coût de la scolarité : moyen au public élevé au privé
- le personnel enseignant qualifié insuffisants

Au titre de l'accès à l'eau et l'assainissement :

difficultés d'accès à l'eau
compures. Entretien et insuffisance
état du réseau d'assainissement pluvial
très dégradé

* Accès de l'accès à l'électricité :

Insuffisance d'acquisition de compteurs CSE
très difficile

Pour les sources d'énergie : CSE, lampe torche
pansaux solaires

- l'électricité ne couvre pas toute la ville
- besoin en éclairage public
- lampadaires
- projecteurs

Au titre de l'accès aux crédits :

- taux d'intérêt élevé
- délai de paiement court

- l'insulation de microcrédit
- self power

Au titre organisationnel :

Pour les facteurs : conseil national de la jeunesse reconnu
et aussi ses cadres et collaborateurs :

leur gestion transparente

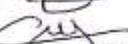
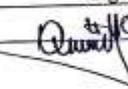
Au titre de la bonne gouvernance :

des jeunes ont une expérience dans le projet similaires
la crainte est que le projet ne soit pas

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence de M. TRAORE INZA....., qui a par la suite levé la séance à 13h 30.....

Fait à Koulikoro le 15.05.2022

Ont signé

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
GANSORE SAKOUBA	Consultant	
TRE GISELE	consultante	
AFAGNI N'DA	consultante	
SANGARE	Consultant	
Pour les Représentants des jeunes	Fonction/structure	Signature
M. TRAORE INZA Tel: 0707369473	P.R jeunesse communale	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 15/05/2022
District : SAVANES
Région : PORO
Département/ Localité : KORHOGO

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
01	TRAORE INZA		X	M	Jeunesse communale	Président	0707369473	
02	LISSE ALI		X	M	UJ-RHDP	PRESIDENT COMMUNAL	0747410677	
03	CISSE Vamét	X		M	ASEC	Président	0707314015	
04	Emientche Arthur Stephen		X	M	AJNCA	SG	074802702	
05	KONAN ASSE FRANCK	X	X	M	UJ-RHDP	Président	0709137263	
06	KONAN ASSE FRANCK	X		M	JEUNESSE ESTUDIANTINE PORO	SECRETARE GENERAL REGIONAL	075927 2949	
07	KEITA SOULEYMANE	X		M	UJ-RHDP	Président	07-57-46 02-01	
08	SILUE GNENEMA		X	M	USD	Président	07597275 58	
09	KONE ZIE DJAKARRISSA	X		M	CNJC	COMMUNISME ENVISME	075919 2044	
10	KOFFI AMINATA BENEDICTE	X		F	JEUNESSE FEMININE RHDP	Présidente	07-77-29 34-17	

Procès-Verbal

DE CONSULTATION AVEC LES ASSOCIATION/SYNDICAT DES
TRANSPORTEURS OU DES ROUTIERS (USAGERS DE LA ROUTE),
ASSOCIATION/SYNDICATS DES COMMERÇANTS, DES OPERATEURS
ECONOMIQUES

L'an deux mil-vingt-deux et le 16 mai à 15 heures 45 minutes, s'est
tenue dans les locaux de SG Au Conseil des transports une
rencontre d'information et d'échange entre les consultants et les associations/syndicat des
transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des
commerçants, des opérateurs économiques, dans le cadre du Projet de Connectivité
inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)

Cette rencontre a été présidée par Soulikaly T.NZA

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par Soulikaly T.NZA, la parole a été donnée aux experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration des documents suivants :

- Cadre Politique de Réinstallation (CPR)
- Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES)
- Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP)
- Plan de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO)
- Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES)

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

C- BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR LE TABLEAU DE BORD)

D- QUESTIONNAIRE

35) Au titre des canaux de communication

- Liste des langues parlées dans la localité
- Liste des radios et télévisions les plus écoutées dans la localité
- Liste des réseaux téléphoniques de la localité
- Autres canaux de communication et de sensibilisation entre le projet et les associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques :

36) Au titre des besoins en capacités

- o Pour les besoins en formation

- Quels sont les besoins en formation des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques
- Quelles sont les recommandations pour faciliter l'accès à la formation pour les associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques
- o **Pour les besoins en infrastructures**
 - Quels sont les besoins en infrastructure des associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
- o **Pour les besoins logistiques**
 - Quels sont les besoins en matériels et équipements pour les associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques

37) Au titre de l'accès aux crédits

- Quelles sont les difficultés d'accès aux microcrédits ?
- Existe-t-il des institutions de microcrédits dans la localité ?
- Le taux d'intérêt est-il raisonnable ?

38) Au titre du cadre organisationnel

- Donner la liste des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques
- Existe-t-il une faîtière des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
- Existe-t-il un cadre de concertation entre les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
- Les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques sont-elles reconnues par l'administration ?
- Quelle est la procédure de mise en place d'une organisation professionnelle ?

39) Au titre de la bonne gouvernance

- Les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ont-elles une expérience des projets similaires ?
- Quelles sont les craintes des des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques vis-à-vis du présent projet
- Quelles sont les dispositions à prendre pour une gestion transparente du projet
- Comment organiser un recrutement transparent de la main-d'œuvre locale lors de la mise en œuvre du projet ?

40) Au titre de la gestion des litiges

- Quelles sont les principales causes de conflits dans la localité ?
- Comment se fait la gestion des conflits dans la localité (procédure et délai de gestion) ?
- Existe-t-il un comité local de gestion des conflits dans la localité ?

41) Au titre des Violences Basées sur le Genre (VBG)

- Quels sont les types de violences basées sur le genre au niveau des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques dans la localité ?
- Quel rôle peuvent jouer les associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques dans la lutte contre les VBG ?

42) Au titre des Violences Faites aux Enfants (VFE)

- Quels sont les types de VFE dans les associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
- Quel rôle peuvent jouer les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques dans la lutte contre les VFE ?

43) Au titre des pertes de biens (bâti, arbres, champs...)

- Quelles sont les précautions à prendre pour une meilleure identification des biens perdus ?
- Comment évaluer le coup des biens perdus ?

44) Au titre des modes et types de dédommagement

- Quels sont les modes et types de dédommagement possible en cas de perte de biens (en nature, en espèce, par chèque ou par transfert électronique) ?
- Quelle disposition peut-on mettre en place pour sécuriser le paiement ?
- Quelles sont les recommandations pour une meilleure prise en charge dans le dédommagement

45) Au titre des documents d'identification des PAP

- Quel type de document exiger pour le dédommagement ?
- Que faire pour les personnes sans documents d'identité ?
- Que faire en cas de personnes absente ou inconnue ?

46) Au titre de la gestion des biens acquis par don ou par héritage

- Quel type de difficultés peuvent survenir lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?
- Comment éviter les conflits lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?

47) Au titre des problèmes environnementaux et sociaux majeurs

- Existe-t-il des zones de pollution dans la localité ?
- Comment sont gérés les déchets solides et liquides dans la localité ?
- Quelles sont vos recommandations pour améliorer la salubrité et l'assainissement dans la localité ?

RÉPONSES

Au titre des principaux problèmes rencontrés sur la route nous avons

l'innéceude, le braquage
l'assassinat des conducteurs,
il y a aussi le phénomène des
enfants en conflit avec la loi
qui crée beaucoup d'innéceude.

- Les problèmes rencontrés sur
le plan organisationnel et
professionnel, c'est que le secteur
du transport n'est pas
professionnel, il n'y a pas
d'accompagnement de la part
de l'état et de nos autorités
administrative.

- Les problèmes les plus récurrents
entre nous même transporteurs
est qu'il n'y a pas de leadership
avec l'administration nous ne
somme pas soutenu et accompagné
et il n'y a pas d'entraide
professionnel, et il y a des discussions
fortes qui nous divise.

Le mode de gestion est la discussion
et à la suite de ça nous trouvons
un terrain d'entente.

- Nous avons ici des femmes transporteurs
, les femmes syndicalistes.

- Il n'y a pas d'enfant travaillant
dans notre secteur.

- Nous n'avons pas d'accès à une
protection sociale en cas d'accident
nous nous prenons en charge nous
même.

- Les différents types d'emploi
qui sont représentés dans notre secteur
sont: le transport, l'apprentissage,
les chargeurs.

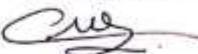
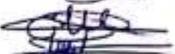
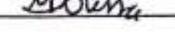
des recommandations pour
l'amélioration du transport sont:
réaliser de grande voie;
appui financier au secteur du
transport.

les taxes impôts qui on se trouve
sont la patente et les frais
de route quand il y a des places.

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence de... Coulibaly INZA... Ces recommandations ont qui a par la suite levé la séance à... 16 h 17 minutes...

Fait à Koukoko; le 16/05/2022

Ont signé

Pour le consultant	Fonction/structure	Signature
APPAGNE N'DA	Consultante	
TRE Gisèle	Consultante	
GANGARE SAKOUKA	Consultant	
SANGARE Mouna	Consultant	
Pour les associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques la Représentante des femmes	Fonction/structure	Signature
Coulibaly Nantou Inza	S.G Adm. Haut Conseil Patronat Transport Kgo	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 15/05/2022
District : SAVANE
Région : ORO
Département/ Localité : KORHOGO

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
	NISE Coulibaly		✓	M		NOTASS	07092498 41	[Signature]
	SORO NAGNENE		✓	M			05225411	[Signature]
	Coulibaly Fato Coma		✓	M			05225346	[Signature]
	Coulibaly Ibrahima		✓	M			05054544 6877	[Signature]
	YEO MITRANHATHE		✓	M			01018875	[Signature]
	Yeo LAZEM		✓	M			01-01-36 41-90	[Signature]
	Coulibaly Sno Moussa		✓	M	LIBA TOUR		05039021	[Signature]
	Sno Mamadou		✓	M			054410 8146	[Signature]
	Coulibaly Zacharia		✓	M			070793 6550	[Signature]
	Sino Foungui ESAIÉ			M			078853 0469	[Signature]

SORO
ADAMA
Coulibaly
Abina
040107
6282
0558-08
5819

Procès-Verbal

DE CONSULTATION AVEC LA PRESSE (RADIOS ET TÉLÉS, etc)

DE ... KORHOGO

L'an deux mil-vingt-deux et le 14 Mai à 13 heures 30 minutes, s'est tenue dans les locaux de La Toule Pelepoa Gon une rencontre d'information et d'échanges entre les consultants et les organisations/association des jeunes dans le cadre du Projet de Connectivité Inclusive et d'Infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI).

Cette rencontre a été présidée par Max FRYCK EUGENE

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par Max FRYCK EUGENE la parole a été donnée aux consultants pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration des documents suivants :

- Cadre Politique de Réinstallation (CPR)
 - Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES)
 - Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP)
 - Plan de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO)
 - Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES)
- Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

A. BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR LE TABLEAU DE BORD)

B. QUESTIONNAIRE

- 1) Au titre des canaux de communication
 - Liste des langues parlées dans la localité
 - Liste des radios et télévisions les plus écoutées dans la localité
 - Liste des réseaux téléphoniques de la localité
 - Autres canaux de communication et de sensibilisation des jeunes : moyens de communication entre le projet et les jeunes
- 2) Au titre de l'accès à l'emploi
 - Quelles sont les difficultés d'accès à l'emploi des jeunes
 - Existe-t-il des filières permettant aux jeunes d'accéder facilement à l'emploi ?
 - Quelles sont les AGR pratiquées par les jeunes dans la localité ?
- 3) Au titre des besoins en capacités
 - Pour les besoins en formation
 - Quels sont les besoins en formation pour les jeunes de la région (donner les filières de formation prioritaire) ?

Procès-Verbal

DE CONSULTATION AVEC LA PRESSE (RADIOS ET TÉLÉS, etc)

DE KORHOGO

L'an deux mil-vingt-deux et le 14 Mai à 13 heures 30 minutes, s'est tenue dans les locaux de La Voix de Peleforo Gon une rencontre d'information et d'échanges entre les consultants et les organisations/association des jeunes dans le cadre du Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI).

Cette rencontre a été présidée par Max FRYCK EUGENE

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par Max Fryck Eugene la parole a été donnée aux consultants pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration des documents suivants :

- Cadre Politique de Réinstallation (CPR)
- Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES)
- Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP)
- Plan de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO)
- Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES)

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

A. BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR LE TABLEAU DE BORD)

B. QUESTIONNAIRE

1) Au titre des canaux de communication

- Liste des langues parlées dans la localité
- Liste des radios et télévisions les plus écoutées dans la localité
- Liste des réseaux téléphoniques de la localité ✓
- Autres canaux de communication et de sensibilisation des jeunes : moyens de communication entre le projet et les jeunes

2) Au titre de l'accès à l'emploi

- Quelles sont les difficultés d'accès à l'emploi des jeunes
- Existe-t-il des filières permettant aux jeunes d'accéder facilement à l'emploi ?
- Quelles sont les AGR pratiquées par les jeunes dans la localité ?

3) Au titre des besoins en capacités

- Pour les besoins en formation
 - Quels sont les besoins en formation pour les jeunes de la région (donner les filières de formation prioritaire) ?

- Existe-t-il un comité local de gestion des conflits dans la localité ?
- 9) **Au titre de l'accès à la terre**
 - Les jeunes ont-ils facilement accès à la terre dans la localité ?
 - Quelle est la démarche pour obtenir une terre dans la localité ?
 - Quel est le coût de la terre dans la localité ?
- 10) **Au titre des Violences Basées sur le Genre (VBG)**
 - Quels sont les types de violences basées sur le genre dans la localité ?
 - Quel rôle peuvent jouer les jeunes dans la lutte contre les VBG ?
- 11) **Au titre des Violences Faites aux Enfants (VFE)**
 - Quels sont les types de VFE dans la localité ?
 - Quel rôle peuvent jouer les jeunes dans la lutte contre les VFE ?
- 12) **Au titre des pertes de biens (bâties, arbres, champs...)**
 - Quelles sont les précautions à prendre pour une meilleure identification des biens perdus ?
 - Comment évaluer le coup des biens perdus ?
- 13) **Au titre des modes et types de dédommagement**
 - Quels sont les modes et types de dédommagement possible en cas de perte de biens (en nature, en espèce, par chèque ou par transfert électronique) ?
 - Quelle disposition peut-on mettre en place pour sécuriser le paiement ?
 - Quelles sont les recommandations pour une meilleure prise en charge dans le dédommagement
- 14) **Au titre des documents d'identification des PAP**
 - Quel type de document exiger pour le dédommagement ?
 - Que faire pour les personnes sans documents d'identité ?
 - Que faire en cas de personnes absente ou inconnue ?
- 15) **Au titre de la gestion des biens acquis par don ou par héritage**
 - Quel type de difficultés peuvent survenir lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?
 - Comment éviter les conflits lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?
- 16) **Au titre des problèmes environnementaux majeurs**
 - Existe-t-il des zones de pollution dans la localité ?
 - Comment sont gérés les déchets solides et liquides dans la localité ?
 - Quelles sont vos recommandations pour améliorer la salubrité et l'assainissement dans la localité ?
- 17) **Au titre de la gestion des déchets**
 - Existe-t-il une décharge publique dans la localité ?
 - Comment se fait la gestion des déchets solides et liquides dans la localité (collecte et élimination des déchets) ?
 - Quel est le niveau d'implication des jeunes dans la gestion des déchets ?
 - Existe-t-il un système de recyclage des déchets dans la localité ?

RÉPONSES

1) Au titre des langues parlées dans la localité nous avons : le français, le banyoro, le malinké, le baroule et lefe.

• Au titre Comme Canaux de communication nous avons les radiots (teleport Gen, satellite, tropique, binai, albayane et pro fm.)

- Radio teleport (100.8 fm.)
- Radio satellite
- Radio tropique
- Radio binai
- Radio albayane
- Radio pro fm.

• La liste des réseaux telephoniques de la localite sont:

- orange, MTN et MOOV

• Les autres canaux de communication sont:

- les autorites administratives
- les chefs de quartier
- les responsables d'associations

• Au titre des besoins en capacites

- Pour les besoins en formation il faut inclure la formation entrepreneuriale et poursuivre la filiere du commerce

- Les centres de formations dans la region sont: les centres de formation professionnelle; les ONG

• Comme suggestions/recommandations il faut:

- faire passer les informations;
- ne pas faire la retention d'information.
- generaliser l'information et ne pas multiplier les informations.

- En terme de besoin d'infrastructure il faut creer plus de centre de formation.

- Pour les besoins logistique il faut

les mobiliers (chaises, table de bureau etc)

Au titre de l'accès aux services sociaux de base

- La prise en charge médicale est une bonne chose mais n'est pas suffisante et tout le monde n'a pas accès à ce service

- Les centres de santé sont insuffisants et il y a un manque d'équipement

Au titre de l'accès à l'éducation

il y a suffisamment d'écoles, mais il y a un manque de matériel

Au titre de l'accès à l'eau et l'assainissement:

En ce qui concerne l'eau, les échantillons d'eau ne couvrent pas tous les quartiers et les habitants ont du mal à y avoir accès.

Pour l'assainissement, il ressort qu'il y a un manque de personnel d'entretien au sein de la mairie et il n'y a pas de route pour avoir accès à des quartiers comme haoussakouyou.

Au titre de l'électricité

Les difficultés sont majeures car les populations se plaignent du fait qu'il y a des coupures incessantes de courant et les factures sont très élevées au-dessus de leurs moyens.

- Les sources d'énergie utilisées sont

la CTE: les panneaux solaires; bois de chauffe et lampe tactile.

Au titre des problèmes environnementaux

- Il y a une zone en particulier qui est fortement exposé le quartier Aroussabougou

- Pour la gestion des déchets solides et liquides dans la localité il faut sensibiliser les autorités sur les dangers liés à l'épuration des déchets solides et liquides et faire des ateliers de l'information avec les populations sur la sauvegarde saine du cadre de vie et que leur vie dépend de tout ces facteurs.

- Pour améliorer la propreté et l'assainissement dans la localité il que la ville dispose de plus de bennes à ordures; dispose de plus de moyen roulant (tucycle; brochettes etc)

Au titre de la gestion des déchets

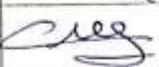
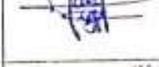
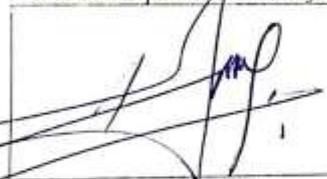
- Il existe une déchèterie publique dans la localité.

- Pour la gestion des déchets solides et liquides la mairie doit faire des collecte journalière des ordures et déchets dans notre localité; le bureau technique de la mairie un suivi régulier de la collecte de ces déchets.

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence de ... Max, Eugène, qui a par la suite levé la séance à 14 h 20 minutes

Fait à Koussou le 14/05/2022

Ont signé

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
<u>Appagni n'do</u>	<u>consultante</u>	
<u>TRE Gisèle</u>	<u>consultante</u>	
<u>GAUSORE Jacouba</u>	<u>consultant</u>	
<u>SANGARE Mouna</u>	<u>Consultant</u>	
Pour les Représentants des jeunes	Fonction/structure	Signature
		<u>MAX-EUGÈNE</u> <u>Sango</u>

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES Outils DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 11/05/2022
District : SAVANE
Région : PCRI
Département/Localité : KORHOGO

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
1	MAX-ESPERAN SANGRE		X	M	Projet golefora	Coordinateur	07 09 63 86 04	[Signature]
2	TRE GISELE	X		F		Coordinateur	07 42 01 10	[Signature]
3	APPAGNE N'DA	X		F		Coordinateur	07 17 33 16 35	[Signature]
4	GANSRE chouba	X		M		Consultant	01 01 21 37 77 22 26 77 26 05 7	[Signature]
5	SANGRE Moussé		X	M		Consultant	07 07 54 54 09	[Signature]

5.2. Procès-verbal de restitution pour la région de Poro, département de Korogho

Procès-Verbal

DE RESTITUTION DE LA MISSION DE COLLECTE DE DONNEES AVEC LES PARTIES
PRENANTES DE Korogho.....

L'an deux mil-vingt-deux et le 16 mai..... à 16 heures 30 minutes,
s'est les locaux de la Préfecture..... tenue dans
d'information et d'échanges entre les consultants et les acteurs et les parties prenantes dans le
cadre du Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la
Côte d'Ivoire (PCR-NCI).

Cette rencontre a été présidée par DSANDE LORNG A. G. et
ABOU BECHIR préfet de Région.....

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par, la parole a été donnée aux consultants pour situer le contexte de la
mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission
s'inscrit dans le cadre de l'élaboration des documents :

- Cadre Politique de Réinstallation (CPR)

Les échanges ont porté sur les points suivants :

- A. Les principales recommandations formulées par les différentes prenantes
- B. Les amendements apportés pendant la séance de restitution
- C. Les recommandations et suggestions

A. Au titre des recommandations:.....

- Le secrétaire général de la préfecture demande de faire parvenir les courriers à tant
- de consulter les autorités administratives avant l'élaboration de tout projet
- de prendre en compte les recommandations des populations concernées par le projet

B. Au titre des amendements apportés

Pendant la séance de restitution il a souligné le fait que tout le monde est au même niveau d'information concernant le projet; - il faut que les cabinets retenus pour le projet soit en relation avec eux durant la phase de préparation, d'exploitation et à la fin du projet.

Il faut aussi que les financements viennent à tant.

C. Au titre des recommandations et suggestions:

- il a souligné le fait de consulter les autorités administratives avant l'élaboration de tout projet.

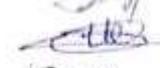
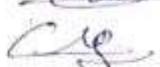
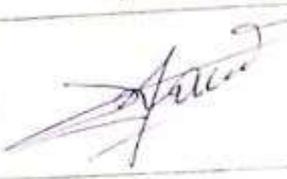
- Prendre en compte les besoins des populations.

- D'envoyer les courriers à tant avant l'arrivée des consultants.

Ces recommandations ont été validées en présence de ABOU BECHIR
DJANSE LORNG, qui a par la suite levé la séance à 17 heures 00 minutes

Fait à Ndougou, le 16/05/2022

Ont signé

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
<u>GAMBORE INCOUBA</u>	Consultant	
<u>TRE EISELE</u>	consultante	
<u>AYOGNI N'DA</u>	Consultante	
<u>SANGARE MOUNA</u>	Consultant	
Pour les Représentants des participants	Fonction/structure	Signature
<u>DJANSE LORNG</u> <u>ABOU BECHIR</u>	SG/ Préf. etare de Kgs	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA COTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 16/05/2022
District : SAVANE
Région : NORD
Département/Localité : KOROHGO

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
1	POOHA NAK		X	M	DEFINATEUR	DR	070992102	
1	KOUADEFIAN D'ARRASSEMENT		X	M	MMPE	DR	070946222	
	Yacouba		X	M	MMPE	Chief de Service	070746340	
	SEROUHIBO VICTOR		X	M	MIRAH	CHEF DE SERVICE	070910512	
	Kouakou YAO Tack		X	M	Deuxième famille de chef	DA	070973388	
	SAUGARE Moussa		X	M		Consultant	07075609	
	APPAGNE NIDA	X		F		consultante	07-77 53 16-35	
	TRE GISELE	X		F		consultante	07-48 01 77-49	
	GAUSO YACOUBA	X		M		Consultant	01 01 21 97 77	

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : Savane
Région : FCR
Département/ Localité : Kothogo

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
1	17/05/2022	MUSTELAN Germaine	Buc Région Environnementale	DIRECTEUR	070503 6860	germaine.mustelan@pdr.ci	
2	17/05/22	QUATRA MANSARA	MEAL. IUT	PCA	070726083	QuatraMansara@pdr.ci	
3	17/05/22	GOULIE D. YVETTE	ONG IBRAL INTEA	Coordonatrice	07 08 39 30 68	deliegeyand@pdr.ci	

5.3. Liste des personnes rencontrées région de Poro, département de Korogho

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
 UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL
 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
 PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA COTE D'IVOIRE (PCR-NCI)
 ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE
LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District: **SAVANE**
 Région: **BORO**
 Département/Localité: **KOROHGO**

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre/Fonction	Téléphone	Email	Signature
1	16/05/2022	POHIA NAK	DETERMINATEUR	DR DETERMINATEUR	0709 9259402	g.povon@agricultures.gov.ci	
2	16/05/2022	KORADIE AIRE	MMPE	DR M. MPE	0709 936272	aire.k.koradie@gmail.com	
3	16/05/2022	DIPRANAKOUA Dacouba	MMPE	Chf de service	0707 16 3460	galoua.dipranakoua@gmail.com	
4	16/05/2022	SEINTAMA BRANEMA	MIRAH	Chf de service	0709 258395	seintamabranema59@gmail.com	
5	16/05/2022	SOUHATHO VICTOR	MIRAH	CHef de service	07 09 10 91 24	Victor Souhatho 2014@gmail.com	
6	16/05/2022	KOUKOU YAO Japh	Mirah Kou, Kou	DR famille	07 09 733845	yaojaph@koudoukou.com	
7	16/05/2022	STIE KOPI CHRISTIAN GATILE	DR FFE Poro	DR FAMILLE	07 68 70 22 86	christian.gatile@gmail.com	

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

MINISTRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District: SAVANES
Région: PORO
Département/Localité: Kroubo

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre / Fonction	Téléphone	Email	Signature
1	17-05-2022	Bogman		membre	0787 23 43 43		[Signature]
1	17-05-2022	SILVE DJAWA		membre	11 11		[Signature]
		SILVE DJAWA		membre	05 52 25 93 62		[Signature]
		SORO Aïéni guegnon			05 55 77 04 61		[Signature]
		yébo nébo xoman			05 55 64 74 23		[Signature]
		SORO Lynka			05 04 40 65 49		[Signature]
		yébo Kessidoun			01 71 58 31 04		[Signature]
		SORO Madisson			01 70 45 30 90		[Signature]

SANGARE Mouma

0703545409

[Signature]

Photos des consultations publiques réalisées de la région de Poro

<p>Photo 1 : Entretien avec SYNTHÈSE DES CONSULTATIONS DES PARTIES PRENANTES AVEC LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER de KORHOGO</p>	<p>Photo 2 : Entretien avec Le Directeur Régionale DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE, DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DU SERVICE CIVIQUE de KORHOGO</p>
	
<p>Source : APPAGNI N'DA</p>	<p>Source : APPAGNI N'DA</p>
<p>Photo 3 : Entretien avec la presse la Radio Pelefero Gon de KORHOGO</p>	<p>Photo 4 : Entretien avec le Secrétaire Général de la Préfecture de KRHOGO</p>
	
<p>Source : APPAGNI N'DA</p>	<p>Source : APPAGNI N'DA</p>
<p>Photo 5: Entretien avec le CHEF CANTON de KORHOGO</p>	<p>Photo 6 : Entretien avec les Associations des Jeunes de KORHOGO</p>



Source : APPAGNI N'DA

Photo 7 : Entretien avec les personnes vivantes avec un handicap de KORHOGO



Source : APPAGNI N'DA

Photo 8 : Entretien avec la Caisse Nationale de Prévention Sociale de KORHOGO



Source : APPAGNI N'DA

Photo 9: Entretien avec le président des chauffeur de KORHOGO

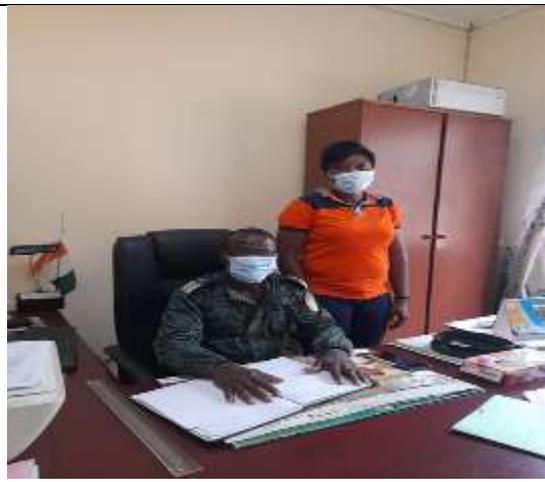


Source : APPAGNI N'DA

Photo 10 : Entretien avec le Conseiller du Directeur régionale des eaux et forêts de KORHOGO



Source : APPAGNI N'DA



Source : APPAGNI N'DA

Photo 11 : Entretien avec le Secrétaire générale des transporteurs de KORHGO



Source : APPAGNI N'DA

Photo 12 : Entretien avec l'agence nationale de gestion des déchets de KORHOGO



Source : APPAGNI N'DA

Photo 13 : Entretien avec



Source : SANGARE MOUSSA

Photo 14 : Entretien avec



Source : SANGARE MOUSSA

Photo 15 : Entretien avec



Source : SANGARE MOUSSA

Photo 16 : Entretien avec



Source : SANGARE MOUSSA

Photo 16 : Entretien avec la Directrice de l'environnement et du développement durable de KORHOGO



Source : SANGARE MOUSSA

Photo 17 : Entretien avec la COOPERATIVE DES FEMMES CHIKATA NATIO-KOBADARA de KORHOGO



Source : SANGARE MOUSSA

6. REGION DE KABADOUGOU DEPARTEMENT DE ODIENNE

6.1. Procès-verbaux des consultations avec les parties prenantes de Odienné

Procès-Verbal

DE CONSULTATION AVEC LES ASSOCIATIONS/SYNDICAT DE PRESSE DANS LE CADRE DU PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

L'an deux mil-vingt-deux et le 16 mai 2022.....à 09 heures 30 minutes, s'est tenue dans les locaux de de la Radio Benguela de Odienné une rencontre d'information et d'échange entre les consultants et les associations/syndicat de presse, dans le cadre du **Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)**

Cette rencontre a été présidée par Monsieur Kone Mory Directeur de la Radio Benguela
Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par Monsieur Kone Mory..... la parole a été donnée aux experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du **Cadre Politique de Réinstallation (CPR)**.

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

C- QUESTIONNAIRE

35) Au titre des canaux de communication

- Liste des langues parlées dans la localité
- Liste des radios et télés les plus écoutées dans la localité
- Liste des réseaux téléphoniques de la localité
- Autres canaux de communication et de sensibilisation entre le projet et les associations/syndicat de presse

36) Au titre des besoins en capacités

o Pour les besoins en formation

- Quels sont les besoins en formation des associations/ des associations des associations/syndicat de presse
- Quelles sont les recommandations pour faciliter l'accès à la formation pour les associations/syndicat de presse

o Pour les besoins en infrastructures

- Quels sont les besoins en infrastructure des associations des associations/syndicat de presse

- Pour les besoins logistiques

- Quels sont les besoins en matériels et équipements pour les des associations des associations/syndicat de presse

RÉPONSES

- * Au titre des canaux de communication, il existe les réseaux téléphoniques (RANG, MTN, Moov, un média audiovisuel (DEVIS. COM...) et une Radio (DEN. QUELE) (98.00) DEVIS. COM est une structure de communication qui fait des reportages et agit à l'édification. Il existe un média en ligne (DEN. QUELE) WEB.TV. D'autres radios existent mais ne sont pas fonctionnelles par manque de matériel ou une panne.
- * Au titre des us et coutumes, l'Islam est prépondérant au point d'affecter les coutumes traditionnelles.
- * Comme difficultés rencontrées, la radio fait face à des problèmes de logistique et d'infrastructures.
- * Le projet est le bien venu et très apprécié vu les objectifs d'éveloppement inclusifs et surtout par la prise en compte des différents groupes.
- * Comme suggestions et recommandations le secteur de la presse a besoin d'être organisée institutionnellement avec des objectifs de développement communautaire. Ils aimeraient appuyer et doter de matériel performant comme les emetteurs, les amplificateurs et systèmes. Former et recruter des jeunes pour la presse, faire de la radio un outil de communication et sensibilisation communautaire.
- * Les langues parlées à Odienna sont le malinke, le Senoufo et le peulh.
- * Les radios sont en panne, seule la radio de laquelle fonctionne

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence de *W. K. Koussou... Kone... Mory...* qui a par la suite levé la séance à *12h.00*

Fait à *Dahomey* le *16.10.2022*

Ont signé

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
<i>Abédrazgo Seydou</i>	<i>Consultant</i>	
Pour les Représentants de la Presse	Fonction/structure	Signature
<i>Koné Mory dit Jah-Twey</i>	<i>Directeur Général</i>	

ÉLABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

District : *Denguélé*
Région : *La Côte d'Ivoire*
Département/Localité : *Diénié*

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
01	16/05/22	<i>Hong M. Foh-Troy</i>	<i>Presse</i>	<i>g de la Radio S.M</i>	<i>0708133115</i>	<i>Lonelouissawoulsinie@gmail.com</i>	<i>[Signature]</i>
02	16/05/22	<i>CLOUET Joseph D'Arc</i>	<i>Presse</i>	<i>Animoteur/ CADREUR DVI.COM</i>	<i>0749577122</i>		<i>[Signature]</i>
03	16/05/22	<i>CASSE HAWA</i>	<i>Presse</i>	<i>CADREUR DVI.COM</i>	<i>05-74-301598</i>		<i>[Signature]</i>

Procès-Verbal

DE CONSULTATION AVEC LES ASSOCIATION/SYNDICAT DES
TRANSPORTEURS OU DES ROUTIERS (USAGERS DE LA ROUTE),
ASSOCIATION/SYNDICATS DES COMMERÇANTS, DES OPERATEURS
ECONOMIQUES

L'an deux mil-vingt-deux et le *dimanche 15/02* à *16* heures *00* minutes,
s'est *de l'hôtel Primature de Odienne* tenu dans les locaux de
de l'hôtel Primature de Odienne une rencontre d'information et
d'échange entre les consultants et les associations/syndicat des transporteurs ou des
routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs
économiques, dans le cadre du Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures
Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCU)

Cette rencontre a été présidée par *Boussier Cissé Houssa*

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par *Boussier Cissé Houssa*,
la parole a été donnée aux experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait
une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de
l'élaboration du Cadre Politique de Réinstallation (CPR).

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

C- BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET

(VOIR LE TABLEAU DE BORD)

D- QUESTIONNAIRE

27) Au titre des canaux de communication

- Liste des langues parlées dans la localité
- Liste des radios et télévisions les plus écoutées dans la localité
- Liste des réseaux téléphoniques de la localité
- Autres canaux de communication et de sensibilisation entre le projet et les associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques :

28) Au titre des besoins en capacités

o Pour les besoins en formation

- Quels sont les besoins en formation des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques
- Quelles sont les recommandations pour faciliter l'accès à la formation pour les associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques

o Pour les besoins en infrastructures

- **Pour les besoins en formation**
 - Quels sont les besoins en formation des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques
 - Quelles sont les recommandations pour faciliter l'accès à la formation pour les associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques
- **Pour les besoins en infrastructures**
 - Quels sont les besoins en infrastructure des associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
- **Pour les besoins logistiques**
 - Quels sont les besoins en matériels et équipements pour les associations des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques

37) Au titre de l'accès aux crédits

- Quelles sont les difficultés d'accès aux microcrédits ?
- Existe-t-il des institutions de microcrédits dans la localité ?
- Le taux d'intérêt est-il raisonnable ?

38) Au titre du cadre organisationnel

- Donner la liste des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques
- Existe-t-il une faîtière des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
- Existe-t-il un cadre de concertation entre les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
- Les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques sont-elles reconnues par l'administration ?
- Quelle est la procédure de mise en place d'une organisation professionnelle ?

39) Au titre de la bonne gouvernance

- Les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ont-elles une expérience des projets similaires ?
- Quelles sont les craintes des des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques vis-à-vis du présent projet
- Quelles sont les dispositions à prendre pour une gestion transparente du projet
- Comment organiser un recrutement transparent de la main-d'œuvre locale lors de la mise en œuvre du projet ?

40) Au titre de la gestion des litiges

- Quelles sont les principales causes de conflits dans la localité ?
- Comment se fait la gestion des conflits dans la localité (procédure et délai de gestion) ?
- Existe-t-il un comité local de gestion des conflits dans la localité ?

41) Au titre des Violences Basées sur le Genre (VBG)

- Quels sont les types de violences basées sur le genre au niveau des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques dans la localité ?
- Quel rôle peuvent jouer les associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques dans la lutte contre les VBG ?

42) Au titre des Violences Faites aux Enfants (VFE)

- Quels sont les types de VFE dans les associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques ?
- Quel rôle peuvent jouer les des associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques dans la lutte contre les VFE ?

43) Au titre des pertes de biens (bâti, arbres, champs...)

- Quelles sont les précautions à prendre pour une meilleure identification des biens perdus ?
- Comment évaluer le coup des biens perdus ?

44) Au titre des modes et types de dédommagement

- Quels sont les modes et types de dédommagement possible en cas de perte de biens (en nature, en espèce, par chèque ou par transfert électronique) ?
- Quelle disposition peut-on mettre en place pour sécuriser le paiement ?
- Quelles sont les recommandations pour une meilleure prise en charge dans le dédommagement

45) Au titre des documents d'identification des PAP

- Quel type de document exiger pour le dédommagement ?
- Que faire pour les personnes sans documents d'identité ?
- Que faire en cas de personnes absente ou inconnue ?

46) Au titre de la gestion des biens acquis par don ou par héritage

- Quel type de difficultés peuvent survenir lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?
- Comment éviter les conflits lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?

47) Au titre des problèmes environnementaux et sociaux majeurs

- Existe-t-il des zones de pollution dans la localité ?
- Comment sont gérés les déchets solides et liquides dans la localité ?
- Quelles sont vos recommandations pour améliorer la salubrité et l'assainissement dans la localité ?

- * Au titre des type et mode de dommageement, le sont
 - en nature et en espèces.
 - soustraire toute la famille comme disposition à fraude pour le dommageement.
 - Pour une meilleure prise en charge, soustraire et exiger la présence de tous les membres.
 - Les documents à fournir sont:
 - Preuves des ressources dans le cas de personnes exécutés ou manque de documents.

* Au titre de suggestions et recommandations
 mettre en œuvre la déclaration sociale des travailleurs
 octroyer des congés et retraites et prise en charge
 maladie.

→ Pour ce qui concerne les commerçants

- * Les problèmes sont vains, l'accès au crédit est difficile (garantie aval et la bancarisation est mauvaise).
- Ils ont des besoins d'un port sec (marché sans porteurs). Les supports et taxes sont élevés. Le service de dédouanement est bon des commerçants. Pas d'entrepôts de stockage.
- Les filières porteurs sont l'ingrédients, la manœuvre, le maroc, le coton, le bétail, la volaille, les céréales et les ignames.
- Les produits manufacturés sont importés et gloules à l'export.
- Le service de transport n'a pas de gros porteurs de grands tonnages pour les V.B.G., il est estimé que cela est minime.
- Comme le commanditaire.
- Il faut réhabiliter les anciennes structures d'appui aux activités commerciales (... SODEPRA). Reconstruire le marché, donner accès au crédit sans aval ni garantie. Améliorer, organiser les services de sécurité pour les porteurs policiers décentraliser les services douaniers à l'export.
- Financer les projets ou niveau des communes, acheter local, du lieu d'importer d'APD dans la mise en œuvre des projets et recruter les entreprises locales.

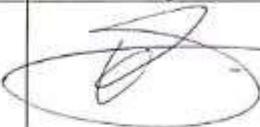
RÉPONSES

- * Pour ce qui concerne les transporteurs -
- * Au titre des canaux de communication, on peut citer
- la téléphonie, la radio, les groupes communautaires, les
- crédits au Cijeli, etc.
 - * Au titre des besoins en capacités, les transporteurs ont
- ont besoin d'un sec. d'un post. sec. de formations
- la conduite pratique, de code de route et d'abus d'organisation
- institutionnelle, d'une gare frontière moderne, poste de station
 - * Au titre de l'accès aux crédits, ils ont des crédits
- auprès de institutions financières.
 - * Les institutions financières existe: COTEC, sans d'ailleurs
- raisonnable
 - * Au titre du cadre organisationnelle, les associations
- syndicales des transporteurs est le Haut Patronat des
- transporteurs de Colombie qui en est la faitière et
- le cadre de concertation -
- les associations sont reconnus par l'administration
 - * Au titre de la bonne gouvernance, les routeurs n'ont
- pas d'expérience
- Les dispositions sont d'impliquer les premiers responsables
- du syndicat
 - * Au titre de la gestion des litiges et des conflits, cela
- n'existe pas.
 - * Au titre des violences basées sur le genre, aucune
- violence n'est à relever.
 - * Au titre des biens perdus, il faut informer, et
- servir les les parties prenantes
- pour l'évaluation des biens perdus, faire appel à un
- expert selon le bien perdu.

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence de Moussa Cisse Housa....., qui a par la suite levé la séance à 17h06mn.....

Fait à Odiénié ; le 15.1.2022

Ont signé

Pour le consultant	Fonction/structure	Signature
<u>Acédraogo Seydou</u>	<u>consultant</u>	
Pour les associations/syndicat des transporteurs ou des routiers (usagers de la route), association/syndicats des commerçants, des opérateurs économiques la Représentante des femmes	Fonction/structure	Signature
<u>Cisse Housa</u>	<u>Haut conseil Patronat des Entreprises de transport Routier Délégué Adjoint</u>	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 15/05/2022
District : DENGUELE
Région : MABADOUNGOU
Département/ Localité : ODIENNE

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
01	SOUHAHORO ALY		X	M	Point focal Chambre d'Agriculture	Représentant	0506436376	
02	Sglla TIEROKO		X	M	SCS DD	SECRETARE GENERAL	0505135665	
03	JABY ALY		X	M	SCS SCOPPS JAEKAB.	SECRETARE GENERAL	0707572713	
04	TOURE MORY		X	M	SCOPPS	President	0505606423	

Procès-Verbal

DE CONSULTATION AVEC LES ONGs ET ASSOCIATIONS DES FEMMES

L'an deux mil-vingt-deux et, le 13/05/2022, à 16 heures 30 minutes, s'est tenue dans les locaux de la Mairie de Odienne une rencontre d'information et d'échange entre les consultants et les ONGs et les associations des femmes dans le cadre du Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)

Cette rencontre a été présidée par Madame Sbadja Cissé 3G de la Mairie de Odienne

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par Madame Sbadja Cissé, la parole a été donnée aux experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Cadre Politique de Réinstallation (CPR).

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

A- BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET

(VOIR LE TABLEAU DE BORD)

B- QUESTIONNAIRE

1) Au titre des canaux de communication

- Liste des langues parlées dans la localité
- Liste des radios et télévisions les plus écoutées dans la localité
- Liste des réseaux téléphoniques de la localité
- Autres canaux de communication et de sensibilisation des femmes : moyens de communication entre le projet et les femmes

2) Au titre de l'accès à l'emploi

- Quelles sont les difficultés d'accès à l'emploi des femmes
- Existe-t-il des filières permettant aux femmes d'accéder facilement à l'emploi ?
- Quelles sont les AGR pratiquées par les femmes dans la localité ?

3) Au titre des besoins en capacités

o Pour les besoins en formation

- Quels sont les besoins en formation des femmes de la localité (donner les filières de formation prioritaire) ?
- Existe-t-il des centres de formation dans la localité ?
- Quelles sont les recommandations pour faciliter l'accès à la formation des femmes

o Pour les besoins en infrastructures

- Quels sont les besoins en infrastructure des femmes?
- o **Pour les besoins logistiques**
 - Quels sont les besoins en matériels et équipements pour les femmes?
- 4) Au titre de l'accès aux services sociaux de base**
 - o **Pour l'accès à la santé**
 - Que pensez-vous de la prise en charge médicale dans la localité ?
 - Le nombre de centres de santé est-il suffisant ?
 - Les centres de santé sont-ils bien équipés ?
 - o **Pour l'accès à l'éducation**
 - Quelles sont les difficultés du système éducatif (le nombre d'écoles, la capacité des salles de classe, le coût des manuels scolaires, coût de la scolarité) ?
 - Le personnel enseignant est-il suffisant et qualifié ?
 - o **Pour l'accès à l'eau et l'assainissement**
 - Quelles sont les difficultés d'accès à l'eau dans la localité ?
 - Quel est l'état du réseau d'assainissement pluvial dans la localité ?
 - o **Pour l'accès à l'électricité**
 - Quelles sont les difficultés d'accès à l'électricité dans la localité ?
 - Quelles sont les sources d'énergie utilisées dans la localité (CIE, panneaux solaires, bois de chauffe, lampe torche...).
 - Quelles sont les heures de couverture en électricité (CIE) dans la localité ?
 - L'électricité couvre-t-elle tous les quartiers de la localité ?
 - Quels sont les besoins en éclairage public de la localité ?
- 5) Au titre de l'accès aux crédits**
 - Quelles sont les difficultés d'accès aux microcrédits ?
 - Existe-t-il des institutions de microcrédits dans la localité ?
 - Le taux d'intérêt est-il raisonnable ?
- 6) Au titre du cadre organisationnel**
 - Donner la liste des ONG et associations des femmes
 - Existe-t-il une faitière des organisations des femmes?
 - Existe-t-il un cadre de concertation entre les organisations des femmes?
 - Les organisations des femmes sont-elles reconnues par l'administration ?
 - Quelle est la procédure de mise en place d'une organisation professionnelle ?
- 7) Au titre de la bonne gouvernance**
 - Les femmes ont-elles une expérience des projets similaires ?
 - Quelles sont les craintes des femmes vis-à-vis du présent projet
 - Quelles sont les dispositions à prendre pour une gestion transparente du projet
 - Comment organiser un recrutement transparent de la main-d'œuvre locale lors de la mise en œuvre du projet ?
- 8) Au titre de la gestion des litiges**
 - Quelles sont les principales causes de conflits dans la localité ?
 - Comment se fait la gestion des conflits dans la localité (procédure et délai de gestion) ?
 - Existe-t-il un comité local de gestion des conflits dans la localité ?
- 9) Au titre de l'accès à la terre**
 - Les femmes ont-elles facilement accès à la terre dans la localité ?
 - Quelle est la démarche pour obtenir une terre dans la localité ?

- Quel est le coût de la terre dans la localité ?
- 10) Au titre des Violences Basées sur le Genre (VBG)**
 - Quels sont les types de violences basées sur le genre dans la localité ?
 - Quel rôle peuvent jouer les femmes dans la lutte contre les VBG ?
- 11) Au titre des Violences Faites aux Enfants (VFE)**
 - Quels sont les types de VFE dans la localité ?
 - Quel rôle peuvent jouer les femmes dans la lutte contre les VFE ?
- 12) Au titre des pertes de biens (bâti, arbres, champs...)**
 - Quelles sont les précautions à prendre pour une meilleure identification des biens perdus ?
 - Comment évaluer le coup des biens perdus ?
- 13) Au titre des modes et types de dédommagement**
 - Quels sont les modes et types de dédommagement possible en cas de perte de biens (en nature, en espèce, par chèque ou par transfert électronique) ?
 - Quelle disposition peut-on mettre en place pour sécuriser le paiement ?
 - Quelles sont les recommandations pour une meilleure prise en charge dans le dédommagement
- 14) Au titre des documents d'identification des PAP**
 - Quel type de document exiger pour le dédommagement ?
 - Que faire pour les personnes sans documents d'identité ?
 - Que faire en cas de personnes absente ou inconnue ?
- 15) Au titre de la gestion des biens acquis par don ou par héritage**
 - Quel type de difficultés peuvent survenir lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?
 - Comment éviter les conflits lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?
- 16) Au titre des problèmes environnementaux et sociaux majeurs**
 - Existe-t-il des zones de pollution dans la localité ?
 - Comment sont gérés les déchets solides et liquides dans la localité ?
 - Quelles sont vos recommandations pour améliorer la salubrité et l'assainissement dans la localité ?
- 17) Au titre de la gestion des déchets**
 - Existe-t-il une décharge publique dans la localité ?
 - Comment se fait la gestion des déchets solides et liquides dans la localité (collecte et élimination des déchets) ?
 - Quel est le niveau d'implication des femmes dans la gestion des déchets ?
 - Existe-t-il un système de recyclage des déchets dans la localité ?
- 18) Au titre de la disponibilité des terres**
 - Les terres sont-elles disponibles dans la localité ?
- 19) Au titre du mode d'acquisition des terres**

Quelle est la procédure d'acquisition des terres dans la localité ?
- 20) Au titre de la sécurisation foncière**

Quelle est la procédure de sécurisation des terres
- 21) Au titre des conflits récurrents**

Quels sont les conflits les plus fréquents dans la localité ?
- 22) Au titre de la gestion ou de la résolution des conflits**
 - Quelles sont les principales causes de conflits dans la localité ?

- Comment se fait la gestion des conflits dans la localité (procédure et délai de gestion) ?
 - Existe-t-il un comité local de gestion des conflits dans la localité ?
 - Quels sont les acteurs qui interviennent dans la résolution des conflits ?
- 23) Au titre des critères de vulnérabilités**
Quels sont les critères qui permettent d'apprécier la vulnérabilité d'un individu ?
- 24) Au titre de la mercuriale des prix fixés pour les arbres**
 - Existe-t-il une mercuriale fixant le prix des arbres comme base référentielles pour le dédommagement ?
- 25) Au titre des AGR les plus pratiquées par les femmes**
 - Quelles sont les activités les plus pratiquées par les femmes
 - Quelles difficultés rencontrent-ils dans ces activités ?
- 26) Au titre de l'impact de la Covid 19 sur les AGR pratiquées par les femmes**
Quels sont les impacts de la covid 19 sur les activités des des femmes ?

- * Au titre de l'accès à la terre.
Les femmes ont accès facilement, mais ne peuvent en posséder par héritage mais peuvent acheter. Les terres leur sont prêtées.
La démarche pour obtenir une terre dans la localité est : 1) approcher du chef de canton qui vous dirige vers le propriétaire foncier en se situant le terrain.
Le coût de la terre varie selon l'emplacement et la localité.
- * Au titre des violences basées sur le genre.
Les violences sont de viol, les physiques, verbales, violences morales par celébrat.
Dans la lutte contre les VBG, les femmes peuvent sensibiliser, se mettre en association.
- * Au titre des violences faites aux enfants.
cela n'existe pas.
Les femmes peuvent seules s'il y a, dénoncer, formation conjugale.
- * Au titre des pertes de biens.
Les précautions à prendre pour une identification des biens perdus sont : le recensement des PAP, leur identification physique et nominale avec adressage précis.
L'évaluation du coût du bien perdu doit faire appel au spécialiste dans le domaine, expliquer la direction du logement, de l'environnement.
- * Au titre des modes et titre de développement.
(espèces, nature, bancaire, électronique).
Les dispositions de sécurisation du paiement sont : identifier, fournir les documents justificatifs du bien.
Les recommandations pour une meilleure gestion en charge sont
- * Au titre des documents d'identification des PAP.
Les types de documents exigés sont : la carte d'identité nationale, l'attestation, l'acte de naissance, le passeport, la population.
Pour les personnes sans documents d'identification, fournir un témoignage de personne ressource.
En cas de personne absente, il faut un représentant légal et connu de la famille.

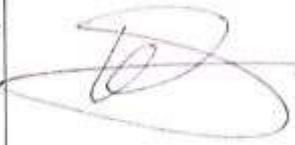
- Les difficultés d'accès à l'eau sont énormes, les branchements sont très coûteux (270.000)
 - Le réseau d'assainissement pluvial dans la localité mauvais et insuffisant, les canaux d'évacuation sont détruits.
 - L'accès à l'électricité des villages sont pratiquement inexistantes.
 - Les sources d'énergie utilisées sont le charbon, gaz, bois de chauffe, la feaux.
 - L'électricité éclaire la localité en sa totalité.
 - Les besoins en éclairage publique sont pratiquement inexistant
- * Au titre de l'accès au crédit
- L'accès est facile
 - Les institutions de micro-crédit sont le FAFCI (Fond d'Appui aux Femmes de CI), BAPB, COPEC, FOND FEMME
 - Le taux d'intérêt est raisonnable et peu élevé (5%)
- * Au titre du cadre organisationnelle
- Les associations de femmes sont: (cf liste annexe)
- La fédération des femmes est la FAFI (Fédération des Associations Féminines de Odierna)
- Un cadre de concertation existe, leur organisation est reconnue par l'administration.
- * Au titre de la bonne gouvernance
- Autre projets similaires sont connus des femmes.
- Les ordres des femmes vis-à-vis du présent sont la non-réalisation du projet, le manque d'information et de transparence dans la mise en œuvre.
- Les centres et dispositions à prendre pour une gestion transparente sont recruter des personnes ressources fiables, impliquer les parties prenantes et acteurs.
- * Au titre de la gestion des litiges
- Les principales causes de conflit sont, le leadership, conflit, terrain, croyances, valeurs.
- La gestion des conflits dans la localité se fait par entente, à l'amiable, par consensus, au fait à la justice ou le Préfet de Conit. n'existe pas de façon formelle, mais le processus est le suivant: le chef de famille, chef de canton.

- * Au titre de la gestion de biens par don ou héritage, les dép. cultes sont d'ordre familiales en terme de mesentente. Informer et impliquer tous les membres de la famille.
- * Au titre des problèmes environnementaux et sociaux
 - Les zones de pollution sont les déchets sauvages, l'hôpital
 - Les déchets solides et liquides sont gérés de manière anarchique
 - La ville ne disposant qu'un seul incinérateur au centre-ville
 - Les recommandations pour l'amélioration de la salubrité sont le curage des canaux, vulgariser les sacs à ordures, mettre en place un système de collecte et de précollecte en faisant du recyclage. Créer la commune de Canton de Namessange, d'une station d'épuration.
- * Au titre de la gestion des déchets, pas de déchets, la gestion est anarchique.
 - Les femmes ne sont pas impliquées.
 - pas de système de recyclage.

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence de Mme Hadja Lise....., qui a par la suite levé la séance à 18h50.....

Fait à Okemé ; le 13.05.2022

Ont signé

Pour le consultant	Fonction/structure	Signature
Quédraogo Seydon	Consultant	
Pour la Représentante des ONGs et les associations des femmes	Fonction/structure	Signature
KONE HADJA LISSÉ	PRESIDENTE NE 2A FEDERATION FEMME	

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

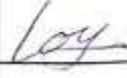
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUITILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 13...../05/2022
District : D'ENGUELE
Région : KABADOGOU
Département/ Localité : ODIENNE

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
11	TOURE AMINATA		X			05-94-18-6970		
12	KARA DELVINE	X				07-49-95-48-95		
13	ABY SYLLA		X			07-47-40-8876		
14	BAMBA MANGA		X			05-55-65-4238		
15	COMBALA NASSIATA	X				05-64-63-08-01		
16	TOURE ASSATA	X				05-0479-6583		
17	KONATE MAKISSA	X				05-06-47-57-93		
18	TRA LOU HENRIETTE		X			07-57-35-24-52		
19	KONE SARAN	X				05-85-78-57-35		
20	TRAORE NASSIATA	X				05-46-08-44-11		

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 13/05/2022
District : DENGUELE
Région : KABADGOU
Département/ Localité : ODIENNE

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
21	TOURE SITAN		X			05-66-47-85-48		
22	TOURE MAMA		X			05-56-08-6063		
23	SANGARE MAMA		X			05-44-37-5479		
24	FOFANA MAKÈME		X			07-		
25	SIDIBÉ MOYAMBO		X					
26	DIABATE KARIDIATOU		X			07-58-29-41-80		
27	LISSE HADJA Savane	X				0702 40535		
28	Fanta Sy Savane	X				05-05-17-13-39		
29	Narwan		X			05-45-45-81-87		
30	Soumaré Naminata	X						

Procès-Verbal

DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES AVEC LES ONGS ET ASSOCIATION INTERVENANTE EN FAVEUR DES PERSONNES VULNÉRABLES (PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP, PERSONNES TRÈS ÂGÉES SANS ASSISTANCE, VEUVES ET ORPHELIN, VICTIMES DE VBG ET VFE, etc.).

L'an deux mil-vingt-deux et le 14/05/2022, à 09 heures 55 minutes, s'est tenue dans les locaux de l'Association des Handicapés une rencontre d'information et d'échange entre les consultants et les ONGs et association intervenante en faveur des personnes vulnérables (personnes vivant avec un handicap, personnes très âgées sans assistance, veuves et orphelin, victimes de vbg et vfe, etc.) dans le cadre du Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI).

Cette rencontre a été présidée par M. Moussa Touré Sekou Président de l'association AHDD

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par la parole a été donnée aux experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Cadre Politique de Réinstallation (CPR)

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

A- BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR LE TABLEAU DE BORD)

B- QUESTIONNAIRE

B.1. PERSONNES VULNÉRABLES

- Quels sont les critères définissant les personnes vulnérables ?
- Quels sont les types d'handicape les plus répandus dans la localité ?
- Comment lutter contre la pauvreté chez les personnes vulnérables
- Quels sont les besoins en capacité des personnes vulnérables
- Comment faciliter l'accès à l'emploi des personnes vulnérables
- Quelles sont les mesures à prendre pour faciliter la mobilité des personnes vulnérables pendant les travaux
- Comment faciliter l'accès aux services sociaux base des personnes vulnérables
- Quelles sont les principales recommandations pour une meilleure participation des personnes vulnérables dans les activités du projet ?

B.2. Questionnaires pour les VBG

1. Quels sont les principaux canaux de signalement/référencement des VBG et VFE dans la commune,
2. Quelles sont les procédures de signalement des VBG dans la commune ?
3. Les acteurs de la lutte contre les VBG, sont-ils formés dans la prise en charge des VBG?
4. Quels sont les types de prise en charge des cas de violence sexuelle ?

- Comment se fait la prise en charge médicale ?
- Comment se fait l'assistance psychosociale ?
- Comment se fait l'assistance pour une protection physique (sécurité) ?
- Comment se fait l'assistance juridique dans les cas de VBG ?
- 5. Existe-t-il un réseau de lutte contre les VBG et VFE dans la commune ?
- 6. Quels sont les membres de ce réseau ?
- 7. Existe-t-il dans la commune des enfants talibés, des enfants bouviers, des enfants utiliser comme ouvrier agricole, des enfants utiliser comme ouvrier sur les chantiers ?
- 8. Quels sont les moyens mis en place pour lutter contre le travail des enfants ?
- 9. Quelles sont les principales difficultés dans la lutte contre les VBG ?
- 10. Quel est le rôle des autorités coutumière et religieuse dans la lutte contre les VBG et les VFE ?
- 11. Existe-t-il un mécanisme local de gestion des plaintes liées aux VBG et aux VFE ?
- 12. Liste des textes et lois sur la protection de la femme et de l'enfant.

RÉPONSES

- A Les critères définissant une personne vulnérable sont les handicaps suivants: surdité, cécité, trouble du langage, handicaps physiques et mental, personnes affectées d'un aide m. humaine.
 - * Les handicaps répandus sont les handicaps physiques, les surdités, cécité.
 - * Pour lutter contre la pauvreté, il faut les assister dans leurs associations et ONG, en finançant leurs projets et leur activité.
 - * Les besoins en capacités se définissent autour des types de handicaps. Former les membres d'association et d'ONG, créer des ateliers.
 - Les handicapés sont stigmatisés et leur accès à l'emploi est difficile.
 - * Il faut former les handicapés et sensibiliser sur leurs handicaps.
 - L'association lutte contre la mendicité et les formes d'assistance des personnes handicapées.
 - Pour faciliter la mobilité, il faut créer des espaces pour handicapés dans tous services publics et des voies d'accès pour handicapés sur les routes.
 - Pour faciliter la mobilité de personnes handicapées les médias à prendre sont sensibiliser et informer par les médias et dans les différents espaces de regroupements sociaux (écoles, églises, mosquées, marchés etc.)
- Recommandations:
Les handicapés et personnes vulnérables suggèrent et recommandent la création d'établissements scolaires spécialisés, la fin aux associations en formation et financement de leurs projets de développement des emplois dans les projets et activités.
- VBC/NFE
Par ce qui concerne les VBG se référer à l'action sociale ou la Direction de l'enfance, l'enfant et de la famille - ces violences n'existent au sein de leurs associations -

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence de Monsieur J. Pierre Sello....., qui a par la suite levé la séance à 11h 22 mn.....

Fait à Abidjan ; le 14.05.2022

Ont signé

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
<u>Acédraougy Seydou</u>	<u>Consultant</u>	
Pour la Représentante des ONGs et association intervenante en faveur des personnes vulnérables (personnes vivant avec un handicap, personnes très âgées sans assistance, veuves et orphelin, victimes de vbg et vfe, etc.)	Fonction/structure	Signature
<u>M R TOURE Sello</u>	<u>Président A.H.S</u>	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 14/05/2022
District : DENQUELE
Région : KABADOUGOU
Département/ Localité : ODIENNE

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
1	TOURE SEKOU		X	M	Association H.A.R. de Odienné A.H.D.D	Président 0554.41.92.28		
2	KEITA NAMINATA	X		F	A.H.D.D	Membre 0759.81.81.61		
3	TOURE BROUPE		X	M	A.H.D.D	Membre		
4	Koué Sant Bissou	X		M	A.H.D.D	Membre		
5	Avantara TGA	X		M	A.H.D.D	Membre		
6	Sanni Naminata	X		F	A.H.D.D	Membre		
7	Samara Akaba		X	F	A.H.D.D	Membre 0506180072		
8	Kanté Proussier		X	F	A.H.D.D	Membre 0768222137		
9	Sylla BATHIA		X	F	A.H.D.D	Membre		
10	Koué Kallélou		X	M	A.H.D.D	Membre 0506687015		

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

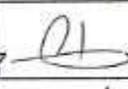
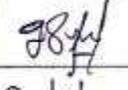
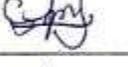
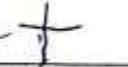
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 14/05/2022
District : D'ONGUELE
Région : KABODJOU
Département/ Localité : ODIENNE

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
A1	Darobouba Nedy		X	M	AHDJ	membre	0748923168	
A2	Koué Ghoumou		X	M	AHDJ	membre	0544726853	
A3	TENORE STAN	X		M	AHDJ	membre	0565519446	
A4	Koué INZA		X	M	AHDJ	membre	0506687005	

Procès-Verbal

DE CONSULTATION AVEC LES ORGANISATIONS/ASSOCIATIONS DES JEUNES

DE Uadienne.....

L'an deux mil-vingt-deux et le 15 mai 2022..... heures 32 minutes s'est tenue dans les locaux de de l'hôtel la matrice de Uadienne..... une rencontre d'information et d'échanges entre les consultants et les organisations/association des jeunes dans le cadre du **Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)**.

Cette rencontre a été présidée par Monsieur Touré A. Boubaçar vice délégué
NCI CI.....

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par Monsieur Touré A. Boubaçar..... la parole a été donnée aux consultants pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du **Cadre Politique de Réinstallation (CPR)**

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

A. BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR LE TABLEAU DE BORD)

B. QUESTIONNAIRE

1) Au titre des canaux de communication

- Liste des langues parlées dans la localité
- Liste des radios et télé les plus écoutées dans la localité
- Liste des réseaux téléphoniques de la localité
- Autres canaux de communication et de sensibilisation des jeunes ; moyens de communication entre le projet et les jeunes

2) Au titre des besoins en capacités

• Pour les besoins en formation

- Quels sont les besoins en formation pour les jeunes de la région (donner les filières de formation prioritaire) ?
- Existe-t-il des centres de formation dans la région ?
- Quelles sont les suggestions/recommandations pour faciliter l'accès à la formation des jeunes

• Pour les besoins en infrastructures

- Quels sont les besoins en infrastructure pour les jeunes ?

• Pour les besoins logistiques

- Quels sont les besoins en matériels et équipements pour les jeunes ?

3) Au titre de l'accès aux services sociaux de base

o Pour l'accès à la santé

- Que pensez-vous de la prise en charge médicale dans la localité ?
- Le nombre de centres de santé est-il suffisant ?

- Les centres de santé sont-ils bien équipés ?
- o **Pour l'accès à l'éducation**
 - Quelles sont les difficultés du système éducatif (le nombre d'écoles, la capacité des salles de classe, le coût des manuels scolaires, coût de la scolarité) ?
 - Le personnel enseignant est-il suffisant et qualifié ?
- o **Pour l'accès à l'eau et l'assainissement**
 - Quelles sont les difficultés d'accès à l'eau dans la localité ?
 - Quel est l'état du réseau d'assainissement pluvial dans la localité ?
- o **Pour l'accès à l'électricité**
 - Quelles sont les difficultés d'accès à l'électricité dans la localité ?
 - Quelles sont les sources d'énergie utilisées dans la localité (CIE, panneaux solaires, bois de chauffe, lampe torche...).
 - Quelles sont les heures de couverture en électricité (CIE) dans la localité ?
 - L'électricité couvre-t-elle tous les quartiers de la localité ?
 - Quels sont les besoins en éclairage public de la localité ?
- 4) Au titre du cadre organisationnel**
 - Donner la liste des ONG et associations des jeunes
 - Existe-t-il une faïtière des organisations des jeunes ?
 - Existe-t-il un cadre de concertation entre les organisations des jeunes ?
 - Les organisations des jeunes sont-elles reconnues par l'administration ?
 - Quelle est la procédure de mise en place d'une organisation professionnelle ?
- 5) Au titre de la bonne gouvernance**
 - Les jeunes ont-ils une expérience des projets similaires ?
 - Quelles sont les craintes des jeunes vis-à-vis du présent projet
 - Quelles sont les dispositions à prendre pour une gestion transparente du projet
 - Comment organiser un recrutement transparent de la main-d'œuvre locale lors de la mise en œuvre du projet ?
- 6) Au titre de la disponibilité des terres**
 - Les terres sont-elles disponibles dans la localité ?
- 7) Au titre du mode d'acquisition des terres**

Quelle est la procédure d'acquisition des terres dans la localité ?
- 8) Au titre de la sécurisation foncière**

Quelle est la procédure de sécurisation des terres
- 9) Au titre des conflits récurrents**

Quels sont les conflits les plus fréquents dans la localité ?
- 10) Au titre de la gestion ou de la résolution des conflits**
 - Quelles sont les principales causes de conflits dans la localité ?
 - Comment se fait la gestion des conflits dans la localité (procédure et délai de gestion) ?
 - Existe-t-il un comité local de gestion des conflits dans la localité ?
 - Quels sont les acteurs qui interviennent dans la résolution des conflits ?
- 11) Au titre des critères de vulnérabilités**

Quels sont les critères qui permettent d'apprécier la vulnérabilité d'un individu ?
- 12) Au titre de la mercuriale des prix fixés pour les arbres**

- Existe-t-il une mercuriale fixant le prix des arbres comme base référentielles pour le dédommagement ?
- 13) Au titre des AGR les plus pratiquées par les jeunes**
- Quelles sont les activités les plus pratiquées par les jeunes
 - Quelles difficultés rencontrent-ils dans ces activités ?
- 14) Au titre de l'impact de la Covid 19 sur les AGR pratiquées par les jeunes**
- Quels sont les impacts de la covid 19 sur les activités des jeunes ?
- 15) Au titre de l'accès à la terre**
- Les jeunes ont-ils facilement accès à la terre dans la localité ?
 - Quelle est la démarche pour obtenir une terre dans la localité ?
 - Quel est le coût de la terre dans la localité ?
- 16) Au titre des Violences Basées sur le Genre (VBG)**
- Quels sont les types de violences basées sur le genre dans la localité ?
 - Quel rôle peuvent jouer les jeunes dans la lutte contre les VBG ?
- 17) Au titre des Violences Faites aux Enfants (VFE)**
- Quels sont les types de VFE dans la localité ?
 - Quel rôle peuvent jouer les jeunes dans la lutte contre les VFE ?
- 18) Au titre des pertes de biens (bâti, arbres, champs...)**
- Quelles sont les précautions à prendre pour une meilleure identification des biens perdus ?
 - Comment évaluer le coup des biens perdus ?
- 19) Au titre des modes et types de dédommagement**
- Quels sont les modes et types de dédommagement possible en cas de perte de biens (en nature, en espèce, par chèque ou par transfert électronique) ?
 - Quelle disposition peut-on mettre en place pour sécuriser le paiement ?
 - Quelles sont les recommandations pour une meilleure prise en charge dans le dédommagement
- 20) Au titre des documents d'identification des PAP**
- Quel type de document exiger pour le dédommagement ?
 - Que faire pour les personnes sans documents d'identité ?
 - Que faire en cas de personnes absente ou inconnue ?
- 21) Au titre de la gestion des biens acquis par don ou par héritage**
- Quel type de difficultés peuvent survenir lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?
 - Comment éviter les conflits lors du dédommagement des biens acquis par don ou par héritage ?

* Au titre du cadre organisationnel, il existe une facture (CNI/CI) et l'UTCO (Union des femmes de la Commune). Il n'existe pas d'un cadre (ou structure) de réunion.
→ Les procédures de mise d'une organisation professionnelle sont: statuts, règlement, règlement, registre de commerce, déclaration fiscale, et existence.

* Au titre de la bonne gouvernance, les femmes ne sont pas impliquées dans aucune activité.
→ Les femmes ont, comme hommes, la non réalisation du projet, la transparence et la qualité et l'efficacité professionnelle dans le choix des entreprises.
→ Créer une Commission ou un Comité composé de toutes les parties prenantes, définir les critères sans complaisance et affinités.

* Au titre de la gestion des litiges, les conflits sont occasionnés par la non définition des champs - les conflits sont gérés chez le Chef de Canton et les services techniques de l'état.
→ L'accès à la terre pour les femmes est difficile.

* Au titre des violences basées sur le genre, ^{et sur les enfants.} elles sont rares et sont résolues à l'amiable en famille.
→ Les femmes peuvent seules violer et dénoncer.

* Au titre des parts de biens, il faut faire un bon inventaire des biens imposables.

* Au titre des modes et type de paiements, les femmes préconisent l'espèce, le paiement électronique et le chèque.

* Au titre des documents d'identification et de la gestion des biens acquis par héritage, la carte d'identité nationale (CNI), l'attestation de mariage, le livret de famille, l'acte de naissance, la procuration ou la personne responsable.

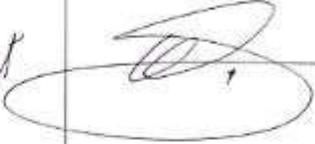
* Recommandations (Problèmes majeurs environnementaux)

Les jeunes recommandent une transparence dans le choix des personnes en appui du projet, sans implications dans les activités du projet, la construction d'un centre de loisir et d'un complexe sportif. Ils souhaitent être appuyés et financés dans leurs activités générales de loisirs.

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence de Monsieur Toure Abouba CAR....., qui a par la suite levé la séance à 11h45.....

Fait à Odienné le 15 Nov 2022

Ont signé

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
<u>Ouedraogo Seydon</u>	<u>consultant</u>	
Pour les Représentants des jeunes	Fonction/structure	Signature
<u>TOURE ABOLBAKAR</u>	<u>VICE DELEGUE CNJCI ODIENNE</u>	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA COTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUITILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 15.../05/2022
District : DENQUELE
Région : KABADOUGOU
Département/Localité : ODIENNE

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
1	TOURE ABOUBAKAR	X		M	CN JCI ODIENNE	VICE DELEGUE	074733 71 62	
2	DIABATE DORY	X		F	CN JCI	VICE DELEGUE	070760104	
3	YAO KOUAKOU DAPPA	X		M	CN JCI ODIENNE	SECRETARE GENERAL	0501359530 074851 7067	
4	KONE MARADOU JILAN	X		F	DELEGUE CN JCI FOLON	CN JCI MINIGNAN	07779310	
5	TOURE MORISSA ANE	X		M	SECRETARE CN JCI	CN JCI MINIGNAN	075944 9837	
6	SYLLA YOUSSEUF	X		M	CN JCI ODIENNE	SCO CN JCI	07.09.03 08.61	

Procès-Verbal

DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES AVEC LES AUTORITÉS COUTUMIÈRES ET RELIGIEUSES

L'an deux mil-vingt-deux et le 11 mai 2022..... à 11 heures 51 minutes,
s'est tenu(e) dans les locaux de la chefferie coutumière de Odienné une rencontre d'information et
d'échange entre les consultants et les autorités coutumières et religieuses dans le cadre du
Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord de la Côte
d'Ivoire (PCR-NCI).

Cette rencontre a été présidée par Monsieur TOURE LANCINE chef de
CANTON de Odienné

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par Monsieur Toure Lancine,
la parole a été donnée aux experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait
une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de
l'élaboration du Cadre Politique de Réinstallation (CPR).

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

❖ BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (VOIR TABLEAU DE BORD)

❖ QUESTIONNAIRE

- 1) Quels sont les canaux de communication possibles entre les autorités coutumières et le projet ?
- 2) Quelles sont les conditions d'accès à la terre selon les coutumes locales ?
- 3) Les femmes peuvent-elles être propriétaires de terre ?
- 4) Les femmes ont-elles le même droit à l'héritage que les hommes ?
- 5) Quels sont critères d'accès à l'héritage selon le droit coutumier ?
- 6) Comment se fait la gestion des litiges selon le droit coutumier ?
- 7) Que faut-il éviter pendant les périodes d'initiation ou autres cérémonies coutumières dans la région ?
- 8) Existe-t-il des sites culturels et sacrés dans la localité ?
- 9) Quels sont les us et coutumes des populations de la localité ?
- 10) Quelles sont vos recommandations pour une réussite du projet ?

RÉPONSES

Au titre des canaux de communication et des langues parlées
il existe le téléphone, les mails, la radio, les groupes commu-
nautaires, le Jejebe (Quot. bryeur public)
Les langues parlées sont le Senoufo, le malinke, le Odienné et
le peulh.

RÉPONSES

- Au titre de l'accès à la terre, les conditions sont les suivantes. C'est le chef de canton qui informe et dirige vers le propriétaire terrain ou se dirige vers le propriétaire terrain lui-même.
- > * Les femmes à Odienne n'ont pas le droit d'avoir ou sauf si elle en a acheté, mais très difficilement...
- > * Selon le droit coutumier à Odienne basé et calqué sur les préceptes islamiques, la ou les femmes ont un tiers des biens (1/3). Elles peuvent hériter de tous les biens sauf la terre.
- > * Les femmes ont droit à l'héritage mais à des parts inégales.
- > * Toujours basé sur l'islam, la gestion des litiges se fait toujours à l'amiable entre les parties. S'il y a échec, puis chez le chef de canton ou par en justice.
- > * Pas de période d'initiation ou cérémonies coutumières officielles à Odienne (Islam).
- > * Pas de site culturels ou sacrés. Le Senguelé en était un mais ne fonctionne plus (Islam).
- > * Pas d'us et coutumes (obsolescence). L'islam est prépondérant.

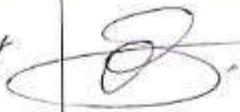
Recommandation:

Comme recommandation la chef de canton a besoin de la logistique et du matériel informatique pour son secrétariat et sa salle de réunion.

Pour la réussite du projet, elle voudrait bien être impliquée avec les autorités religieuses dans la mise en œuvre des activités du projet.

Aussi elle voudrait que les étrangers soient courtois, disciplinés et respectueux des personnes et des règles en vigueur dans la localité. Il doit savoir fermer les yeux, la bouche et savoir écouter.

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet, consistant à consulter toutes les parties prenantes et ont formulés des recommandations. Ces recommandations ont été validées en présence de Monsieur I. Kure Lamine....., qui a par la suite levé la séance à 13h32mn.....
 Fait à Dakenné... le 14.../mai/2022

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
Ouedhaogo Seydou	consultant	
Pour les autorités coutumières	Fonction/structure	Signature
05 05 24 8225 Eouré Lanciné	chef de Canton	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE
LA COTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 14/05/2022
District : DENAQUELE
Région : KABADOUGOU
Département/ Localité : ODIENNE

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
1	TOURE MORIFERE		X	M		Chauffeur	07-87-14 75-87	
2	TOURE LASSINE		X	M	Chet de CANTON odienné	chef de canton	05 05 24 89 25	
3	SY SAVANE		X	M	Adjt IMAM		07 09 65 29 35	
4	TOURE VAKABA		X	M	NOTABLE			
5	TOURE IDRISSE		X	M	NOTABLE			
6	BANGALY SAVANE		X	M	IMAM	IMAM Principal	05-04 2936-16	
7	TOURE SOUYMANE		X	M	NOTABLE		075744 7303	

6.2. Procès-verbal de restitution pour la région de Kabadougou, département de Odienné

Procès-Verbal

DE RESTITUTION DE LA MISSION DE COLLECTE DE DONNEES AVEC LES PARTIES
PRENANTES DE.....

L'an deux mil-vingt-deux et le 16 mai 2022, à 12 heures 24 minutes, s'est
tenue dans la salle de réunion de la Préfecture de Cédoune une
rencontre d'information et d'échanges entre les consultants et les acteurs et les parties prenantes
dans le cadre du Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales dans le Nord
de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI).

Cette rencontre a été présidée par Monsieur Barbican KA, Chef de Division
de la Préfecture de Cédoune (et représentant le Nord abré)

Étaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par Monsieur Barbican KA
la parole a été donnée aux consultants pour situer le contexte de la
mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission
s'inscrit dans le cadre de l'élaboration des documents :

- Cadre Politique de Réinstallation (CPR)

Les échanges ont porté sur les points suivants :

- Les principales recommandations formulées par les différentes prenantes
- Les amendements apportés pendant la séance de restitution
- Les recommandations et suggestions

- (A) L'information des chefs de secteur sur le projet et l'implication du de but
de la fin du projet, l'appui en matière de logement, en la construction
- La réalisation de l'axe des infrastructures de base
- La formation et le recyclage du personnel administratif et des
- La participation de acteurs coutumiers et religieux dans la
mise en œuvre du projet
- La sensibilisation de la population et autorités locales sur
les VBG et VFE
- Prendre en compte les ABR pour les femmes et les jeunes
- Créer des entres spécialisés pour les sourds muets et aveugles
- former les femmes et les jeune en gestion et montage de projet.
- Reconstruire ou réhabiliter le marché central
- Déter l'hôpital et un entrepreneur

- Doter les infrastructures publiques de boises et accès pour les handicapés, les moteurs, bruits, etc. espaces.
- Rechercher la main d'œuvre locale dans les activités du projet
- Créer des emplois dans les quartiers
- Acheter le bois (Ciment, fer) pour promouvoir l'économie locale
- Promouvoir les artisans et leur production artisanale
- Alléger les garanties et les aides pour l'accès aux crédits.
- Créer un port sec et aider à la réhabilitation de la gare.
- Réhabiliter la mairie et la doter en matériel et services nécessaires (Bibliothèque, et un imprimante)
- Remplacer les copistes de Radio (Denguete) en matériel
- Former les artisans et réhabiliter, celles en panne (Cemettair, emploi carter, pilonnes)
- Debrancher et réhabiliter les lambeaux et organiser la collecte des déchets
- La plantation d'arbres et la création de bosquets après projet

B/ Aucun amendement a été apporté

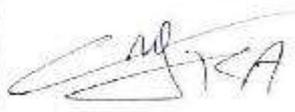
- C/ Les principales recommandations sont:
- La construction des infrastructures, réseaux de base
 - L'appui aux différents associations et ONG. ceux sont dans le développement
 - L'implication de toutes les parties prenantes dans le projet
 - Approcher les autorités coutumières et religieuses et les impliquer dans la mise en œuvre du projet
 - Réhabiliter le Centre anti-tuberculose, le CATOP et l'atelier de production
 - Respecter les règles de bienséance et de courtoisie de la localité

Associer les artisans à travers l'ADK
Realiser plus de travaux et pomper à mobiliser le humaine
Rehabilité port. Travaux formation les systemes hydrauliques
villageoise en systeme hydrauliques a basses
Construire des Alimentsation d'eau potable en milieu
rural
Aménagement des espaces verts
Bonnes conditions de travail, respect du salaire et à temps
et clarifier les travailleurs. Sensibiliser les populations
sur les risques et accidents de la circulation. doter les
travailleurs de matériels de protection (gilet)
Recruter plus d'enseignants, sensibiliser sur les grossesses
Créer des centres scolaires, Rehabilité les établissements
scolaires et en construire. Equiper les DR et le I.E.P.P. en maté
riels informatiques et en mobiliers.
Occuper les jeunes par des projets porteurs.

Ces recommandations ont été validées en présence de Monsieur Babakar Ka
Chef de direction de la Préfecture qui a par la suite levé la séance à 13^h heures 05 minutes.

Fait à Odienné... le 16.05.2022

Ont signé

Pour les consultants	Fonction/structure	Signature
<i>Céciliaogo Seydon</i>	<i>Consultant</i>	
Pour les Représentants des participants	Fonction/structure	Signature
<i>BABAKAR KA</i>	<i>Préfecture Odienné Chef de Direction</i>	

ELABORATION DES OUITILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 16/05/2022
District : DE N'GUELI
Région : KABADOUGOU
Département/ Localité : ODIENNE

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
1	KOMARA DAOUA		X	M	ASSOCIATION DES HANDICAPES	SG	075739 2626	
2	CISSE MOUSSA		X	M	HAUT PATRONNAT	1er Vice PRESIDENT	050500 7398	
3	KEITA NAMNATA	X		F	ASSOCIATION des Handicapés	Tresorière Adjoint	054592 8456	
4	MAMBOARRA WENCESLAS		X	M	DRIFE KABADOUGOU	Chef de Compteur	055532822	
5	Dagna Jean Pierre		X	M	Direct ^r régional de la jeunesse	Représ. protect. des jeunes	07882241 67	
6	CISSE Loukimane		X	M	DR - Environ- nement	chef de Service	050613 9331	
7	TYROLIENS KOUAKOU F.		X	M	DR - construction et urbanisme	chef de Service Administration	075852 2299	
8	Toure Aracton		X	F	Association FAFO	secrétaire	07033562	
9	Anakona Ni dji		X	M	Dir. Reg. Ed. Nationale	SG.	0748997160	
10	Ethek Koualy		X	M	Equipement Infra-Route	DR	074869 1480	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA COTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DE PRESENCE

Date : 16/05/2022
District :
Région :
Département/ Localité :

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Structure/ Organisme	Fonction	Contact	Signature
		Moins de 35 ans	Plus de 35 ans					
11	ADJOY Koffi Patrice		X	M	Direction régionale PNE/Artisanat	DR	0707 71 2328	
12	TOURE ABOUBAKAR	X		M	CONSEIL DES NATIONAL JEUNES	VILLE DELEGUE	0747 33 21 62	
13	Kone M. Jahiry		X	M	Presse	JG Radio Kengueli SH	0505 00 00 00	
14	Sylla Hieroko		X	M	CHAMBRE DE L'AGRICULTURE	Représentant Saint Jean	0505 13 56 65	
15	YAPO ARMAND THIERAY		X	M	Agent	BRHFEI Kabadougou	0749 01 23 86	
16	BABAKAR KA		X	M	Préfecture Odienné	Chef Division	0708 65 99	

6.3. Liste des personnes rencontrées région de Kabadougou, département de Odienné

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE (PC-R-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : **DENGBUÉ**
 Région : **KABOUDOU**
 Département/Localité : **ODIENNÉ**

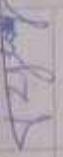
N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /fonction	Téléphone	Email	Signature
1	16-05-22	SILUE TENA LAMINA DR Hydraulique	Ministère de Hydraulique	Technicien sup. chimie	0757506099	silueten.sigmilam	
2	11						
3		Louo Siego KOUKO BRENA		secrétaire	0707556483	louo.sieko@pdr-nci.org	
4							

Scanned avec CamScanner

ELABORATION DES QUILLES DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : **DEW**
Région : **KABA**
Département/Localité : **BOUËDOU**

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre/Fonction	Téléphone	Email	Signature
	16-05-2022	Sylla Aïello KO	CHAMBRE D'AGRICULTURE	Point Focal	0505135669	DemokoSylla84@gmail.com	
	17/05/2022	DANHOÏ TAMOHYFF	Direction des P. & S. - Energie	Directeur régional	0707527778	Tamohi.tamohyff@gmail.com	

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES Outils DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : *DZINGUELE*
Région : *KABODOUAOU*
Département/Localité : *ODIENNE*

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
01	16/08/22	Niabaan Bougria	Direction Regionale du Travail	Directeur Regional	0708536613	niabaanbougria@pdrn.ci	

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District: **DENGLÈGE**
 Région: **KABADOUGOU**
 Département/Localité: **Odiènne**

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Sign
01	16/05/2022	CISSE Louki mame	DR- Environnement	chef de Service	0706133331	lookyngy@yahoo.fr	

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District :

Région :

Département/ Localité :

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
01	16/05/2022	Dagna Jean Pierre	Direct. Reg. Jeunesse et sport prof. et sec. technique	Maître d'œuvre à titre permanent	0788224167	dagna.jp14@gmail.com	

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : *Densuélé*
 Région : *La Côte d'Ivoire*
 Département/Localité : *Odienné*

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
01	16/05/22	<i>Moukoko M. Tchouy</i>	<i>Presse</i>	<i>Directeur de la Radio S-M</i>	<i>0708133111</i>	<i>lonekissawou@3ivie.com</i>	<i>[Signature]</i>
02	16/05/22	<i>GIROUET Joeline D'ARC</i>	<i>PRESSE</i>	<i>Animatrice CADREUR DVI.COM</i>	<i>0749577172</i>		<i>[Signature]</i>
03	16/05/22	<i>GIROUET HAWA</i>	<i>PRESSE</i>	<i>CADREUR DVI.COM</i>	<i>0574301538</i>		<i>[Signature]</i>
04							

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Distriet : **DENGLIÈRE**
Région : **KABADOUSSOU**
Département/ Localité : **ODIENNE**

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre / Fonction	Téléphone	Email	Signature
01	16/05/2022	ADOU KOFFI PATRICE	Direction régionale Agriculture	Directeur Régional	07 07 71 23 28	koffimanandoua@adp.ci	[Signature]
02	16/05/2022	TIECOURA FLORENT	CAISSE COMMUNALE	ADC	07 49 27 76 93	tiecoura@adp.ci	[Signature]
03	17/05/22	COMOUA IBRA HAN	CAT COMMUNALE	TBN	07 49 48 21 07	icomoua144@gmail.com	[Signature]
04	17/5/22	ANOKOUA N'DRI	DRENA	S. G	07 48 99 71 10	anokouandri@adp.ci	[Signature]

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Distriet : **DE NGUELE**

Région : **KABEDOUGOU**

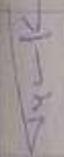
Département/ Localité : **ODIENNE**

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signa
	16/05/2022	TOULDE ABOUBAMAR	CNSCI	VICE DELEGUE	07 47 33 712	aboumar@ngma.com	
	17/05/2022	N'djomen Yopi	MIRAH	Agent Vétérinaire	07 08 2604	ndjomenyopi@gmail.com	

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : **DENGUELE**
Région : **KABODOUGOU**
Département/Localité : **ODIENNE**

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /fonction	Téléphone	Email	Signature
	16/05/22	TYROLIEN Kouakou Francis	D.R. construction	chef sca Administratif	07585222 99	Tyrolien ser@ yahoo.fr	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA COTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

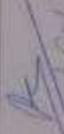
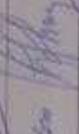
District : Devonviele
Région : Kaboudougou
Département/Localité : Devonviele

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
	16/05/2011	Desiré Yedimel	Legefekou	chef de Division	07-08-40-84-30	Yedimel@ymail.com	

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : Denguélé
 Région : KATAHONGOU
 Département/Localité : Obiené

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
01	19/05/2022	Kouame Koué Fanny	Préfecture Circulaire	Préfet Région	0759683716	11	
02	19/05/2022	Hamilton Koua Inoué	Préfecture	SG	0707052535	prefecturo@wanadoo.com	

ELABORATION DES Outils DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : **DENKILÉ**
Région : **KABADOUGOU**
Département/Localité : **ODIENNE**

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
1	14/05/12	Toure Lassine		chef Coudamien			
2	"	Toure MORIFERY		Chef lieu	07-82-14-5581		
3	"	SY SAVANE					
4	"	Toure VAKABA			05-66-27-52 62		
5	"	Toure IDRISA			05-41-72-28 14		
6	"	BANGALY SAVANE		IMAM Prinicipal	05-04-29 36-16		
7	"	Toure Souleymane		Prinicipal Village	07-57-44 73 05		
	"						

6.4. Photos des consultations publiques réalisées de la région de KABADOUGOU

<p>Photo 5: Entretien avec le Préfet d'Odienné, personnalité habillée en tenue militaire (kaki) à gauche</p>	<p>Photo 6 : Entretien avec les responsables de la mairie</p>
	
<p>Source : GBA Jean-Eudes, 13/05/2022</p>	<p>Source : GBA Jean-Eudes, 15/05/2022</p>
<p>Photo 3 : Consultation avec les autorités coutumières d'Odienné. Le chef canton, quatrième personnalité de la gauche vers la droite</p>	<p>Photo 4 : Consultation avec les associations et syndicat des agriculteurs et éleveurs</p>
	
<p>Source : GBA Jean-Eudes, 14/05/2022</p>	<p>Source : GBA Jean-Eude ; 15/05/2022</p>

<p>Photo 5 : Consultation avec les ONG et associations de femmes d'Odienné</p>	<p>Photo 6 : la Restitution à la Préfecture d'Odienné</p>
	
<p>Source : GBA Jean-Eudes, 13/05/2022</p>	<p>Source : GBA Jean-Eudes, 16/05/2022</p>
<p>Photo 7 : Consultation avec les ONG et associations des personnes vulnérables</p>	<p>Photo 8 : Consultation avec Association/syndicat des transporteurs.</p>
	
<p>Source GBA Jean-Eudes, 14/05/2022</p>	<p>Source : GBA Jean-Eudes, 15/05/2022</p>
<p>Photo 9 ; consultation publique avec les agriculteurs et éleveurs</p>	<p>Photo 10 : Consultation avec les organes de la presse</p>
	
<p>Source GBA Jean-Eudes, 14/05/2022</p>	<p>Source : GBA Jean-Eudes, 15/05/2022</p>

Photos 11 : visite au CAFOP de Odienné



Source : GBA Jean-Eudes, 14/05/2022